



HAL
open science

Dynamiques et perspectives des exploitations laitières françaises et européennes sur la période 1997-2007

Laurent Maillard, Maurice Quinqu

► **To cite this version:**

Laurent Maillard, Maurice Quinqu. Dynamiques et perspectives des exploitations laitières françaises et européennes sur la période 1997-2007. 2000. hal-02842040

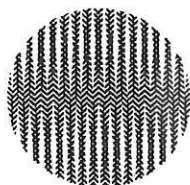
HAL Id: hal-02842040

<https://hal.inrae.fr/hal-02842040>

Preprint submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INRA

Laboratoire d'Etudes
et de Recherches Economiques
LERECO - Nantes

**DYNAMIQUES ET PERSPECTIVES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES
FRANÇAISES ET EUROPÉENNES
SUR LA PÉRIODE 1997-2007**

Laurent MAILLARD et Maurice QUINQU

RAPPORT D'ETUDE

Juin 2000

CONVENTION INRA-ONILAIT B02262 DU 24 MARS 1999

Avant-Propos

Cette étude a été réalisée à l'Unité de Recherches Economiques du Centre INRA de Nantes. Elle s'inscrit dans le cadre de la convention B 02262 entre l'INRA et l'ONILAIT « relative à une étude sur les trajectoires et perspectives d'adaptation des exploitations laitières françaises et européennes à l'horizon 2005 ».

Les auteurs remercient F. COLSON pour ses précieux conseils lors des échanges qui ont eu lieu régulièrement pendant le déroulement cette étude.

Les résultats de cette étude n'engagent que la responsabilité des auteurs. L'ONILAIT ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des résultats présentés dans ce rapport.

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Dynamiques structurelles des exploitations laitières françaises sur la période 1990-97.....	1
Chapitre 2 : Dynamiques régionales des exploitations laitières françaises sur la période 1990-97.....	67
Chapitre 3 : Caractérisation des bassins de production laitière de l'Union Européenne.....	97
Chapitre 4 : Disparités des moyens, des méthodes de production, et des résultats économiques des exploitations laitières françaises en 1997.....	132
Chapitre 5 : Disparitions, cessations d'activité et installations dans le secteur de la production laitière française sur la période 1990-97.....	173
Chapitre 6 : Projections du nombre d'exploitations laitières en 2007.....	188
Références bibliographiques.....	209
Annexe : Note méthodologique.....	211
Table des matières.....	237

Chapitre 1

Dynamiques structurelles des exploitations laitières françaises sur la période 1990-97

I Vue d'ensemble sur la dynamique du secteur des exploitations laitières françaises de 1990 à 1997	3
1.1 Deux fois plus de cessations d'activité laitière que de disparitions complètes d'exploitations (T 1.1)	3
1.2 - La régression du nombre des exploitations laitières porte principalement sur les petites exploitations et sur les exploitations spécialisées (T1.2)	4
1.3 - La répartition équilibrée des exploitations laitières pérennes entre spécialisées et diversifiées (T1.3)	5
1.4 - Caractères technico-économiques de l'ensemble des exploitations laitières pérennes (T1.4)	6
1.5 - Régression numérique des exploitations individuelles, léger progrès du nombre de GAEC et explosion du nombre des EARL	9
II Facteurs de différenciation de la dynamique sectorielle des exploitations laitières pérennes	10
2.1 - Sur la période 1990-97 : recul numérique des exploitations laitières spécialisées et diversification progressive (T1.5)	10
2.2 - L'âge moyen des chefs d'exploitations laitières pérennes plus élevé en 97 en raison d'un déficit d'installations de jeunes : réduction de la proportion des moins de 45 ans et accroissement de celle des 45 à 50 ans (Fig 1.1)	15
2.3 - Progrès simultanés de la formation initiale des exploitants et de l'activité professionnelle extérieure de leurs conjoints	18
2.4 - Développement rapide des formes sociétaires d'exploitation dans le secteur de la production laitière	20
2.5 - Un trend de croissance du volume des livraisons moyennes par exploitation similaire pour les diverses catégories	23
2.6 - Accroissement modéré du rendement des vaches laitières et tendance à la désintensification	28
2.7 - Progression modérée de la productivité apparente du travail en termes physiques, baisse sensible de la productivité du travail évaluée aux prix du marché	31
2.8 - Croissance du revenu agricole par UTAF en début de période, forte progression de la part des subventions dans le revenu, et tendance à la baisse des taux d'endettement	34
2.9 - Facteurs déterminants du revenu agricole par UTAF dans les exploitations laitières	38
III - SYNTHESE sur la dynamique des exploitations laitières par catégorie SEB2	43
3.1 Les exploitations laitières pérennes spécialisées, en croissance modérée, accentuent l'orientation laitière sans accroître le chargement (T 1.18)	43
3.2 - Le développement de la SCOP prime sur l'atelier bovin dans la catégorie " Lait-Elevage et Cultures " qui connaît une croissance forte (T 1.19)	48
3.3 - Les exploitations " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ", en croissance forte, ont surtout développé l'atelier viande (T 1.20)	50
3.4 - Une forte réduction du poids de l'atelier laitier dans des exploitations laitières pérennes " Lait-Hors-Sol " dont la croissance est soutenue, et le comportement plus dynamique (T 1.21)	53
3.5 - L'atelier laitier tout juste maintenu dans le cadre des exploitations laitières pérennes intensives de la catégorie " Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes ", spécialisées dans l'élevage bovin ; elles ont fortement accru l'atelier taurillons (T 1.22)	55
3.6 - La catégorie " Lait-Grandes-Cultures " en forte croissance, mise sur les grandes cultures mais maintient un atelier laitier d'importance modeste (T1.23)	57
3.7 - Pour les exploitations laitières pérennes " Lait-Ovins-Caprins " : croissance soutenue consacrée à l'atelier ovins-caprins, l'atelier laitier est simplement maintenu (T 1.24)	59
3.8 - Les petites exploitations laitières pérennes spécialisées dans la production laitière et peu intensives sont très stables en dimension et dans leur orientation (T 1.25)	61
Conclusion de l'analyse dynamique sectorielle des exploitations laitières pérennes	64

Le champ des exploitations laitières retenu dans cette étude est celui des unités ayant au moins cinq vaches laitières. Ce champ est assez exhaustif concernant la production laitière mais aussi très hétérogène, allant par exemple de la petite exploitation n'élevant pas plus de 10 vaches, jusqu'au GAEC dont le troupeau laitier compte plus de 90 laitières et la SAU plus de 150 hectares en partie consacrés à des cultures de céréales pour la vente. L'influence des diverses combinaisons productives rencontrées dans les exploitations laitières est importante dans la mesure où l'on a assisté, après la mise en place des quotas laitiers, à des croissances par diversification liées aux difficultés d'accroître la référence laitière. Pour caractériser un tel ensemble et mettre en évidence des comportements il est nécessaire de le diviser en catégories aussi homogènes que possible, pour lesquelles il sera possible de définir et de calculer des indicateurs significatifs. La typologie des Systèmes d'Elevage Bovin (F. COLSON, V. CHATELLIER 1998) fournit un tel cadre.

I VUE D'ENSEMBLE SUR LA DYNAMIQUE DU SECTEUR DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES FRANÇAISES DE 1990 A 1997

1.1 Deux fois plus de cessations d'activité laitière que de disparitions complètes d'exploitations (T 1.1)

Environ 140 000 exploitations laitières étaient en activité en 1997, dont 131 000 pérennes sur la période 1992-97. En 1990 cet effectif était sensiblement plus élevé (environ 202 000). Les disparitions (25 000 entre 1990 et 1997) ont touché essentiellement des petites unités peu productives détenues par des exploitants souvent âgés, peu susceptibles de s'adapter à l'évolution des techniques, et aux nouvelles conditions de production (contexte réglementaire, évolutions technologiques, normes environnementales...). Les cessations anticipées ont été encouragées par les deux dispositifs de préretraite (92-94 et 95-97) et la prime à la cessation d'activité laitière. Cette dernière mesure explique pour une grande part le nombre élevé des cessations d'activité laitière (sans disparition de l'exploitation) : 49 000 sur la période 1990-97. Ces arrêts de l'activité de production laitière ont en fait concerné schématiquement deux populations d'exploitants (BARIOU), des exploitants en fin de carrière désireux de réduire la charge de travail et d'abandonner une production dont le niveau technique évoluait trop rapidement d'une part, des exploitants relativement jeunes dont l'atelier lait était mal adapté aux nouveaux standards de la production laitière (faible quota, bâtiments inadaptés...) d'autre part, qui ont préféré donner une autre orientation à leur exploitation.

T1.1 : Situation et mouvements concernant l'ensemble des exploitations laitières sur la période 1992-1997

Nombre d'exploitations	1990-93	1993-95	1995-97
En activité en début de période	202 000	161 000	149 000
Disparitions	14 000	6 000	5 000
Cessations de l'activité laitière	31 000	10 000	8 000
Entrées dans l'activité laitière	3 000	2 500	2 000
Créations d'exploitations laitières	1 000	1 500	2 000
En activité en fin de période	161 000	149 000	140 000
- dont pérennes dans l'activité laitière	157 000	145 000	136 000

Source : SCEES-DRAF-SRSA/INRA-LERECO Nantes, Enquêtes Structures

1.2 - La régression du nombre des exploitations laitières porte principalement sur les petites exploitations et sur les exploitations spécialisées (T1.2)

Dans ce mouvement de concentration des unités de production laitières, le nombre des petites unités a régressé le plus (- 63 %), celui des "Spécialisées" est en recul de - 27 % et celui des "Lait-Viande sans vaches allaitantes" (peu nombreuses) de - 36 %. Le nombre d'exploitations des autres catégories "Lait-Elevage et Cultures", "Lait-Hors-Sol", et "Lait-Grandes Cultures", diminue relativement moins (- 10 à - 12 %). Seule la catégorie "Lait-Viande avec vaches allaitantes" a un solde positif (+ 19 %).

La forte régression des petites unités de production laitière est imputable à deux causes : une inadaptation de la dimension et du niveau technologique qui ne permettent pas (en particulier à un jeune qui s'installe) d'espérer dégager un revenu minimal suffisant, la politique de cessation d'activité laitière et de la préretraite agricole qui a élevé le coût d'opportunité de la poursuite de l'activité laitière par les petits ateliers laitiers. Dans le cas des exploitations laitières spécialisées, beaucoup plus touchées que les diversifiées, le phénomène reflète une plus grande difficulté de croissance en raison des contraintes imposées par le système des quotas.

**T1.2 : Nombre d'exploitations Laitières en 1990 et 1997
selon la catégorie SEB2¹**

	1990	1997*	Taux de variation (97 - 90) en %
Petites exploitations laitières	52 508	19 600	- 63
Exploitations laitières spécialisées	81 514	59 780	- 27
Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes	9 676	11 480	+ 19
Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes	7 196	4 620	- 36
Lait-Elevage et Cultures	34 889	31 220	- 11
Lait - Hors - Sol	6 472	5 740	- 12
Lait - Grandes Cultures	4 955	4 480	- 10
Lait-Ovins-caprins	2 754	1 680	- 39
Lait-Autres	2 766	1 400	- 49
Total	202 730	140 000	- 31

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

- Pour l'année 1997 on a supposé que la répartition par catégorie de l'ensemble des exploitations laitières était identique à celle observée pour les seules pérennes.

1.3 - La répartition équilibrée des exploitations laitières pérennes entre spécialisées et diversifiées (T1.3)

Si l'on met à part les "Petites exploitations laitières" dont la marge brute standard (MBS) est inférieure à 19 200 écus² et le quota moyen inférieur à 80 000 litres, la moitié des exploitations laitières pérennes sont spécialisées (plus des deux tiers de la marge brute provenant de l'atelier laitier). L'autre moitié se répartit en 26 % d'exploitations de la catégorie "Lait-Elevage et Cultures" pour lesquelles aucun "pôle" de production ne dépasse les deux tiers, et qui combinent l'élevage herbivore avec des cultures pour la vente. Les exploitations mixtes "Lait-Viande avec vaches allaitantes" sont près de 10 % alors que les catégories : "Lait-Hors-Sol", "Lait-Viande sans vaches allaitantes", "Lait-Grandes Cultures" ne comptent que 4 à 5 % et les "Lait-Ovins-Caprins" et le reste guère plus de 1% du total des exploitations laitières pérennes.

¹ Voir la note méthodologique pour la définition de la typologie SEB2.

² Ce qui correspond approximativement à un chiffre d'affaires (net des variations de stocks et des achats d'animaux) de l'ordre de 330 00 F (valeur 1997).

T1.3 : Nombre d'exploitations laitières pérennes selon la catégorie SEB2 en 1997

Exploitations	Petites Exploitations Laitières	Spécialisées	Lait-viande (avec vaches allaitantes)	Lait-viande (sans vaches allaitantes)	Lait Elevage et Cultures	Lait et hors-sol	Lait et Grandes cultures	Lait Ovins Caprins	Autres	Ensemble
Nombre	18325	55948	10733	4382	29318	5367	4170	1575	1282	131100
%	14,0	42,7	8,2	3,3	22,4	4,1	3,2	1,2	1,0	100

Source : DRAF-SRSA des Pays de la Loire, Enquête Structures/ INRA-LERECO Nantes

Les exploitations laitières de plus de 19 200 écus comprennent donc essentiellement des exploitations spécialisées (50 %), plus d'un quart (26 %) d'exploitations bien diversifiées en polyculture et élevage, 14 % de mixtes Lait-viande bovine et des fractions faibles (< 5 %) d'autres exploitations combinant la production laitière avec le hors-sol, la grande culture, et de façon plus rare (1%) l'élevage ovin ou caprin.

1.4 - Caractères technico-économiques de l'ensemble des exploitations laitières pérennes (T1.4)

Bien que la population des exploitations laitières françaises soit très hétérogène, il est nécessaire d'indiquer quelques caractéristiques d'ensemble pour donner des éléments de référence. **En moyenne l'exploitation laitière française pérenne avait en 1997, 185 000 litres de quota** et réalisait un produit brut total de l'ordre de 800 000 francs dont environ 50 % viennent de l'atelier lait. Ces exploitations détenaient en 1997 en moyenne 64 hectares de SAU dont 44 ha de surfaces fourragères (SFP) et 10 hectares de SCOP (essentiellement des céréales). Plus de la moitié de la SFP était constituée de prairies permanentes et un peu plus de 20 % de maïs fourrage.

Le cheptel bovin (63 UGB) comprenait notamment 32 vaches laitières, 4 vaches allaitantes et 5 bovins mâles de 1 à 2 ans. Les exploitations laitières françaises sont, en moyenne, relativement peu intensives avec 1,4 UGB bovins / Hectare de SFP en 97. Le chargement ayant légèrement tendance à baisser sur la période 1992-97.

T1.4 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Ensemble

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	131 909	131 909	131 909
Âge moyen du Chef d'exploit. ³	43,4	43,8	44,9
SAU (Ha)	50,2	56,9	64,1
SCOP (Ha)	12,7	14,5	17,8
dont : Céréales (Ha)	10,8	12,7	15,5
SCOP/SAU (%)	25,3	25,4	27,8
SFP (Ha)	36,5	39,2	43,9
dont : Maïs fourrage (Ha)	8,1	8,2	9,2
Prairie temporaire (ha)	6,6	8,3	10,0
Prairie permanente	20,4	21,4	23,5
SFP/SAU (%)	72,7	68,9	68,6
Maïs Fourrage / SFP (%)	22,2	20,9	21,0
Vaches laitières (têtes)	30,7	31,4	32,3
Vaches nourrices (têtes)	2,2	3,6	4,2
Mâles 1-2 ans (têtes)	3,9	4,9	4,8
UGB Bovins	55,6	59,3	62,8
UGB Bov /Total (%)	83,8	81,4	80,9
UGB Bovins/SFP	1,5	1,5	1,4

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

En moyenne l'exploitation laitière a procuré un revenu agricole de l'ordre de 120 000 francs par unité annuelle de travail familial (UTAF⁴) en 1997 en progression assez régulière sur la période 1992-97 il a cependant marqué un net recul relatif en 1996 lors de la brutale chute du prix de la viande bovine. Le taux d'endettement global des exploitations laitières est modéré (32 % de l'actif total) mais le poids des subventions dans le revenu agricole est élevé : de l'ordre de 50 %.

³ L'unité d'observation dans les enquêtes du SCEES est l'exploitation lait et non l'exploitant. Or le chef d'exploitation change lors d'une reprises par un autre exploitant (en général plus jeune). Ceci explique que la variation de l'âge moyen du chef d'exploitation entre les enquêtes 90 et 93 (par exemple) soit de 0,4 an "seulement" et non de de 3 ans en raison du renouvellement intervenu sur cette période.

⁴ L'UTAF correspond à l'activité agricole exercée par un membre de la famille du chef d'exploitation employé à plein temps.

Enfin elle emploie en moyenne 1,70 unité de travail annuelle dont 0,10 unité annuelle de travail salarié. Le niveau moyen de l'emploi par exploitation a peu varié sur la période mais la part de l'emploi salarié a légèrement augmenté tout en restant très faible. En fait l'évolution de l'emploi salarié est à examiner en liaison avec le développement des formes sociétaires d'organisation.

1.5 – Régression numérique des exploitations individuelles, léger progrès du nombre de GAEC et explosion du nombre des EARL

Comme dans les autres activités agricoles les producteurs de lait ont développé les formes sociétaires (lors de la création d'exploitations nouvelles ou par changement de statut). Ainsi alors que le nombre des exploitations individuelles pérennes a régressé de 109 000 à 95 000 sur la période 1990-97 le nombre des GAEC est passé de 19 000 à près de 23 000 et celui des EARL de 1 400 à près de 12 000. Les éleveurs laitiers ont dans l'ensemble bien intégré les avantages que pouvaient présenter les formes sociétaires en matière d'imposition sociale et fiscale, d'organisation du travail et des loisirs. Naturellement ces nouvelles formes d'organisation ont davantage été utilisées par les jeunes générations ou pour réaliser les transferts d'exploitations dans de meilleures conditions

II FACTEURS DE DIFFERENCIATION DE LA DYNAMIQUE SECTORIELLE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES PÉRENNES

L'analyse qui suit concerne exclusivement les exploitations laitières pérennes ; il s'agit donc des exploitations laitières qui se sont développées (ou tout au moins se sont pérennisées) sur la période. Il est en effet intéressant d'analyser cette population qui, dans la plupart des cas évolue ainsi en régime de croisière, sans tenir compte à ce stade, des perturbations introduites par les disparitions.

2.1 - Sur la période 1990-97 : recul numérique des exploitations laitières spécialisées et diversification progressive (T1.5)

Globalement moins de 30 % d'exploitations laitières pérennes ont modifié suffisamment la composition de leur combinaison productive pour changer de catégorie.

Les "Petites Exploitations Laitières" sont majoritairement des exploitations tenues par des exploitants en fin de carrière dont la reprise en l'état est peu probable. La faible capacité de production qu'elles représentent, l'âge moyen relativement élevé des exploitants et la faible intensité du système en témoignent. La petite fraction mobile de cette catégorie (26 % de l'effectif initial en 90) s'est déplacée très massivement vers les "Spécialisées". Avec une faible dotation en facteurs (en particulier une faible SAU) c'est la meilleure valorisation possible. C'est en effet pour la catégorie des "Spécialisées" que le revenu agricole à l'hectare est le plus élevé (T6), si l'on met à part les catégories "Lait Hors-Sol" et "Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes" nettement plus rémunératrices à cet égard mais aussi plus risquées.

La stabilité⁵ des pérennes "Spécialisées" (74 % des unités de cette catégorie en 90 y sont encore en 97) et le bilan négatif des mouvements (Taux⁶ : Entrées/Sorties = 48 %) sont des aspects d'une difficulté d'adaptation : la rémunération du travail familial nettement plus faible que dans la plupart des autres catégories, malgré une bonne rentabilité de la terre et du capital, est liée à un handicap de dimension économique. Elles ont à la fois, la plus faible SAU en 97 (T6) et le plus faible gain de SAU sur la période (hormis les "Petites").

La situation est très différente pour les catégories "Lait-Elevage et Cultures" et "Lait et Grandes Cultures" pour lesquelles le taux de stabilité est voisin (resp⁷. 74 et 72 %) mais le bilan des entrées/sorties positif (resp. 192 et 338 %). Le niveau de rémunération du travail familial y est des plus élevés ainsi que la taille moyenne des exploitations et le gain de SAU sur la période.

⁵ Le taux de stabilité des exploitations sur la période 90-97 dans une catégorie est le rapport du nombre des exploitations pérennes restées dans en cette catégorie en 97 au nombre de celles qui y figuraient en 90.

⁶ Le taux Entrées/Sorties sur la période 90-97 est le rapport du nombre d'exploitations présentes en 97 dans une catégorie qui n'y figuraient pas en 90, à celui des exploitations qui étaient présentes dans cette catégorie en 90 et qui n'y sont plus en 97.

⁷ Resp. est mis pour respectivement.

T 1.5 bis : Nombre d'exploitations selon la catégorie SEB2 90 et la catégorie SEB2 97											
Catégories SEB2 en 1997											
	Petites exploit.	Exploit. Laitières	Mixtes Lait-Viande avec v.a	Mixtes Lait-Viande sans v.a.	Lait Elevage Cultures	Lait et Hors-Sol	Lait et Grandes Cultures	Lait et Ovin-Caprins	Lait et Autres	Total	
	Catégories	Petites exploitat. Lait.	14979	3253	842	141	708	98	48	64	103
SEB2	Exploit. Spécialisées	2664	47683	4306	2437	6349	1077	90	351	139	65096
	Lait-viande (avec VA)	139	798	4022	103	868	84	11	76	8	6109
	Lait-viande (sans VA)	206	1146	772	1266	1641	54	21	69	13	5188
en	Lait-Elevage-Cultures	408	1820	575	282	17492	502	2159	103	340	23681
	Lait-Hors sol	106	681	54	102	750	3483	8	10	45	5239
1990	Lait-Grandes Cultures	21	22	22		633		1815			2513
	Lait-Ovins-caprins	148	202	143	67	352		9	944		1865
	Lait-Autres	135	429	47	28	611	78	11		643	1982
	Total	18806	56034	10783	4426	29404	5376	4172	1617	1291	131909

Source : SCEES-DRAF-SRSA/INRA-LERECO Nantes, Enquêtes Structures 1990-1997

T1 5 ter : Nombre d'exploitations selon la catégorie SEB2 90 et la catégorie SEB2 97											
Catégorie SEB2 en 1997											
	Petites exploit.	Très spécialisées	Lait-viande avec VA	Lait-viande sans VA	Lait-Elevage et Cultures	Lait Hors sol	Lait Grand. Cult	Lait Ovin-capr.	Lait Autres	Total	
	Catégorie	Petites exploit.Lait.	74,0	16,1	4,2	0,7	3,5	0,5	0,2	0,3	0,5
SEB2	Très spécialisées	4,1	73,3	6,6	3,7	9,8	1,7	0,1	0,5	0,2	100,0
	Lait-viande (avec VA)	2,3	13,1	65,8	1,7	14,2	1,4	0,2	1,2	0,1	100,0
	Lait-viande (sans VA)	4,0	22,1	14,9	24,4	31,6	1,0	0,4	1,3	0,3	100,0
en	Lait-Elevage-Cultures	1,7	7,7	2,4	1,2	73,9	2,1	9,1	0,4	1,4	100,0
	Lait-Hors sol	2,0	13,0	1,0	1,9	14,3	66,5	0,2	0,2	0,9	100,0
1990	Lait-Grandes Cultures	0,8	0,9	0,9	0,0	25,2	0,0	72,2	0,0	0,0	100,0
	Lait-Ovins-caprins	7,9	10,8	7,7	3,6	18,9	0,0	0,5	50,6	0,0	100,0
	Lait-Autres	6,8	21,6	2,4	1,4	30,8	3,9	0,6	0,0	32,4	100,0
Total		14,3	42,5	8,2	3,4	22,3	4,1	3,2	1,2	1,0	100,0

Source : SCEES-DRAF-SRSA/INRA-LERECO Nantes, Enquêtes Structures 1990-1997

T1.5 Nombre d'exploitations laitières pérennes selon la catégorie SEB2 en 90 et la catégorie SEB2 en 97

	<i>Catégorie SEB2 en 1997</i>					Total
		Petites	Spécialisées	Mixtes Lait-Viande	Lait- Elevage-Cultures	
<i>Catégorie</i>	Petites	14 979	3 253	983	708	20 236
<i>SEB2</i>	Spécialisées	2 664	47 683	6743	6 349	65 096
<i>en</i>	Mixtes Lait- Viande	345	1 944	6 163	2 509	11 297
<i>1990</i>	Lait Elevage - Cultures	408	1 820	857	17 492	23 681
	Total	18 806	56 034	15 209	29 404	131 909

Source : SCEES-DRAF-SRSA/INRA-LERECO Nantes, Enquêtes Structures 1990-1997

Note : le tableau T1.5 ne reprend que les principales catégories SEB2 ; l'ensemble est détaillé dans les tableaux 1.5 bis et 1.5 ter.

La catégorie "Lait-Viande avec vaches allaitantes" a une plus faible stabilité (66 %) et un taux d'entrées/sorties très positif (324). La SAU de ces exploitations, qui a augmenté de 19 Ha sur la période, est importante (79 Ha) mais le revenu par UTAF est intermédiaire entre celui des "Spécialisées" et le revenu des catégories diversifiées. Cette catégorie est en fait essentiellement composée en 1997 de 4 000 exploitations maintenues dans la catégorie et de 4 300 exploitations issues de la catégorie des "Spécialisées" en 90. Elle contient donc une forte proportion de nouvelles unités dont les caractéristiques sont encore proches de celles des "Spécialisées" mais qui ont à la fois modifié leur combinaison productive, en développant l'activité vaches allaitantes, et fait un important effort de croissance. Son comportement semble en conséquence plus adaptatif.

La catégorie "Lait-Hors-Sol" dont le taux de stabilité est voisin du précédent (67 %), et le bilan Entrées/Sorties simplement équilibré apparaît comme une catégorie de transition entre la catégorie des "Spécialisées" qui lui a fourni 1 077 unités entre 1990 et 1997 et la catégorie "Lait Elevage et Cultures" vers laquelle sont allées 750 de ses exploitations. Le schéma-type est celui d'une exploitation laitière spécialisée qui crée un atelier hors-sol pour initier le processus de croissance, puis, dans une deuxième étape, accroît la SAU et diversifie le système de production en développant notamment les cultures pour la vente. La catégorie "Lait-Hors-Sol", malgré un bon niveau de rémunération du travail familial n'est souvent considérée, par les exploitants laitiers que comme une solution temporaire dans la vie des unités de production. Cette stratégie est souvent retenue lors de l'installation d'un jeune successeur en société avec ses parents. En raison (notamment) du risque plus important que comporte l'activité hors-sol, celle-ci devient ensuite secondaire lorsque des moyens plus importants et d'autres opportunités de croissance apparaissent. Elle est même éventuellement abandonnée par exemple lorsqu'une période de conjoncture défavorable coïncide avec

l'obsolescence de l'outil de production (les bâtiments et installations du hors sol ont une durée de vie relativement courte).

La catégorie "Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes" est très instable puisque le taux de rémanence n'y est que de 24 % sur la période. Les sorties d'exploitations de la catégorie se sont faites massivement vers les "Spécialisées" d'une part et vers les "Lait-Elevage et Cultures" d'autre part. Mais simultanément il y est entré deux fois plus d'unités en provenance des "Spécialisées". Ces échanges avec les "Spécialisées", correspondent soit à la création (ou à la disparition) d'un atelier d'engraissement de taurillons ou simplement à une importante variation de son activité. Par contre les transferts vers la catégorie "Lait-Elevage et Cultures" constituent un processus de croissance, avec diversification dont les effets sont une plus grande stabilité du revenu et une réduction du chargement des surfaces fourragères.

Les mouvements sont relativement nombreux (taux de stabilité : 51 % seulement) pour la catégorie "Lait-Ovins-Caprins", mais ils portent sur de faibles effectifs. La catégorie a perdu près de la moitié de ses effectifs de 90 et le taux des entrées/sorties est de 73 %. On notera que les entrées depuis les "Spécialisées", (les plus nombreuses), compensent à l'unité près les sorties vers les "Lait-Elevage et Cultures". La localisation fréquente de ces exploitations dans une zone à handicap géographique rend plus difficile le schéma d'adaptation qui apparaît dans ces transferts et qui va des "Spécialisées" vers les "Lait-Elevage et Cultures" en transitant par les "Lait-Ovins-Caprins".

T1.6 : Niveau du revenu agricole, Gains de SAU et mouvements d'exploitations laitières pérennes entre catégories SEB2

	Revenu Agricole /UTAF Moyenne 92-97 (en francs 97)	Revenu Agricole Francs/hectare SAU en 97	SAU 97 (hectares)	Gain de SAU (97 - 92) hectares	Taux d'efficacité Economique en 97 / EBE/Actif total (en %)	Taux de stabilité dans la catégorie (en %)	Taux Entrées/Sorties de pérennes par catégorie
Petites exploitations laitières	52 000	2 400	24	0	16,8	74	73
Exploitations laitières Spécialisées	109 000	3 000	58	12	19,8	73	48
Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes	116 500	2 600	79	19	18,1	66	324
Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes	134 000	3 100	71	16	20,2	24	81
Lait-Elevage et Cultures	133 000	2 800	88	22	21,0	74	192
Lait et Hors-Sol	139 000	6 000	54	14	24,5	67	108
Lait et Grande Cultures	168 000	2 700	119	28	23,5	72	338
Lait et Ovins-Caprins	64 000	1 600	71	15	16,8	51	73
Lait-Autres	85 000	3 200	49	8	14,4	32	48
Ensemble des exploitations laitières	113 000.	3 000	64	14	20,2	-	-

Source : SCEES, Enquêtes Structures 1990-97 / INRA-LERECO Nantes

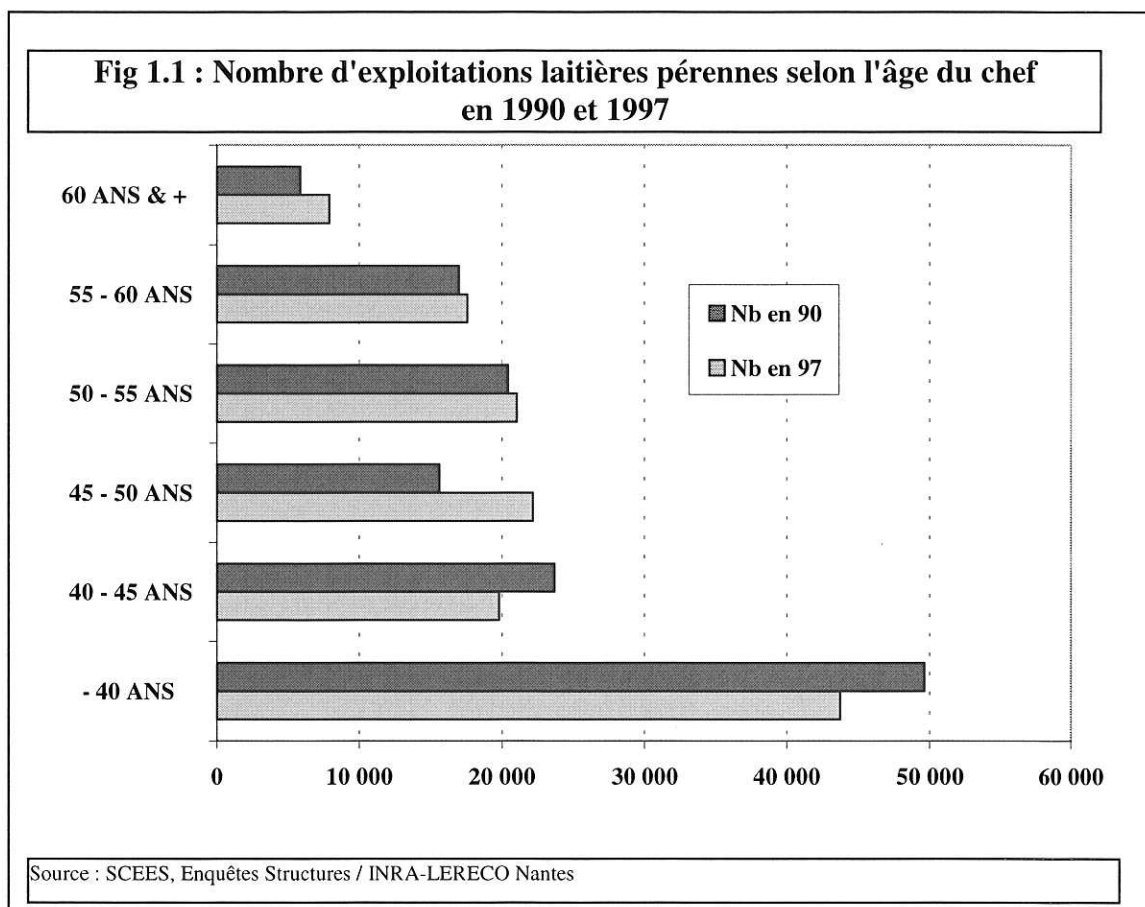
En résumé

Les mouvements d'exploitations pérennes entre catégories reflètent à la fois des processus de croissance qui, au delà de l'accroissement des superficies comportent pour une partie d'entre

eux (de l'ordre de 25 à 33 %) un changement de catégorie, correspondant à une profonde modification de l'équilibre des activités sur l'exploitation. Le nombre des exploitations spécialisées a ainsi diminué au bénéfice de combinaisons associant à l'atelier laitier : un élevage bovin pour la viande, des cultures pour la vente ou une production hors sol. Mais les changements sont souvent progressifs avec un passage par une catégorie-relais et l'adjonction d'un atelier intensif de porcs, de volailles ou de taurillons. Le nouvel équilibre implique cependant souvent, lors d'une nouvelle étape de croissance, la réduction du poids relatif de cet atelier (non laitier) dont le résultat économique est plus fluctuant.

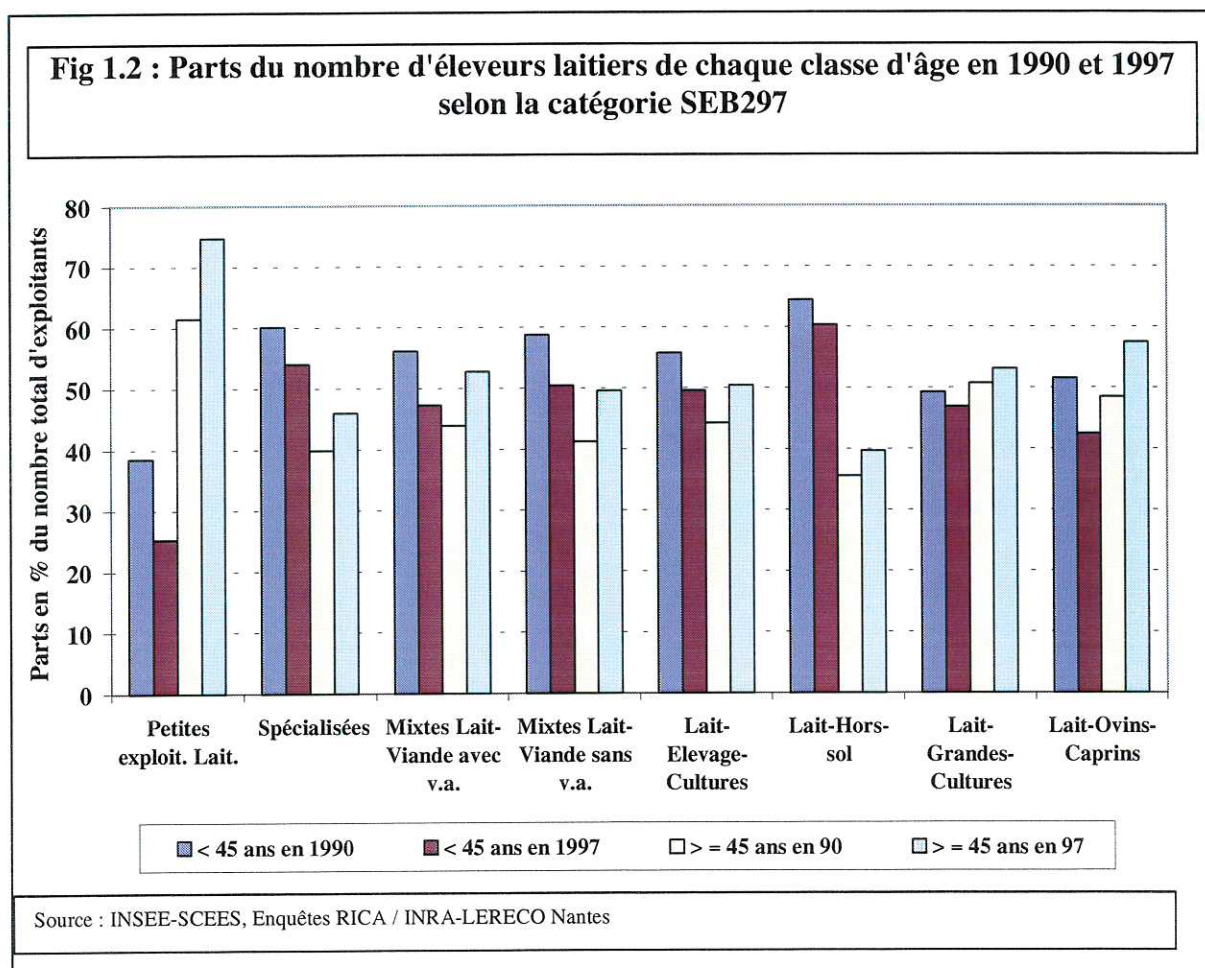
2.2 - L'âge moyen des chefs d'exploitations laitières pérennes⁸ plus élevé en 97 en raison d'un déficit d'installations de jeunes : réduction de la proportion des moins de 45 ans et accroissement de celle des 45 à 50 ans (Fig 1.1)

L'âge moyen du producteur de lait était de près de 45 ans en 97 ; il s'est accru de 1,5 an sur la période 1990-97 ce qui révèle un déficit d'installations de jeunes par rapport aux générations antérieures plus nombreuses déjà en place.



⁸ L'étude s'appuie sur un échantillon d'exploitations laitières pérennes de 90 à 97. Ces exploitations ont été, soit dirigées en permanence par le même exploitant, soit reprises en cours de période par un autre exploitant en général plus jeune. L'évolution de l'âge moyen et de la distribution des éleveurs par classes d'âge traduit ainsi un aspect du renouvellement de cette population d'exploitants laitiers.

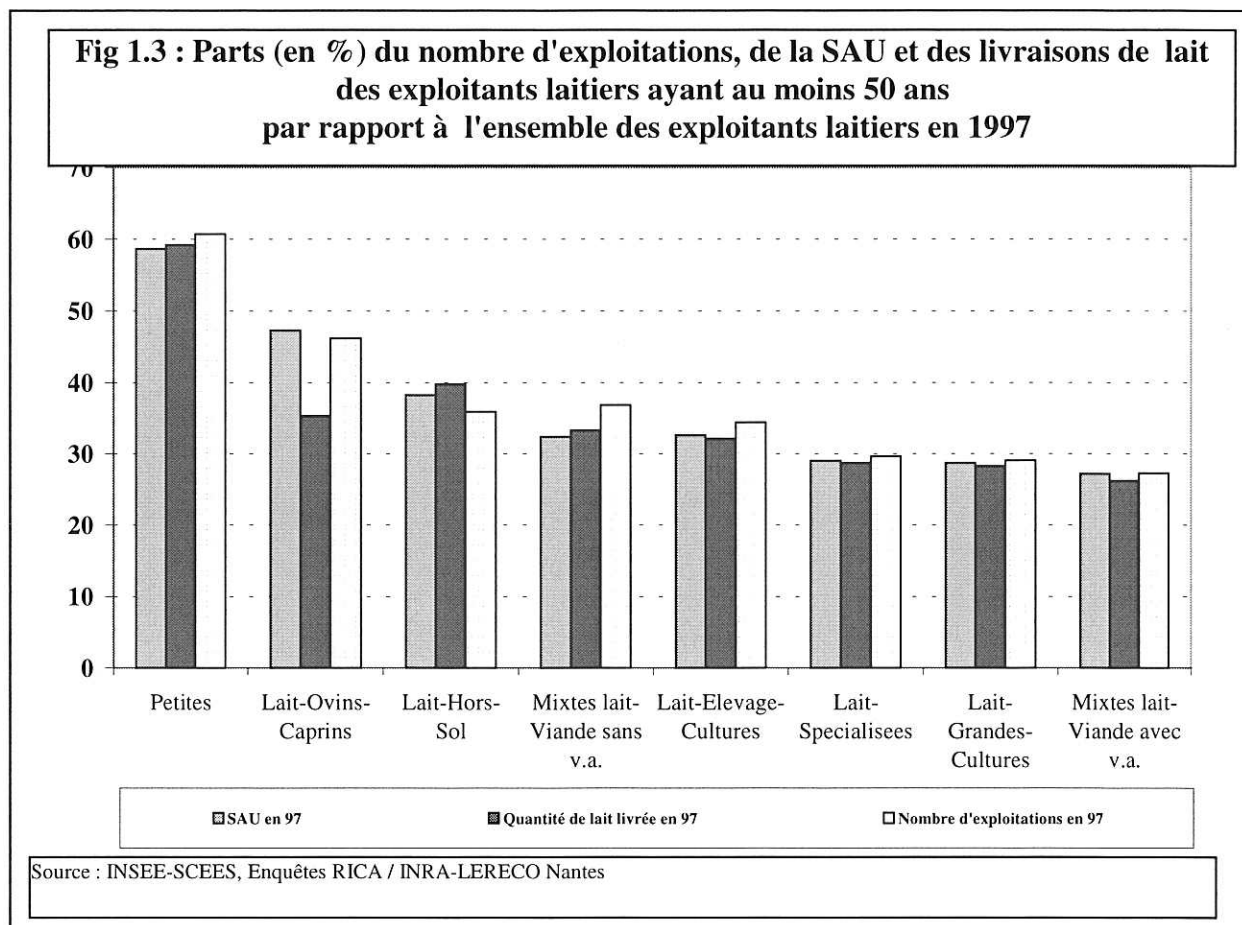
Ce vieillissement de la population des éleveurs est assez uniforme selon les diverses catégories d'exploitations SEB2. Toutefois, l'augmentation est très forte pour les "Petites exploitations laitières" pour les quelles l'âge moyen dépasse 51 ans en 97 ; à l'inverse celui des "Lait et Grandes Cultures" qui était de 45,3 ans à la même date baisse très légèrement (-0,1 an). Les exploitants des catégories "Lait Spécialisées" et "Lait Hors-Sol" ont un âge moyen plus faible (resp. 43,4 et 42,6 ans en 1997) ; pour les autres catégories il varie de 44 à 45 ans avec un accroissement proche de un an sur la période.



La comparaison de la répartition des éleveurs laitiers par classe d'âge en 90 et 97 (Fig 1.2) permet de vérifier que la fréquence relative des moins de 45 ans a baissé dans toutes les catégories. La proportion des "45 à 49 ans" a augmenté dans presque toutes les catégories et celle des "50 ans ou plus" s'est aussi accrue sauf dans les catégories "Lait Hors-Sol" et "Lait Grandes Cultures".

Si l'on considère la sous-population des exploitations laitières dont le chef a au moins 50 ans en 1997 et qui atteindront l'âge de 60 ans au plus tard en 2007, on s'aperçoit (Fig 1.3) que la cessation d'activité de ces exploitants (qui représentent 35 % du nombre total) pourrait libérer, dans les 10 ans, environ 1/3 de la SAU et des quotas de l'ensemble des exploitations laitières. Ces parts de potentiel laitier "libérées" varient selon les catégories : au niveau de 60

% pour les "Petites exploitations laitières", de 30 à 40 % pour les "Lait-Hors-Sol" et les "Lait-Ovins-Caprins" et de 30 à 33 % pour les autres catégories.



En résumé :

Le vieillissement de la population des exploitants laitiers (+ 1,5 an sur la période 1990-97) est dû au déficit des installations de jeunes par rapport aux effectifs plus nombreux des générations antérieures. La part des moins de 45 ans a baissé au profit de celle des " 45 à 49 ans " notamment. Cette évolution est différenciée : l'âge moyen s'est davantage accru chez les "Petites Exploitations laitières" ; il a moins augmenté chez les "Lait-Elevage et Cultures" et les "Lait Hors-Sol", il a même légèrement baissé chez "Lait et Grandes Cultures". Ceci révèle à la fois un attrait et des possibilités d'accès différentes pour les jeunes exploitants, selon les catégories. Ce décalage de la structure de la population des exploitants laitiers vers les tranches d'âge plus élevées aurait, toutes choses égales par ailleurs, pour conséquence de provoquer la libération de 1/3 environ du potentiel laitier avant 2007, du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite des exploitants âgés d'au moins 50 ans en 1997.

2.3 - Progrès simultanés de la formation initiale des exploitants et de l'activité professionnelle extérieure de leurs conjoints

Le relèvement du niveau de la formation initiale (formation scolaire générale et formation scolaire agricole) est très sensible sur la période 90-97 : la proportion des chefs d'exploitations laitières pérennes de niveau secondaire ou supérieur est passée de 42 à 57 % et celle des exploitants de niveau secondaire long ou supérieur de 9 à 16 %. Cette évolution correspond à l'accroissement du niveau scolaire de l'ensemble de la population et aussi aux conditions restrictives imposées aux candidats à la DJA concernant le niveau de formation. On peut classer les catégories d'exploitations en quatre groupes selon la proportion des exploitants ayant un niveau de formation secondaire ou supérieur (T1.7) et établir une relation entre la fréquence de ce niveau élevé de formation et la proportion des jeunes exploitants.

T 1.7 : % du nombre de chefs d'exploitations laitières pérennes ayant un niveau de formation donné en 1997

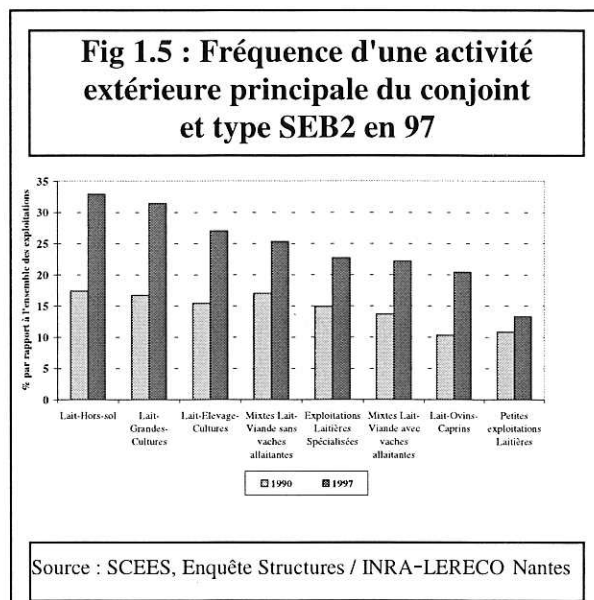
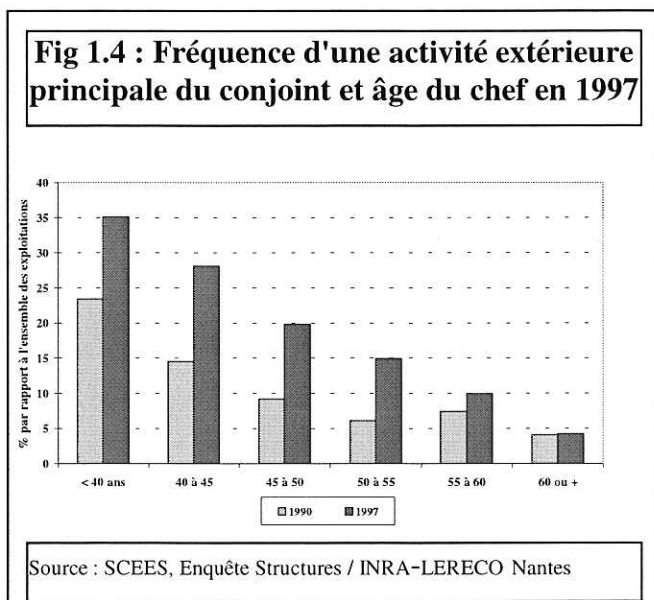
	% du nombre d'exploitants de niveau :		% des moins de 40 ans
	Secondaire ou supérieur	Secondaire long ou supérieur	
Lait et Hors-Sol	75	25	39,5
Lait Spécialisées	64	16	37,9
Lait Elevage et Cultures	63	20	34,0
Lait et Grandes Cultures	62	19	32,1
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	60	16	35,7
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	52	11	33,7
Lait et Ovins-Caprins	50	12	29,5
Petites exploitations laitières	30	5	15,3
Ensemble des exploitations laitières	57	16	33,1

Source : SCEES, Enquête Structures 1997 / INRA-LERECO Nantes

Les exploitants de la catégorie "Lait-Hors-Sol" ont le plus fréquemment un niveau de formation initiale élevé, avec par exemple ¼ des exploitants de niveau secondaire long ou supérieur, on notera que ce groupe a aussi 39,5 % d'exploitants de moins de 40 ans en 1997 (la moyenne est de 33 % pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes). A l'opposé dans la catégorie des "Petites exploitations laitières" 5% seulement des exploitants ont ce niveau et seulement 15 % des exploitants ont moins de 40 ans en 1997. Les catégories "Mixtes Lait-Viande avec v.a." et "Lait et Ovins-Caprins" ont de 11 à 12 % d'exploitants de niveau secondaire long ou supérieur, c'est-à-dire une proportion nettement plus faible à celle du groupe des quatre activités restantes dont le taux va de 16 à 20 %. Ce dernier groupe contient des catégories au comportement assez différent. Les "Spécialisées" catégorie en régression numérique, mais par lequel passent en début de carrière bon nombre de producteurs de lait comportent 18 % d'exploitants de niveau de formation secondaire long ou supérieur et 38 % d'exploitants de moins de 40 ans. Les catégories "Lait-Elevage et Culture" et "Mixtes Lait-Viande sans v.a.," dont les performances techniques sont relativement élevées, ont aussi une

proportion d'exploitants de niveau secondaire ou supérieur, plus forte que la moyenne ; la part des exploitants de moins de 40 ans y est de 34 et 36 % respectivement. Enfin la catégorie "Lait et Grandes Cultures" est particulière car les exploitants y sont relativement plus âgés (32 % seulement de moins de 40 ans) mais on peut supposer que le niveau de formation élevé est à relier à la taille des exploitations qui est en moyenne plus importante dans cette catégorie.

Simultanément la proportion des exploitations laitières pérennes, dont le conjoint du chef d'exploitation⁹ a une activité professionnelle extérieure, a augmenté de 16 % en 1990 à 25 % en 1997. Cette activité extérieure des conjoints est d'ailleurs massivement exercée à titre principal (dans 94 % des cas en 97). Par contre les chefs d'exploitation exercent peu fréquemment une activité extérieure : 1 % à titre principal et 8 % à titre secondaire en 1997 (resp. 1,5 et 6,4 en 1990). Cette pratique s'explique à la fois par : le besoin ressenti par le ménage agricole d'accroître et de diversifier ses revenus, et la possibilité pour le conjoint¹⁰ (en raison de son niveau de formation) de se porter avec succès sur le marché du travail extérieur à l'exploitation. La fréquence de cette activité extérieure des conjoints de chefs d'exploitations laitières est cependant, d'une part fortement décroissante avec l'âge du chef d'exploitation et d'autre part variable selon les catégories d'exploitations. (Fig 1.4 et 1.5).



La baisse du taux de l'activité extérieure des conjoints avec l'âge du chef d'exploitation (qui est fortement corrélé avec celui du conjoint) reflète à la fois un effet d'âge et un effet de

⁹ Il s'agit en l'occurrence presque exclusivement des épouses, mais l'information disponible ne permet pas de distinguer si le titulaire d'une activité extérieure est une femme ou un homme.

¹⁰ La relation entre offre de travail du ménage agricole, demande de travail de l'exploitation et demande de travail ménager pour les besoins de la famille, a été analysée notamment par G. JEGOUZO et al. qui font ressortir les progrès dans le niveau de formation des conjoints d'exploitants, l'apparition de cas d'offre de travail insuffisante de l'exploitation pour l'ensemble de la main d'œuvre du ménage et enfin les nouvelles possibilités offertes par une nouvelle répartition du travail ménager.

génération. Les jeunes conjoints ont un taux d'activité professionnelle plus élevé en raison de besoins financiers plus importants du ménage et aussi de capacités physiques plus importantes. D'autre part les épouses des générations nées à partir des années soixante ont en général un comportement plus autonome et un niveau de formation plus élevé qui expliquent une pratique beaucoup plus fréquente de l'activité extérieure que pour celles des générations antérieures.

Les différences de taux de l'activité extérieure des conjoints selon les catégories d'exploitations (Fig 5) reposent en partie sur ce critère d'âge. C'est le cas des "Lait et Hors-Sol" à forte proportion de jeunes exploitants et fort taux d'activité extérieure des conjoints, et inversement celui des "Petites exploitations laitières" à faible proportion d'exploitants jeunes et faible taux d'activité extérieure des conjoints. Mais d'autres facteurs interviennent : ainsi les conjoints de la catégorie "Lait et Grandes Cultures" ont un taux d'activité extérieure des conjoints voisin de celui des "Lait et Hors-Sol" alors que la proportion des jeunes exploitants y est nettement plus faible (les moins de 40 ans représentent respectivement 32 et 40 % de l'ensemble des exploitants laitiers). Il faut donc supposer un comportement différent des deux catégories et probablement une fréquence plus élevée de ménages dont les besoins financiers importants expliquent un recours plus fréquent à une activité professionnelle extérieure, pour la catégorie "Lait et Grandes Cultures".

En résumé :

Les progrès du niveau de formation scolaire initial des exploitants laitiers au cours de la période 1990-97, (57 % d'entre eux avaient au moins un niveau secondaire en 1997) sont explicables par l'élévation du niveau général de formation des jeunes générations et par le niveau de formation requis pour bénéficier de la DJA. Les disparités de niveaux de formation entre les catégories s'expliquent d'abord (mais pas exclusivement) par des différences dans la proportion de jeunes, dont le niveau scolaire est en général nettement plus élevé que celui des aînés. Ce niveau de formation, s'il ne détermine pas à lui seul la compétence de l'exploitant en est une composante, il est aussi une condition d'accès à la DJA, c'est-à-dire la possibilité d'installation dans de meilleures conditions financières.

Simultanément le taux d'activité extérieure professionnelle des conjoints est passé de 16 à 25% sur cette période. Cette pratique liée aux besoins financiers plus importants des ménages agricoles a été rendue possible du fait de l'élévation du niveau de formation des épouses d'exploitants et d'un excédent d'offre de travail du ménage par rapport aux besoins de l'exploitation et du ménage. Elle décroît avec l'âge des personnes, elle est par ailleurs beaucoup plus fréquente dans les générations nées à partir des années soixante du fait de l'extension d'un comportement plus autonome des femmes.

2.4 - Développement rapide des formes sociétaires d'exploitation dans le secteur de la production laitière

En 1997 les formes sociétaires représentent 28 % des exploitations laitières pérennes contre 17 % en 1990 ; pour l'ensemble des exploitations agricoles ces proportions sont respectivement de 16 et 8 %. Dans le champ des exploitations laitières pérennes les changements de forme d'organisation ont entraîné la disparition de 14 500 exploitations

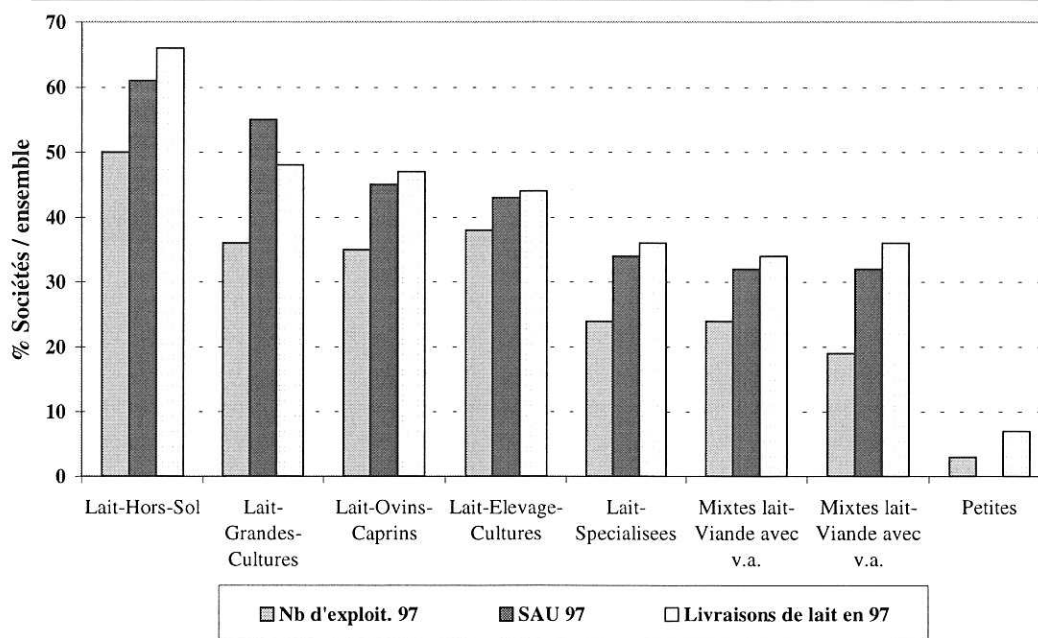
individuelles, de 1 900 GAEC Père-Fils et de près de 700 groupements de fait ; et en compensation la création de 10 800 EARL, et de 5 600 GAEC (autres que des GAEC Père-Fils) et de plus de 700 SCEA. La comparaison du statut des exploitations en 90 et en 97 (T1.8) montre que le statut des exploitations individuelles est très stable (85 % des exploitations individuelles de 1990 l'étaient encore en 97), alors que celui des GAEC Père-Fils a été fréquemment modifié : 27 % seulement des GAEC Père-Fils de 90 avaient toujours ce statut en 97, 29 % avaient adopté une autre forme de GAEC, 32 % s'étaient transformés en EARL,

et 11 % avaient repris la forme de l'exploitation individuelle. Les EARL, dont la création du statut juridique remonte à la loi du 11 juillet 1985 seulement, se sont très rapidement multipliées ; elles sont, déjà en 1997, en nombre comparable à celui des GAEC (autres que les GAEC Père-Fils). Elles proviennent, sur cette période 90-97, pour 54 % du changement de statut d'une exploitation individuelle, pour 24 % de la transformation d'un GAEC Père-Fils, pour 10 % de celle d'un autre type de GAEC et pour 10 % d'une création sous forme d'EARL. Une explication de ce phénomène, outre les avantages institutionnels (limitation de la responsabilité financière en cas de faillite, avantages fiscaux et en matière de cotisations sociales), et la possibilité de regrouper des moyens matériels et financiers importants) est la faculté de constituer une société entre époux ou une société unipersonnelle.

T 1.8 . : % du nombre d'exploitations laitières pérennes par rapport au nombre total d'exploitations de même statut en 1990							
<i>Statut en 1997</i>							
		Individ.	Gaec Père-Fils	Gaec Autres	EARL	Group. Fait	SCEA
	Individ.	84,5	3,6	4,8	5,9	0,5	0,6
Statut	Gaec Père-Fils	11,2	26,9	28,6	32,4	0,1	0,7
	Gaec Autres	5,7	7,6	73,5	12,6	0,1	0,5
en	EARL	2,6	0,0	4,8	90,6	1,5	0,4
	Group. Fait	41,4	3,2	12,5	10,4	30,5	1,9
1990	SCEA	12,9	4,3	10,2	9,6	0,0	59,1
Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes							
Note de lecture : 84,5 % des exploitations individuelles de 1990 ont gardé ce statut en 1997 ; 5,9 % avaient opté pour le statut d'EARL...							

Les sociétés d'exploitation agricole pesaient en 1997 pour 40 % du total des livraisons de lait par les exploitations laitières pérennes. Cette proportion était maximale (supérieure à 60 %) pour la catégorie "Lait-Hors-Sol" (Fig 1.6), élevée (resp. 48 et 47 et 44 %) pour les "Lait et grandes Cultures", les "Lait-Ovins-Caprins" et les "Lait-Elevage et Cultures", un peu moins forte (mais supérieure à 30 %) pour les autres catégories, plus faible pour les "Petites exploitations laitières" pour lesquelles les sociétés représentent moins de 10 % de l'activité d'ensemble de la catégorie.

Fig 1.6 : Parts des sociétés (en %) dans : le Nombre d'exploitations laitières pérennes, leur SAU et la quantité de lait livrée en 1997 selon la catégorie SEB2



Source : INSEE-SCEES? Enquête RICA / INRA-LERECO Nnates

En résumé :

Avec près de 30 % des unités de production et environ 40 % de l'activité, les exploitations à forme sociétair e ont pris un poids plus important dans le secteur de la production laitière qu'elles ne l'ont dans l'ensemble des exploitations agricoles, au cours des années 90. Cette progression est rapide pour toutes les catégories (sauf les "Petites"), mais elle l'est relativement plus pour les catégories à croissance plus forte (« Lait-Hors-Sol », « Lait-et Grandes Cultures », « Lait-Elevage et Cultures »). C'est un type de statut d'exploitation qui s'avère plus adapté à l'évolution des institutions (législation sociale, fiscale, sur les transferts de quotas et l'attribution de la DJA...) et à l'organisation de l'activité et des loisirs, que l'exploitation individuelle traditionnelle. On peut en conséquence faire l'hypothèse d'une plus grande adaptabilité des exploitants laitiers liée au taux élevé des installations sous forme sociétair e et à la volonté de plus en plus répandue des jeunes exploitants de réduire l'astreinte particulièrement importante dans l'activité de production laitière. Dans cet ensemble les EARL, dont la création juridique est récente, se sont multipliées le plus vite en raison de conditions de constitution souvent plus souples.

2.5 - Un trend de croissance du volume des livraisons moyennes par exploitation similaire pour les diverses catégories

Si l'on considère d'abord l'ensemble des exploitations (*pérennes ou non*) ayant au moins cinq vaches laitières on voit que la distribution des quantités livrées¹¹ (T1.9) est assez peu dispersée, surtout pour ce qui concerne la livraison de lait par UTAF. Les écarts se sont creusés d'environ 20 000 litres entre le seuil des 25 % les plus petites et celui des 25 % les plus grandes. La taille moyenne s'est relevée de 44 000 litres par exploitation sur la période 1992-97.

T 1.9 Indicateurs de la distribution des quantités de lait livrées en 1997 en litres
(Ensemble des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières)

	Litres par exploitation		Litres par UTAF	
	1992	1997	1992	1997
Livraison moyenne	140 000	184 000	93 000	117 000
75 % des unités ont livré plus de :	73 000	102 000.	51 000	70 000
50 % des unités ont livré plus de :	122 000	163 000	84 000	106 000
25 % des unités ont livré plus de :	182 000	233 000	120 000	151 000
10 % des unités ont livré plus de :	260 000	340 000	167 000	198 000

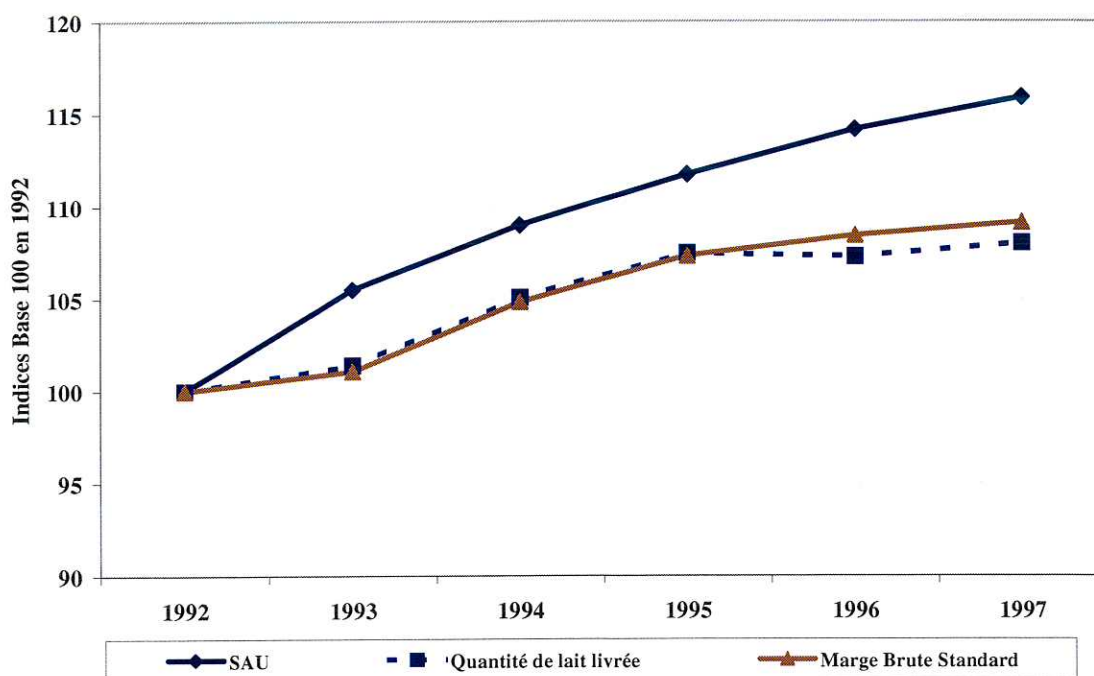
Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA-LERECO Nantes

Dans le champ des exploitations laitières pérennes sur la période 92-97 les évolutions sont moins importantes¹² que pour l'ensemble des exploitations laitières. Le trend de croissance de la quantité de lait livrée est similaire pour toutes les catégories, il correspond à un accroissement moyen de 14 500 litres par exploitation pérenne sur la période 1992-97. Les catégories "Lait-Hors-Sol" et "Lait-Elevage et Cultures" ont eu cependant une croissance plus forte (+ 18 000 litres), alors qu'elle est plus limitée pour les catégories "Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes" (+8 700 litres) et surtout "Lait et Ovins-Caprins" (+ 4 300 litres).

¹¹ On privilégie la livraison moyenne de lait pour mesurer la croissance de l'exploitation laitière pérenne. Cet indicateur est en effet caractéristique de l'atelier laitier et, de plus il bien corrélé avec une mesure de l'activité globale de l'exploitation (Fig 1.7).

¹² Ceci résulte notamment de l'élimination, dans le calcul de l'évolution pour les pérennes, des petites unités présentes en 1992 et disparues en cours de période. Celles-ci diminuent la moyenne de l'ensemble des exploitations laitières à la date initiale.

Fig 1.7 : Evolution de la taille des exploitations laitières pérennes de 1992 à 1997



Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

Il y a une relation directe entre le niveau initial des livraisons en 92 et l'accroissement de ces livraisons sur la période. La proportion des exploitations dont le volume des livraisons s'accroît de plus de 20 000 litres sur la période est d'autant plus forte que le niveau des livraisons était plus élevé en 92 (T 1.10).

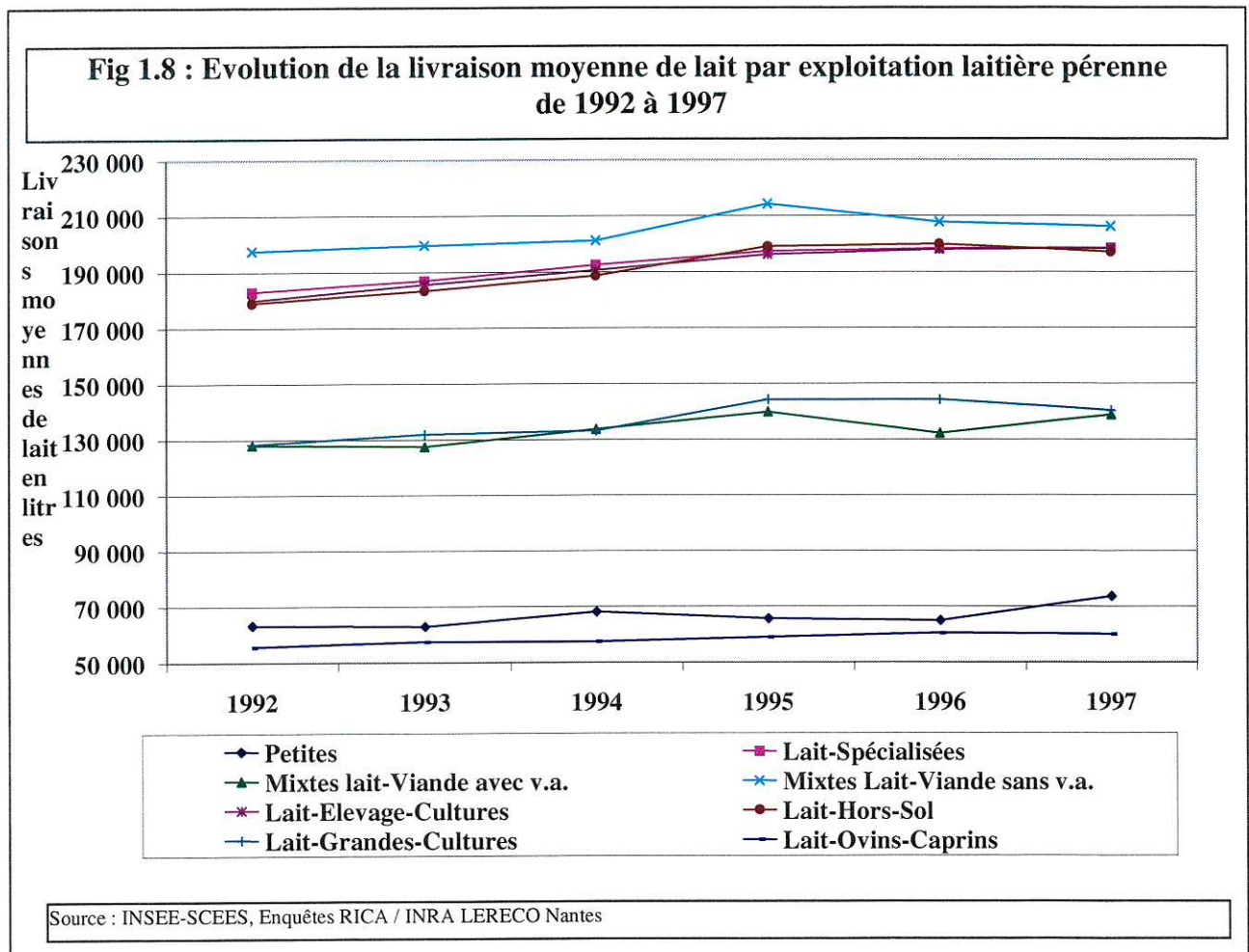
T 1.10 : Nombre d'exploitations laitières pérennes (en %) selon le volume des livraisons en 92 et la variation des livraisons entre 92 et 97

Livraison en 92	Variation des livraisons (97 – 92)			Ensemble
	≤ 0	Moins de 20 000 l	20 000 l ou +	
< 80 000	37	40	22	100
80 000 à 350 000	35	34	32	100
$\geq 350 000$	40	11	49	100
Ensemble	36	34	31	100

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA –LERECO Nantes

Cette relation se retrouve assez bien au niveau des catégories (Fig 1.8) : les quatre catégories "Spécialisées", "Lait-Hors-Sol" et "Lait-Elevage et Cultures" et "Mixtes Lait-Viande sans

vaches allaitantes" dont les livraisons voisinent les 200 000 litres en 1997 les ont accru de 15 à 18 000 litres en moyenne sur la période, à l'exception de la dernière catégorie (+ 8 600 litres).



A l'opposé les "Petites" et les "Lait Ovins-caprins" dont la livraison moyenne de 97 est inférieure à 80 000 litres n'ont accru celle-ci que de 10 000 et 4 000 litres respectivement. Les deux catégories "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" et "Lait et Grandes cultures" dont le niveau est d'environ 140 000 litres en 97 ont augmenté leurs livraisons de 11 000 à 12 000 litres sur la période.

En moyenne les grands ateliers laitiers ont davantage accru leur capacité de production que les petits au cours de la période.

Si l'on s'intéresse aux seules exploitations laitières pérennes qui ont accru leurs livraisons sur la période 92-97 (65 % du total des pérennes) les accroissements varient en moyenne de 22 000 litres pour les " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" à près de 40 000 litres pour la catégorie "Lait-Elevage et Cultures"¹³. Ces accroissements d'ampleur relativement faible suggèrent que l'action de contrôle des CDOA est plutôt efficace dans l'effort de répartition des quotas libérés entre les exploitations, en particulier au bénéfice de

¹³ Si l'on met à part les "lait et Ovins-caprins".

jeunes en cours d'installation ou des exploitations moyennes. Cependant dans l'ensemble des 80 000 exploitations laitières pérennes qui ont augmenté leurs livraisons sur la période 36 % l'ont augmenté de plus de 20 000 litres si la livraison en 92 était inférieure à 80 000 litres ; par contre 82 % de celles qui ont livré plus de 350 000 litres en 92 ont augmenté leurs livraisons de plus de 20 000. Dans la catégorie intermédiaire des 80 000 à 350 000 litres la répartition des unités entre ces deux classes d'augmentation des livraisons est équilibrée (resp. 52 et 48%). La pression des exploitations déjà bien pourvues est donc forte pour l'acquisition de références supplémentaires.

La prise en compte de l'ensemble de l'activité des exploitations laitières pérennes confirme la prédominance de la croissance progressive des unités de production, mais révèle des différences de stratégies selon les catégories SEB2.

L'évolution de la marge brute standard des exploitations (qui correspond à l'ensemble des productions réunies), est parallèle pour la plupart des catégories avec un accroissement de 8 à 15 % sur la période. Elle est plus faible pour les "Spécialisées" (+ 5 %) et surtout pour les "Petites Exploitations Laitières" qui enregistrent une baisse (-5 %). Elle est par contre plus élevée pour les "Lait et Grandes Cultures" et les "Lait et Hors-Sol" avec une augmentation de 15 et 25 % respectivement.

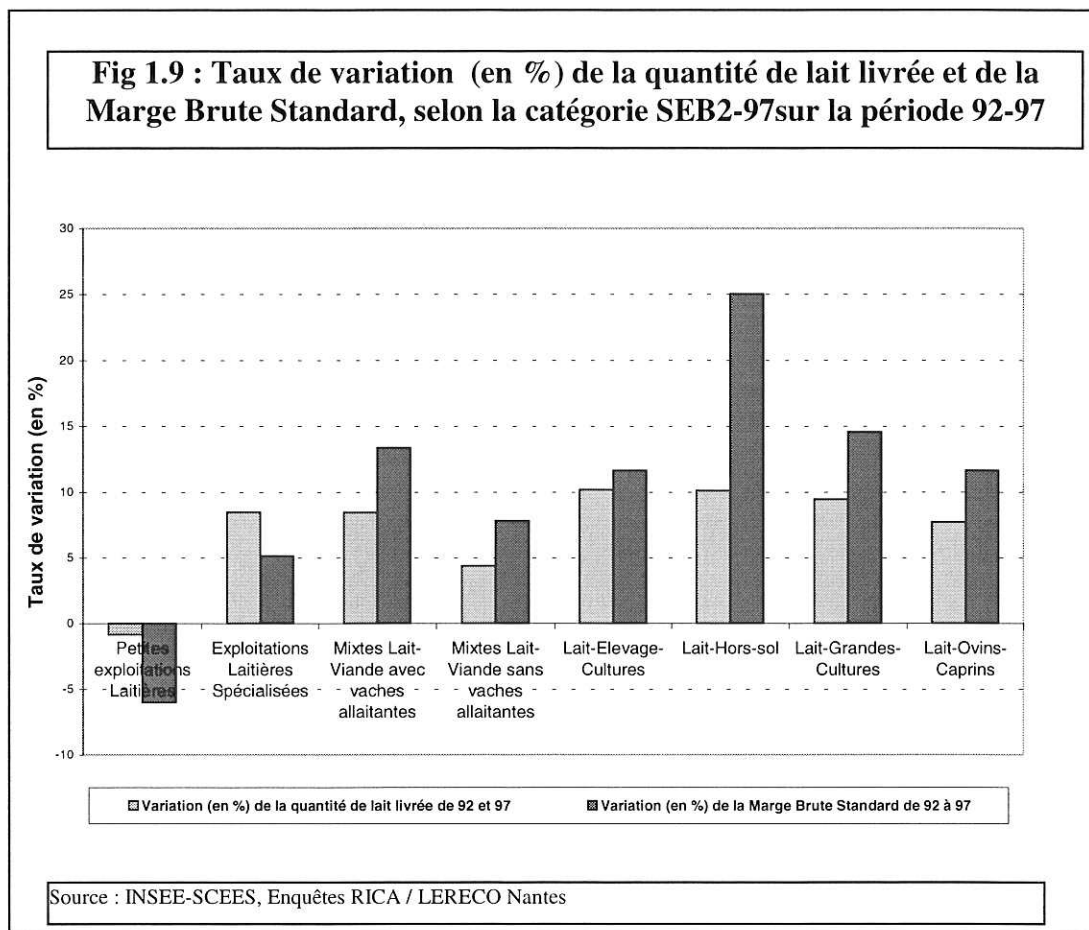
Bien que les accroissements de la valeur de la production de l'exercice soient parfois de grande amplitude, il est notable que les fréquences de franchissement de classe ne sont supérieurs à 5 % que pour le passage d'une classe à la classe de taille immédiatement supérieure (T 1.11).

T 1.11 : Nombre d'exploitations laitières pérennes (en %) selon la valeur de la production de l'exercice en 90 et 97

		Valeur de la production en 97 en milliers de francs				Total
		350	350 à 850	850 à 1 300	>= 1 300	
Valeurs en 92 en francs 97	350	74	25	1	0	100
	350 à 850	5	75	16	4	100
	850 à 1 300	0	12	53	34	100
	>= 1 300	0	3	10	86	100
Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes						

La comparaison des taux de croissance moyens des exploitations laitières pérennes selon les catégories, sur la période 92-97 montre que seules les "Spécialisées et les "Petites exploitations laitières" ont accru davantage (ou moins diminué) la taille de l'atelier lait que la dimension économique globale de l'exploitation (Fig 1.9). Il y aurait donc un renforcement de la spécialisation laitière dans les exploitations les plus spécialisées et au contraire un

développement privilégié des activités non laitières dans les exploitations laitières diversifiées.



En résumé

La taille moyenne de l'atelier lait a augmenté d'environ 24 000 litres par UTAF sur la période 92-97. Les écarts de dimension entre les ateliers laitiers se sont un peu accrus sur la période. Les grandes exploitations auraient un potentiel de croissance plus important ce que confirme aussi l'observation de la croissance globale des exploitations (toutes activités réunies). Mais en 1997 la répartition des références entre l'ensemble des producteurs reste peu dispersée puisqu'il existe un rapport de 1 à 2 environ entre le seuil des 25 % d'exploitations les plus petites et celui des 25 % les plus grandes.

La croissance plus rapide de l'ensemble des activités de l'exploitation laitière diversifiée que celle de son seul atelier lait peut s'interpréter, soit comme une difficulté d'acquisition de références supplémentaires, soit comme une stratégie de déspecialisation. Dans l'exploitation laitière spécialisée au contraire, l'atelier lait croît plus que l'ensemble ce qui indique un renforcement de la spécialisation.

2.6 - Accroissement modéré du rendement des vaches laitières et tendance à la désintensification

L'accroissement du rendement des vaches laitières a été modéré sur la période 92-97, en moyenne inférieur à 100 litres par vache et par an, quel que soit le type d'exploitation (T 1.13 et Fig.1.10), alors que sur la période 1984-90 il était de 140 litres en moyenne pour l'ensemble des exploitations laitières. Par ailleurs 38 % des exploitations laitières pérennes ont réduit le niveau de rendement de leurs vaches laitières sur la période 92-97 ; cette baisse a été d'autant plus fréquente que le rendement initial (en 92) était plus élevé (T 1.12). Il y a donc eu adoption d'une nouvelle stratégie de conduite des troupeaux laitiers par une forte minorité d'éleveurs dont l'objectif n'a plus consisté à rechercher une amélioration du rendement des vaches laitières ; cette observation est cohérente avec l'hypothèse d'un début de désintensification de l'exploitation des surfaces fourragères. Il faudrait cependant pouvoir tenir compte de l'évolution de la dépense en concentrés pour affiner la relation.

T 1.12 : Nombre d'exploitations laitières pérennes selon le rendement en lait / vache en 92 et la variation de ce rendement entre 1992 et 1997

Litres / Vache en 92	Variation (en %) du rendement en lait/VL de 92 à 97			Ensemble
	< 0	0 à 10	> = 10	
< 6 000	37	23	40	100
6 à 7 000	35	39	26	100
> = 7 000	63	28	9	100
Total	38	26	36	100

Source : SCEES, Enquêtes RICA / INRA-LERECO Nantes

L'analyse par catégorie confirme en partie les observations précédentes : les " Lait-Hors-Sol " (dont le rendement en lait / vache était déjà le plus élevé en 92 : 6 100 litres) n'ont augmenté ce rendement que de 3 % sur la période; mais les " Lait Elevage et Cultures " (5 500 litres en 92) l'ont accru de 8 % et les " Lait et Grandes Cultures " (5 200 L en 92) de 10%.

Le comportement de modération de la croissance des rendements n'est donc pas du tout généralisé, il concerne probablement une catégories d'éleveurs plus sensibles aux limites de l'intensification et qui ont souvent atteint un niveau de rendement par vache laitière relativement élevé.

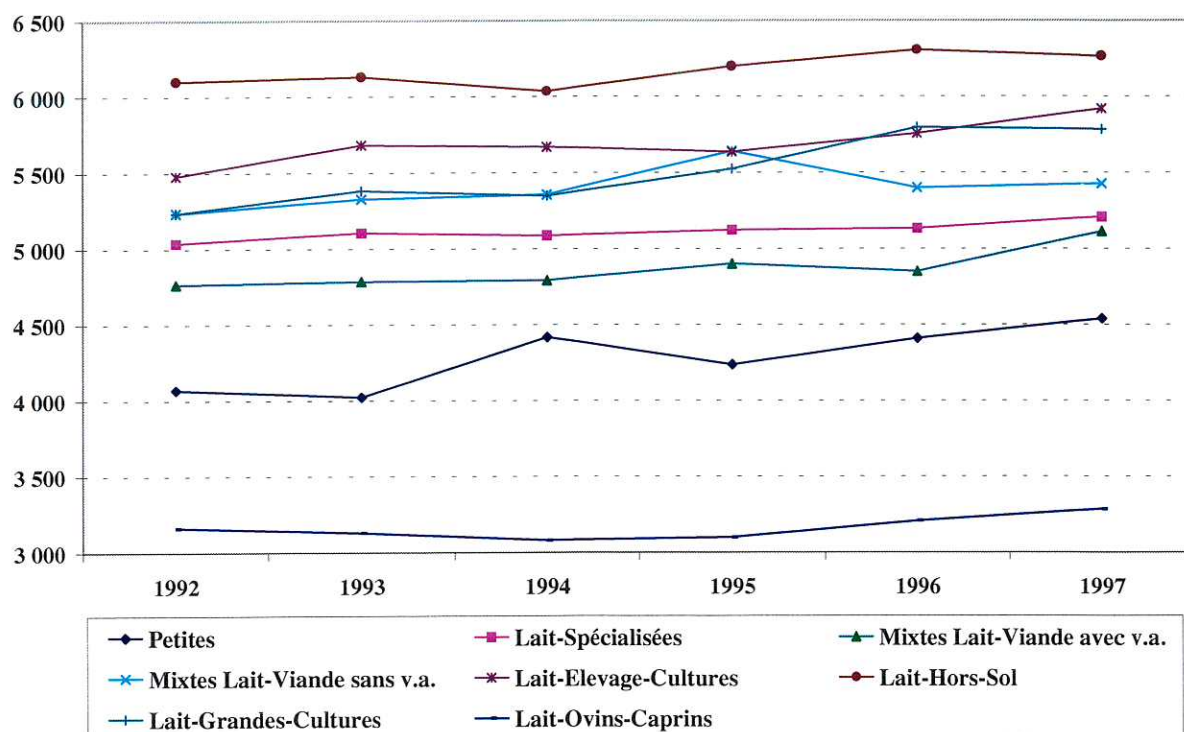
**T 1.13 : Rendement des vaches laitières et intensité
de l'exploitation des surfaces fourragères**

	Rendement (litres de lait / Vache laitière)		Chargement (UGB Bovins / SFP)		% Maïs Fourrage / SFP		% SFP / SAU	
	1997	Variation litres/an 92 à 97	1997	Variation 97 - 92	1997	Variation 97 - 92	1997	Variation 97 - 92
Lait- Hors-Sol	6 250	+ 30	1,7	- 0,2	33	- 7	67	- 6
Lait-Elevage et Cultures	5 900	+ 70	1,6	- 0,1	28	- 2	48	- 7
Lait-Grandes Cultures	5 800	+ 90	1,7	=	24	- 2	23	- 8
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	5 400	+ 30	1,8	- 0,1	27	- 1	71	- 4
Lait-Spécialisées	5 200	+ 30	1,4	- 0 1	21	=	85	- 1
Mixtes lait-viande avec v.a.	5 100	+ 60	1,4	=	15	- 1	83	=
Petites exploitations laitières	4 500	+ 80	1,0	=	6	=	88	+ 1
Lait-Ovins-Caprins	3 300	+ 20	1,4	=	9	- 1	84	+ 1
Ensemble des expl. laitières	5 400	+ 50	1,4	- 0,1	21	- 1	69	- 4

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Les catégories à rendements les plus élevés (T 1.13) sont aussi celles qui ont les plus forts taux de chargement et les proportions de maïs fourrage dans la SFP les plus élevées. C'est donc l'ensemble du système d'élevage qui est ou non intensif : un haut rendement des vaches laitières va en général de pair avec une exploitation intensive des surfaces fourragères. Les exploitations laitières pérennes ont rarement réduit leur chargement et lorsqu'elles l'ont fait la baisse a le plus souvent été limitée à 0,1 point. Mais sur la période 92-97 une baisse du chargement (0,1 à 0,2 point en moyenne) apparaît dans des catégories à taux de chargement parmi les plus élevés : “ Lait-Hors-Sol ”, “ Lait-Elevage et Cultures ”, et “ Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes ”. Une analyse plus spécifique de cette relation a permis de vérifier que les exploitations à taux de chargement inférieur à 1,0 ont en général accru ce taux (+ 0,1 à + 0,4 point). A l'opposé les exploitations à fort taux de chargement (> 1,8 ou > 2,5) ont rarement accru leur taux de chargement ; elles l'ont d'autant plus fréquemment abaissé que le taux initial était élevé. Ainsi près des ¾ des exploitations dont le chargement était supérieur à 2,5 en 1992 ont réduit ce taux d'au moins 0,2 point sur la période et la moitié l'ont diminué de 0,5 point au moins.

Fig 1.10 : Evolution du rendement moyen en litres de lait par vache de 92 à 97 selon la catégorie SEB2

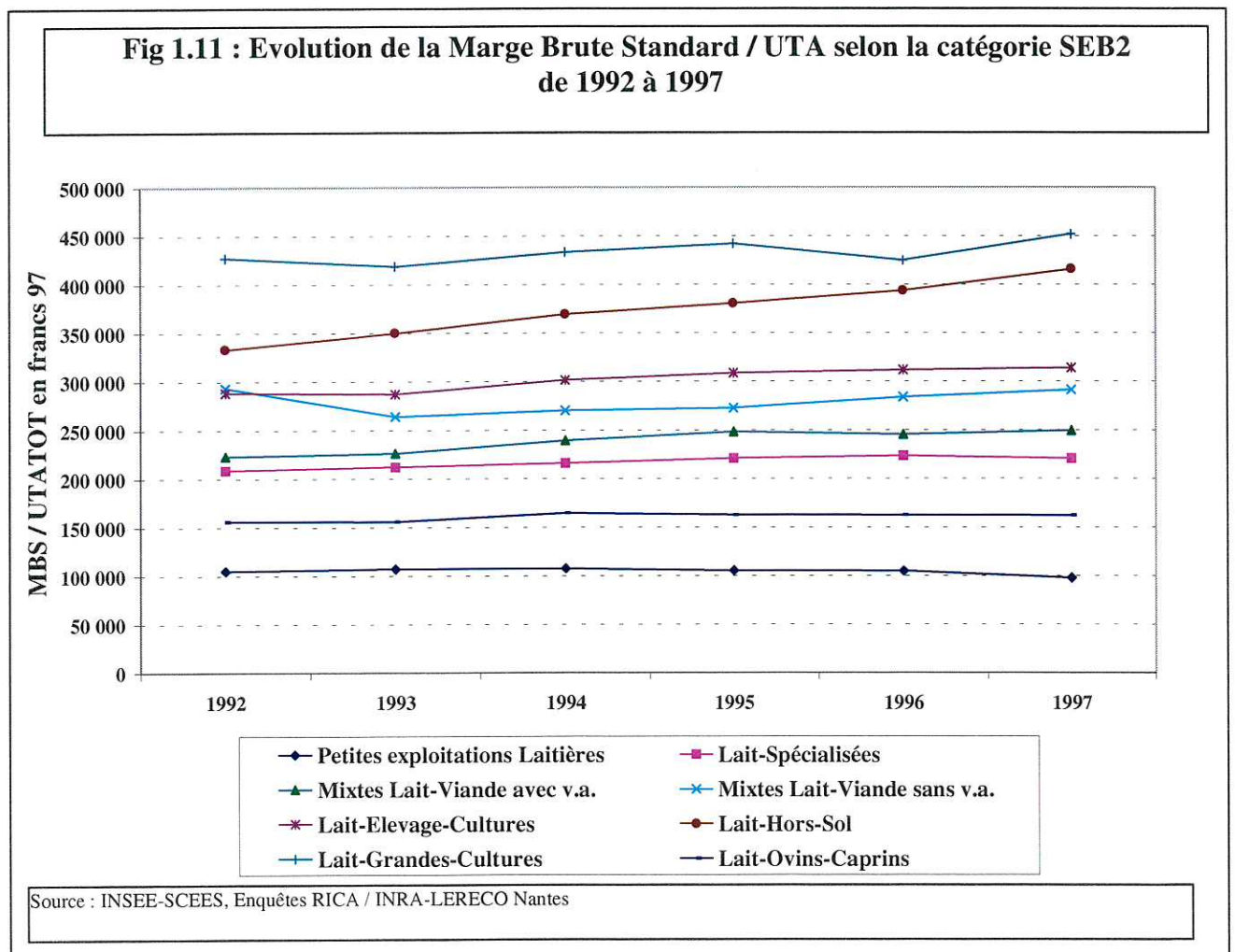


Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

En résumé l'hypothèse d'un freinage de l'augmentation du rendement des vaches laitières ne s'appuie plus seulement sur le ralentissement du mouvement de disparition ou de la cessation d'activité laitière par les petites exploitations (à faible rendement) suite aux mesures de politique agricole incitant à la cessation de l'activité laitière. Une partie des producteurs de lait a diminué le rendement de son troupeau laitier, notamment en réduisant la part du maïs fourrage dans la SFP et en allégeant simultanément le chargement des surfaces fourragères. Cette hypothèse d'une désintensification des systèmes d'élevage laitier est à affiner par l'analyse de l'évolution de la distribution de concentrés (par achat ou autofourniture).

2.7 - Progression modérée de la productivité apparente du travail en termes physiques, baisse sensible de la productivité du travail évaluée aux prix du marché

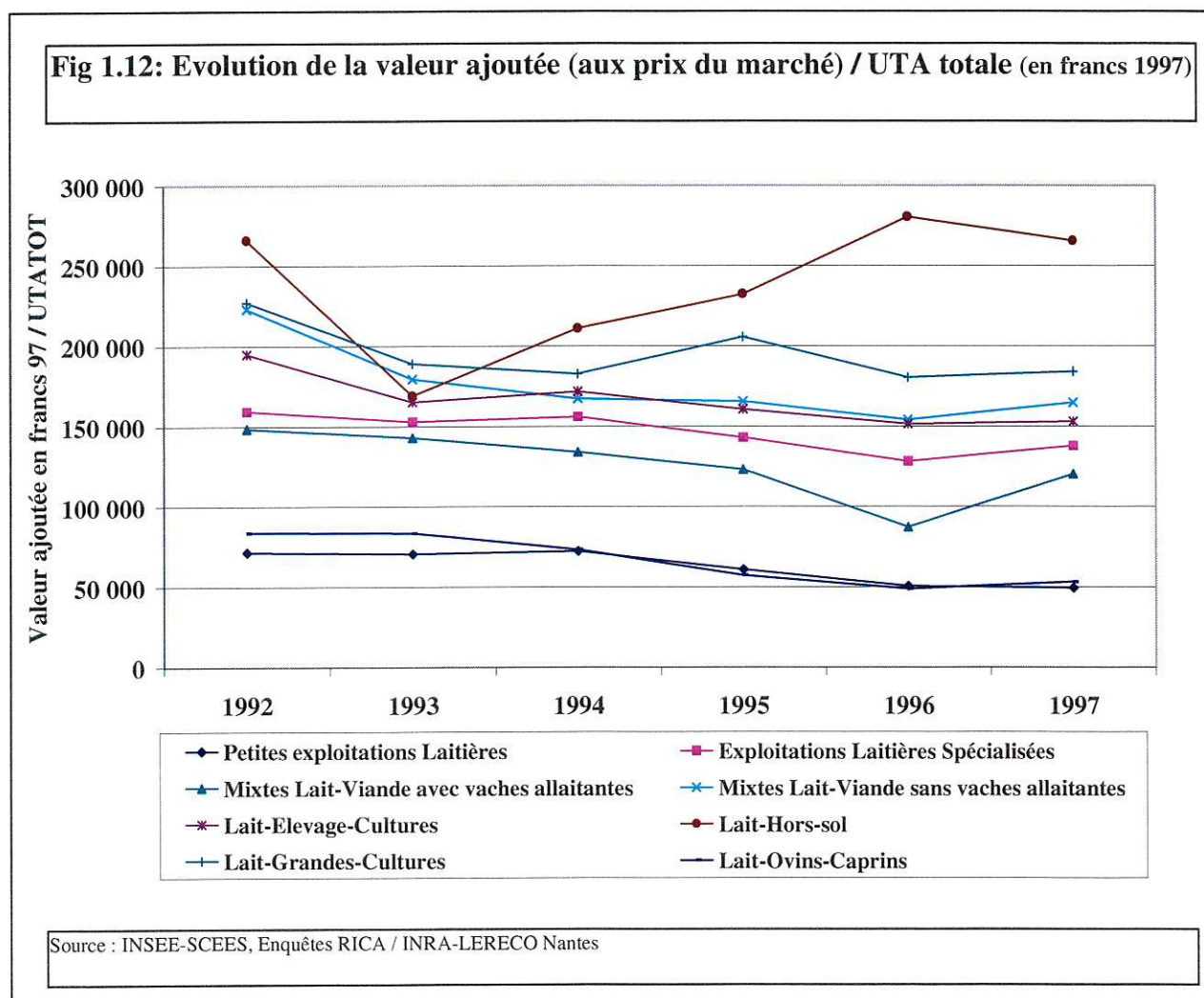
Si l'on approche la mesure de la productivité apparente du travail par la marge brute standard (calculée sur la base de coefficients constants) on remarque (Fig 1.11) la progression modérée du ratio de la marge brute par UTA sur la période 92-97 : + 8 % pour l'ensemble soit **1,3 % par an** en moyenne. Les exploitations de la catégorie " Lait et Hors-Sol " font exception avec un accroissement régulier et très important (+ 25 %). Les " Mixtes Lait-Viande avec v.a. " et les " Lait-Elevage et cultures " ont aussi un accroissement sensible (resp. + 12 et + 9 %) alors que pour, les autres le ratio ne progresse que de 4 à 6 %, à l'exception des " Mixtes Lait-Viande sans v.a. " qui rattrapent à peine en 97 le niveau de 92 après une baisse en 1993 et des "Petites exploitations laitières" qui enregistrent un recul de 7 %.



Les trois groupes de niveaux de productivité qui ressortent correspondent à ceux identifiés lors de l'examen de la taille moyenne des exploitations. Grâce à un système plus intensif en

capital une unité de travail permet la production d'une MBS plus importante dans les catégories "Lait Hors-Sol" et "Lait et Grandes Cultures" et nettement moins dans les catégories "Lait et Ovins-Caprins" et "Petites exploitations laitières".

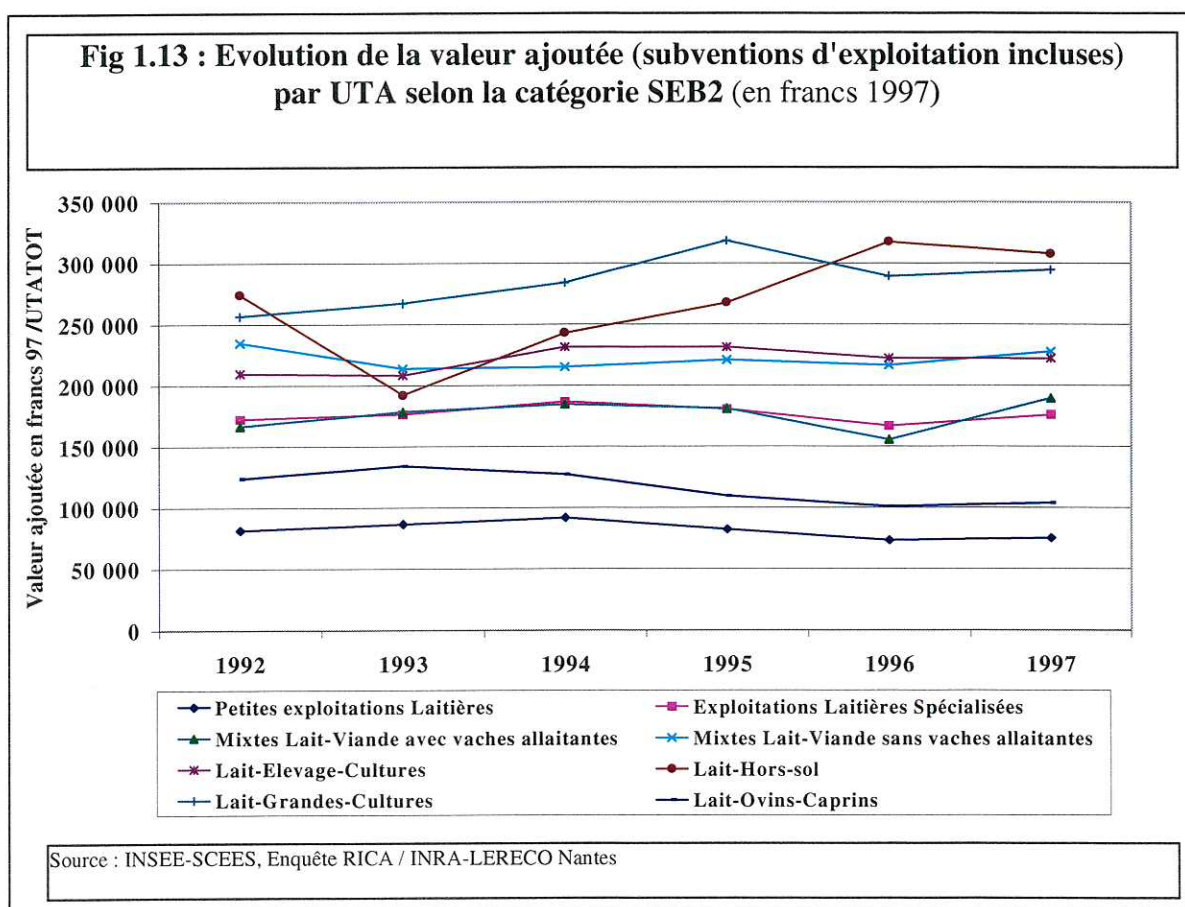
Mesurée par la valeur ajoutée aux prix du marché (subventions d'exploitation exclues) la productivité apparente du travail est décroissante sur la période Fig 1.12), sauf pour la catégorie "Lait et Hors Sol" qui a progressivement récupéré de 94 à 96 la brutale baisse provoquée par la chute des cours du porc en 93. La baisse de cette valeur ajoutée par UTA en valeur est de 16 % sur la période 92-97 (pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes), malgré la hausse notée ci-dessus de la productivité en termes physiques. Ce résultat est dû à l'évolution défavorable du ciseau des prix¹⁴.



¹⁴ L'indice du prix des moyens de production agricole (base 100 en 92) est de 105,4 en 1997, alors que l'indice des prix agricoles à la production est de 99,6 pour le lait, de 96,6 pour la volaille, de 89,6 pour les gros bovins, de 89,5 pour les porcs et de 73,7 pour les céréales.

Si l'on inclut les subventions d'exploitation le trend du ratio de la valeur ajoutée par UTA redevient croissant : + 5 % pour l'ensemble entre 92 et 97 (Fig 1.13).

Seules les catégories "Mixtes Lait-Viande sans v.a.", "Lait et Ovins-Caprins" et "Petites exploitations laitières" ont toujours un trend décroissant. Par ailleurs les catégories qui enregistrent les gains les plus importants sont, avec ce nouveau critère, "Lait et Grandes Cultures" et "Mixtes Lait-Viande avec v.a." qui perçoivent proportionnellement davantage de primes compensatoires. La catégorie "Lait et Hors-Sol" qui avait les gains de productivité les plus élevés "aux prix du marché" est maintenant dominée, sauf en fin de période, par les "Lait et Grandes Cultures" dont les produits sont davantage soutenus.



En résumé

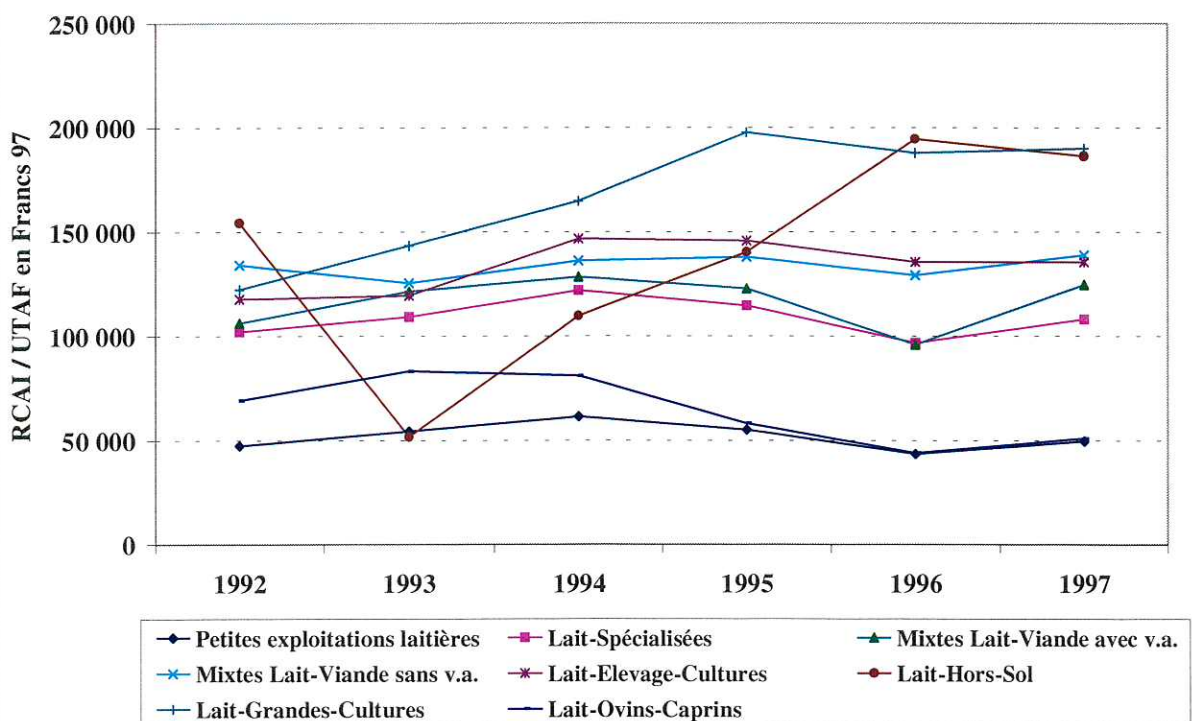
La concentration des exploitations laitières s'est accompagnée de progrès modérés de la productivité du travail en termes physiques sur la période 92-97, les exploitations de la catégorie "Lait Hors-Sol" progressant nettement plus vite. En fin de période les catégories se regroupent en trois niveaux de productivité nettement distincts correspondant aux classes de

dimension économique. La valeur ajoutée aux prix du marché par UTAF est par contre décroissante sur la période en raison d'une évolution défavorable du ciseau des prix. Mais la réintégration des subventions d'exploitation dans la valeur ajoutée permet en général de récupérer un trend croissant du ratio (sauf pour les catégories "Lait et Ovins-Caprins" et "Petites exploitations laitières") ce qui montre l'importance des aides publiques dans l'équilibre de l'activité.

2.8 - Croissance du revenu agricole par UTAF en début de période, forte progression de la part des subventions dans le revenu, et tendance à la baisse des taux d'endettement

Le revenu agricole par unité de travail familial croît en général en début de période (Fig 1.14), à l'exception de la chute brutale en 1993 dans la catégorie "Lait et Hors Sol" due essentiellement à la baisse de prix (- 26 % en 93 par rapport à 92 pour le prix du porc - 5 à - 7% pour le prix des volailles). A partir de 1995 les courbes s'infléchissent en particulier en raison de la chute du prix de la viande bovine en 1996, sauf pour les "Lait Hors-Sol" qui bénéficient alors d'une reprise des cours du porc et de la volaille. En fait plusieurs éléments ont fortement influencé le revenu agricole sur cette période : la tendance à la baisse des prix agricoles, la croissance du taux des primes compensatoires liée à la mise en place progressive de la réforme de la PAC de 1992, la croissance de la dimension économique des exploitations et de la productivité physique du travail.

Fig 1.14 : Evolution du revenu Agricole : UTAF (en francs 97) selon la catégorie SEB2

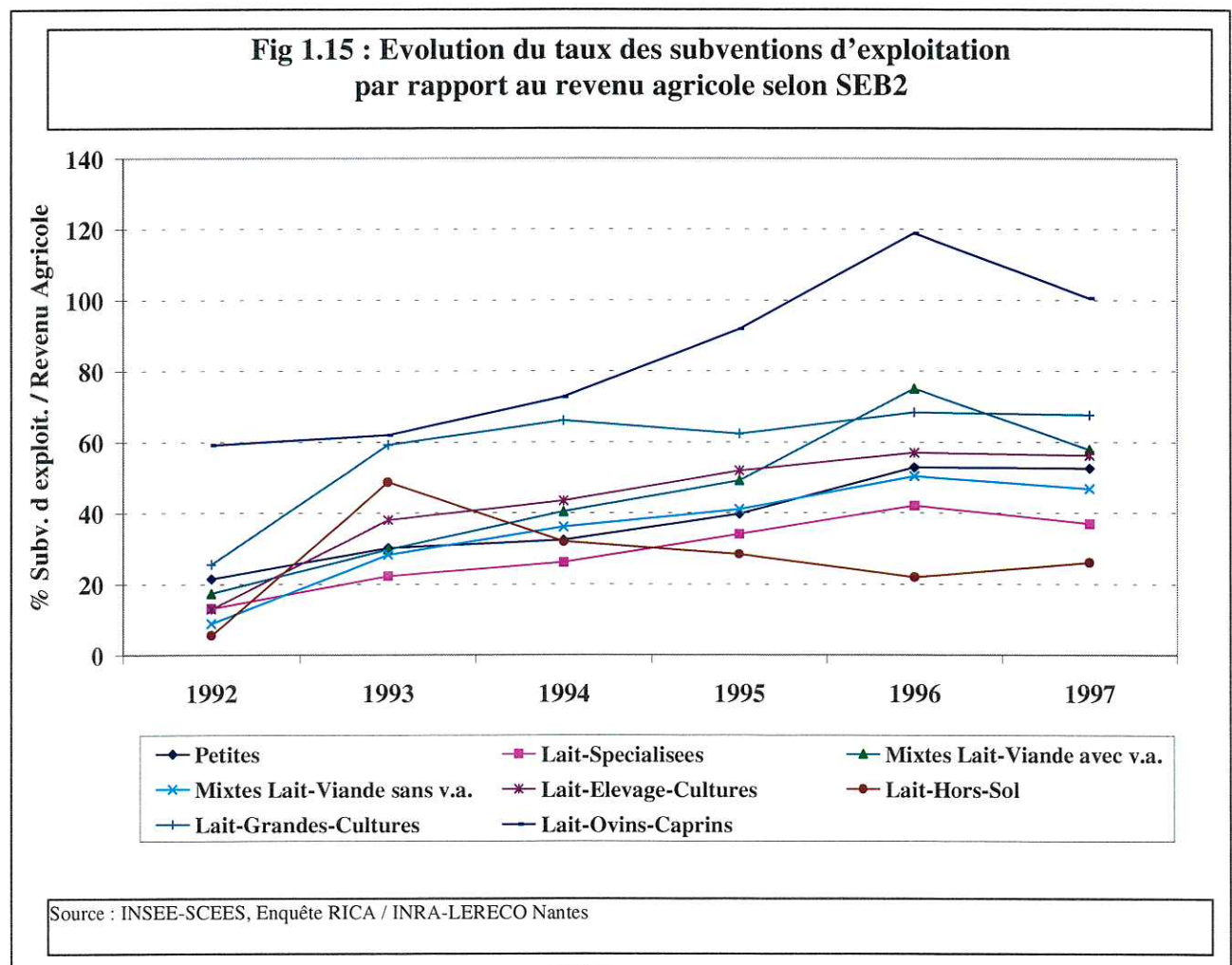


Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

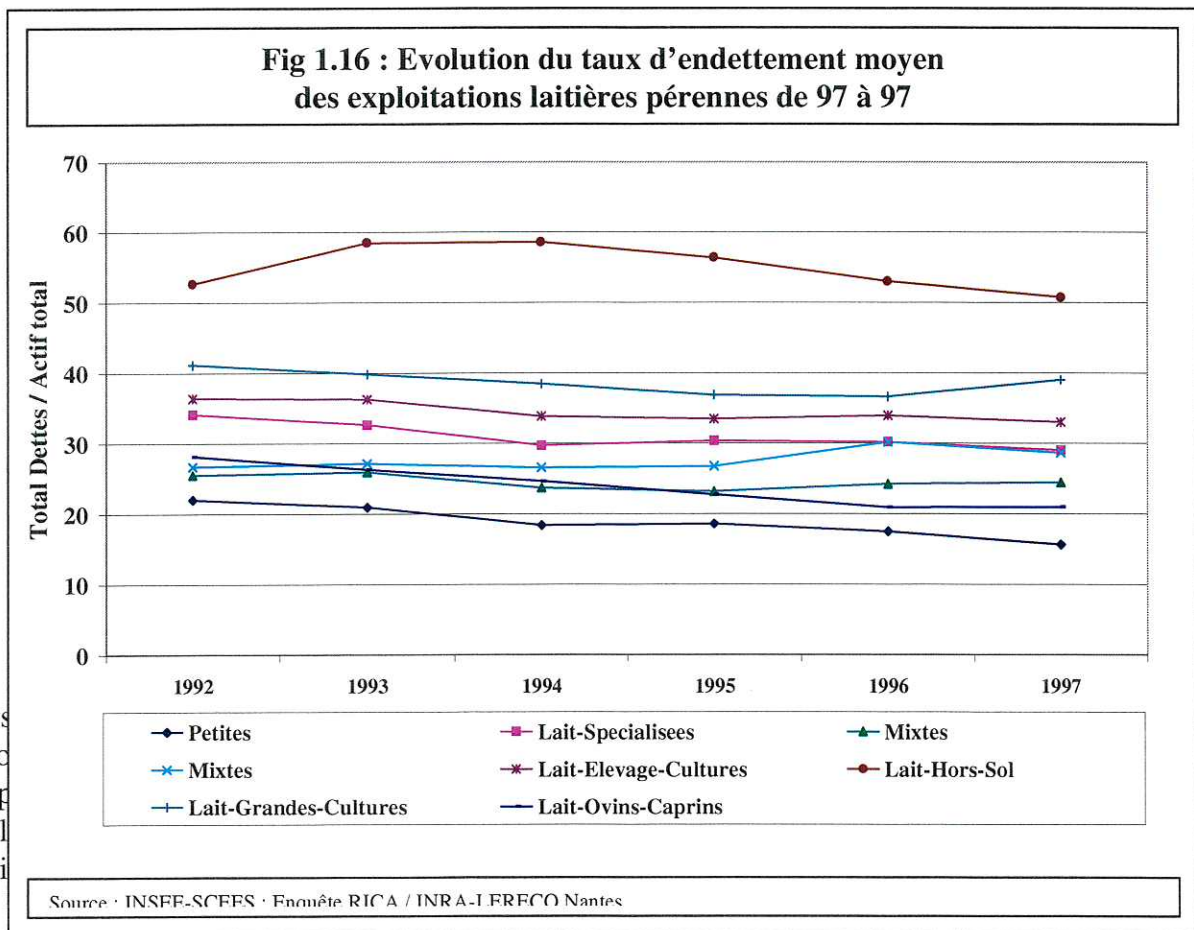
En fin de période trois niveaux apparaissent nettement. Le revenu agricole/UTAF le plus élevé, qui est voisin de 190 000 francs en 1997, concerne les catégories "Lait Hors-Sol" et "Lait et Grandes Cultures" dont la taille moyenne des exploitations (toutes activités réunies) est la plus grande ; les quatre catégories de niveau intermédiaire "Lait Elevage et Culture", "Mixtes Lait-Viande avec v.a.", "Mixtes Lait-Viande sans v.a.", et "lait Spécialisées" obtiennent un niveau de revenu agricole par UTAF allant de 108 000 à 140 000 francs ; les deux catégories à plus faible revenu agricole moyen (50 000 Fr / UTAF en 97) " Lait et Ovins-caprins " et " Petites Exploitations Laitières " sont aussi celles dont la taille des exploitations est la plus faible.

Sur la Fig 14 apparaît aussi le contraste entre la régularité de l'évolution du revenu agricole dans la plupart des catégories d'exploitations laitières, et la forte variabilité dans la catégorie "Lait et Hors-Sol", d'autant plus qu'après la reprise des cours du porc en 95-96 il s'est produit une nouvelle chute à partir du printemps 1998.

Simultanément est apparu le taux élevé du soutien public au secteur de la production laitière. L'accroissement de 14 à 46 % de la part des subventions par rapport au revenu agricole (pour l'ensemble des exploitations laitières) sur la période 92-97 est cependant à relativiser puisque dans le même temps le soutien des prix était réduit et que les prix de marché des céréales et de la viande bovine baissaient.



Le taux des aides par rapport au revenu agricole est précisément très variable selon les catégories en fonction d'une part du mode de gestion communautaire de l'Organisation Commune de Marché des produits qui les concernent, et d'autre part du niveau du revenu agricole dans chaque catégorie (Fig 1.15). Ainsi le taux des subventions d'exploitation est égal à 100 % du revenu agricole en 97 pour la catégorie "Lait et Ovins-Caprins", non seulement parce que les aides sont importantes concernant les Ovins, et du fait de la localisation d'une grande partie de ces exploitations en zone de montagne, mais aussi parce que leur revenu agricole est très faible. Pour la catégorie "Lait et Grandes Cultures" par contre, le taux élevé des aides par rapport au revenu agricole (68 % en 97) est essentiellement dû au niveau des aides compensatoires de la baisse du prix d'intervention sur le marché des céréales. Les catégories "Mixtes Lait-Viande avec v.a." et "Lait-Elevage et Cultures" qui associent au lait des cultures de céréales et la production de viande bovine ont un taux d'aide de 58 et 56% respectivement. Ce taux est nettement plus faible (37 %) pour les "Spécialisées" et surtout les "Lait et Hors-Sol" (26 %), ces catégories ayant de plus faibles proportions de productions fortement soutenues par des aides publiques dans leur combinaison productive. Lorsque ces exploitations dégagent néanmoins un revenu agricole par UTAF d'un niveau relativement élevé on peut estimer que leur système, qui est moins dépendant du dispositif d'aides publiques, est plus durable parce que moins vulnérable en cas de libéralisation de la politique agricole.



Les
éco
exp
tail
qui

Le taux d'endettement (Dettes totales / Actif total) des exploitations laitières pérennes a baissé de 34 % à 31 % de 92 à 97 (Fig 1.16). Ce taux est ici relativement faible, à titre de comparaison signalons qu'il atteint en effet 61 % en 97 pour l'ensemble des exploitations de l'OTEX 50 "Granivores". Il varie, pour l'année 1997 de 51 et 39 % respectivement pour les catégories "Lait et Hors-Sol" et "Lait et Grandes Cultures" à 24 % pour les "Mixtes Lait-Viande avec v.a.", 21 % pour les "Lait et Ovins-Caprins" et 16 % pour les "Petites".

Les critères de dimension des exploitations et d'intensification sont très liés au résultat économique des exploitations, nous le vérifions ici sur le champ de l'ensemble des exploitations laitières (pérennes ou non) en activité en 1997 en prenant comme mesure de la taille de l'exploitation laitière : la quantité de lait livrée (T 1.14), et la marge brute standard qui est relative à l'ensemble des activités de l'exploitation (T 1.15).

Quantité de lait Livrée en 97 (litres)	Revenu Agricole /Utaf En francs	Rendement Litres / Vache
< 100 000	73 000	3900
100 à 200 000	104 000	5200
200 à 300 000	129 500	5800
>= 300 000	171 500	6500

Source INSEE-SCEES, RICA/INRA-LERECO Nantes

Marge Brute Standard (en écus 86)	Chiffre d'affaires net (francs)	Revenu Agricole/Utaf en francs	Rendement Litres de lait / Vache
< 19 200	< 340 000	55 000	5 200
19200 à 36 000	340 à 630 000	84 000	5 000
36 à 60 000	630 à 1050 000	111 000	5 500
>= 60 000	>=1050 000	161 500	5 800

Source INSEE-SCEES, RICA/INRA-LERECO Nantes

Cette relation entre le niveau du revenu agricole par UTAF et l'échelle de production peut être complétée par la mention de divers indicateurs (indicateurs techniques, de niveau du coût de production, les subventions d'exploitation, les prix perçus) qui aideront à l'interpréter.

T 1.16 : Dimension économique, intensité du système fourrager et résultats économiques des exploitations laitières pérennes

Marge Brute Standard	Valeur Ajoutée Brute / UTAF ¹⁵	% Subventions d'exploitation / Revenu agricole	Prix moyen du lait Francs / litre	Coût ¹⁶ de production Du lait (en % de la valeur du lait)	Rendement Litres de lait/ vache	Chargement UGB Bovins / SFP	% Maïs fourrage / SFP
< 19 200	55 000	48	1,91	86,3	5 200	1,0	7
19200 à 36 000	101 000	43	2,06	86,5	5 000	1,3	16
36 à 60 000	144 000	44	2,07	86,5	5 500	1,5	23
>= 60 000	217 000	52	2,11	81,3	5 800	1,6	27

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA-LEREVO Nantes

¹⁵ Il s'agit de la valeur ajoutée brute aux prix du marché.

¹⁶ Ce coût n'inclut pas d'estimation de la valeur du travail familial.

Le coût de production du lait ne commence à diminuer qu'à partir d'un seuil de dimension relativement élevé (800 000 Francs de chiffre d'affaires¹⁷); l'examen détaillé des éléments du coût de production montre que ce sont essentiellement les coûts liés à la mécanisation (amortissements, carburants, frais de réparations) qui expliquent cet abaissement. Le taux des subventions d'exploitation est plus élevé pour les petites exploitations laitières ce qui s'explique par leur localisation relativement fréquente en zone de montagne et donc la perception des indemnités liées au handicap géographique. Mais ce taux est encore élevé pour les grandes exploitations en raison d'une part de l'importance du maïs fourrage dans la SFP d'une part et des cultures pour la vente dans la SAU de cette catégorie d'autre part. On note surtout le rapport d'environ 1 à 4 entre la productivité apparente du travail (mesurée ici par la valeur ajoutée par UTAF) entre les petites et les grandes exploitations laitières. L'élément le plus déterminant de l'écart de revenu agricole par unité de travail familial entre les exploitations laitières apparaît être la dimension des unités de production et le niveau de la productivité apparente du travail lié à l'intensité de l'utilisation du capital dans la combinaison productive.

2.9 – Facteurs déterminants du revenu agricole par UTAF dans les exploitations laitières

Il est difficile d'imputer a priori l'accroissement d'un résultat économique à l'influence d'un seul facteur (comme la dimension de l'atelier lait par exemple) lorsque plusieurs sont susceptibles d'agir simultanément. Ainsi la différence de revenu moyen par UTAF entre les zones géographiques est-elle liée à un " effet région " alors que simultanément on sait que les structures de production (tailles, orientations des combinaisons productives...) ou le degré d'intensification n'y sont pas similaires ?

On réduit ici cette ambiguïté en mettant en évidence au moyen d'une analyse LOGIT les facteurs déterminants du revenu agricole qui ont individuellement un " effet propre ", c'est-à-dire dont la variation influence le niveau de ce revenu lorsque tous les autres facteurs sont maintenus inchangés. Cette analyse consiste à déterminer les facteurs qui influencent la probabilité pour une exploitation d'avoir un revenu agricole par UTAF supérieur (ou alternativement inférieur) à un seuil.

¹⁷ L'équivalence approximative entre la marge Brute Standard (en écus 1986) et la valeur de la production de l'exercice que l'on nomme ici chiffre d'affaires net (des variations de stocks de produits et d'achats d'animaux) est calculée sur la base de 1 Ecu 86 = 6,8 Franc 86 ; 1 Franc 86 = 1,29 Franc 1997 et du ratio : Production de l'exercice/Marge Brute Standard = 2.

1 – Les facteurs qui ont un effet propre sur la probabilité pour une exploitation d’obtenir un revenu agricole par unité de travail familial supérieur à deux fois le SMIC : le modèle de base

L’analyse est réalisée sur l’échantillon complet des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières sélectionnées dans le RICA en 1997 soit 2 330 unités de production. Parmi les facteurs que l’on peut définir à partir de la base de données utilisée cinq se sont avérés avoir un effet significatif : la localisation géographique, la taille de l’atelier laitier, l’orientation de la combinaison productive de l’exploitation (catégories SEB2), le taux de chargement des surfaces fourragères, et le prix du lait perçu par l’exploitant. L’influence d’un facteur, que l’on suppose a priori être positive (ou négative) sur le niveau du revenu agricole par UTAF, est

testée par rapport à l’un de ses niveaux (ou modalités) d’action observés dans les exploitations et pris comme référence. Chacun de ces niveaux et modalités sont d’autre part définis de sorte qu’ils correspondent à un nombre significatif d’exploitations de l’échantillon.

Les éléments et les résultats de cette analyse sont récapitulés dans le tableau T 1.17 ci-dessous.

L’existence de modalités des facteurs ayant une influence statistiquement significative (S) montre que tous ceux-ci ont, individuellement et indépendamment les uns des autres, une influence sur la probabilité pour une exploitation laitière de l’échantillon d’avoir un revenu agricole par UTAF supérieur à deux fois le niveau d’un SMIC annuel. Lorsque certaines modalités sont non-significatives (NS) cela ne veut pas dire qu’il n’y a pas d’influence du facteur à ce niveau mais simplement que celle-ci ne peut être vérifiée sur l’échantillon utilisé.

Le sens de cette influence s’interprète par rapport à la modalité de référence choisie, on note une influence positive de toutes les modalités de chacun des facteurs retenus ce que l’on peut interpréter ainsi :

i) La localisation géographique :

Une exploitation laitière a plus de chances de dégager un revenu agricole par UTAF supérieur à deux fois le SMIC si elle est située dans une région autre que la zone Sud-Ouest prise comme référence. Il y a bien une liaison entre la localisation géographique et revenu agricole indépendamment du fait que les régions concernées ont des structures différentes qui ont par ailleurs une influence sur ce même résultat. Toutefois le résultat n’est pas significatif pour la zone Sud-Est.

T 1.17 : effet propre de 5 facteurs sur la probabilité pour une exploitation laitière d'avoir un niveau du revenu agricole / UTAF > 2 SMIC

<i>Modalités de chaque facteur</i>	Sens de l'influence	Signification statistique du sens de l'influence	
		Significativité	Risque ¹⁸ d'erreur
<i>Localisation géographique</i>			
- Bassin Parisien	+	S	0,0001
- Grand-Ouest	+	S	0,0001
- Est	+	S	0,0002
- Nord	+	S	0,0287
- Centre-Est	+	S	0,0004
- Sud-Est	+	NS	0,1125
- <i>Sud-Ouest = Référence</i>	*		
<i>Taille de l'atelier lait</i>			
- 350 000 ou plus	+	S	0,0001
- 250 à 350 000	+	S	0,0001
- 200 à 250 000	+	S	0,0001
- 150 à 200 000	+	S	0,0001
- 100 à 150 000	+	NS	0,1367
- moins de 10 0 000 litres = Référence	*		
CATEGORIE DE SYSTEME D'ELEVAGE BOVIN (SEB2)¹⁹			
- Exploitations laitières Spécialisées	+	S	0,0199
- Mixtes Lait-Viande	+	S	0,0042
- Systèmes intensifs	+	S	0,0001
- <i>Petites exploitations = Référence</i>	*		
TAUX DE CHARGEMENT (UGB BOVINS / SFP)			
>= 2,0	+	S	0,0047
1,4 à 2,0	+	NS	0,2040
1 à 1,4	-	NS	0,6399
< 1,0 = Référence	*		
<i>Niveau de prix du lait perçu</i>			
2,15 ou plus	+	S	0,0007
2,07 à 2,15	+	S	0,0029
1,99 à 2,07	+	NS	0,4420
< A 1,99 FRANC / LITRE = REFERENCE	*		

¹⁸ Un niveau de risque de 0,05 est le plus souvent admis comme seuil de significativité.

¹⁹ La catégorie " Mixtes Lait-Viande " est ici définie avec ou sans vaches allaitantes ; les " Systèmes intensifs " regroupent les catégories " Lait-Elevage et Cultures ", " lait et Hors-Sol ", Lait et Grandes Cultures ". Enfin les " Petites Exploitations " correspondent aux catégories " Petites Exploitations laitières ", " Lait et Ovins-Caprins ", " Autres exploitations laitières ".

ii) La taille de l'atelier lait :

L'influence de la taille de l'atelier sur le revenu agricole est positive. L'appartenance de l'exploitation laitière à une classe de taille plus élevée que les "moins de 100 000 litres" lui donne une plus grande probabilité d'avoir un revenu agricole par UTAF supérieur à deux fois le SMIC. L'effet des économies de dimension est ici sous-jacent, il sera repris dans l'analyse des facteurs de variation des coûts de production. Cependant ce résultat n'est pas significatif pour la classe des "100 à 150 000 litres" de livraison annuelle, immédiatement supérieure à la référence.

iii) La catégorie de Système d'élevage bovin :

La probabilité d'atteindre un revenu agricole par UTAF est plus élevée si l'exploitation laitière appartient à une catégorie autre que celle des "Petites exploitations". La nature de la combinaison productive a donc un effet propre sur le résultat économique.

iv) Le taux de chargement des superficies fourragères

Un taux de chargement supérieur à 2 UGB bovins par hectare de SFP accroît les chances pour une exploitation laitière d'avoir un revenu agricole par UTAF supérieur à deux fois le SMIC, par rapport au cas des exploitations très peu chargées (< 1 UGB/hectare SFP). Sur l'ensemble de la population des exploitations il y a ainsi une relation positive entre niveau élevé d'intensité de l'exploitation des surfaces fourragères et revenu agricole. On notera cependant qu'il n'y a pas d'effet significatif si le chargement est situé entre 1 et 2 UGB par hectare de SFP.

v) Influence du prix du lait perçu par le producteur

Un prix du lait plus élevé est positivement lié à un accroissement de la probabilité pour une exploitation d'atteindre un revenu agricole supérieur à deux fois le SMIC. Ce résultat peut être dû à une meilleure valorisation par l'aval ou au niveau de l'exploitation (transformation à la ferme ou vente directe). L'effet n'est significatif (par rapport à un prix de référence inférieur à 1,99 franc / litre) que lorsque ce prix dépasse 2,07 francs /litre.

2 – Une variante du modèle de base: les facteurs qui influencent la probabilité pour une exploitation d'avoir un niveau de revenu agricole par UTAF inférieur au SMIC.

Sans exposer en détail tous les résultats on peut signaler le caractère tout à fait symétrique de l'influence des facteurs analysés ci-dessus dans l'hypothèse où l'on cherche cette fois à caractériser les facteurs qui déterminent un niveau faible du revenu agricole. En adoptant la même liste de facteurs, les mêmes modalités et les mêmes références, on observe que l'influence de l'appartenance à une zone géographique autre que le Sud-Ouest est négative sur la probabilité d'avoir un revenu agricole par UTAF inférieur au SMIC. De même une taille plus élevée, un taux de chargement plus fort, un niveau de prix plus élevé que les références respectives, et l'appartenance à un système d'élevage bovin autre que celui des "Petites exploitations" influencent négativement la probabilité d'avoir un faible revenu agricole par unité de travail familial.

En résumé

Le trend du revenu agricole par travailleur familial, nettement croissant au début de la période 92-97 a fléchi en fin de période (sauf pour la catégorie "Lait et Hors-sol"). Ceci révèle la sensibilité du résultat économique des exploitations laitières à l'évolution du ciseau des prix, malgré les progrès de la productivité du travail (concomitants de la concentration des exploitations), la mise en place du système des primes compensatoires et le renforcement des aides dans un but de préservation de l'environnement ou d'aménagement du territoire.

Les exploitations laitières apparaissent en général de plus en plus dépendantes des soutiens publics mais à des niveaux différents (de 20 % du revenu agricole pour la catégorie "Lait et Hors-Sol" à 100 % pour les "Lait et Ovins-Caprins"). Par contre leur taux d'endettement, qui est plutôt faible, est à la baisse sur la période, il est aussi très variable : 51 % pour la catégorie "Lait et Hors-Sol", 20 % pour les "Lait et Ovins-Caprins" et 16 % pour les "Petites exploitations laitières" en 97.

La liaison directe : niveau du Revenu agricole par unité de travail familial / Dimension économique des exploitations / Intensité des systèmes d'élevage, est vérifiée au niveau des catégories SEB2. Cette corrélation ne signifie pas que d'autres combinaisons avec une échelle de production moins importante et un système d'élevage moins intensif ne permettent pas d'obtenir un niveau de rémunération équivalent du travail familial. Mais dans les ensembles nombreux analysés, et sur cette période, c'est bien la relation Dimension / Intensification / Résultat économique qui prévaut. Ces facteurs déterminants du résultat jouent simultanément mais l'effet propre de chacun d'eux (localisation géographique, taille de l'atelier lait, type de système d'élevage bovin, taux de chargement des surfaces fourragères, niveau du prix du lait perçu), sur le niveau du revenu agricole par unité de travail familial a été vérifié.

III - SYNTHÈSE SUR LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES PAR CATÉGORIE SEB2

Après l'analyse transversale des principaux facteurs de croissance des exploitations laitières on présente une synthèse par catégorie de la typologie SEB2 pour avoir une recombinaison des voies empruntées par les exploitants pour adapter leurs unités de production aux changements de leur environnement de production.

3.1 Les exploitations laitières pérennes spécialisées, en croissance modérée, accentuent l'orientation laitière sans accroître le chargement (T 1.18)

Ces exploitations au nombre d'environ **56 000 en 1997** sont caractérisées par une proportion élevée du lait (environ 65 %) dans le produit brut total, celle de l'ensemble de l'atelier laitier étant proche de 80%.

Si l'on considère les changements de catégories des exploitations laitières pérennes sur la période 1992-97 on observe que les "Spécialisées" ont perdu globalement 14 % de leurs effectifs. **Près des ¾ ont conservé cette même orientation** ; celles qui en ont changé sont passées le plus fréquemment dans les catégories "Lait-Elevage et Cultures" (10 %) et "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes". Deux éléments d'interprétation de cette évolution, qui est faible et marque **en fait une grande stabilité**, sont la nécessité de diversifier pour permettre la croissance et la volonté des "migrants" d'alléger la charge de travail en particulier pour les exploitants en fin de carrière.

Le quota laitier moyen dépasse **200 000 litres en 1997**, il a régulièrement progressé depuis 1992 date à laquelle il était de 190 000 litres. Sur la période 1990-97 les éleveurs spécialisés en production laitière ont accru de près de 4 points la part du cheptel bovin dans le total des UGB de leur exploitation. Le cheptel bovin, qui atteint 97 % des UGB totales, est donc quasi-exclusif et cette **stratégie de spécialisation** ne s'est (sur cette période) nullement infléchie malgré les difficultés de croissance liées à l'obligation d'acquisition de nouveaux quotas, à l'apparition de la maladie de la vache folle, à la perspective de réduction du niveau des aides publiques au secteur bovin voire à plus long terme celle de la suppression des quotas.

T 1.18 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Exploitations laitières Spécialisées

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	65 096		56 034
Âge moyen du CEX	42,2	42,4	43,4
SAU (Ha)	46,2	52,2	58,3
SCOP (Ha)	6,2	7,5	8,3
dont : Céréales (ha)	5,8	7,3	8,1
SCOP/SAU (%)	13,3	14,4	14,2
SFP (Ha)	39,8	43,7	49,3
dont : Maïs fourrage (ha)	8,5	9,1	10,2
Prairie temporaire (ha)	8,0	9,9	12,0
Prairie permanente (ha)	22,1	23,5	26,1
SFP/SAU (%)	86,1	83,7	84,5
Maïs Fourrage / SFP (%)	21,4	20,8	20,7
Vaches laitières (têtes)	35,6	37,0	39,0
Vaches nourrices (têtes)	1,1	2,0	2,0
Mâles 1-2a ns (têtes)	3,2	4,2	3,9
UGB Bovins	60,2	64,6	68,8
UGB Bov /Total (%)	93,6	93,8	97,3
UGB Bovins/SFP	1,5	1,5	1,4

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Ces exploitations sont en moyenne relativement peu étendues, avec **58 hectares en 1997** elles ont une SAU nettement plus faible que l'ensemble des exploitations laitières (64 hectares) même si la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles, qui est très hétérogène, n'était que de 42 hectares à la même date. Cette superficie moyenne des exploitations laitières spécialisées a augmenté de 12 hectares sur la période, moins que pour l'ensemble des exploitations laitières (+ 14 hectares).

La part de la SCOP (maïs fourrage exclu) n'y est que de **14 % de la SAU en 1997**, un point de plus qu'en 1990 ; à titre de comparaison cette proportion est double (28 %) pour l'ensemble des exploitations laitières et a progressé de 2,5 points. L'évolution annuelle de ce ratio (tirée du RICA) montre un infléchissement de 1993 à 1996 et un relèvement en 1997 ; ce relèvement coïncide avec la tendance à la baisse du nombre global des vaches laitières (et de leur suite) qui réduit les besoins en superficies fourragères.

Il faut par ailleurs remarquer que les exploitations laitières spécialisées ont *une sole de maïs fourrage un peu plus élevée que la moyenne* (10 Ha en 1997 contre 9 pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes) et que cette culture s'est accrue en moyenne de 1,7 hectare entre 1990 et 1997. Cette progression encouragée par le versement d'une prime compensatoire est toutefois contrainte²⁰ par l'obligation de gel associée à la déclaration de superficies en céréales, oléagineux, protéagineux primables et aussi par le coût de production élevé associé à cette culture. Cependant la part du maïs fourrage dans la SFP est stable sur la période au niveau de 21 % environ. Les exploitations laitières spécialisées consacrent *85 % de leur SAU aux fourrages* soit nettement plus que l'ensemble (69 %), c'est une autre facette de la spécialisation avec l'option d'un "maximum" de cultures fourragères, très probablement liée à la recherche d'une limitation du coût de production comme en témoigne la progression de la prairie temporaire de 90 à 97 (resp. 8 et 12 Ha) et surtout de la prairie permanente (resp. 22 et 26 Ha). Cependant la part de la prairie permanente dans la SAU est en baisse de 3 points entre 1990 et 1997, elle passe de 47,8 à 44,8 % alors que celle de la prairie temporaire augmente de 3 points (de 17,3 à 20,5 %).

Le chargement²¹ reste peu élevé (1,4 UGB Bovins/ Ha SFP en 97) alors que d'autres catégories d'exploitations laitières atteignent des taux de 1,8 ou 1,9. Il a d'ailleurs tendance à baisser légèrement à partir de 1993 en liaison avec la baisse du nombre des laitières. Ceci résulte à la fois d'une réduction de la part des exploitations à niveau de chargement élevé (> 2 UGB Bovins / hectare SFP), de celles à faible chargement (< 1,4) et d'un accroissement de la fréquence des exploitations à taux de chargement intermédiaire (compris entre 1,4 et 2). Il y a donc une homogénéisation de l'intensité d'exploitation des superficies fourragères et non une désintensification à caractère systématique.

Le cheptel bovin (+ 14 % d'UGB) augmente (proportionnellement) nettement moins que la SAU (+ 26 %) ou la SFP (+ 24 %) sur la période. Le nombre des vaches laitières s'accroît en moyenne de moins de 4 têtes sur la période, et son poids recule dans l'ensemble du troupeau bovin, ce qui est lié à la contrainte du quota et à l'accroissement du rendement en lait par vache. Sur ce dernier point on notera la rupture de tendance dans la progression des rendements depuis le début des années 1990, par rapport aux années antérieures. Alors que l'accroissement du rendement moyen par vache laitière était de 150 litres par an sur la période 1980-1992 il est tombé à moins de 50 litres entre 1992 et 1998. La raison majeure de cette rupture est l'amenuisement de l'application de la politique de cessation d'activité laitière qui a provoqué la sortie du secteur d'un grand nombre de petits producteurs de lait à faible productivité et souvent âgés, entre 1986 et le début des années 1990. Depuis 1992 le nombre de cessations d'activité laitières indemnisées a beaucoup baissé.

Le nombre moyen²² de vaches allaitantes par exploitation laitière Spécialisée est passé de 1 en 1990 à 2 en 1997 et celui des « bovins mâles de 1 à 2 ans » après être passé de 3 à 4 de 1990 à 1993 se stabilise à peine à ce niveau en 1997.

²⁰ Au niveau individuel en dehors de l'obligation de respecter le taux de gel et de la difficulté de répéter une culture de maïs sur la même parcelle il n'y a pas d'autre contrainte. Mais le règlement communautaire CEE N°1765/92 modifié prévoit que dans le cas où le cumul des superficies de COP déclarées dépasse la superficie de base régionale (nombre moyen d'hectares consacrés à des cultures ou à un régime de gel aidé pour les années 1989, 1990, 1991), la superficie éligible par producteur est diminuée au prorata. En fait cette éventualité ne s'est pas présentée (CCE 1996/97 : Cahiers de la PAC, Cultures arables).

²¹ Le chargement indiqué ici inclut au numérateur toutes les catégories de bovins et au dénominateur toutes les surfaces fourragères en culture principale (y compris le maïs fourrage).

²² En fait 19 % seulement des "Exploitations laitières spécialisées" ont au moins 5 vaches allaitantes en 97 ; ces unités ont en moyenne 9 vaches allaitantes, ce qui indique une certaine hétérogénéité de l'ensemble, de ce point de vue.

Trois indicateurs extraits de l'enquête Structures permettent de suivre *le relèvement du niveau formation et de technicité des producteurs ainsi que la recherche d'une meilleure organisation et d'une plus grande efficacité du travail*. Ainsi en 1997, **64 % de ces exploitants ont au moins un niveau de formation secondaire contre 47 % en 1990** et la proportion de ceux qui ont un niveau de formation secondaire long ou supérieur est passé de 10 à 16 % sur la période. Par ailleurs **53 % de ces exploitations sont équipées d'une salle de traite automatisée** et 37 % d'une salle de traite non automatisée (respectivement 44 % et 49 % en 1990). Le progrès des équipements de prévention contre la pollution émise au niveau des bâtiments d'élevage est par contre moins net : la proportion des exploitations équipées d'une installation de stockage du fumier s'est accrue de 64 à 67 %, mais celle dotées d'une fosse à purin est stable à 48 %. Le coût élevé de ces équipements (même s'il est couvert aux 2/3 par des subventions pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage, pour les "exploitations classées") et leur manque d'intérêt économique immédiat pour l'exploitant expliquent leur faible progression voire leur stagnation. Bien que l'information de l'enquête ne permette pas d'établir que les équipements (de prévention de la pollution) déclarés répondent aux dispositions concernant les normes environnementales, on notera simultanément que 50 % des "Exploitations laitières spécialisées" ont plus de 70 UGB bovins, seuil en vigueur actuellement pour l'assujettissement à ces normes.

Si l'on tient compte du fait que les GAEC Père-Fils et une partie des EARL sont une forme statutaire de transition avant l'installation d'un jeune, les "Exploitations laitières Spécialisées" sont dans la proportion d'environ 80 % des exploitations familiales en 1997, mais cette proportion était de 90 % en 1990 et *la préférence pour les formes d'organisation sociétaires* s'affirme ici comme dans l'ensemble des exploitations agricoles.

La pratique d'une activité extérieure est rare pour les responsables d'exploitations laitières (de l'ordre de 1/2 %), elle *est par contre bien développée pour les conjoints* puisque si 15 % d'entre eux avaient une activité extérieure principale et 6 % une activité extérieure secondaire en 1990 ces proportions sont de 23 et 7 % respectivement en 1997. **Dans l'ensemble c'est donc 30 % des conjoints qui ont une activité extérieure** ; cette pratique quasi-inexistante au début des années 1970 s'est largement développée en raison de l'insuffisance des revenus d'exploitation agricole à satisfaire les besoins croissants des ménages agricoles, en particulier dans la production laitière où les freins à la croissance de l'unité de production sont plus importants depuis l'instauration des quotas. Il faut d'ailleurs noter que le phénomène est nettement plus fréquent chez les jeunes générations (35 % des moins de 40 ans avaient une activité extérieure principale et 8 % une activité extérieure secondaire) plus désireuses d'adopter le mode de vie des autres catégories sociales et aussi plus à même de trouver des emplois extérieurs en raison d'un niveau de formation comparable.

La production laitière continue à jouer un rôle dans l'aménagement du territoire : 35 % des "Exploitations laitières Spécialisées" sont localisées en zone de montagne ou en zone défavorisée. Cette situation est naturellement dépendante de la politique des quotas et aussi des aides spécifiques aux producteurs de ces régions (ICHN). Mais elle est aussi localement le reflet de la production, dans certaines de ces régions, de produits laitiers de qualité (essentiellement des fromages). Cependant si 30 % des "Exploitations Laitières Spécialisées" obéissent à cette logique de localisation (Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté en particulier), la plus grande partie d'entre elles (51 %) se trouvent dans le bassin laitier du Grand-Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie) où la localisation est surtout explicable par des facteurs de productivité tant au niveau des exploitations que des entreprises de transformation.

L'âge moyen des exploitants de la catégorie "Lait - Spécialisés" est inférieur à ce qu'il est pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes (43,4 ans contre 44,9 respectivement en 1997) ce qui cohérent avec le flux soutenu des installations qui est observé dans la production laitière. La

proportion des exploitants de moins de 40 ans (38 % dans cette catégorie) est nettement plus élevée que pour l'ensemble des producteurs de lait. La présence de 3 % seulement d'exploitants de 60 ans ou plus est à relier aux incitations à la cessation d'activité laitière ou à la cessation anticipée d'activité (régimes de préretraite de 1992-94 et 1995-97), à la relative inadaptation d'une partie des éleveurs âgés au nouveau contexte de production, à la pénibilité particulière de l'activité de production laitière et à la possibilité d'accès à la retraite à l'âge de 60 ans à la fin des années 80.

Ces exploitations ont dégagé **un revenu²³ annuel moyen par UTAF oscillant de 97 000 à 120 000 (en francs 1997) sur la période**, ce qui les situe au voisinage du revenu moyen pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes. Le taux de la valeur ajoutée (VAB / Produit brut) qui reflète la contribution propre de l'exploitation à la valeur totale des biens qu'elle produit est de l'ordre de 1/3 soit un ou deux points de plus que la moyenne des exploitations laitières. Il révèle donc une aptitude à couvrir la rémunération du travail et du capital engagés, et, inversement une dépendance modérée par rapport aux fournisseurs de l'exploitation en biens intermédiaires (approvisionnements, services...). Notons que la main-d'œuvre de l'exploitation laitière spécialisée est nettement inférieure (1,63 UTA dont 1,55 UTA familiale) à celle de l'ensemble des exploitations laitières (resp. 2,11 dont 1,85). Ceci est à relier à la fois à la dimension de ces unités de production (en termes de SAU) et à leur degré de spécialisation favorable *a-priori* à une meilleure efficacité du travail. Le taux d'endettement (Dettes totales / Actif total) de l'ordre de 28 % est inférieur de 4 points environ à celui de l'ensemble des exploitations laitières pérennes. La dépendance des exploitations laitières spécialisées vis-à-vis des "prêteurs" est donc modérée. Enfin le taux des subventions (Subventions d'exploitation / Revenu Agricole) qui exprime la dépendance du revenu (dans les conditions actuelles d'activité) par rapport aux aides publiques, est nettement inférieur pour les exploitations spécialisées (38 % en 1997) à celui de l'ensemble des exploitations laitières pérennes (51 %). Cet indicateur est un signe de moindre vulnérabilité de l'exploitation dans la perspective de réduction des soutiens publics.

En résumé

Les « Exploitations Laitières Spécialisées » sont de dimension moyenne, relativement peu étendues, avec des surfaces fourragères " maximales " mais pas très chargées. Leur croissance en SAU est plus lente que celle de l'ensemble, et leur spécialisation laitière se renforce, l'atelier lait est quasi-exclusif de toute production distincte. La stratégie de développement de la production combine l'agrandissement avec un développement de la culture de l'herbe et la stabilité relative du maïs fourrage. L'accroissement de la performance des laitières (dont le rendement en lait reste moyen) permet de réduire leur poids dans le troupeau bovin et dans une moindre mesure le chargement. L'adaptation de ces exploitations se manifeste aussi au niveau technologique et par le mode d'organisation avec le développement des formes sociétaires ; elle est facilitée par l'accroissement du niveau de formation des exploitants. Mais le fort développement de l'activité extérieure des conjoints révèle l'insuffisance du revenu agricole à satisfaire les besoins financiers des ménages, de plus en plus préoccupés par une similitude de niveau et de mode de vie par rapport aux autres catégories sociales. La situation financière de ces exploitations est dans l'ensemble « plutôt moyenne ». Le revenu agricole par unité de travail

²³ Il s'agit du Revenu Courant Avant Impôts qui se calcule sans déduction des charges sociales de l'exploitant.

familial (en moyenne 109 000 francs 97 par UTAF sur la période) est peu fluctuant et relativement moins dépendant des aides publiques. Il en est de même de la dépendance par rapport aux fournisseurs et aux financements extérieurs qui est plus faible que pour l'ensemble des exploitations laitières pérennes.

3.2 - Le développement de la SCOP prime sur l'atelier bovin dans la catégorie " Lait-Elevage et Cultures " qui connaît une croissance forte (T 1.19)

C'est la deuxième catégorie d'exploitations laitières pérennes (29 400 unités en 1997), son effectif s'est accru de 24 % depuis 1990 ; la majorité des nouvelles dans cette catégorie provient des " Spécialisées ". C'est par ailleurs *une orientation assez stable* puisque les ¾ des exploitations de cette catégorie en 1990 y sont toujours en 1997 ; les unités qui l'ont quittée sont allées le plus fréquemment vers les " Lait et Grande Culture " (9 %) et les " Spécialisées " (8 %).

T 1.19. : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Lait Elevage et Cultures

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	23 681		29 404
Âge moyen du CEX	43,4	43,5	44,3
SAU (Ha)	65,9	76,2	87,6
SCOP (Ha)	27,0	30,3	39,6
dont : Céréales (ha)	22,1	25,6	32,8
SCOP/SAU (%)	41,0	39,7	45,2
SFP (Ha)	36,5	37,6	42,3
dont : Maïs fourrage (ha)	10,9	10,3	11,8
Prairie temporaire (ha)	5,7	7,2	8,8
Prairie permanente (ha)	17,7	18,0	19,9
SFP/SAU (%)	55,5	49,4	48,3
Maïs Fourrage / SFP(%)	29,9	27,4	27,9
Vaches laitières (têtes)	33,0	34,0	34,9
Vaches nourrices (têtes)	2,0	3,1	3,5
Mâles 1-2 ans (têtes)	5,1	6,1	6,0
UGB Bovins	61,4	64,7	68,0
UGB Bov /Total (%)	85,9	83,5	82,5
UGB Bovins/SFP	1,7	1,7	1,6

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Dans cette catégorie les exploitations combinent l'atelier lait, 35 vaches laitières en moyenne en 1997, avec **une SCOP conséquente : 40 hectares** (non compris les 12 hectares de maïs fourrage). **Le choix est ici celui de la diversification avec un équilibre entre la production laitière (le lait représente 45 % du produit brut total), les animaux d'élevage ou pour la viande (10 % du produit brut) et les cultures pour la vente (20 % du produit brut)**, notamment des céréales. Le quota laitier atteint **200 000 litres en 1997** en progression de 9% depuis 1992.

Ces exploitations sont en moyenne dotée **d'une SAU de 88 hectares en 1997** en progression de près de 22 hectares depuis 1990. Notons que cette catégorie exploite une SAU de 50 % plus élevée que celle des exploitations laitières spécialisées. **La SCOP qui occupe 45 % de la SAU** en 1997 s'est accrue de 47 % sur la période. **Ces exploitations ont privilégié le développement des céréales** avec la mise en œuvre de la réforme de la PAC. Avec 83 % de la SCOP les céréales en sont la composante essentielle.

Dans le même temps la part de **la SFP dans la SAU a baissé de 7 points**, tout en gagnant près de 6 hectares, ce qui montre bien la préférence donnée aux cultures pour la vente sur l'affouragement de l'atelier bovin. Dans l'ensemble des surfaces fourragères **le maïs fourrage occupe une place plus importante que dans les exploitations spécialisées (28 % contre 21 %)**, l'exploitation des surfaces fourragères est ici plus intensive, mais c'est la prairie temporaire qui s'est le plus développée depuis 1990 dans ces exploitations (+ 3 hectares). Ceci est lié à un **chargement bovin plus élevé 1,7 UGB Bovins / hectare de SFP** en 1990. Ce chargement reste cependant modéré, et a tendance à baisser (1,6 en 1997) ce qui est en cohérence avec la réduction depuis 1995 de la part du maïs fourrage dans la SFP. **Le rendement des vaches laitières qui dépasse 5700 litres est supérieur de 10 % à celui des "Spécialisées"**.

Le nombre des vaches laitières est du même ordre que dans les "Exploitations Laitières Spécialisées" et a tendance à augmenter depuis 1993 ; leur part dans le total des UGB Bovins est plus faible (respectivement 51 et 57 % en 97), et **le troupeau bovin est lui-même plus diversifié** comme en témoigne la présence de 3,5 vaches allaitantes en moyenne en 1997 (+ 1,5 par rapport à 1990) et de 6 bovins mâles de 1 à 2 ans. Précisons que dans cette catégorie les vaches allaitantes sont élevées par 23 % seulement des exploitations qui en détiennent en moyenne 14 têtes en 1997.

Le niveau de formation des exploitants se différencie de la catégorie des "Spécialisées" par **une fréquence plus importante de titulaires d'un niveau de formation secondaire long ou supérieur (18 % en 97 contre 16 % pour les "Spécialisées")**. **La proportion des conjoints d'exploitants ayant une activité extérieure principale** a augmenté de 14 à 27 % de 1993 à 1997 ; elle est maintenant **nettement plus élevée que dans les "Spécialisées"**. Comme il s'agit d'exploitations de taille plus importante procurant (en moyenne) un revenu agricole plus élevé il faut supposer un comportement différent des ménages, et en particulier des conjoints, pour interpréter cette pratique plus fréquente d'une activité extérieure dans cette catégorie "Lait Elevage et Cultures". Cette catégorie se distingue aussi des "Spécialisées" par **la fréquence des formes sociétaires d'organisation de l'activité qui atteint 30 % (sans les GAEC Père-Fils) en 1997**. Comme dans les "Spécialisées" la fréquence des salles de traite automatiques s'est accrue de 46 en 1990 à 52 % en 1997, par contre celle des équipements de prévention des pollutions au niveau des bâtiments d'élevage (fumière, fosse à purin) est restée stable sur la période. **Ces exploitations sont moins fréquemment localisées dans la zone de montagne ou en zone défavorisée que les "Spécialisées"** (resp. 20 % et 35 %).

Notons enfin que l'âge des exploitants est voisin de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières pérennes et de un an plus élevé que celui des exploitations spécialisées. Il y a en effet

dans cette catégorie une proportion identique d'exploitants de 45 à 54 ans mais moins de jeunes (de moins de 45 ans) et davantage de 55 ans ou plus.

Le revenu agricole dans cette catégorie a été supérieur de 15 à 30 % (selon l'année) à celui de l'ensemble des exploitations laitières ; il est aussi nettement plus fluctuant (118 à 146 000 francs par UTAF sur la période). Le taux de valeur ajoutée, de l'ordre de 27% en 1997, est nettement plus faible que pour l'ensemble et surtout que pour les "Spécialisées" : ces exploitations sont donc, a-priori, plus sensibles à des variations de prix des consommations intermédiaires. Leur taux d'endettement est également nettement plus élevé que pour les "Spécialisées" (respectivement 35 % et 28 %). Le poids des subventions dans le revenu de ces

exploitations est en outre relativement élevé (61 % en 1997) ce qui marque une forte dépendance des aides publiques.

En résumé

La catégorie "Lait-élevage et Cultures" est nettement plus diversifiée vers la production de bovins d'élevage, de bovins pour la viande, et de céréales pour la vente que les "Spécialisées". Le troupeau bovin, moins spécialisé vers la production laitière, a renforcé sa diversification entre 1990 et 1997. Cette catégorie apparaît par ailleurs comme une forme d'exploitation plus intensive au travers de la répartition des surfaces fourragères et du niveau de productivité des laitières. Enfin ces exploitations ont fait un effort d'agrandissement plus important que les exploitations laitières spécialisées et sont en 1997 en moyenne 1,5 fois plus étendues. Malgré cette dimension économique plus importante les conjoints de ces ménages agricoles ont plus fréquemment recours à l'activité extérieure. Ces exploitations ont constamment dégagé sur la période un revenu nettement supérieur à l'ensemble des exploitations laitières pérennes (en moyenne 133 000 Francs 97 par UTAF), mais assez fluctuant et elles sont caractérisées par une dépendance assez forte vis-à-vis des fournisseurs, des "prêteurs" et des aides publiques.

3.3 - Les exploitations "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes", en croissance forte, ont surtout développé l'atelier viande (T 1.20)

Avec **10 800 exploitations en 1997** c'est la troisième catégorie d'exploitations laitières pérennes. **Son effectif s'est accru des ¾ depuis 1990.** Un tiers des exploitations présentes dans cette catégorie l'ont quittée entre 1990 et 1997 pour aller en proportions équivalentes vers les "Spécialisées" et les "Lait Elevage et Cultures" (respectivement 13 et 14 % de l'effectif de 1990). A côté des 4 000 exploitations qui sont restées dans cette catégorie, 4 300 autres y sont venues, entre 1990 et 1997, en provenance des "Spécialisées" ce qui peut s'interpréter pour ces dernières comme une stratégie de diversification face aux difficultés d'accroissement des quotas laitiers. **Leur quota moyen est de 134 000 litres en 1997** ; en progression de 9 % par rapport à 1992, il est très inférieur à celui des "Spécialisées".

T 1.20 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes

Catégorie : Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	6 109		10 783
Âge moyen du CEX	43,2	43,8	44,4
SAU (Ha)	60,3	68,8	79,3
SCOP (Ha)	9,9	11,1	12,5
dont : Céréales (ha)	9,0	10,6	11,8
SCOP/SAU (%)	16,4	16,2	15,8
SFP (Ha)	50,0	56,2	65,8
dont : Maïs fourrage	7,8	8,1	9,6
Prairie temporaire (ha)	7,3	10,1	13,7
Prairie permanente (ha)	33,7	36,8	41,4
SFP/SAU (%)	83,0	81,7	83,0
Maïs Fourrage / SFP(%)	15,6	14,4	14,6
Vaches laitières (têtes)	27,3	26,4	26,7
Vaches nourrices (têtes)	11,9	19,2	25,2
Mâles 1-2 ans (têtes)	7,9	9,9	10,8
UGB Bovins	71,3	80,7	92,5
UGB Bov / (Total) %	95,6	96,3	96,8
UGB Bovins/SFP	1,4	1,4	1,4

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Ces exploitations sont aussi spécialisées dans la production bovine (lait et viande) que les "Exploitations Laitières Spécialisées", mais ici la branche de production de viande bovine ou d'animaux d'élevage équilibre davantage l'atelier laitier (20 à 25 % du produit brut total) en raison notamment de l'élevage d'allaitantes en nombre équivalent à celui des laitières. La part du lait dans le produit brut total de l'exploitation est en moyenne de 39 % en 1997, et en baisse de 5 points par rapport à 1992.

Ce sont des exploitations dotées d'une *SAU importante (79 hectares en 1997)* qui ont réalisé un effort d'agrandissement conséquent sur la période (+ 19 hectares). Comme dans les exploitations laitières spécialisées *la SCOP y est limitée (16 % de la SAU)* et a tendance à diminuer légèrement.

La SFP qui représente 83 % de la SAU a capté l'essentiel des terres acquises sur la période (+ 15,8 hectares). Elle comporte *63 % de prairie permanente*, mais cette part est en recul (67 % en 1990) au profit de la prairie temporaire (21 % de la SFP en 1997), celle du maïs fourrage étant stable à 15 %.

*Le chargement bovin est plutôt modéré dans ces exploitations (1,4) ; il est globalement resté stable sur la période, mais ceci résulte d'une réduction de la proportion des moins intensifs (< 1,4 UGB bovins / Ha SFP) et d'une réduction des 1 à 2 UGB / Ha. La productivité des laitières dans cette catégorie est voisine de la moyenne nationale avec 5 000 litres par tête. **Ce qui frappe dans la composition du troupeau bovin c'est la stabilité des effectifs de vaches laitières (27 têtes) et le doublement du nombre des vaches allaitantes qui passe de 12 en 1990 à 25 en 1997.** Le nombre des bovins mâles de 1 à 2 ans atteint 11 en 1997 et s'est accru de 3 unités depuis 1990. C'est donc une accentuation très nette de l'orientation de la combinaison productive vers le développement de la viande bovine face à un simple maintien de l'atelier lait.*

Les exploitants de la catégorie sont en moyenne plus âgés (+ 1 an) que les "Spécialisés", avec proportionnellement moins de jeunes (resp. 34 et 38 % de moins de 40 ans en 1997) et plus de 50 ans ou plus (respectivement 35 et 29 %). C'est donc *une population d'exploitants dont le taux de renouvellement va être plus important dans la décennie 2000. La fréquence des exploitants dotés d'une formation secondaire long ou supérieur est nettement plus faible que dans la catégorie des "Spécialisées" (respectivement 10 et 16 %) mais a progressé. La progression de la pratique d'une activité extérieure principale par les conjoints a été voisine de celle des "Spécialisées" et atteint 22% en 1997.* Le nombre des exploitations individuelles et des GAEC Père-Fils est proportionnellement plus élevé dans cette catégorie que dans les "Spécialisées".

Les exploitations "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" moins orientées vers le lait, dotées de troupeaux laitiers moins importants sont moins fréquemment équipées d'une salle de traite automatique que les "Spécialisées", (respectivement 34 et 53 % en 1997). Elles sont aussi moins souvent pourvues d'une aire de stockage du fumier ou d'une fosse à purin.

Une bonne partie de ces exploitations (38 %) sont localisées dans la zone de montagne ou dans la zone défavorisée ce qui révèle l'intérêt de les soutenir dans un objectif d'aménagement du territoire.

Le revenu de ces exploitations (de 96 000 à 128 000 Francs 97 par UTAF sur la période) a été voisin de celui des "Spécialisées", sauf en fin de période notamment avec la chute brutale du prix de la viande bovine en 1996. Le taux de valeur ajoutée de ces exploitations est inférieur de 5 points à celui des "Spécialisées" en 1997. Elles ont un taux d'endettement plutôt bas (27 % en 1997) et voisin de celui des "Spécialisées". Le poids des subventions par rapport au revenu est par contre élevé (60 % en 1997) ce qui est l'indice d'une fragilité par rapport à aux possibles changements de politique agricole.

En résumé

Les exploitations " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes " dont la croissance a été forte entre 1990 et 1997 ont fait le choix du développement de la production de viande bovine sans pour autant réduire la taille de l'atelier laitier. Ces unités de production très spécialisées en élevage bovin exploitent leurs surfaces fourragères de manière assez peu intensive, bien que la part de la prairie permanente ait diminué dans la SFP. L'âge moyen des exploitants, le niveau de formation des exploitants, un plus grand attachement à la forme d'exploitation individuelle... tendent à donner l'image d'une catégorie d'exploitants moins dynamiques. Elles sont moins intensives en travail mais dégagent un revenu supérieur à celui des " Spécialisées " (en moyenne 116 500 Francs par UTAF sur la période) et guère plus fluctuant. Elles sont moins dépendantes des financements extérieurs mais leur revenu serait beaucoup plus exposé en cas de changements défavorables de politique agricole.

3.4 - Une forte réduction du poids de l'atelier laitier dans des exploitations laitières pérennes " Lait-Hors-Sol " dont la croissance est soutenue, et le comportement plus dynamique (T 1.21)

Avec 5 400 exploitations en 1997 l'effectif global de cette catégorie est en légère augmentation. Cependant un tiers des effectifs de la catégorie en 1990 l'ont quittée en 1997 en proportions équivalentes (13 et 14 % de l'effectif de 1990) à destination des " Spécialisées et des " Lait Elevage et Cultures ". Inversement 20 % des entrées dans cette catégorie sont en provenance des " Spécialisées " et 10% de la catégorie des " Lait Elevage et Cultures ". *C'est donc une catégorie « instable ».*

T 1.21 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes

Catégorie : Lait et Hors-Sol

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	5 239		5 376
Âge moyen du CEX	41,7	40,9	42,6
SAU (Ha)	40,1	47,8	54,3
SCOP (Ha)	10,0	14,2	16,5
dont : Céréales (ha)	8,7	13,5	15,8
SCOP/SAU (%)	25,0	29,6	30,5
SFP (Ha)	29,5	32,0	36,2
dont : Maïs fourrage (ha)	11,8	11,4	12,1
Prairie temporaire (ha)	10,4	12,6	15,4
Prairie permanente (ha)	6,8	7,4	8,1
SFP/SAU (%)	73,7	66,9	66,7
Maïs Fourrage / SFP (%)	40,0	35,6	33,4
Vaches laitières (têtes)	31,0	32,9	33,4
Vaches nourrices (têtes)	1,4	2,0	2,1
Mâles 1-2 ans (têtes)	3,4	3,8	3,2
UGB Bovins	53,5	57,2	58,5
UGB Bov /Total (%)	28,9	23,7	19,8
UGB Bovins/SFP	1,8	1,8	1,6

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Le poids prédominant de l'atelier hors-sol caractérise l'orientation de la combinaison productive de ces exploitations qui comportent néanmoins un atelier laitier d'une trentaine de vaches laitières en moyenne, mais *le lait représente moins de 30 % du produit brut total*. Le quota moyen de cette catégorie, en progrès de 5 % sur la période atteint *200 000 litres en 1997*.

La SAU de ces exploitations, en croissance de 14 hectares sur la période, *reste nettement inférieure à la moyenne des exploitations laitières (respectivement 54 et 64 hectares en 1997)*.

La SCOP, composée essentiellement de céréales, détient ici une place notable (25 % de la SAU en 1990), elle s'est renforcée dès 1993 pour atteindre **30 % en 1997**.

La SFP a en conséquence été réduite de 74 % de la SAU en 1990 à 67 % en 1997 et les acquisitions de terres ont été affectées en proportions égales à la SCOP et à la SFP entre 1990 et 1997. **C'est dans cette catégorie que la part du maïs fourrage, quoique en recul, est la plus élevée** (respectivement 40 % de la SFP en 1990 et 33 % en 1997) et **celle de la prairie permanente la plus faible** (23 et 22 %). L'exploitation des surfaces fourragères est donc plus intensive, ce qui est en cohérence avec l'exiguïté relative de la SAU et se traduit par **un chargement bovin plus important que la moyenne (1,8 en 1990), mais qui baisse en fin de période (1,6 en 1997)**. Cette désintensification globale de l'exploitation des surfaces fourragères s'accompagne d'un renforcement de la proportion des exploitations dont le chargement est compris entre 1,4 et 2 UGB bovins / hectare de SFP.

L'atelier laitier est en légère progression (31 vaches laitières en 1990, 33 en 1997) et le troupeau bovin reste très fortement orienté vers la production laitière. **Le niveau du rendement en lait des vaches laitières y est très nettement plus élevé que dans les autres catégories 6250 litres** contre 5200 pour les "Spécialisées", ce qui révèle un niveau d'intensification plus élevé.

Une caractéristique essentielle de cette catégorie est le poids relatif de l'atelier hors-sol qui s'est d'ailleurs sensiblement accru sur la période : la part des UGB des granivores est passée de 71 % du total en 1990 à 80 % en 1997.

Ces exploitants sont en moyenne de 2 ans plus jeunes que l'ensemble des producteurs de lait. En 1997, 40 % d'entre eux avaient moins de 40 ans et 11 % seulement 55 ans ou plus. **Les ¾ ont un niveau de formation secondaire ou supérieur** et près du ¼ ont une formation secondaire longue ou supérieure. **C'est aussi dans cette catégorie que l'exercice d'une activité extérieure principale par les conjoints est la plus fréquente** : 33 % contre 23 % chez les "Spécialisés", ce taux ayant doublé entre 1990 et 1997.

La forme sociétaire est ici la plus répandue : 52 % d'exploitations individuelles seulement et 40 % de sociétés (non compris les GAEC Père-Fils).

Le taux d'équipement en salle de traite automatique est nettement plus élevé que pour les "Spécialisés" (respectivement 59 % et 53 % en 1997). La même observation s'applique pour l'installation de stockage du fumier (respectivement 71 % et 67 % en 1997).

Le revenu agricole est en moyenne relativement élevé sur la période mais très fluctuant (de 52 000 à 194 000 F / UTAF en francs 97). Ces exploitations ont un taux de valeur ajoutée sensiblement inférieur à l'ensemble des exploitations laitières (respectivement 25 % et 33%), ce qui est l'indice d'une plus grande dépendance par rapport aux fournisseurs, et un taux d'endettement élevé (50 % contre 33 %) et donc une fragilité vis-à-vis du marché. Cet aspect est encore plus prononcé du côté du marché des produits comme on a pu l'observer en 1993 et comme on peut le faire encore actuellement, tout particulièrement dans le cas de la production porcine. Par contre leur dépendance par rapport aux aides publiques est relativement faible puisque le taux des subventions par rapport au revenu agricole est de l'ordre de ¼ en fin de période.

En résumé

Les mouvements d'entrées et de sortie sont importants pour la catégorie " lait et Hors-Sol " qui apparaît assez instable. Les exploitations de cette catégorie ont un atelier laitier qui se maintient mais dont le poids diminue dans la combinaison productive au bénéfice de la composante hors-sol. Ces exploitations à SAU relativement faible exploitent plus intensivement les surfaces fourragères; le rendement des laitières est de 20 % plus élevé que pour les " Spécialisées ". Ces exploitants, en moyenne de deux ans plus jeunes que l'ensemble des producteurs de lait, ont un

comportement précurseur en matière de taux d'équipement ; leurs conjoints occupent plus fréquemment une activité extérieure. Ces exploitations ont dégagé un revenu agricole par actif familial relativement élevé sur la période (en moyenne 139 000 / UTAF en francs 97) mais la fragilité de ce revenu apparaît au travers de ses fluctuations et des indicateurs de dépendance par rapport aux fournisseurs extérieurs et aux marchés des produits plutôt instables. Elles sont par contre moins dépendantes des aides publiques et donc moins sensibles aux changements de politique agricole.

3.5 - L'atelier laitier tout juste maintenu dans le cadre des exploitations laitières pérennes intensives de la catégorie " Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes ", spécialisées dans l'élevage bovin ; elles ont fortement accru l'atelier taurillons (T 1.22)

Il s'agit d'exploitations assez spécialisées dans l'élevage bovin avec **un atelier laitier conséquent** (les vaches laitières font près de 40 % du total des UGB) et un atelier de production de viande bovine sans vaches allaitantes. La catégorie comptait **5 200 exploitations en 1990 et 4 400 en 1997**. En fait **cette catégorie est très instable** et 24 % seulement des exploitations qui s'y trouvaient classées en 1990 y figuraient encore en 1997. Les migrations se sont faites vers les catégories " Lait Elevage et Cultures (32 %)", " Exploitations laitières Spécialisées " (22 %) et " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes " (15 %). Réciproquement les exploitations qui y figurent en 1997, outre les pérennes dans la catégorie, proviennent essentiellement des " Exploitations laitières Spécialisées " (55 %). La part du lait dans le produit brut total des exploitations de cette catégorie est d'environ 55 % et c'est ici que le quota moyen (en progrès de 10 % environ sur la période) est le plus élevé : **215 000 litres en 1997**.

La SAU de ces exploitations est nettement supérieure à la moyenne des exploitations laitières pérennes (respectivement 71 et 64 hectares en 1997) et en augmentation de près de 16 hectares depuis 1990. La part de la SCOP y est d'environ un quart de la SAU et en progression de 3 points entre 1990 et 1997. Celle de la SFP baisse corrélativement et **la SCOP gagne en moyenne près de 7 hectares sur la période contre 8 hectares pour la SFP**. Est-ce l'amorce d'un infléchissement de la combinaison productive vers plus de cultures pour la vente ?

La SFP comporte plus de la moitié de prairies permanentes avec une légère baisse relative sur la période. C'est la prairie temporaire qui progresse le plus dans ces exploitations (respectivement 17,5 et 19,6 % de la SFP en 1990 et 1997). La répartition des surfaces fourragères selon le niveau

de productivité apparaît ainsi voisine de celle de l'ensemble des exploitations laitières pérennes, avec cependant *une part nettement plus importante de maïs fourrage* (respectivement 26,5 % et 21% en 1997).

T 1.22 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	5 188		4 426
Âge moyen du CEX	42,7	43,3	44,2
SAU (Ha)	55,2	62,6	70,8
SCOP (Ha)	13,1	15,1	18,9
dont : Céréales (ha)	11,9	14,3	17,9
SCOP/SAU (%)	23,7	24,1	26,7
SFP (Ha)	41,7	44,9	50,4
dont : Maïs fourrage (ha)	11,6	11,9	13,4
Prairie temporaire (ha)	7,3	9,9	9,9
Prairie permanente (ha)	21,8	23,3	25,7
SFP/SAU (%)	75,5	71,7	71,1
Maïs Fourrage / SFP(%)	27,8	26,5	26,6
Vaches laitières (têtes)	35,7	36,1	36,2
Vaches nourrices (têtes)	0,9	1,3	0,4
Mâles 1-2 ans (têtes)	10,4	14,7	18,3
UGB Bovins	79,2	85,9	92,4
UGB Bov /Tot (%)	91,1	91,8	95,3
UGB Bovins/SFP	1,9	1,9	1,8

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Le taux de chargement est le plus élevé de toutes les catégories d'exploitations laitières pérennes (1,8 en 1997). La fréquence des exploitations à faible chargement (<1,4) diminue. L'atelier laitier reste stable (36 vaches laitières) et le rendement en lait par vache est « moyen » (5 400 litres). C'est la production de viande bovine qui bénéficie de l'importante croissance de l'élevage bovin (+ 17% d'UGB Bovins sur la période). Le nombre de bovins mâles de 1 à 2 ans augmente de 10 (en moyenne) en 1990 à 18 en 1997 ; c'est l'axe essentiel de croissance de cette catégorie d'exploitations.

Ces exploitations ont adopté fréquemment la forme sociétaire depuis 1990 (12 % d'exploitations à forme sociétaire en 1990, non compris les GAEC Père-Fils ; 28 % en 1997). En 1997 le conjoint a une activité extérieure principale dans 25 % de ces exploitations (17 % en 1990). La part des

exploitants de niveau de formation secondaire ou supérieur (14 % en 97) est voisine de la moyenne d'ensemble, mais inférieure à celle des "Spécialisées" (16 %).

Ces exploitations sont fréquemment équipées d'une salle de traite automatique (57 % en 1997) et la proportion des exploitations ayant une installation de stockage du fumier progresse (59 % en 1990 et 62 % en 1997), mais pas celle des fosses à purin qui est restée à 44 %.

Sur la période 1992-97 cette catégorie d'exploitations a procuré un revenu par travailleur constamment supérieur de 10 à 20 % à celui de l'ensemble des exploitations laitières

(de 125 000 à 139 000 / UTAF en francs 97). En raison d'un taux de valeur ajoutée légèrement plus élevé elles sont moins sensibles aux variations de prix des consommations intermédiaires non agricoles, mais le revenu est par contre sensible aux fluctuations du prix des animaux maigres. Leur taux d'endettement est inférieur de plusieurs points à celui de l'ensemble des exploitations laitières, mais ***leur dépendance par rapport aux aides publiques est forte*** (taux des subventions de l'ordre de 50 % en fin de période).

En résumé

La croissance soutenue des exploitations " Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes " fortement orientées vers l'élevage bovin se fait en direction de la branche viande bovine et essentiellement de l'élevage des taurillons, la SCOP se développe notablement ; l'atelier laitier est simplement maintenu au même niveau. La combinaison des productions dans cette catégorie d'exploitations est en fait assez mouvante, à part un noyau d'environ 1/4 de pérennes dans la catégorie, les autres, en changeant de catégorie, ont rompu cet équilibre lait/viande par le développement de l'atelier lait, allaitant ou des cultures pour la vente. Le revenu par UTAF relativement élevé (en moyenne 134 000 / UTAF sur la période en francs 97) est surtout dépendant des fluctuations du prix du maigre et des aides publiques.

3.6 - La catégorie " Lait-Grandes-Cultures " en forte croissance, mise sur les grandes cultures mais maintient un atelier laitier d'importance modeste (T1.23)

Les exploitations laitières pérennes de cette catégorie sont ***avant tout orientées vers les grandes cultures dont la part dans la SAU s'est accrue sur la période pour atteindre les deux tiers en 1997. Ce sont aussi les plus grandes exploitations classées dans le secteur laitier avec près de 120 hectares en moyenne en 1997*** et une extension de près de 30 hectares sur la période. Au nombre de 2 500 en 1990 ***elles sont près de 4 200 en 1997***. Les exploitations qui y figuraient en 1990 y sont restées en grand partie en 1997 (71 %) ; 92 % des entrées provenant de la catégorie " Lait Elevage et Cultures ". Le quota moyen dans cette catégorie est relativement modeste (***157 500 litres en 1997***) et la part du lait dans le produit brut total en baisse sur la période est la plus faible de toutes les catégories d'exploitations laitières.

T 1.23 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Lait et Grandes Cultures

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	2 513		4 172
Âge moyen du CEX	45,4	45,4	45,3
SAU (Ha)	90,7	104,6	118,9
SCOP (Ha)	56,4	59,9	79,2
dont : Céréales (ha)	43,1	45,3	59,6
SCOP/SAU (%)	62,2	57,2	66,6
SFP (Ha)	27,9	26,5	27,1
dont : Maïs fourrage (ha)	7,4	6,1	6,6
Prairie temporaire (ha)	3,7	4,8	4,6
Prairie permanente (ha)	14,0	13,0	13,7
SFP/SAU (%)	30,7	25,3	22,8
Maïs Fourrage / SFP (%)	26,5	23,0	24,4
Vaches laitières (têtes)	26,2	25,9	25,2
Vaches nourrices (têtes)	1,4	1,9	1,9
Mâles 1-2 ans (têtes)	3,6	3,2	2,4
UGB Bovins	47,1	45,9	44,9
UGB Bov / Total (%)	95,5	93,1	97,0
UGB Bovins/SFP	1,7	1,7	1,7

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

La SCOP, qui couvre les 2/3 de la SAU, est ici plus diversifiée que dans les autres catégories puisqu'elle ne comporte que les trois quarts environ de céréales contre près de 90 % pour l'ensemble des exploitations.

La répartition de la SFP est voisine de la moyenne avec environ la moitié de prairie permanente et cependant un quart de maïs fourrage ; ce qui est à rapprocher du *chargement qui est plus élevé que celui de l'ensemble des exploitations laitières (respectivement 1,7 et 1,4 en 1997)*.

L'atelier bovin essentiellement laitier, de taille plus faible que dans les précédentes catégories est en léger recul sur la période (26 vaches laitières en 1990, 25 en 1997) ; sa productivité est d'un bon niveau moyen : *5 600 litres de lait par vache en 1997*. Le chargement des surfaces fourragères est plutôt élevé et stable en moyenne sur cette période (1,7), mais la fréquence des exploitations à faible chargement a cependant diminué. Notons que ces exploitations sont relativement peu équipées de salle de traite automatique (36 % en 1997).

Ces exploitants sont en moyenne nettement plus âgés que les "Laitiers Spécialisés" ou les "Lait Hors Sol" (respectivement 45,3 ; 43,4 et 42,6 ans en 1997). *La fréquence des niveaux de*

formation secondaire long ou supérieur qui a progressé de 9 points sur la période *est supérieure à celle des "Spécialisées"* (resp. 19 et 16 % en 1997). Ils ont accru *la fréquence des exploitations à forme sociétaire* (34 % en 1997 contre 20 % en 1990). Comme dans la catégorie "Lait Hors-Sol" *les conjoints ont très fréquemment une activité extérieure à titre principal* (resp. 31 et 33 % en 1997), ce qui est à relier à un trait particulier de comportement car le revenu agricole de ces exploitants est le plus élevé de tous les producteurs de lait.

C'est la catégorie d'exploitations laitières qui procure le revenu agricole par travailleur le plus élevé (de 122 000 à 190 000 F par UTAF sur la période) ; il a de plus augmenté régulièrement au cours de la période. Cependant ce résultat favorable est *a-priori* fragile en raison d'un taux de valeur ajoutée plus faible que l'ensemble (respectivement 27 et 30 % en 1997), d'un taux d'endettement plus élevé (resp. 38 et 32 % en 1997) et surtout d'un taux de subvention beaucoup plus élevé (resp. 70 et 51 %).

En résumé

Les effectifs de la catégorie "Lait-Grandes-Cultures" se sont fortement accrus sur la période par transfert à partir de la catégorie "Lait Elevage et Cultures" selon un processus de croissance graduel. Ces exploitations, dont la superficie est presque double de celle de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières et qui ont connu une forte croissance entre 1990 et 1997, ont choisi de consacrer tout leur effort de développement sur l'atelier Grandes Cultures se limitant à maintenir un atelier laitier de dimension relativement modeste. Leur comportement est à plusieurs égards voisin de celui de la moyenne des producteurs de lait, mais on notera qu'une forte proportion des conjoints occupe une activité extérieure à l'exploitation. Cette catégorie procure le revenu agricole par travailleur familial le plus élevé de l'ensemble des exploitations laitières (en moyenne 168 000 / UTAF en francs 97 sur la période). Bien que très régulier sur cette période il apparaît pourtant très sensible aux fluctuations de prix des consommations intermédiaires et surtout fortement dépendant du niveau des aides publiques.

3.7 - Pour les exploitations laitières pérennes "Lait-Ovins-Caprins" : croissance soutenue consacrée à l'atelier ovins-caprins, l'atelier laitier est simplement maintenu (T 1.24)

Globalement l'effectif des exploitations de cette catégorie a baissé de 1 850 exploitations en 1990 à 1 600 en 1997. Cette combinaison productive est relativement instable : 50 % seulement des exploitations de la catégorie en 1990 y sont restées en 1997. Les mouvements d'entrées/sortie de cette catégorie ont eu lieu principalement avec les "Lait Elevage et Cultures" et les "Spécialisées". Le sens privilégié des échanges va des "Spécialisées" vers les "Lait Elevage et Cultures" en transitant par les "Lait-Ovins-Caprins", qui serait une catégorie relais dans le processus de croissance de nombre de ces exploitations

Ces exploitations caractérisées par une part essentielle (au moins le tiers) de la marge brute issue de l'atelier ovins-caprins ont aussi connu une croissance forte sur la période. Le lait ne constitue qu'un peu plus du tiers du produit brut total de l'exploitation. La croissance de la SAU (+ 25 % sur la période 90-97) a été en majeure partie affectée à l'atelier ovins-caprins (la SFP s'accroît de 12,5 hectares sur un gain total de 14,5) ; l'atelier bovin ne s'accroît que de

4 UGB nécessitant en moyenne 5 hectares supplémentaires. Le quota laitier moyen dans cette catégorie est faible (*82 500 litres*) et reste stable.

T 1.24 : Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Lait et Ovins-Caprins

	1990	1993	1995
Nombre d'exploitations	1 865		1 617
Âge moyen du CEX	44,4	45,1	45,1
SAU (Ha)	56,2	62,3	70,7
SCOP (Ha)	9,1	9,7	10,4
dont : Céréales (ha)	8,4	9,2	10,0
SCOP/SAU (%)	16,2	15,5	14,8
SFP (Ha)	46,8	51,5	59,3
dont : Maïs fourrage (ha)	4,5	4,8	5,3
Prairie temporaire (ha)	9,0	10,2	14,5
Prairie permanente (ha)	31,4	34,3	37,8
SFP/SAU (%)	83,3	82,6	84,0
Maïs Fourrage / SFP (%)	9,6	9,3	8,9
Vaches laitières (têtes)	23,6	23,8	23,9
Vaches nourrices (têtes)	2,9	5,1	5,4
Mâles 1-2 ans (têtes)	2,4	2,3	2,2
UGB Bovins	40,6	42,8	44,9
UGB Bov /Total (%)	62,7	60,9	57,0
UGB Herbivores/SFP	1,3	1,3	1,3

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Une caractéristique importante est *la part élevée (67 % en 1990) de la prairie permanente dans la SFP* mais elle a diminué de 3 points entre 1990 et 1993, et *la faible proportion du maïs fourrage (9 % de la SFP en 97)*. Ceci est à relier à la localisation de ces exploitations situées pour près des ¾ en zone de montagne ou en zone défavorisée. Corrélativement *le chargement (mesuré ici en UGB Bovins + Ovins + Caprins par hectare de SFP) est faible (1,3)* et inférieur à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

L'atelier laitier, stable sur la période, compte en moyenne 24 vaches laitières, mais le nombre des allaitantes augmente de 3 à 5. *Le niveau de productivité l'atelier laitier est bas (3 300 litres /vache en 1997)* et 24 % seulement des exploitations sont équipées d'une salle de traite automatique pour les vaches. *L'essentiel du développement a porté sur l'atelier ovins-caprins dont le nombre des UGB est passé de 24 à 34 sur cette période.*

Ces exploitants sont en moyenne plus âgés que dans les autres catégories (à l'exception de la catégorie des " Petites Exploitations laitières ") ; la catégorie compte moins de jeunes (30 % de moins de 40 ans contre 38 % dans la catégorie " Exploitations Laitières Spécialisées " ; la fréquence des niveaux de formation secondaire long ou supérieure y est plus faible (7,5 % contre 16 % pour les " Spécialisées " en 1997). La fréquence des conjoints ayant une activité extérieure principale (20 % en 1997) est un peu plus faible que pour l'ensemble. La localisation d'une majeure partie de ces exploitations en zone de montagne accroît la difficulté de trouver un emploi non agricole à une distance du domicile compatible avec la pratique des trajets quotidiens domicile-travail. La forme d'organisation sociétaire est moins répandue dans cette catégorie : moins de 20 % de ces exploitations ont adopté la forme sociétaire (GAEC Père-Fils exclus) en 1997. Près des ¾ de ces exploitations sont localisées dans la zone de montagne ou la zone défavorisée ce qui souligne leur importance du point de vue de l'aménagement du territoire. En moyenne ces exploitations procurent une revenu agricole faible (de 44 000 à 83 000 F / UTAF sur la période) comparable à celui des " Petites exploitations laitières " et très inférieur à celui des autres catégories.

Le taux de valeur ajoutée, de l'ordre de 20 % révèle un très forte dépendance par rapport aux fournisseurs. Le taux d'endettement faible (25 % en 1997) en baisse sur la période indique une faible dépendance des organismes extérieurs de financement. Par contre le **taux des aides publiques (supérieur à 100 % en 96 et 97) révèle une totale dépendance vis-à-vis des aides publiques au cours de cette période.** Ces exploitations sont *a-priori* très vulnérables à un changement défavorable de politique agricole.

En résumé

Les exploitations laitières pérennes de la catégorie " Lait-Ovins-caprins " qui ont une SAU importante, et des superficies fourragères plus extensives que celles des autres catégories ont choisi de développer d'abord l'atelier ovins-caprins, secondairement l'atelier viande bovine et de maintenir stable un atelier laitier de faible taille et dont le niveau de productivité est faible. En moyenne plus âgés et dotés d'un niveau de formation scolaire en général moins élevé, ayant moins recours à la forme d'organisation sociétaire et à une activité professionnelle extérieure ces ménages agricoles, dont les ¾ sont localisés en zone de montagne ou en zone défavorisée, ont en moyenne un comportement moins dynamique vis-à-vis de la production agricole. Cette catégorie procure un faible niveau de revenu par travailleur familial (en moyenne 64 000 / UTAF en francs 97 sur la période). Ce revenu est de surcroît très sensible au niveau du prix des consommations intermédiaires et surtout des aides publiques même si l'autonomie par rapport aux financements extérieurs est grande.

3.8 - Les petites exploitations laitières pérennes spécialisées dans la production laitière et peu intensives sont très stables en dimension et dans leur orientation (T 1.25)

Ces exploitations ont une marge brute inférieure à 19 200 UCE, soit un chiffre d'affaires inférieur à 350 000 francs environ, et un quota moyen inférieur à 80 000. L'effectif de cette catégorie d'exploitations pérennes est resté assez stable sur la période 1990-97 : 20 000 environ en 1990 et

18 000 en 1997. Près des $\frac{3}{4}$ des unités de la catégorie y sont restées durant toute la période et les départs se sont faits vers la catégorie des “ Spécialisées ” (16 %). *Cette catégorie n’est donc que secondairement une pépinière d’exploitations en attente de croissance*, le développement se faisant essentiellement vers la catégorie des "Spécialisées".

Elles sont dirigées par des exploitants en moyenne très nettement plus âgés que l’ensemble des exploitations laitières (respectivement 51 et 45 ans en 1997) et d’un niveau moyen de formation initiale plus faible (4 % ont un niveau secondaire long ou supérieur en 1997 contre 16 % pour les “ Spécialisées ”). Plus de 42 % des exploitants ont au moins 55 ans ; les moins de 40 ans ne sont par contre que 15 %.

T 1.25: Caractéristiques technico-économiques des exploitations laitières pérennes
Catégorie : Petites Exploitations Laitières

	1990	1993	1997
Nombre d'exploitations	20 236		18 806
Âge moyen du CEX	47,5	49,1	51,2
SAU (Ha)	24,1	24,7	24,3
SCOP (Ha)	2,9	2,8	2,8
dont : Céréales (ha)	2,7	2,8	2,8
SCOP/SAU (%)	11,9	11,4	11,6
SFP (Ha)	21,0	21,6	21,4
dont : Maïs fourrage (ha)	1,3	1,3	1,3
Prairie temporaire (ha)	2,8	3,3	3,1
Prairie permanente (ha)	16,2	16,3	16,4
SFP/SAU (%)	87,1	87,6	88,1
Maïs Fourrage / SFP (%)	6,2	6,2	6,1
Vaches laitières (têtes)	14,8	14,4	12,8
Vaches nourrices (têtes)	0,8	1,5	1,6
Mâles 1-2 ans (têtes)	0,8	0,8	0,5
UGB Bovins	22,5	22,2	22,2
UGB Bov /Total (%)	90,1	91,8	91,8
UGB Bovins/SFP	1,1	1,0	1,0

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Leur SAU faible (24 hectares) n’a pas varié entre 1990 et 1997. La SCOP n’occupe que 12% de la SAU et la SFP est composée pour plus des trois quarts par la prairie permanente ; ils ne

cultivent en moyenne que 1,3 hectare de maïs fourrage. Ceci se traduit par **un faible chargement bovin (1 UGB Bovins / Ha SFP)**.

L'élevage essentiellement laitier compte en moyenne 13 vaches laitières (en baisse de 2 têtes depuis 1990) ; notons que **le rendement par vache est nettement inférieur à la moyenne d'ensemble (4 500 litres en 1997)**.

Ces exploitations sont **quasi-exclusivement de forme individuelle**, peu modernisées (4 % seulement ont une salle de traite automatique) et sont localisées à **44 % dans la zone de montagne ou la zone défavorisée**.

La fréquence d'une activité extérieure principale des conjoints est moins grande que dans les autres catégories d'exploitations laitières (13 % en 1997 contre 23 % pour l'ensemble), ce qui est à relier à la proportion élevée d'exploitants âgés. Il est à noter que dans cette catégorie 4 % des exploitants ont une activité extérieure principale contre 1 % pour l'ensemble.

Comme pour les "Lait et Ovins-caprins" les petites exploitations laitières ne permettent de dégager **qu'un faible revenu agricole (44 000 à 61 000 / UTAF en francs 97 sur la période)**. Ces exploitations sont aussi très faiblement endettées et leur taux d'endettement est en baisse sur la période (de 20 à 14 %). Leur taux de subvention par rapport au revenu agricole se situe au niveau de la moyenne des exploitations laitières (55 % en 1997).

En résumé

Cette catégorie d'exploitants nettement plus âgés que la moyenne des producteurs de lait a conservé sur la période 1990-97 un atelier laitier spécialisé de petite dimension qu'ils conduisent de manière extensive. La faible dimension des exploitations, la grande stabilité de leur système de production et le faible taux d'équipement indiquent qu'il s'agit essentiellement d'une catégorie d'exploitations laitières peu susceptibles de développement. Ces exploitations procurent un faible revenu par travailleur familial (en moyenne 52 000 / UTAF en francs 97 sur la période) et malgré une dépendance par rapport aux aides publiques, voisine de la moyenne et un très faible taux d'endettement il est probable que leur taux de pérennité sera faible hormis la fraction des exploitants en début de carrière dont le processus de croissance se poursuit dans la catégorie des "Exploitations laitières Spécialisées".

CONCLUSION DE L'ANALYSE DYNAMIQUE SECTORIELLE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES PÉRENNES

Combinée à l'analyse de l'évolution de la dimension économique des exploitations et à celle de la productivité du travail, la dynamique sectorielle des exploitations laitières pérennes est celle qui apporte les résultats les plus significatifs concernant l'adaptation du secteur aux modifications de l'environnement économique de l'éleveur laitier.

Les mouvements d'exploitations laitières pérennes entre catégories sont une voie d'adaptation qui résulte d'une modification de l'équilibre des activités agricoles de l'exploitation. Le recul numérique des "Spécialisées" au profit de catégories incluant une production de viande bovine (vaches allaitantes ou taurillons), des céréales pour la vente ou avec une moindre fréquence une production hors sol, est très net. Ces transferts sont loin d'être compensés par les entrées dans la catégorie, qui correspondent pour l'essentiel à l'arrivée de "Petites exploitations laitières". Ces dernières, handicapées au départ par une référence laitière et une SAU limitées, trouvent dans cette spécialisation laitière la meilleure valorisation de leurs ressources. Leur croissance est cependant plus lente en termes de SAU, de volume global d'activité, et même en termes de référence laitière que celle des catégories destinataires des transferts.

La catégorie des "Exploitations laitières Spécialisées", numériquement la plus importante, donne lieu à de nombreux transferts vers d'autres catégories dont la croissance est plus rapide et les résultats économiques nettement plus élevés. Cette catégorie dont les performances techniques sont au niveau de la moyenne française mais le système d'élevage plutôt moins intensif, servirait à la fois de « catégorie-relais » pour des éleveurs en attente de croissance et de diversification, et de « catégorie définitive » pour un plus grand nombre d'éleveurs dont le potentiel et les ambitions sont probablement plus limités.

Contrastant avec cette dernière, les deux catégories "Lait Elevage et Cultures", et "Lait-Viande avec vaches allaitantes" ont vu leur nombre s'accroître fortement dans la population des pérennes. Elles ont connu une croissance plus rapide de leur activité globale, ont atteint en moyenne une taille plus élevée (toutes activités réunies), et obtiennent un revenu agricole plus élevé.

La catégorie "Lait et Hors-Sol", numériquement stable mais traversée par des mouvements d'entrées/sorties très nombreux, est caractérisée par une forte croissance et un résultat économique élevé mais très fluctuant. Elle servirait (pour certains éleveurs) d'étape transitoire de développement pour des exploitations spécialisées dont l'objectif est à la fois une croissance en dimension, en particulier en SAU, et une stabilisation du revenu par l'accroissement des productions aux cours moins fluctuants.

Les "Lait viande sans vaches allaitantes", catégorie caractérisée par une très forte instabilité, ont une croissance modérée. Plus intensives que les spécialisées, elles atteignent un revenu agricole plus élevé. Le développement d'une production de taurillons y a souvent été temporaire et les unités de production peuvent ensuite se réorienter aussi bien vers la catégorie "Lait Elevage et Cultures", ou "réintégrer" les "Spécialisées" selon leur potentiel.

On le voit ce flux d'unités de production laitière entre des catégories combinant la production de lait avec les céréales et/ou la viande bovine voire le hors-sol traduit un aspect important du processus d'adaptation des exploitations laitières dont la croissance de l'atelier laitier est restée modeste sur la période. Ces transferts se sont faits surtout de la catégorie "initiale" des exploitations "Spécialisées" (en régression numérique) vers des catégories où le niveau moyen du potentiel de production et les résultats économiques sont plus élevés, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une catégorie-relais comme les "Lait et Hors-Sol", les "Lait-Elevage et Cultures" ou de façon plus marginale les "Lait et Ovins-Caprins".

Cette adaptation de la structure de la combinaison productive s'accompagne d'une croissance limitée de la taille de l'atelier laitier (entre 10 000 et 20 000 litres en moyenne selon la catégorie sur la période 1992-97). La taille moyenne de l'atelier de production de lait (environ 180 000 litres en 1997 pour les pérennes) est cependant inférieure aux niveaux atteints dans des pays voisins de l'UE (Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas). La croissance des unités de production laitière les plus "dynamiques" a donc le plus souvent été faite grâce au développement d'autres activités et en général à un accroissement sensible de la SAU ; la dimension économique étant (en moyenne) un déterminant important du résultat économique.

La liaison positive entre intensification et revenu agricole est toujours vérifiée en moyenne, mais une légère désintensification s'est produite globalement. Ce sont d'ailleurs les plus intensifs (la catégorie "Lait et Hors-Sol" notamment), ou les exploitations à plus fort rendement en lait par vache (par exemple) qui ont le plus souvent amorcé un processus de désintensification, alors que les moins intensifs poursuivaient dans la voie de l'intensification. On peut faire l'hypothèse d'un effet de seuil qu'il serait intéressant de préciser à la fois dans ses facteurs déterminants (mesures de politique agricole incitatives, pression sociale pour la réduction des pollutions...) et dans sa localisation géographique.

Une autre voie d'adaptation importante, non spécifique des exploitations laitières, apparaît au niveau du ménage agricole. L'accroissement de la fréquence de la pratique d'une activité extérieure par les conjoints d'exploitants laitiers, est très net sur cette période. Ce phénomène qui se poursuit depuis le début des années soixante concerne désormais 1/4 des exploitations laitières (et 35 % des exploitations laitières dont le chef a moins de 40 ans). Il est donc très significatif, son développement est lié essentiellement à la croissance des aspirations sociales et des besoins financiers des ménages agricoles des jeunes générations. Il a été rendu possible grâce à l'élévation du niveau de formation initiale des jeunes ruraux (notamment des épouses d'exploitants) et de la valeur de leur qualification sur le marché du travail non agricole. La réduction de la demande de travail au niveau de l'exploitation agricole et du ménage a donc de plus en plus fréquemment conduit le ménage à modifier son offre de travail et à rechercher un emploi extérieur (en général pour l'épouse) qui permet simultanément un accroissement et une diversification de ses ressources. Cette pratique a-t-elle ralenti la concentration des exploitations laitières ou n'est-elle que la conséquence de la difficulté de ces dernières à atteindre une croissance plus importante de nature à satisfaire les besoins financiers croissants des ménages agricoles ?

Enfin le développement des formes sociétaires d'organisation de l'activité agricole répond à plusieurs objectifs. L'adaptation de la gestion financière de l'exploitation aux nouvelles

possibilités offertes par l'évolution du cadre institutionnel (dispositifs réglementaires en matière d'aides publiques aux exploitants agricoles, de fiscalité, de cotisations sociales...), la mise en place d'une organisation du travail plus compatible avec les normes sociales en matière de congés hebdomadaires ou annuels..., voire l'amélioration de la productivité du travail. Mais ce dernier aspect reste à prouver, la faible précision de la mesure de la quantité de travail réalisée sur les exploitations rendant difficile toute vérification.

Chapitre 2

Dynamiques régionales des exploitations laitières françaises sur la période 1990-97

I Facteurs de la différenciation des bassins laitiers français _____ **69**

1 - Réduction de 30 à 40 % du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières selon la zone géographique et de 2 à 8 % des livraisons de lait à l'industrie de 1990 à 1997 _____ **69**

2 - Caractéristiques structurelles des secteurs de la production laitière au niveau des zones géographiques _____ **70**

2.1 La densité des livraisons, qui varie de 1 à 10 selon les zones, est en légère baisse sur la période _____ 70

2.2 Un décalage entre les zones dans le déplacement progressif des exploitations laitières pérennes vers des niveaux de production plus élevés _____ 72

2.3 Une même tendance à la croissance de la taille de l'atelier lait dans toutes les zones mais deux niveaux de dimension bien distincts (Fig 2.3) _____ 73

2.4 Malgré un net recul numérique, les exploitations laitières spécialisées restent prédominantes, sauf dans le Nord, le Bassin parisien et le Sud-Ouest (Fig 2.4). _____ 74

3 - Quelques indicateurs des écarts techniques entre zones _____ **76**

3.1 - Des écarts de rendements / vache laitière sensibles et permanents _____ 76

3.2 Niveau de chargement des surfaces fourragères, part du maïs fourrage dans la SFP et rendement des vaches laitières varient en général dans le même sens (Fig 2.6 et 2.7) _____ 77

4 Un retard d'adaptation du statut des exploitations laitières dans les zones à petites structures? _____ **77**

5 - La valeur de la productivité du travail juste maintenue grâce aux subventions d'exploitation, mais a des niveaux bien distincts dans les deux groupes de régions _____ **78**

6 - Les coûts alimentaires et les coûts de mécanisation expliquent une grande part des disparités du coût de production du lait entre les zones géographiques (T 2.6) _____ **80**

7 - Dans la détermination du revenu agricole par utaf l'avantage de dimension l'emporte sur les économies de coûts ou la meilleure valorisation du lait (T 2.8) _____ **82**

II Synthèse : Atouts et faiblesses des principaux bassins laitiers français _____ **86**

1 - Le Grand-Ouest : les structures et les performances du plus important des bassins laitiers français sont au niveau de la moyenne _____ **86**

2 -Le Nord de la France: Le 2ème bassin laitier français par la quantité de lait produite est parmi les plus performants _____ **87**

3 - L'Est : le 3ème bassin laitier par les volumes produits a des performances comparables à celles du grand ouest mais il est nettement moins intensif _____ **88**

4 - Le Bassin parisien : le plus petit des bassins laitiers français, est en régression malgré des structures importantes et des performances élevées _____ **89**

5 - Le Centre-Est : un secteur laitier fragile caractérisé par des structures faibles et une forte dépendance par rapport aux aides publiques _____ **90**

6 - Le Sud-Ouest : un bassin laitier aux structures et aux performances inférieures à la moyenne ; des résultats relativement bas et fortement dépendants des aides publiques _____ **91**

7 - Le Sud-Est : des structures et des performances faibles, mais une bonne valorisation des produits laitiers _____ **92**

Conclusion _____ **96**

Le développement des moyens de communication et la réduction des coûts de transport en favorisant les échanges ont réduit les spécificités régionales. L'impact différentiel des facteurs physiques (relief, infrastructures de communication) et historiques (savoirs faire et mode d'organisation) subsiste cependant. Mais le développement des échanges et l'élargissement de l'espace concurrentiel poussent à l'harmonisation des techniques, des procédures et des produits. Agissent à contre-courant : la stratégie de préservation voire de promotion de produits locaux de qualité, et les aides spécifiques accordées par les pouvoirs publics aux producteurs des zones à handicap géographique visant à une occupation plus harmonieuse de l'espace. Dans les zones "de plaine" à plus forte productivité du travail, les producteurs et surtout les transformateurs, souvent placés sur le terrain de la compétition par les coûts, s'efforcent aussi de plus en plus de conquérir des segments de marché un peu plus protégés et plus rémunérateurs en différenciant certains produits pour répondre à des demandes spécifiques.

Si les producteurs ne sont pas souvent les initiateurs ni les principaux responsables de ces stratégies de différenciation régionale ils en sont néanmoins partie prenante. L'analyse de l'évolution récente des principaux indicateurs caractéristiques du secteur de la production laitière des grandes zones géographiques est donc importante pour évaluer leur potentiel et leurs difficultés d'adaptation. Elle vise à répondre à la question : y a-t-il des différences sensibles entre zones dans le secteur de la production laitière ? Cette analyse doit permettre de mettre en évidence les atouts et les faiblesses de chaque région face aux changements technologiques et institutionnels en cours ou annoncés à moyen terme.

Après un point sur l'évolution globale des livraisons de lait et du nombre d'exploitations laitières, seront donc abordés successivement la dynamique des aspects structurels, technologiques, du mode d'organisation des unités de production, avant l'analyse du niveau de productivité et des résultats économiques. Un découpage du territoire en sept zones géographiques¹ est utilisé. Il vise à constituer des ensembles continus aussi homogènes que possible ; ce regroupement est aussi dicté par le souci d'avoir une information statistique significative en particulier lorsque l'on s'appuie sur l'échantillon permanent d'exploitations laitières extrait du RICA qui ne comporte qu'un millier d'exploitations.

I FACTEURS DE LA DIFFERENCIATION DES BASSINS LAITIERS FRANÇAIS

1 - REDUCTION DE 30 A 40 % DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES VACHES LAITIÈRES SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE ET DE 2 A 8 % DES LIVRAISONS DE LAIT A L'INDUSTRIE DE 1990 A 1997²

¹ Voir la définition de ces zones dans la note méthodologique.p 224

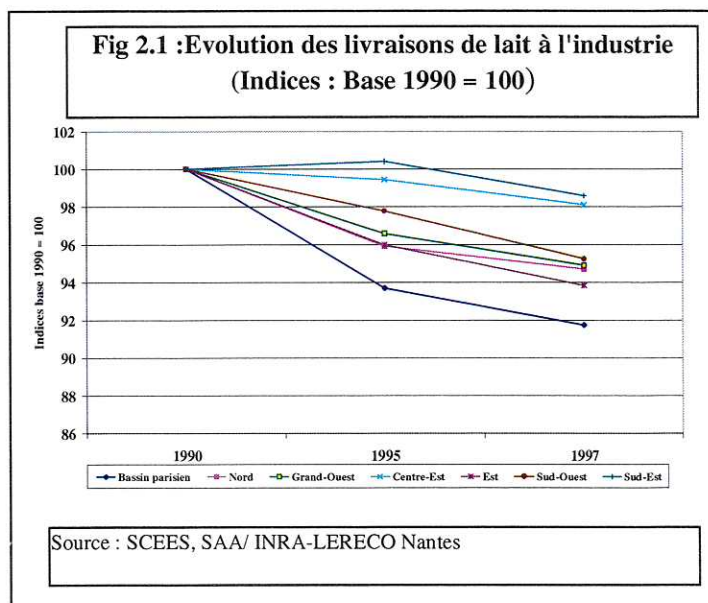
² En 1997 les livraisons de lait de vache à l'industrie représentaient 92,5 % de la production de lait traite, cette proportion s'est légèrement accrue depuis 1995 (SCEES, Statistique Agricole Annuelle).

La baisse du nombre des exploitations ayant des vaches laitières (T 2.1) a été supérieure à 30% dans toutes les zones, mais elle est plus forte dans le Bassin parisien (- 40 %) qui a réduit de 8 % ses livraisons de lait sur la période (Fig 2.1) et aussi pour le Sud-Ouest (- 36 %) dont les livraisons ont diminué de 5 % et enfin pour le Sud-Est (-36 %) qui n'a par contre perdu que 2% sur les quantités livrées. Les effectifs ont moins baissé dans le Nord et dans l'Est où les pertes de livraisons sont de l'ordre de 6 %.

Ainsi dans le contexte général caractérisé à la fois par une importante diminution du nombre des exploitations laitières et un encadrement par les quotas, les régions ont contribué, à des niveaux différents, à la baisse des livraisons qui a été dans l'ensemble de 5 % de 1990 à 1997. Les zones du Sud-Est et du Centre-Est, qui comportent pourtant les structures les plus faibles, résistent le mieux à cette érosion des volumes de production. On peut supposer que c'est le résultat de l'action conjointe de deux facteurs : la politique d'aide différentielle en faveur des zones à handicap géographique (en particulier les attributions préférentielles de quotas supplémentaires) et une meilleure valorisation d'une partie de la production laitière de ces régions par les laiteries.

T 2.1 : Nb Exploit. Ayant des vaches laitières			
	1990	1993	1997
Bassin parisien	11319	8321	6787
Nord	24187	19467	16423
Grand-Ouest	90925	72093	59498
Centre-Est	24270	18567	16179
Est	21984	17384	14707
Sud-Ouest	27863	21749	17845
Sud-Est	26059	20227	16645
France	226607	177808	148084

Source SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes



2 - CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DES SECTEURS DE LA PRODUCTION LAITIERE AU NIVEAU DES ZONES GEOGRAPHIQUES

2.1 La densité des livraisons, qui varie de 1 à 10 selon les zones, est en légère baisse sur la période

Les coûts de collecte jouent, à la marge, un rôle important dans la compétitivité relative des bassins laitiers³. Pour donner une approche des facteurs déterminants de ces coûts

³ Dans le Grand-Ouest le niveau du coût moyen de collecte est estimé à 9 centimes par litre en 1997 et il a tendance à baisser avec la concentration des livraisons, CCAOF 1999, Recueil des coûts de collecte des coopératives laitières de l'Ouest de 1975 à 1997.

on retient ci-dessous deux indicateurs : la densité des livraisons au Km² et la livraison moyenne par exploitation. Le Grand-Ouest est la zone la plus dense (T 2.2) et encore est-il nécessaire de distinguer les disparités qui existent dans cette zone entre la Bretagne avec 1701 HI/Km² et les Pays de la Loire où la densité n'est que de 1018 HI/Km² en 1997. A l'opposé la densité la plus faible s'observe dans le Sud-Est, mais cette zone est peu homogène à cet égard et alors qu'en Rhône-Alpes la densité des livraisons est de 323 HI/Km² en 97 elle est très faible dans le Languedoc-Roussillon (33) et dans la région PACA (10). La situation est semblable dans le Bassin Parisien avec une densité de 35 en Ile-de-France et respectivement 112 dans le Centre et 258 en Champagne Ardennes. Le Nord et l'Est sont après le Grand-Ouest des zones de forte densité de livraison de lait, relativement homogènes, alors que dans le Centre-Est et le Sud-Ouest la densité est faible.

Les facteurs explicatifs de cette localisation privilégiée de la production laitière sont a-priori principalement pédo-climatiques au départ ; par contraste des régions à vocation marquée pour les grandes cultures (comme le Bassin Parisien), ou pour les fruits et légumes (comme le Languedoc ou la région PACA), ont un très faible potentiel de production laitière.

T 2.2 : Densité des livraisons			
	HI lait / Km²		
	1990	1995	1997
Bassin parisien	162	152	149
Nord	677	649	641
Grand-Ouest	1420	1371	1347
Centre-Est	225	224	221
Est	562	539	527
Sud-Ouest	216	211	206
Sud-Est	140	141	138
France	432	419	411

Source : SCEES, SAA

T 2.3 : Livraison moyenne (en litres) / exploitation			
	ayant des Vaches laitières		
	1990	1995	1997
Bassin parisien	109869	158473	168096
Nord	123547	160803	172325
Grand-Ouest	120034	161540	174077
Centre-Est	69065	97288	101640
Est	122734	164468	172153
Sud-Ouest	87291	122573	129802
Sud-Est	59769	84444	92251
France	103748	141232	150970

Source : SCEES, SAA, Enquêtes Structures

Outre le volume des livraisons au Km² le nombre des points de ramassage est un autre paramètre du coût de collecte. La livraison moyenne par exploitation peut servir d'indicateur et deux groupes de zones se distinguent nettement de ce point de vue : l'un se compose de trois zones à faibles structures (Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est) ; l'écart avec le groupe des quatre autres étant au minimum de 30 % et au maximum de 87 % en 1997 (T 2.3). Ce handicap de dimension s'est d'ailleurs légèrement accentué sur la période puisque l'accroissement de la livraison moyenne est de l'ordre de 32 500 à 42 500 litres dans les premières zones alors qu'il atteint 49 000 à 58 000 litres dans les zones à plus grandes structures. Précisons que l'homogénéité des 7 zones géographiques est bonne en ce qui concerne ce critère de la livraison moyenne par exploitation.

En résumé : même au niveau très agrégé des 7 zones géographiques utilisées il apparaît que la production laitière peut subir un handicap lié à la fois à la localisation dans des lieux

Selon les Comités des Interprofessions Laitières de Montagne de Rhône-Alpes, Auvergne-Limousin, Franche-Comté et d'Alsace, les entreprises laitières qui collectent en zone de montagne enregistrent un surcoût de collecte de 5,8 centimes par litre, cf : "Pour un soutien financier à la collecte du lait en zone de montagne" CRIEL Rhône-Alpes, Mai 1998.

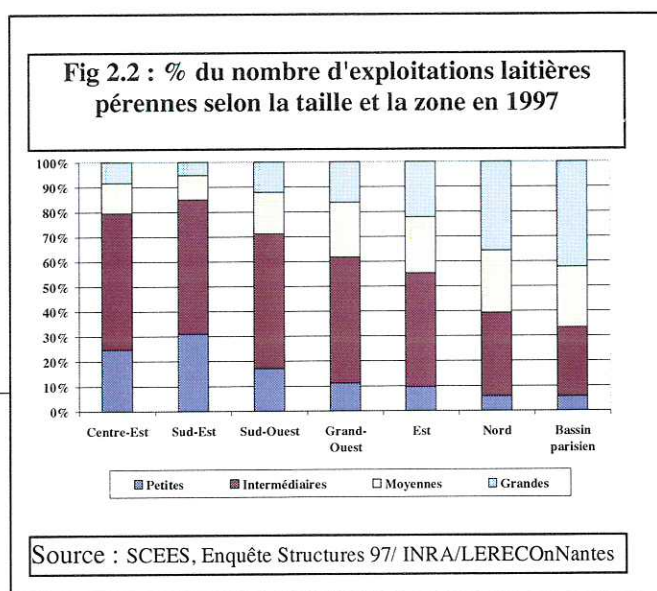
d'accès difficile, à une plus faible densité des livraisons et enfin à des structures plus petites. L'écart entre les zones sur ce dernier critère s'est un peu accru sur la période 1990-97.

2.2 Un décalage entre les zones dans le déplacement progressif des exploitations laitières pérennes vers des niveaux de production plus élevés

Les exploitations laitières étant multiproduits, il est nécessaire d'utiliser un critère de dimension capable de prendre en compte l'ensemble des activités de l'exploitation. L'information statistique disponible comporte à cet effet le critère de la Marge brute Standard,⁴ dont on mentionne l'équivalence en termes de produit d'exploitation⁵. La terminologie suivante sera adoptée par simple commodité : "Petites unités" (< 250 000 francs de produit d'exploitation), unités de taille "Intermédiaire" (250 à 625 000), unités de taille "Moyenne" (625 à 950 000) et les unités de "Grande taille" (plus de 950 000 francs).

Trois groupes de zones géographiques se distinguent assez nettement en ce qui concerne la dimension globale des unités de production (Fig 2.2 et T 2.4). Ce classement combine la situation 1997 et l'évolution qui s'est produite entre 1990 et 1997.

Le Sud-Est et le Centre-Est sont caractérisés par une forte proportion (25 à 31 %) de petites unités, mais celles-ci sont en forte régression sur la période. Les unités Intermédiaires y sont majoritaires (55 %) et en proportion quasi-constante sur la période, c'est la catégorie d'équilibre pour ces régions en ce sens que les entrées dans cette classe compensent les sorties. Les Moyennes et les Grandes unités sont plus faiblement représentées (15 % pour le Centre-Est et 20 % pour le Sud-Est).



T 2.4 : Variation (en %) du nombre d'exploitations selon la taille et la zone de 1990 à 1997

	Petites	Inter-médiaires	Moyenne	Grande
Centre-Est	-17	0	28	n.s.
Sud-Est	-12	-5	36	55
Sud-Ouest	-7	-13	27	93
Grand-Ouest	0	-18	21	85
Est	3	-14	-4	54
Bassin parisien	n.s.	-24	-16	43
Nord	0	-14	-19	45

Source : SCEES, Enquête Structures 97/ INRA-Lereco Nantes

⁴ La Marge Brute Standard relative à un produit est la valeur moyenne établie (au niveau régional) de la différence entre la valeur de la production brute hors TVA (subventions liées au produit incluses) et un ensemble défini de charges spécifiques aisément affectables (engrais, semences, produits phytosanitaires, frais divers spécifiques pour les cultures, coût de remplacement, aliments achetés, frais vétérinaires, frais de saillie ou d'insémination, frais spécifiques d'assurance, et autres frais spécifiques pour les productions animales).

⁵ La notion de produit d'exploitation utilisée dans le RICA correspond à la production vendue, stockée ou immobilisée déduction faite des achats d'animaux.

Dans le Sud-Ouest et le Grand-Ouest : les petites unités sont environ deux fois moins nombreuses (en %) que dans les régions précédentes, par contre les unités de taille "Intermédiaire" sont dans la même proportion, mais elles ont sensiblement régressé sur la période 90-97. Le seuil d'équilibre était donc situé dans les "Moyennes" ce qui indique que la concentration économique des exploitations laitières est plus avancée dans ces deux zones par rapport aux précédentes, les "Grandes Exploitations Laitières" y sont d'ailleurs proportionnellement nettement plus nombreuses (en %). On notera aussi que le Grand-Ouest a un avantage de dimension par rapport au Sud-Ouest.

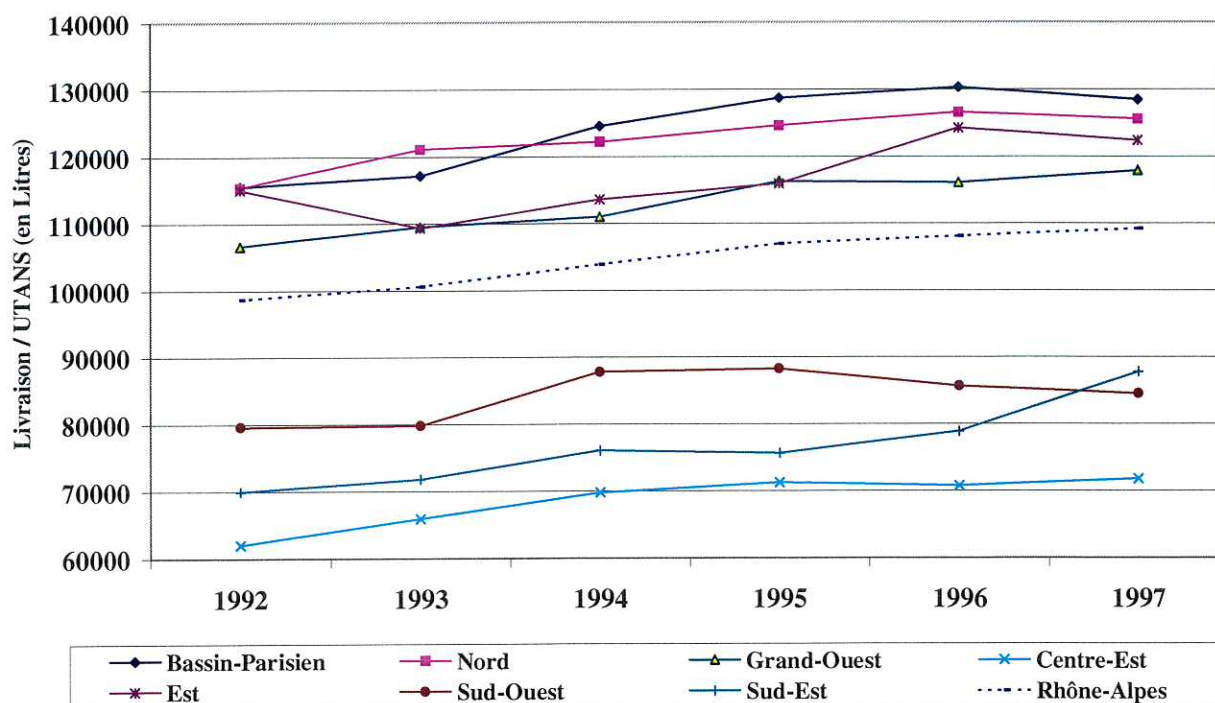
L'Est, le Bassin Parisien et le Nord sont les régions où la concentration est la plus avancée. Les unités de taille "Intermédiaire" et les Moyennes sont en recul très net sur la période et le nombre des "Grandes" en forte progression. En 1997 cette dernière catégorie atteint 42 % du total dans le Bassin Parisien. Le phénomène est un peu moins avancé dans le Nord (36 %) et surtout dans l'Est (22 %).

En résumé : *Le mouvement de concentration économique des exploitations laitières est partout en cours mais un important décalage existe entre les zones Centre-Est, Sud-Est où ce sont toujours les petites exploitations qui régressent, le Sud-Ouest, le Grand-Ouest et l'Est où ce mouvement porte maintenant sur les unités de taille "Intermédiaire", et enfin le Bassin Parisien et le Nord où la régression touche déjà fortement les unités "Moyennes". La situation est d'ailleurs très contrastée en 1997 entre deux groupes de régions : Le Centre-Est et le Sud-Est d'une part avec 80 % au moins d'exploitations laitières de "petite taille" ou de taille "Intermédiaire", et le Bassin Parisien et le Nord d'autre part pour lesquels ces deux catégories comptent moins de 40 % des unités. Le Sud-Ouest, le Grand-Ouest et l'Est ont une position médiane.*

2.3 Une même tendance à la croissance de la taille de l'atelier lait dans toutes les zones mais deux niveaux de dimension bien distincts (Fig 2.3)

Le classement selon la dimension de l'atelier lait, repérée ci-dessous par la livraison moyenne par unité de travail familial, sépare les zones en deux groupes : l'un avec un niveau moyen de livraison / UTAF voisin de 120 000 litres en 1997, alors que pour le second il est inférieur à 90 000. Il faut noter cependant que la région Rhône-Alpes est plus proche du premier groupe avec une livraison moyenne de 109 000 litres en 1997. Il y a par contre une même tendance croissante de la livraison moyenne jusqu'en 1995 ou 1996 et un infléchissement en 1997, sauf dans le Sud-Est. En schématisant, cette observation renvoie à l'hypothèse selon laquelle les exploitations laitières seraient orientées vers une production à plus grande échelle en zone de plaine alors que les ateliers lait en zone de montagne seraient de taille nettement plus limitée et plus axés vers des produits de qualité.

Figure 2.3: Evolution de la livraison moyenne de lait (en litre / UTAF)
des exploitations laitières pérennes

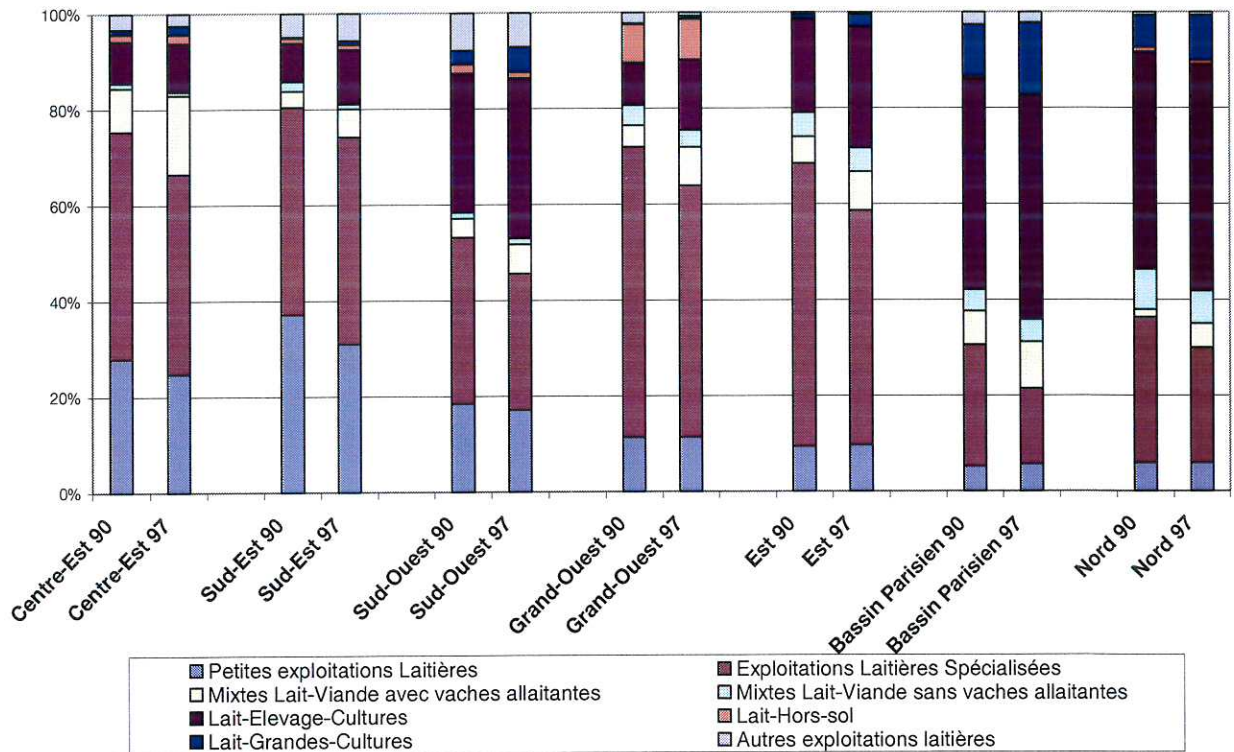


Source INSEE-SCEES, Enquête RICA /INRA-LERECO Nantes

2.4 Malgré un net recul numérique, les exploitations laitières spécialisées restent prédominantes, sauf dans le Nord, le Bassin parisien et le Sud-Ouest (Fig 2.4).

Le nombre des exploitations spécialisées est partout en régression sauf dans le Sud-Est, mais elles restent la catégorie prédominante sauf dans le Nord, le Bassin Parisien et le Sud-Ouest. Cette catégorie est encore majoritaire dans le Grand-Ouest (53 % du nombre total d'exploitations laitières pérennes en 97). La combinaison "Lait-Elevage et Cultures" est en forte progression numérique ; elle est prédominante dans les zones Nord et Bassin Parisien (47 %) et en 1997 dans le Sud-Ouest (33 %). La catégorie "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" dont le nombre a progressé fortement sur la période atteint 16 % dans le Centre-Est et 8 à 10 % dans les zones Grand-Ouest, Est et Bassin Parisien. La combinaison "Lait-Hors-Sol" dont le nombre n'augmente que légèrement est bien représentée dans la seule zone du Grand-Ouest (8,5 % en 97) ; dans les autres zones elle ne dépasse pas 1 à 2 % du nombre total d'exploitations laitières. La combinaison "lait-Grandes-Grandes Cultures", qui reste globalement très minoritaire progresse cependant très fortement dans les régions Bassin Parisien (15 % en 97), Nord (9 %) et Sud-Ouest (5 %).

Fig 2.4 : Parts (en % du nombre) des principales catégories d'exploitation laitières pérennes en 90 et 97 selon la zone de localisation



Source : SCEES, Enquêtes Structures 90 et 97 / INRA-LERECO Nantes

Dans les zones les plus orientées vers la production bovine (Grand-Ouest, Centre-Est, Est), et dans le Sud-Est les exploitations laitières spécialisées restent très prépondérantes, les mouvements de diversification se sont faits principalement vers la combinaison "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" dans le Centre-Est, vers les "Lait-Elevage et Cultures" dans le Grand-Ouest et dans l'Est. Les flux sont similaires dans le Nord et le Bassin Parisien, mais dans ces zones les "Lait-Elevage et Cultures" sont de surcroît la catégorie dominante. La déspecialisation des exploitations laitières est aussi très nette dans le Sud-Ouest et l'équilibre des systèmes laitiers y est modifié au cours de la période au profit de la catégorie "Lait-Elevage et Cultures" qui devient prépondérante, les "Lait-Viande avec vaches allaitantes" et les "Lait-Grandes Cultures" progressant simultanément.

En résumé : On peut faire l'hypothèse que dans le contexte général de concentration des exploitations laitières, et devant la difficulté d'accroître les niveaux de production, les producteurs de lait diversifient leurs activités en mettant à profit les potentialités et le savoir-faire régionaux. La permanence du poids des exploitations spécialisées dans le Sud-Est est-elle liée à une meilleure valorisation du lait par les entreprises, qui élève le coût d'opportunité d'une déspecialisation, ou à la difficulté de trouver (au moins dans certaines zones) des productions alternatives plus adaptées ?

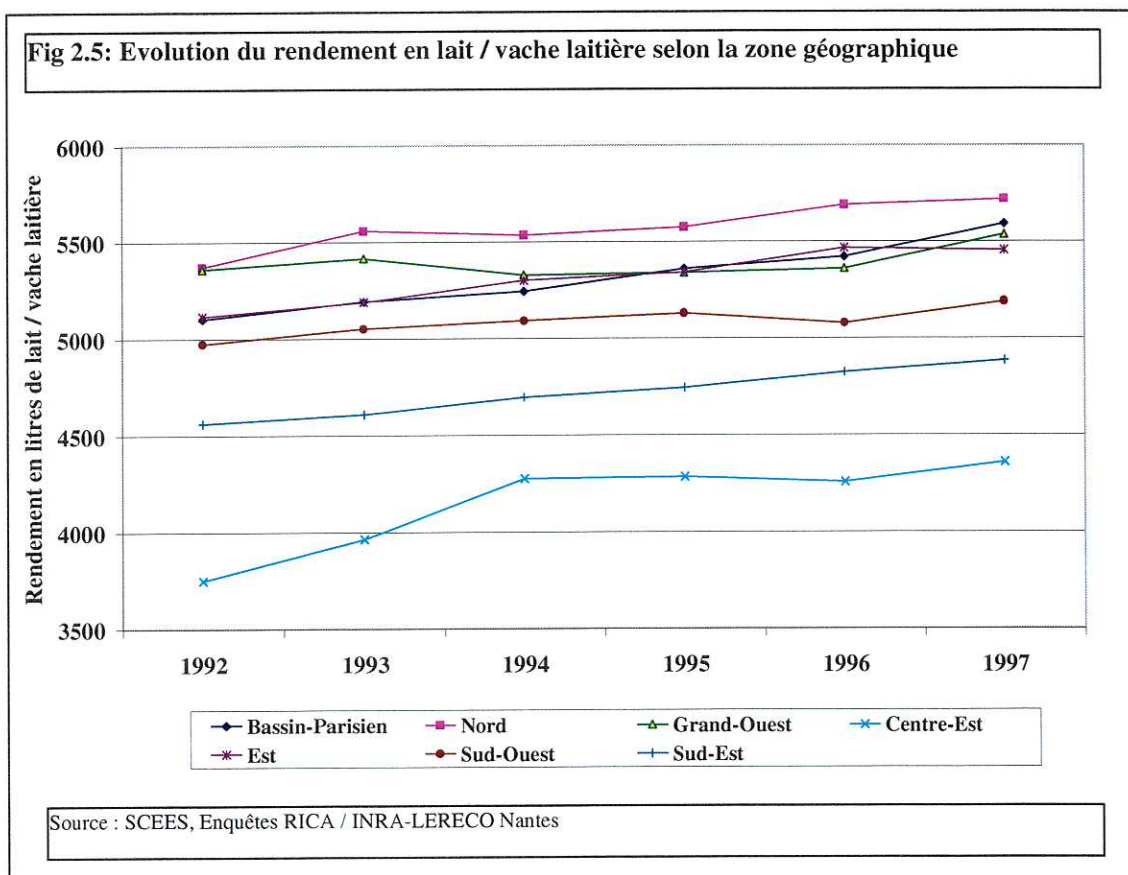
3 - QUELQUES INDICATEURS DES ECARTS TECHNIQUES ENTRE ZONES

Y a-t-il des écarts technologiques importants entre les zones susceptibles d'expliquer des niveaux de résultats différents, et comment ont-ils évolué sur la période 1992-97 ? Trois indicateurs sont examinés : le rendement en lait / vache laitière pour analyser les différences de performance des vaches laitières, le chargement en UGB Bovins / hectare de SFP qui sert à repérer l'intensité d'exploitation des surfaces fourragères et, la part du maïs fourrage dans la SFP, critère lié au précédent mais qui précise la modalité de cette intensification éventuelle de l'exploitation des surfaces fourragères.

3.1 - Des écarts de rendements / vache laitière sensibles et permanents

Cinq niveaux de rendements distincts apparaissent (Fig 2.5), encadrés par le Nord (5 700 litres en 1997) et le Centre-Est (4 400) ; les zones : Bassin Parisien, Grand-Ouest et Est étant assez proches à cet égard. Les courbes d'évolution montrent un certain "parallélisme" tout au moins à partir de 1994 et les écarts semblent devoir en conséquence être durables.

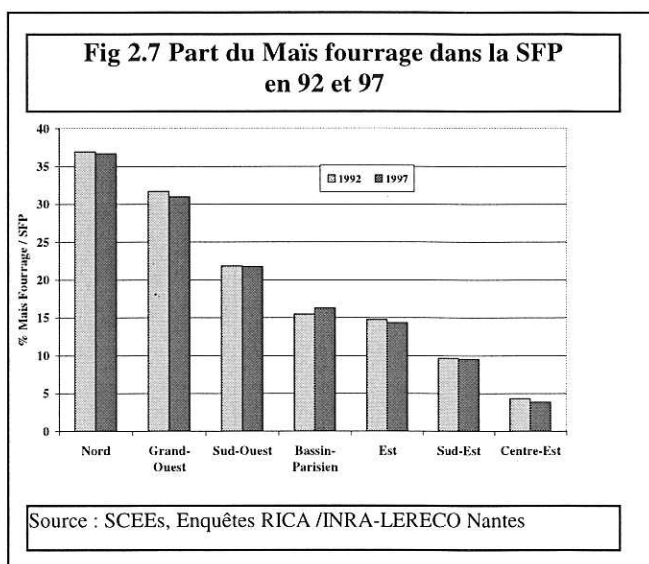
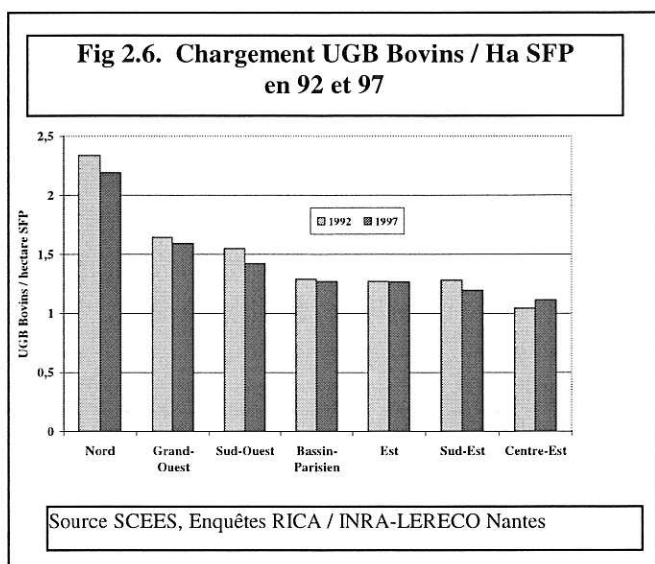
Ces écarts sont-ils dûs à des différences de niveau de compétence entre les éleveurs, ou à des choix de niveaux distincts d'intensification (race, rationnement et degré d'intensité d'exploitation des surfaces fourragères...) ? La spécialisation n'est pas un facteur déterminant de cette variabilité puisque les écarts sont importants entre des zones à forte proportion d'exploitations spécialisées comme le Centre-Est et le Grand-Ouest, mais les choix génétiques jouent un rôle important.



3.2 Niveau de chargement des surfaces fourragères, part du maïs fourrage dans la SFP et rendement des vaches laitières varient en général dans le même sens (Fig 2.6

et 2.7)

Le Centre-Est et le Sud-Est qui ont les plus faibles niveaux de rendement des vaches laitières ont aussi les chargements les plus bas et les plus faibles proportions de maïs fourrage dans la SFP ; la relation se vérifie encore en ce qui concerne le Nord et le Grand-Ouest pour les niveaux élevés. La correspondance, sans être infirmée, est moins nette pour les zones : Bassin Parisien, Est et Sud-Ouest. C'est aussi dans le Nord de la France, le Bassin Parisien et le Sud-Ouest que le coût des aliments achetés est le plus élevé en liaison avec un niveau de rendement et un chargement élevés.



En résumé : La liaison au niveau des zones géographiques entre la part de maïs fourrage dans la SFP et le taux de chargement des surfaces fourragères est nette ; par contre la corrélation de ces deux critères d'intensification avec le rendement en lait par vache est moins franche en raison de la variabilité de la qualité des prairies d'une part et des choix génétiques d'autre part.

4 UN RETARD D'ADAPTATION DU STATUT DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DANS LES ZONES A PETITES STRUCTURES?

On ne peut assimiler systématiquement l'adoption d'une forme sociétaire d'exploitation à une bonne adaptation de l'unité de production à l'évolution de son environnement, néanmoins cette transformation est souvent motivée par des avantages en matière d'accès aux aides à

l'installation et de réduction de la pression sociale et fiscale. Elle permet aussi une plus grande souplesse dans l'organisation du travail et une moindre astreinte. Tous ces éléments convergent pour penser qu'en général le comportement des exploitants qui adoptent le statut de société est "mieux adapté" à l'environnement de production actuel. On vérifie aussi la bonne correspondance entre un critère de niveau technique comme le rendement en lait par vache laitière et la proportion des exploitations à forme sociétaire.

T 2.5 : Proportion d'exploitations laitières à forme sociétaire en 1990 et 1997 selon la zone géographique

	1990	1997
Bassin parisien	25,1	38,0
Est	28,3	36,9
Grand-Ouest	14,8	29,1
Sud-Ouest	16,1	26,5
Nord	16,9	25,8
Centre-Est	15,5	22,1
Sud-Est	14,0	20,8
France	17,0	28,1

Source : SCEES, Enquêtes Structures 90 et 97 / INRA-LERECO Nantes

Le développement des formes sociétaires a été très rapide au cours de la décennie (T 2.5), il s'est poursuivi dans les zones du Bassin Parisien et de l'Est où il était déjà plus avancé en 1990, mais la multiplication des sociétés dans le secteur de la production laitière a été la plus marquée dans le Grand-Ouest où elles ont presque doublé sur la période. Les zones Centre-Est et Sud-Est, où leur proportion est la moins élevée, sont aussi celles où la concentration économique est la moins avancée ; le cas de la zone Nord étant un peu paradoxal à cet égard.

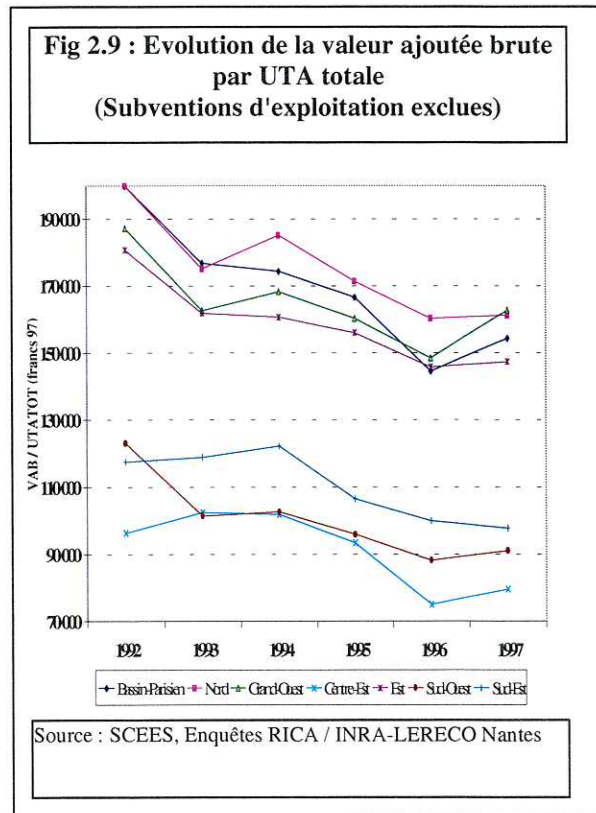
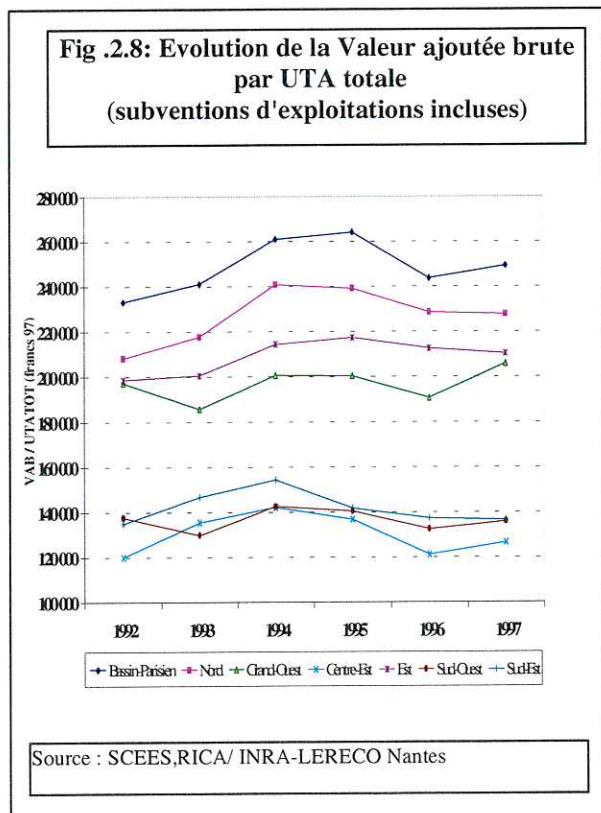
En résumé : *Le rapide développement des sociétés dans le secteur de la production laitière, qui correspond en général au degré de concentration des structures de production, est un indicateur des nouveaux modes d'organisation adoptés par les exploitants d'autant plus fréquemment que la dimension des unités de production est plus importante.*

5 - LA VALEUR DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL JUSTE MAINTENUE GRACE AUX SUBVENTIONS D'EXPLOITATION, MAIS A DES NIVEAUX BIEN DISTINCTS DANS LES DEUX GROUPES DE REGIONS

Mesurée par la valeur ajoutée brute par unité de travail annuel, la productivité apparente du travail des exploitations laitières pérennes est tout juste maintenue (en francs constants) si l'on prend en compte les subventions d'exploitation (Fig 2.8). La tendance était légèrement croissante jusqu'en 1994-95 mais depuis elle est plutôt orientée à la baisse. Si l'on fait le ratio en excluant les subventions d'exploitation son niveau est plus faible (l'écart est de l'ordre de 50 000 francs) et la tendance est très nettement décroissante (Fig 2.9). Cette évolution est à relier à la transformation d'une partie de l'aide à l'agriculture (passage du soutien des prix de marché au système des aides directes aux exploitations lors de la réforme de la PAC de 1992)

et à une dégradation du ciseau des prix⁶, car la productivité physique du travail s'est accrue simultanément⁷.

Deux groupes de zones apparaissent très nettement selon les niveaux de productivité. Le premier (Bassin Parisien, Nord, Est, et Grand-Ouest) dont le niveau de valeur ajoutée brute (subventions incluses) se situe entre 200 et 250 000 francs par unité de travail annuel correspond aux zones caractérisées par des structures et un niveau de productivité plus importants. Dans le second (Sud-Ouest, Sud-Est et Centre-Est) le niveau est inférieur à 150 000 francs.



⁶ Sur la période 1994-97 : les tendances sont à la stabilité pour l'indice du prix du lait à la production, à la baisse pour la viande bovine et les céréales ; elles sont à la hausse pour les principaux intrants : Aliments concentrés, engrais, produits phytosanitaires, frais vétérinaires, carburants ainsi que pour les biens d'équipement agricole.

⁷ Les indicateurs d'évolution de la productivité physique du travail comme la MBS / UTA totales ou la quantité de lait livrée / UTA totales sont croissants jusqu'en 94-95 et décroissants depuis (sauf pour le Sud-Est, le Grand-Ouest et le Centre-Est). Cette évolution reflète cependant plusieurs phénomènes : concentration des exploitations laitières, mais aussi diversification de leur activité notamment lors de l'installation d'un jeune, et changement du comportement déclaratif des épouses d'exploitants en particulier à l'occasion d'un changement de statut (création d'une EARL...).

6 - LES COÛTS ALIMENTAIRES ET LES COÛTS DE MÉCANISATION EXPLIQUENT UNE GRANDE PART DES DISPARITÉS DU COÛT⁸ DE PRODUCTION DU LAIT ENTRE LES ZONES GÉOGRAPHIQUES (T 2.6)

Le faible coût global de production du lait dans le Grand-Ouest est dû d'une part à la faible dépense d'aliment, ce qui est en partie lié à la forte densité de la production laitière et corrélativement au prix d'achat moins élevé pour les aliments industriels, et d'autre part au niveau relativement faible des coûts de mécanisation. Un niveau de coût proche est atteint dans le Nord grâce à la combinaison de niveaux modérés pour trois postes de charges importants : les coûts de mécanisation, les coûts spécifiques des cultures et les "Autres coûts".

Inversement le niveau élevé du coût global est essentiellement dû, soit au poste "frais de mécanisation" (Sud-Est) que l'on peut expliquer par les contraintes liées aux caractéristiques des exploitations laitières de la zone de montagne où se situent une partie de la production laitière de cette région, soit au coût des aliments achetés (Sud-Ouest). Les coûts de mécanisation élevés se situent dans le Centre-Est où l'on trouve la plus forte proportion d'exploitations à faible quota⁹, c'est-à-dire de petites unités de production laitière. La part des fourrages stockés sous forme de foin y est aussi sensiblement plus importante qu'ailleurs, or la récolte du foin dans cette région est essentiellement réalisée au moyen d'équipements individuels par opposition à la récolte de l'ensilage souvent organisée en chantiers dans le Grand-Ouest par exemple. Le niveau relativement élevé du coût dans le Bassin Parisien est essentiellement imputable au poste "Aliments achetés", ce qui est en liaison avec la faible densité des exploitations laitières dans cette zone.

T 2.6. : Éléments du coût de production du lait en 1997 selon la zone géographique en centimes / litre : ensemble des OTEX

	Nord	Grand-Ouest	Centre-Est	Bassin parisien	Est	Sud-Ouest	Sud-Est
Aliments achetés	42,8	22,4	30,2	39,9	36,0	44,1	30,9
Coûts de mécanisation	26,5	26,9	43,6	31,7	34,3	29,6	47,3
Coûtsspécifiques cultures	13,1	20,1	16,2	12,7	16,9	22,2	14,7
Coûts des bâtiments	15,3	16,0	21,0	18,8	23,4	14,3	24,6
Coûts fonciers	9,5	12,4	9,5	9,1	11,9	8,1	12,6
Frais vétérinaires	7,7	10,2	8,6	10,9	8,1	11,4	11,7
Intérêts (hors foncier)	6,1	8,0	4,8	7,0	7,9	4,1	6,6
Coût du travail salarié	4,1	2,4	2,5	4,2	2,0	3,1	1,7
Autres coûts	37,1	48,4	34,3	42,0	37,8	49,7	37,0
Coût marchand ¹⁰	162,2	166,8	170,7	176,3	178,3	186,6	187,1

Source : SCEES-INSEE, Enquête RICA, Modèle "Coûts de production agricole", INRA-LERECO Nantes.

⁸ Le coût de production analysé ici ne comprend pas d'évaluation forfaitaire correspondant au travail familial. L'influence du facteur a cependant été déjà examinée avec l'analyse de la productivité apparente du travail.

⁹ Voir ONILAIT-CNASEA 1995, Les exploitations laitières en 1995, cartographie et perspectives d'évolution, Cahiers de l'ONILAIT n° 16

¹⁰ Le coût marchand déterminé ici exclut les cotisations versées par l'exploitant pour sa couverture sociale ainsi que celle de sa famille (assurance maladie, retraite...).

Pour expliquer les différences de taux de marge bénéficiaire il est nécessaire d'y adjoindre d'une part la valorisation du lait et les subventions d'exploitation perçues au titre de la production laitière. Ce dernier poste a été estimé sur la base de la part des subventions au maïs fourrage et des subventions pour handicap géographique imputables à la production laitière.

T 2.7 : Prix, Subventions d'exploitation, et Marge bénéficiaire 1997 (en centimes /litre)
(Toutes OTEX)

	Nord	Grand-Ouest	Centre-Est	Bassin parisien	Est	Sud-Ouest	Sud-Est
Prix de vente à la ferme	206,0	209,1	203,6	203,0	210,0	200,8	221,4
Subvention d'exploitation	4,7	5,4	17,5	5,4	7,1	8,8	17,7
Coût marchand	162,2	166,8	170,7	176,3	178,3	186,6	187,1
Marge bénéficiaire	48,5	47,7	50,4	32,1	38,8	23,0	52,0

Source : SCEE-INSEE, Enquête RICA, Modèle "Coûts de production agricole", INRA-LERECO Nantes.

Les plus fortes marges bénéficiaires sont liées à un prix de vente élevé et/ou à un fort soutien par les aides publiques (Sud-Est, Centre-Est). Le résultat le plus faible est déterminé pour le Sud-Ouest qui combine une valorisation relativement faible à un coût de production élevé ; le Bassin Parisien a des résultats semblables mais moins défavorables. Le Grand-Ouest et le Nord atteignent des marges assez élevées grâce au faible niveau du coût de production.

En résumé : *La densité des exploitations laitières, la composition de la ration et les pratiques de récolte des fourrages sont les principaux éléments d'explication de la disparité des coûts selon les zones géographiques. Ainsi s'opposent des zones à coût élevé et à valorisation relativement faible comme le Sud-Ouest, et des zones à coût relativement faible et qui simultanément valorisent mieux le lait produit (Grand-Ouest, Nord). La marge élevée dans le Sud-Est et le Centre-Est dépend en partie des aides publiques imputées à la production laitière.*

7 - DANS LA DETERMINATION DU REVENU AGRICOLE PAR UTAF L'AVANTAGE DE DIMENSION L'EMPORTE SUR LES ECONOMIES DE COUTS OU LA MEILLEURE VALORISATION DU LAIT (T 2.8)

Le revenu agricole par travailleur familial dans l'exploitation laitière est fonction du résultat de l'atelier lait qui peut s'apprécier par l'intermédiaire du prix et du coût du lait produit et d'autre part du résultat des autres activités. Dans le champ des exploitations laitières l'atelier lait joue, en général, un rôle déterminant dans le résultat. On examinera donc, au niveau des zones géographiques, la relation entre des éléments économiques caractéristiques de la composante laitière de l'exploitation et le revenu agricole par travailleur familial. Cette analyse est complétée par l'examen de l'influence de la dimension économique d'ensemble des unités de production (toutes activités réunies).

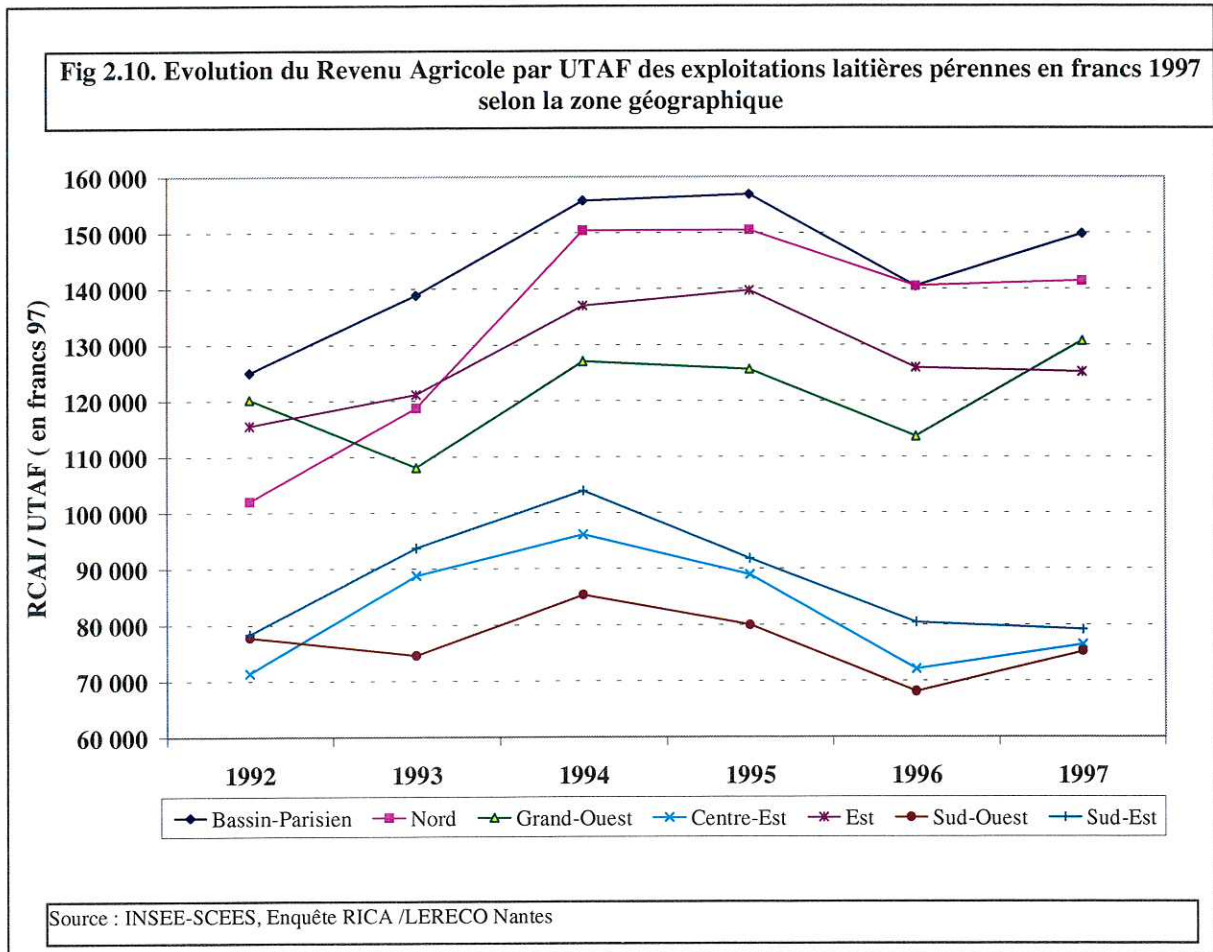
T 2.8 Marge brute, livraison moyenne de lait, prix de vente du lait, coût de production et revenu agricole par UTAF selon la zone géographique en 1997

	Marge Brute Moyenne Indice : France = 100	Livraison Moyenne de lait en 1997 Litres	Prix moyen du lait en 97 Francs / litre	Coût Marchand en 97 (Francs/L.)	Revenu Agricole 97 / UTAF en Francs
Bassin parisien	155	200 800	2,03	1,76	150 000
Nord	143	214 700	2,06	1,62	141 000
Est	114	216 600	2,10	1,78	125 000
Grand-Ouest	99	194 600	2,09	1,67	131 000
Sud-Est	60	136 100	2,21	1,87	79 000
Centre-Est	70	134 500	2,04	1,71	76 000
Sud-Ouest	90	159 000	2,01	1,87	75 000
France	100	183 500	2,08	1,74	116 300

Source : SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

La Marge Brute Standard moyenne par exploitation qui sert ici à mesurer sa taille globale (toutes activités réunies) est en assez bonne concordance avec la taille moyenne de son atelier lait (T 2.8). Il apparaît dans ce tableau que c'est la dimension de l'unité de production qui explique le mieux le niveau du revenu agricole par travailleur familial. Malgré un prix de vente à la production plus faible et un coût de production situé au niveau de la moyenne nationale, les exploitations laitières du Bassin Parisien procurent à leurs exploitants un revenu agricole presque deux fois plus élevé que celles du Sud-Est qui pourtant valorisent nettement mieux leur lait. Cette relation entre la taille et le revenu par UTAF est quasi systématiquement vérifiée sauf pour le Sud-Ouest. Dans ce dernier cas l'avantage de dimension par rapport au Centre-Est et au Sud-Est ne suffit pas à compenser les mauvaises performances en ce qui concerne le prix de vente du lait et le coût de production.

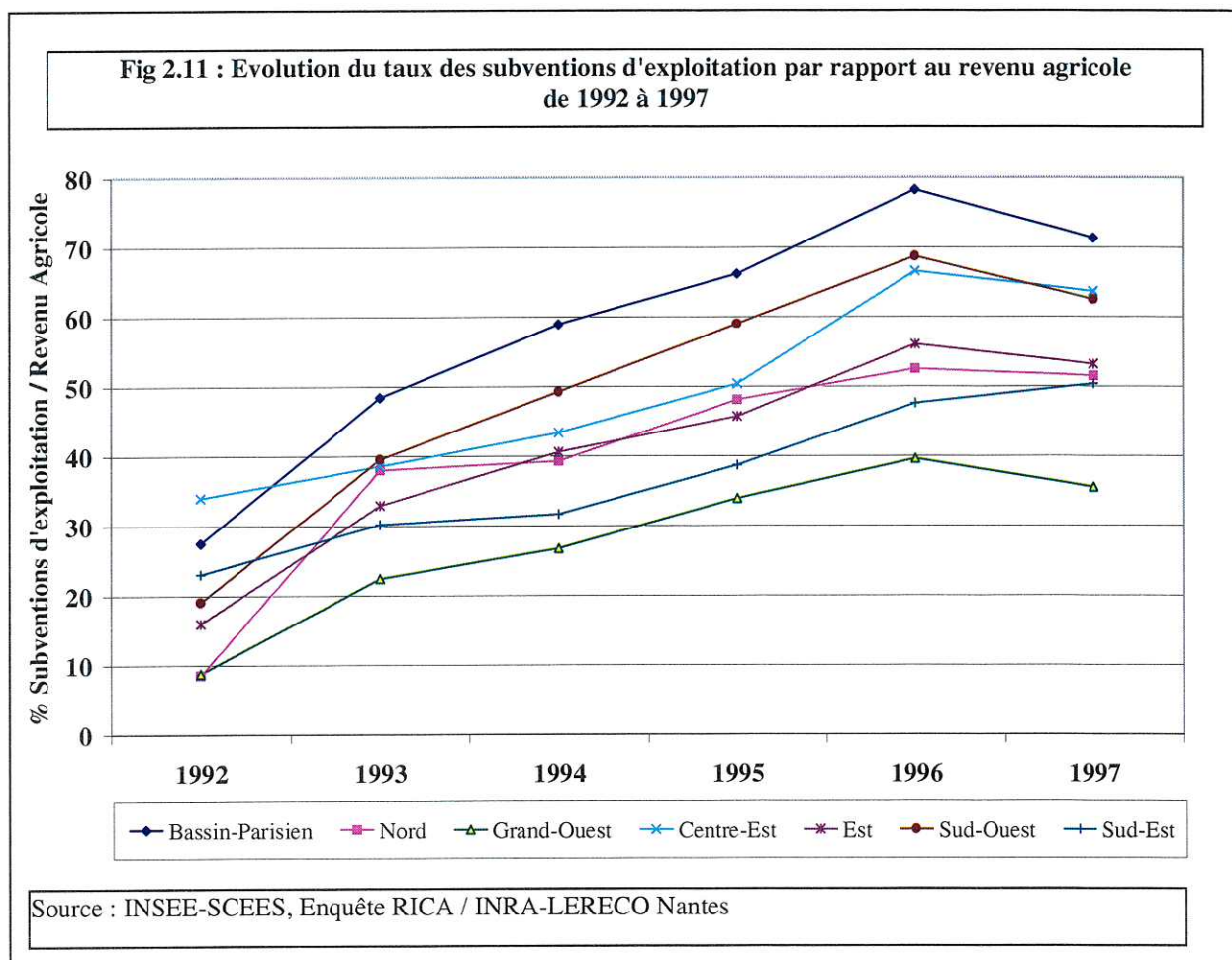
La hiérarchie des niveaux du revenu agricole par UTAF est d'ailleurs pratiquement inchangée sur la période 1992-97 (Figure 2.10). Les courbes montrent la permanence de l'écart des niveaux de rémunération entre les quatre zones "de plaine" et les trois autres qui comportent une part de zone de montagne.



Il est par ailleurs important de signaler la part que représente les subventions par rapport au niveau du revenu agricole. Pour 1997 ce taux est maximal pour le Bassin Parisien (72 %) élevé pour le Sud-Ouest et le Centre-Est (resp¹¹. 65 et 63 %) intermédiaire pour l'Est (55%), le Nord (54 %) et le Sud-Est ; et nettement plus faible pour le Grand-Ouest (35 %). Cet indicateur de dépendance des exploitations par rapport aux aides publiques repère, dans une certaine mesure leur degré de fragilité en cas de réduction notable de ces aides. C'est donc dans le contexte actuel de réforme des politiques agricoles et de plus grande libéralisation des marchés, un indice d'adaptabilité ; plus ce taux est élevé plus les efforts des éleveurs pour maintenir l'équilibre financier de leur exploitation serait important en cas de baisse sensible du niveau des soutiens publics. Sur la période 1992-97 ce taux des subventions d'exploitation dans le revenu agricole a plus que triplé en moyenne, mais la hiérarchie a été modifiée à l'avantage des zones qui combinent dans de plus fortes proportions les grandes cultures avec l'atelier lait (Bassin parisien, Sud-Ouest) et au détriment des régions comportant une zone de

¹¹ Resp. est mis pour respectivement.

montagne comme le Centre-Est ou le Sud-Est, relativement plus soutenues que les précédentes en 1992. De plus l'écart maximal entre les niveaux du taux de l'aide publique par rapport au revenu (entre les zones Bassin Parisien et Grand-Ouest) s'est accru ; il est passé de 25 points en 1992 à 36 en 1997. (Fig 2.11)



En résumé : Les facteurs géographiques de différenciation des conditions de production du lait sont encore nombreux et déterminants. Les handicaps liés au relief et les surcoûts dus à la faible densité de la production laitière (qui concernent les approvisionnements et la collecte du lait) sont une première cause d'écart. Les différences de degré de concentration économique des unités de production, le comportement individualiste des éleveurs qui conduit au suréquipement (par rapport à une utilisation plus économique par le biais de l'entr'aide, des CUMA ou d'entreprises de travaux), les diverses combinaisons productives mises en œuvre, les différences de niveau de formation des exploitants, l'adoption plus ou moins fréquente des formes sociétaires influent sur le coût de production. L'histoire des " Pays " et l'existence de produits bénéficiant d'une image commerciale, et le rôle joué par l'industrie laitière se répercutent sur le prix du lait à la production. Tous ces éléments ont des répercussions sur les coûts et la valorisation du lait. Il y aurait lieu d'ajouter le développement de la transformation à la ferme et de la vente directe, de l'agritourisme et de l'activité extérieure des conjoints des chefs d'exploitation. Enfin la politique agricole a une

influence ambiguë. Par le biais des aides aux produits (soutien des prix ou aides directes) plus favorables aux " grosses structures ", des avantages accordés aux formes sociétaires elle favorise les zones de plaine ; mais les mesures en faveur de l'aménagement du territoire modulent l'action des facteurs physiques et économiques précédents.

Les effets des paramètres qui ont pu être analysés sont apparus au niveau de certains coûts élémentaires de production : coût d'approvisionnement en aliments industriels plus faibles dans une zone de forte densité de production laitière et animale comme le Grand-Ouest, coûts de mécanisation et des bâtiments nettement plus élevés dans les zones à handicap géographique (Centre-Est, Sud-Est). Les écarts de prix de vente du lait peu élevés au niveau des vastes zones géographiques retenues sont cependant significatifs à l'avantage du Sud-Est. Le maintien d'une plus grande proportion de petites exploitations laitières dans le Sud-Est, le Centre-Est, voire le Sud-Ouest (et donc d'un plus grand nombre d'emplois agricoles) résulte a priori des mesures de politique agricole favorables aux régions à handicap géographique mais aussi à la bonne valorisation du lait dans le cas du Sud-Est.

II SYNTHÈSE : ATOUTS ET FAIBLESSES DES PRINCIPAUX BASSINS LAITIERS FRANÇAIS

1 - LE GRAND-OUEST : LES STRUCTURES ET LES PERFORMANCES DU PLUS IMPORTANT DES BASSINS LAITIERS FRANÇAIS SONT AU NIVEAU DE LA MOYENNE

Ce secteur géographique qui compte 40 % des exploitations laitières françaises en 1997 et 46 % des livraisons de lait à l'industrie a réduit de 5 % ses livraisons entre 1990 et 1997 ; cette baisse est similaire à celle observée au niveau national. La densité des livraisons y est trois fois plus élevée que la moyenne française (resp. 1347 et 411 Hl / Km²).

Les exploitations laitières spécialisées dominent largement, même si elles ont régressé en nombre au profit d'unités diversifiées combinant le plus fréquemment lait élevage et cultures, ou encore lait et viande bovine et dans une moindre mesure lait et hors-sol. Cette dernière combinaison n'est représentée de manière significative que dans cette zone. Les multiples activités de production animale pratiquées dans ce bassin laitier (dans les exploitations laitières ou en dehors de celles-ci) sont un facteur d'économies pour les producteurs de lait notamment en matière d'approvisionnement des élevages. Elles pourraient être aussi (localement) une cause de blocage des niveaux de production en raison des graves atteintes à l'environnement déjà enregistrées dans certaines des régions concernées.

La dimension des exploitations laitières pérennes (toutes activités réunies) est au niveau de la moyenne française. La dimension moyenne des ateliers lait du Grand-Ouest (194 500 litres en 97) reste inférieure à celle d'autres zones laitières françaises (Bassin Parisien, Nord, Est) ou européennes (Grande-Bretagne, Danemark, Pays-Bas). La classe de dimension d'équilibre¹² si l'on considère la globalité des activités de l'exploitation sur la période correspond à un intervalle de chiffre d'affaires net de 600 à 900 000 francs environ.

Le niveau moyen du rendement en lait par vache laitière (5 500 l en 97) situe cette zone dans le groupe de tête au niveau national, la progression de la productivité des laitières sur la période est faible (+ 30 litres / vache / an, en moyenne) et les systèmes d'élevage sont moyennement intensifs tant en ce qui concerne le chargement bovin des surfaces fourragères (1,6 UGB / Ha SFP), que la place du maïs fourrage dans la SFP (31 % en 97). Il se manifeste d'ailleurs une tendance à la désintensification au cours de la période.

La productivité du travail en valeur se situe dans la moyenne française, elle croît légèrement entre 1992 et 1997 si l'on prend en compte les subventions d'exploitation ; les progrès en termes de productivité physique par UTAF sont plus nets (+ 10 000 litres de lait / UTAF sur la période.). Cette discordance entre évolution de la productivité en termes physiques et productivité en valeur (subventions d'exploitation exclues) résulte de l'évolution défavorable du ciseau des prix entre 1994 et 1997.

Le quasi-doublement du nombre d'exploitations à forme sociétaire (8 200 en 1990 contre 16 100 en 1997) parmi les exploitations laitières du Grand-Ouest témoigne d'une volonté d'adaptation à l'évolution du contexte institutionnel qui permet à la fois une meilleure gestion financière et une organisation du travail plus souple et plus adaptée au mode de vie actuel.

¹² Les classes de dimension inférieures à celle-ci ont toutes un solde négatif du bilan (entrées - sorties) d'exploitations sur la période.

Le coût global¹³ de production du litre de lait est plus faible que dans la plupart des autres zones, grâce notamment à un plus faible coût des aliments achetés. Le Grand-Ouest est donc relativement bien placé sur le terrain de la compétition par les coûts. Le niveau du prix¹⁴ du lait à la production se situe très légèrement au dessus de la moyenne française (2,09 en 1997 contre 2,08 F/l pour le niveau national).

Les exploitations laitières de la zone sont en moyenne les moins dépendantes des aides publiques dans la formation du revenu agricole, ce qui serait un atout en cas de réduction sensible de celles-ci. Le niveau du revenu agricole moyen (131 000 F / UTAF en 1997) est voisin de celui des autres zones de plaine.

En résumé le Grand-Ouest, qui est le bassin laitier français majeur, est caractérisé à la fois par des structures et des performances techniques voisines de la moyenne nationale, une densité des livraisons de lait, des combinaisons d'activités, une organisation des unités de production et de la fourniture des biens et services extérieurs économiquement efficaces et un revenu agricole d'un bon niveau relatif et moins dépendant des aides publiques que dans les autres zones. Un des principaux points faibles est le caractère trop souvent banal des produits laitiers qui en sont issus, qui les expose à une forte concurrence par les coûts, mais cet aspect relève davantage de la transformation que du secteur agricole lui-même qui produit à un niveau de coût relativement faible.

2 -LE NORD DE LA FRANCE: LE 2EME BASSIN LAITIER FRANÇAIS PAR LA QUANTITE DE LAIT PRODUITE EST PARMIS LES PLUS PERFORMANTS

Avec 11 % des exploitations laitières en 1997 et 13 % des livraisons de lait, le Nord est le plus important des trois bassins laitiers français de taille intermédiaire avec l'Est et le Sud-Ouest. La densité des livraisons (641 Hl / Km²) y est supérieure de 56 % à la moyenne nationale.

C'est la deuxième zone géographique française (après le Bassin Parisien) pour le niveau de concentration économique des unités de production ; la dimension moyenne des exploitations laitières pérennes (toutes activités réunies) est de 43 % supérieure à la moyenne nationale et les ateliers laitiers ont livré en moyenne 214 700 litres de lait en 1997. Sur la période étudiée la classe des "Grandes exploitations" qui compte 35 % du nombre total d'exploitations y est la seule à continuer à se développer.

L'ensemble des combinaisons d'activités "Lait-Elevage et Cultures" et "Lait-Grandes Cultures" est majoritaire ici avec 57 % du total des unités de production alors que les "Exploitations Laitières Spécialisées" ne font que 24 % ; les aptitudes de la zone pour les grandes cultures se traduisent dans le mouvement de diversification des exploitations laitières : le nombre des exploitations laitières pérennes associant le lait et les grandes cultures s'est ainsi accru de 40 % sur la période et atteint 9 % du total en 1997.

C'est aussi la zone laitière française la plus intensive (2,2 UGB Bovins / Ha SFP, 37 % de maïs fourrage dans la SFP en 97) ; elle a le niveau de rendement (5 700 litres de lait/ vache en 97) le plus élevé, mais il y apparaît aussi une légère tendance à la désintensification sur la

¹³ Rappelons que ce coût n'inclut pas la valeur du travail familial.

¹⁴ Il s'agit du prix moyen toutes primes comprises et toutes qualités confondues.

période, qui répond sans doute essentiellement à l'opportunité d'une adaptation aux changements introduits par la réforme de la PAC de 1992.

La productivité apparente du travail (en valeur) est parmi les plus élevées mais avec une tendance à la baisse entre 1994 et 1996. Par contre la productivité physique du travail est constamment croissante sur cette période, même si la courbe s'infléchit en 1995.

Le coût global de production dans cette zone est le plus faible de toutes les zones pour 1997 avec cependant un niveau élevé des aliments achetés (ce qui est à relier au niveau élevé du rendement des vaches laitières) et un assez faible coût de mécanisation. On peut supposer que ce dernier élément est le résultat d'une économie de diversification avec l'association lait-cultures qui est très fréquente dans ce bassin. Le prix du lait payé au producteur est très voisin de la moyenne nationale.

Le niveau du revenu agricole est l'un des plus élevés (141 000 F / UTAF en 1997), mais la part des subventions d'exploitation s'élevait à 51 % du revenu agricole en 1997, c'est-à-dire une dépendance relativement forte par rapport aux aides publiques et donc une fragilité en cas de réduction importante de leur niveau.

En résumé : *Ce qui caractérise les exploitations laitières du Nord : des structures relativement concentrées, des performances techniques, un niveau d'intensification et une productivité du travail élevés. Les systèmes laitiers du Nord combinant de façon privilégiée lait et grandes cultures ont une bonne efficacité en termes de niveau relatif du coût de production. C'est l'effet taille qui explique le mieux le niveau élevé du revenu agricole du producteur de lait de cette région. Le niveau très moyen du prix du lait à la production et la forte dépendance des résultats économiques par rapport aux aides publiques témoignent des atouts de la zone mais aussi d'une certaine fragilité vis-à-vis de la concurrence et des changements possibles de la politique agricole.*

3 - L'EST : LE 3EME BASSIN LAITIER PAR LES VOLUMES PRODUITS A DES PERFORMANCES COMPARABLES A CELLES DU GRAND OUEST MAIS IL EST NETTEMENT MOINS INTENSIF

Avec 10 % des exploitations laitières et 11 % des livraisons de lait en 1997 la zone Est est un des trois bassins laitiers français d'importance moyenne. La densité des livraisons de lait (527 Hl / Km²) y est supérieure à la moyenne nationale.

Si l'on prend en compte la globalité des activités de l'exploitation c'est le moins avancé des trois premiers bassins laitiers français (Bassin Parisien, Nord, Est) pour la concentration économique des exploitations ; par contre la taille de l'atelier lait pérenne de l'Est est par contre est la plus importante du pays (216 500 litres en moyenne).

Comme dans le Grand-Ouest les " Exploitations Laitières Spécialisées " y sont prédominantes (49 % du total des exploitations laitières en 1997) et les associations " Mixtes Lait-Viande " dépassent 13 % ; la combinaison " Lait-Elevage et Cultures " y est cependant plus développée (25 % contre 15% pour le Grand-Ouest) et la combinaison " Lait-Hors-Sol " est quasiment absente.

L'évolution du rendement en lait par vache laitière est très voisine de celle du Grand-Ouest depuis 1994 et atteint 5 450 litres en 1997 ; mais le chargement est sensiblement plus faible (1,3 contre 1,6 en 1997) et la part de maïs fourrage dans la SFP deux fois plus faible (14 % en 1997).

La fréquence des formes sociétaires dans l'Est est parmi les plus élevées avec le Bassin Parisien : respectivement 37 et 38 % des exploitations avaient ce statut en 1997.

Les niveaux de la productivité apparente du travail évoluent "parallèlement" et sont proches dans l'Est et le Grand-Ouest. La croissance de la productivité physique du travail a cependant été plus permanente dans le Grand-Ouest et la tendance au plafonnement de la productivité en valeur plus nette dans l'Est.

La zone Est a, en 1997, un coût global de production du lait un peu plus élevé que la moyenne française, les économies de coûts se font sur les postes : travaux à l'entreprise (ou à la CUMA), assurances. ; le coût des aliments achetés et les frais de mécanisation sont par contre supérieurs à la moyenne nationale.

La marge bénéficiaire par litre de lait est un peu inférieure à la moyenne nationale, le prix du lait à la production étant à ce niveau. Globalement le niveau du revenu agricole (125 000 F / UTAF en 97) et son évolution sont proches dans ces deux zones, mais la part des subventions d'exploitation dans le revenu agricole est nettement plus élevée dans l'Est en liaison avec un plus grande fréquence des combinaisons associant le lait aux cultures pour la vente.

En résumé : *Les exploitations laitières de l'Est obtiennent des résultats économiques comparables à celles du Grand-Ouest mais avec des structures plus concentrées, une exploitation nettement plus extensive des surfaces fourragères et grâce à un taux plus élevé d'aides publiques en raison de la place plus importante réservée aux cultures pour la vente.*

4 - LE BASSIN PARISIEN : LE PLUS PETIT DES BASSINS LAITIERS FRANÇAIS, EST EN REGRESSION MALGRE DES STRUCTURES IMPORTANTES ET DES PERFORMANCES ELEVEES

Avec moins de 5 % des exploitations françaises et 5 % des livraisons de lait, le Bassin Parisien est le moins important des bassins laitiers français en termes de volumes de production et il a réduit ses livraisons de 8 % entre 1990 et 1997. La densité moyenne des livraisons y est parmi les plus faibles (149 Hl / Km²), même si elle est localement plus importante en Champagne Ardennes (258).

C'est par contre la zone qui présente les structures de production les plus concentrées : 40 % de grandes exploitations, cette catégorie étant la seule à augmenter numériquement sur la période. La dimension économique de l'exploitation laitière (toutes activités réunies) y est en moyenne supérieure de 55 % à la moyenne nationale et l'atelier-lait a livré en moyenne 200 800 litres en 1997.

Le niveau de la productivité du travail (en valeur et subventions incluses), en baisse entre 1995 et 1996 est resté constamment le plus élevé de toutes les zones sur la période ; il en est de même de la productivité physique dont le niveau tend à rejoindre celui de la zone Nord en 97.

Le Bassin Parisien est la zone en pointe pour l'adoption de la forme sociétaire (38 % des exploitations laitières en 1997).

Le coût global de production y plus élevé que la moyenne, en particulier à cause d'une charge très forte d'aliments achetés, (en partie liée au niveau élevé du rendement des vaches laitières). Le prix de vente du lait à la production y est relativement faible (2,03 F/l en 97) et la marge bénéficiaire par litre de lait est parmi les plus basses.

Le revenu agricole par travailleur familial a cependant été en permanence le plus élevé de tous les bassins laitiers français (150 000 francs en 97), ce résultat est imputable à un effet de taille des exploitations et de productivité du travail d'une part, de diversification des exploitations vers les grandes cultures d'autre part. Mais la zone a été constamment la plus dépendante des aides publiques sur la période et le taux moyen des subventions par rapport au revenu agricole y est de 71 % en 1997, ce qui est une cause de vulnérabilité.

En résumé : *L'activité de production laitière peu développée du Bassin parisien va-t-elle encore se réduire comme peut le laisser supposer le recul relatif des livraisons sur la période 92-97 ? Le niveau élevé de concentration des structures de production et des performances techniques sont des atouts, mais les résultats économiques sont particulièrement dépendants des aides publiques. On peut supposer que dans ces régions, à vocation marquée pour les grandes cultures, l'activité de production laitière a un coût d'opportunité élevé qui pourrait conduire à son déclin progressif.*

5 - LE CENTRE-EST : UN SECTEUR LAITIER FRAGILE CARACTERISE PAR DES STRUCTURES FAIBLES ET UNE FORTE DEPENDANCE PAR RAPPORT AUX AIDES PUBLIQUES

Ce bassin laitier de faible poids relatif dans la production nationale (7 % des livraisons en 97) compte néanmoins 11 % des exploitations laitières françaises dont une partie est localisée dans la zone de moyenne montagne, mais la réduction des livraisons n'a été que de 2 % sur la période 90-97, en raison des attributions préférentielles de quotas et de l'intérêt de maintenir cette activité, du fait de la difficulté de pratiquer une production alternative dans certaines régions. La densité des livraisons de lait (221 Hl / Km² en 97) y est près de deux fois inférieure à la moyenne française et la livraison moyenne par exploitation, plus faible d'un tiers.

La dimension moyenne (toutes activités réunies) des exploitations laitières pérennes du Centre-Est est de 30 % inférieure à la moyenne nationale et l'atelier laitier y est le plus petit (en moyenne 134 500 litres en 1997) de toutes les zones. La classe des " Petites exploitations laitières " a perdu 17 % de ses unités sur la période 90-97, mais la classe de taille " Intermédiaire ", correspondant à un chiffre d'affaires net de 250 à 625 000 francs, est en équilibre numérique, ce qui indique le retard relatif de la concentration économique des exploitations laitières de cette zone par rapport à d'autres où la concentration concerne déjà les exploitations " moyennes ".

Les " Exploitations Laitières Spécialisées " sont la catégorie largement dominante (42 % des exploitations laitières de la zone en 97) mais elle perd des unités au profit de la catégorie " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ", qui est ici particulièrement bien représentée (16 % des unités en 1997), et, dans une moindre mesure de la catégorie " Lait-Elevage et Cultures " (10 % des unités en 97). La catégorie des " Petites Exploitations Laitières " reste importante avec 25 % du nombre total en 97.

Le niveau du rendement en lait par vache laitière est le plus faible des bassins laitiers français (4 400 litres en 97) inférieur de 1 300 litres par rapport à la zone Nord. Cet écart s'est réduit de 1992 à 1994 mais il s'est ensuite stabilisé. Il est en partie imputable à la composition

génétique du troupeau laitier (la Montbéliarde à plus faible potentiel génétique étant assez fréquente), mais peut-être aussi à une moindre richesse des rations. C'est aussi la zone la moins intensive de France (UGB herbivores / SFP = 1,1) et la part du maïs fourrage dans la SFP y est inférieure à 4 %.

Le niveau de la productivité apparente du travail y est d'un niveau comparable à celui du Sud-Ouest et du Sud-Est, inférieure de plus de 30 % à celui du Grand-Ouest et de 40 % à celui de la zone Nord. Le niveau de cette productivité (en termes physiques comme en valeur) est resté très stable sur la période 92-97.

La proportion des exploitations à forme sociétaire s'est accrue de 5 points sur la période dans le Centre-Est, elle atteint 22 % en 97, ce qui est nettement plus faible que la moyenne française (28%).

Le coût de production du lait est un peu inférieur à la moyenne nationale en 97, les coûts de la mécanisation sont très élevés. L'hypothèse retenue pour expliquer le poids de ce dernier poste de charge est multiple : l'importance du foin comme mode de stockage (et les difficultés de la fenaison), un certain "suréquipement" lié à la faiblesse des structures de production et un faible recours à l'entreprise de travaux ou à la CUMA. Le prix du lait à la production est moyen dans cette zone (2,04 F/l en 1997), mais comme la part de subvention d'exploitation imputée est élevée il en résulte une marge bénéficiaire élevée par litre de lait.

Le niveau du revenu agricole par UTAF est parmi les plus faibles (76 000 F en 1997) et le taux des subventions équivaut à 64 % de ce montant en 1997 ; la dépendance vis-à-vis des aides publiques est donc forte.

En résumé : *La production laitière du Centre-Est apparaît assez fragile en raison de structures et de niveaux de performances techniques plus faibles que dans la plupart des autres bassins laitiers français, la valorisation du lait est également inférieure à la moyenne nationale et le rôle des subventions dans la formation du revenu est très important. Le maintien de ce secteur de production, qui a beaucoup rajeuni sa population d'exploitants depuis quelques années suppose une consolidation des soutiens en cas de libéralisation du marché des produits laitiers dans l'UE.*

6 - LE SUD-OUEST : UN BASSIN LAITIER AUX STRUCTURES ET AUX PERFORMANCES INFÉRIEURES A LA MOYENNE ; DES RESULTATS RELATIVEMENT BAS ET FORTEMENT DEPENDANTS DES AIDES PUBLIQUES

Le Sud-Ouest compte 12 % des exploitations laitières françaises pour 10 % des livraisons, la baisse des livraisons a suivi la moyenne nationale. La densité des livraisons (206 Hl / Km²) est deux fois inférieure à la moyenne nationale et la livraison moyenne par exploitation inférieure de 14 %.

La dimension moyenne (toutes activités confondues) de l'exploitation laitière pérenne est inférieure de 10 % au niveau moyen national et celle de l'atelier lait (159 000 l en 97) inférieure de 14 %. Au cours de la période la concentration a essentiellement porté sur les unités de « petites taille » ou de « taille Intermédiaire » de moins de 600 000 francs de chiffre d'affaires net dont la proportion est passée de 80 à 70 % du nombre total.

La prédominance de la catégorie “ Lait-Elevages et Cultures ” qui compte un tiers des exploitations laitières en 97 contre 28,5 % “ d'Exploitations Laitières Spécialisées ” (en 90 les proportions étaient resp. de 29 et 35 %) indique une nette tendance à la diversification sur la période. Les autres combinaisons sont nettement moins fréquentes (“ Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ” : 6 % ; et “ Lait-grandes Cultures ” : 5 % du nombre total). La catégorie des “ Petites Exploitations Laitières ” est ici toujours importante (17 % du nombre total).

Le niveau du rendement en lait par vache laitière (5 200 litres en 1997) est un peu inférieur à la moyenne nationale (5 400) ; les indicateurs d'intensification étant très légèrement inférieurs à la moyenne française : chargement bovins : 1,4 ; part du maïs dans la SFP : 22 %.

La productivité apparente du travail, stable sur la période, est de niveau relativement voisin de celui du Centre-Est et du Sud-Est. Cette caractéristique est liée à la fois à la relative faiblesse des structures de la production et aussi au poids des consommations intermédiaires. Le coût de production du lait est parmi les plus élevés (la charge d'aliments achetés est très élevée), et le plus bas prix de vente du lait à la production (2,01 f / litre en 1997) aboutissent à la marge bénéficiaire la plus faible.

La conjonction d'un coût de production élevé, d'un prix de vente faible et de structures de production relativement faibles explique que le Sud-Ouest ait eu constamment sur cette période le niveau moyen de revenu agricole parmi les plus bas (75 000 F / UTAF en 97). La part des subventions d'exploitation par rapport au revenu agricole est par ailleurs élevée (62 % en 97) en liaison avec le développement des cultures pour la vente dans les exploitations laitières de ce bassin et avec l'existence d'une partie de zone de montagne.

En résumé : *Les exploitations laitières du Sud-Ouest ont une taille et un niveau de performances un peu inférieurs à la moyenne nationale. Le coût élevé de production du lait, le prix de vente assez faible et la fréquence des petites exploitations aboutissent à un revenu agricole moyen bas. Ce revenu est par ailleurs fortement dépendant des aides publiques. Le net développement des unités diversifiées vers les cultures pour la vente au détriment des exploitations spécialisées est l'indice d'un coût d'opportunité de la production du lait élevé (au moins localement).*

7 - LE SUD-EST : DES STRUCTURES ET DES PERFORMANCES FAIBLES, MAIS UNE BONNE VALORISATION DES PRODUITS LAITIERS

Le bassin laitier du Sud-Est avec 11 % des exploitations laitières françaises et 7 % des livraisons est d'une taille modeste ; mais la région Rhône-Alpes qui concentre l'essentiel du potentiel laitier de la zone (6,3 % des livraisons françaises) est une région à vocation laitière. La densité des livraisons en Rhône-Alpes est assez faible (323 Hl / Km²) et la livraison moyenne n'est que de 60 % du niveau moyen national. Fait à noter : ce bassin n'a réduit ses livraisons que de 1 % sur la période.

La taille moyenne des exploitations laitières pérennes sur la période 1992-97 (toutes activités réunies) est d'environ 60 % de l'exploitation laitière moyenne française et la livraison moyenne de l'atelier lait pérenne est de 136 000 litres en 97 soit 74 % du niveau national.

85 % des exploitations laitières pérennes du Sud-Est ont un chiffre d'affaires net inférieur à 625 000 francs (62 % dans le Grand-Ouest)

C'est la seule zone où la proportion "d'Exploitations Laitières Spécialisées" (43 %) reste stable sur la période 1992-97. Les autres catégories "Lait-Elevage et Cultures" (11 %) et "Lait-Viande avec vaches allaitantes" (6 %) sont beaucoup moins représentées, compte tenu de l'importance de la catégorie des "Petites Exploitations Laitières" (31 % du nombre total). Les mouvements entre les catégories se sont faits essentiellement des "Petites Exploitations Laitières" et des "Exploitations Laitières Spécialisées" d'une part vers les catégories "Lait-Elevage et Cultures" et les "Lait-Viande avec vaches allaitantes" d'autre part.

Le niveau du rendement (4 900 litre / vache) est intermédiaire entre celui du Centre-Est et celui du Grand-Ouest. L'intensité de l'exploitation des surfaces fourragères est nettement inférieure à la moyenne nationale avec un chargement de 1,2 UGB Bovins / Ha SFP et une proportion moyenne du maïs dans la SFP de 10% seulement liée à la partie de territoire située en moyenne montagne.

La productivité apparente du travail, voisine de celle du Centre-Est, est légèrement croissante en termes physiques, et décroissante en valeur à partir de 1994. Ce faible niveau de productivité du travail est à relier d'abord aux petites structures de production.

La proportion des exploitations à forme sociétaire a bien progressé sur la période (21 % en 97). Ce taux, qui reste relativement faible est lié à l'importance numérique des petites exploitations.

Le niveau du coût de production du lait dans cette zone est élevé en 97 du fait notamment du niveau des coûts de mécanisation à relier à la fréquence des petites structures. Combiné au prix de vente à la production le plus élevé de toutes les régions françaises (2,21 F / litre en 97) et à une part de subvention imputée élevée, il en résulte une marge bénéficiaire parmi les plus fortes.

Le revenu agricole par travailleur familial est pourtant relativement faible (82 700 F / UTAF en 97), bien qu'il domine constamment celui du Sud-Ouest et du Centre-Est tout au long de la période 92-97. Les subventions d'exploitation correspondent à 50 % du revenu agricole moyen en 1997, proportion élevée mais inférieure à celle des autres zones, à l'exception du Grand-Ouest.

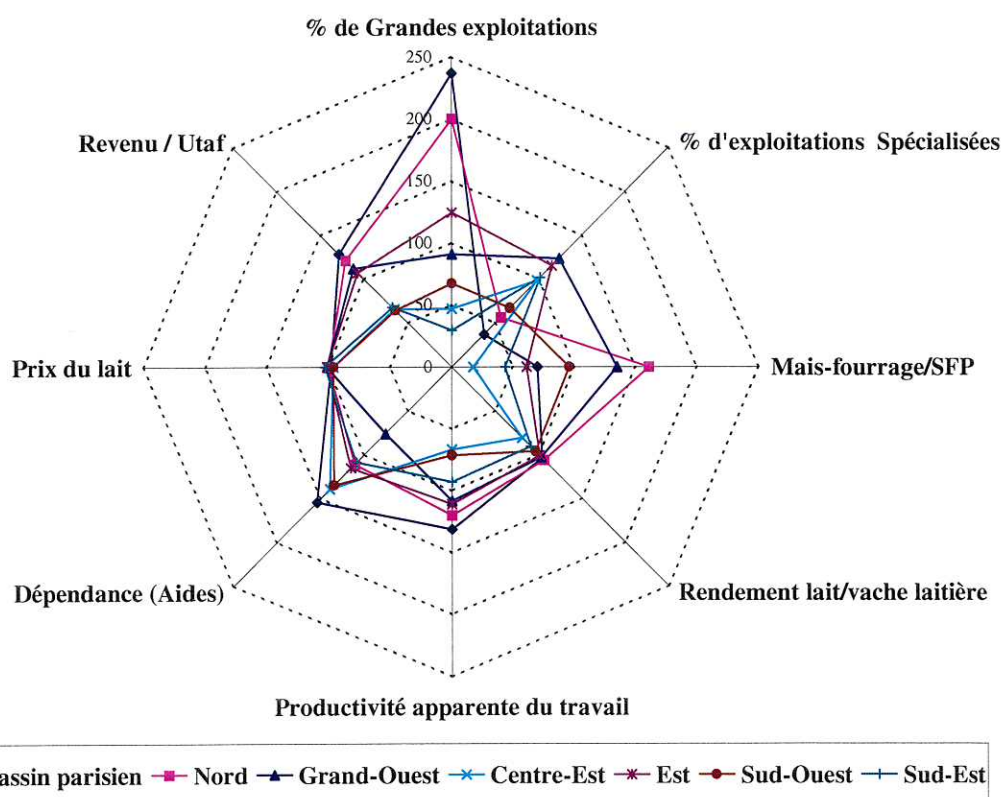
En résumé: *Dans le bassin laitier du Sud-Est, qui se réduit quasiment à la région Rhône-Alpes, le revenu moyen des producteurs de lait est assez faible en raison de structures moins concentrées que dans d'autres zones, et malgré une bonne valorisation du lait. La dépendance du secteur par rapport aux aides publiques est élevée même si elle est un peu inférieure à celle de la plupart des autres bassins laitiers français.*

Graphes résumant les principales caractéristiques des bassins laitiers français (Fig 2.12)

Le graphe ci-dessous récapitule pour chaque zone sa position par rapport à la moyenne nationale prise comme référence. Les critères retenus sont la proportion de « Grandes exploitations », le % des « Exploitations Laitières Spécialisées » dans le total des exploitations laitières de la zone, la part de maïs fourrage dans la SFP, le rendement des vaches laitières, la productivité apparente du travail, le taux des aides par rapport au niveau agricole, le niveau du prix du lait, et le niveau du Revenu Agricole / UTAF.

La ligne octogonale d'indice 100 correspond à la moyenne nationale pour chacun des critères mesurés sur les axes. Un point situé à l'extérieur (resp. à l'intérieur) de cet octogone indique pour la zone correspondante un " excédent " (resp. un " déficit ") par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, par exemple : sur l'axe "% de Grandes exploitations" le point figurant le Bassin parisien indique un rapport proche de 2,5 par rapport à la moyenne nationale, c'est à dire une fréquence relative très nettement plus importante.

Fig 2.12: Graphe de synthèse sur les critères d'adaptation des exploitations laitières de chaque zone géographique par référence à la moyenne nationale



Source : INSEE-SCEES, Enquêtes Structures, et RICA / INRA-LERECO Nantes

La figure 2.12 permet de visualiser rapidement quelques caractéristiques régionales du secteur de la production laitière :

On peut ainsi y repérer les éléments suivants :

- Parts très importantes des grandes exploitations dans les zones Bassin Parisien, Nord et Est (dans une moindre mesure).
- % élevé du maïs dans la SFP pour le Grand-Ouest et le Nord ; ratio très faible pour le Sud-Est.
- Forte productivité apparente du travail dans le Bassin Parisien et le Nord ; faiblesse de ce ratio dans le Sud-Ouest.
- Ecart de prix du lait relativement faibles
- Niveaux relativement élevés du Revenu Agricole par unité de travail familial dans le Bassin Parisien, le Nord et le Grand-Ouest ; niveau faible pour le Centre-Est, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

CONCLUSION

Dans cette analyse des caractéristiques et de la dynamique régionales du secteur de la production laitière apparaît la prééminence de l'influence des structures de production sur les résultats économiques des exploitations. La relation entre le revenu agricole par unité de travail familial et la dimension économique est vérifiée au niveau des moyennes par zone géographique. C'est le principal facteur explicatif des importantes différences de rémunération du travail entre les zones de plaine (Bassin parisien, Nord et Est de la France) dotées d'exploitations laitières plus grandes et celles qui comportent une part de zone de montagne (Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est).

Face à la nécessité et à la difficulté d'acquisition de quotas supplémentaires pour accroître la capacité de l'atelier lait, les producteurs ont développé des activités de diversification dont la nature et l'importance varient selon les disponibilités en terres, les savoirs-faire locaux, l'esprit d'initiative des producteurs et de leurs organisations. Quand les producteurs de lait du Bassin Parisien, du Nord et de l'Est de la France privilégient l'extension des cultures pour la vente, ceux du Centre-Est axent la croissance sur l'élevage bovin allaitant, alors que le Grand-Ouest développe à la fois les cultures pour la vente, l'élevage bovin allaitant ou l'élevage de taurillons et dans une moindre mesure les ateliers hors-sol. Le Sud-Est (Rhône-Alpes) a le moins participé à ce mouvement et la proportion des exploitations spécialisées s'y est maintenue sur la période, probablement en raison d'un coût d'opportunité plus faible de la production laitière (que dans d'autres régions) et de possibilités de diversification moins importantes localement.

Les écarts de dimension se traduisent par des différences de niveau de la productivité du travail de l'ordre de 40 % entre les zones de plaine et celles qui incluent une part de zone de montagne. Mais ce handicap structurel se répercute aussi sur le niveau des consommations intermédiaires tout particulièrement les charges d'alimentation et de mécanisation.

Il en résulte en général un coût global de production du lait plus élevé dans ces dernières régions à petites structures de production, et une marge bénéficiaire plus faible au litre de lait sauf dans le cas d'une meilleure valorisation de cette matière première par les laiteries, comme c'est le cas de la région Rhône-Alpes.

Cependant des niveaux de dépendance élevés du revenu des producteurs de lait par rapport au aides publiques peuvent aussi bien s'observer dans les zones de plaine, lorsque la diversification vers les cultures pour la vente est importante comme dans le Bassin Parisien, que dans le Centre-Est (par exemple) où une partie des exploitations peut bénéficier des aides consacrées à l'élevage bovin et/ou des subventions réservées aux agriculteurs de la zone de montagne.

Dans cet ensemble contrasté, le bassin laitier du Grand-Ouest est doté de structures et réalise des performances voisines du niveau de la moyenne nationale. Il bénéficie d'avantages liés à une plus grande densité des ateliers laitiers et des élevages en général, mais ceci pourrait à terme être un obstacle à un développement éventuel en raison des graves atteintes aux ressources naturelles déjà constatées localement.

Cette analyse limitée ici au cadre français devra être étendue à l'échelon de l'Union Européenne puisque c'est à ce niveau que s'exerce la concurrence entre les produits laitiers qui y sont fabriqués.

Chapitre 3

Caractérisation des bassins de production laitière de l'Union Européenne

Table des matières

I. Evolution de la localisation de la production laitière et spécialisation des bassins dans l'Union européenne	99
1.1 Méthodologie	99
1.2 La localisation géographique de la production laitière	105
1.2.1 Répartition de la production laitière européenne par bassin en 1995	105
1.2.2 Répartition du nombre d'exploitations laitières par bassin, en 1995	106
1.3 Le niveau de spécialisation laitier des bassins de production	107
1.3.1 Le poids de la production laitière pour chaque bassin de l'Union européenne	107
1.3.2 La taille moyenne des ateliers lait dans l'Union européenne et leur évolution	110
1.3.3 Le poids de la production laitière dans les zones à handicaps naturels	112
1.4 L'évolution de la concentration de la production laitière entre 1983 et 1995	113
1.4.1 Evolution des références laitières, dans l'UE	113
1.4.2 La concentration de la production européenne de lait	114
II. Caractéristiques des exploitations laitières de l'Union européenne	117
2.1 Analyse et évolution de la densité de lait (hl) au Km²	117
2.2 La dimension des exploitations laitières de l'Union européenne	119
2.3 La répartition des exploitations laitières suivant leur orientation (typologie GLS)	120
2.4 La répartition des exploitations laitières suivant leur dimension économique	121
2.5 L'intensification de la production laitière dans l'Union européenne de 1990 à 1995	123
2.5.1 Analyse et évolution du rendement par vache (litre/UGB)	123
2.5.2 Analyse et évolution du taux de chargement dans l'Union européenne	125
2.5.3 Analyse et évolution de la part du maïs fourrage dans la SFP	127
2.6 Performances économiques et valorisation de la production laitière des différents bassins	129
2.6.1 Analyse de l'EBE par UTAF	129
2.6.2 Analyse de la Valeur Ajoutée Brute / Production Agricole	131

I. Evolution de la localisation de la production laitière et spécialisation des bassins dans l'Union européenne

La politique laitière menée en Europe détermine la répartition territoriale de la production entre les pays membres à partir de 1984. L'octroi des droits à produire localisés devient un outil direct d'intervention publique sur la localisation de la production laitière. Ce premier chapitre présente la répartition de la production laitière dans l'Union européenne. On s'intéresse particulièrement à l'attitude des différents bassins vis-à-vis de cette production depuis l'instauration des quotas. La question posée est de savoir si les politiques menées dans le cadre de l'OCM lait ont provoqué des phénomènes de spécialisation ou de diversification des bassins de production.⁰

Non seulement ce processus a freiné le mouvement de concentration territoriale de la production laitière à partir de 1984, mais les redistributions de quotas effectuées sont telles que la production laitière est la seule production à se « disperser » dans l'Union européenne, entre 1983 et 1995. Les dix bassins de production les plus productifs réalisaient 64% de la production finale en 1983 alors qu'ils n'en produisent plus que 61%, en 1995.

On peut émettre l'hypothèse que cela est dû à l'élargissement de l'Union aux pays du Sud (Espagne, Portugal, Grèce) faiblement productifs et qui ont bénéficié des redistributions. Pour vérifier ce phénomène, on étudie la répartition et l'évolution des volumes de lait produits dans l'Union européenne. Le parallèle effectué avec l'attribution annuelle des quotas explique en partie l'évolution de la répartition géographique de cette production. Ensuite, l'étude du comportement des différents bassins permet de mettre en évidence les phénomènes de spécialisation et de diversification liés à la production laitière. Mais avant ces développements, nous présentons la méthodologie retenue pour cette étude.

1.1 Méthodologie

Afin d'analyser l'évolution de la localisation de la production laitière au sein de l'Union européenne, on définit un niveau d'analyse géographique intermédiaire entre le niveau national et le niveau régional¹ (Nuts 2) : Les bassins de production.

Ils sont définis à partir d'une Analyse en Composante Principale (ACP) sur la base du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) communautaire 1995. L'étude factorielle des régions Nuts 2, en tenant compte des contraintes de spécialisation agricole, de continuité spatiale et d'effectif minimum d'exploitations dans l'échantillon RICA, définit 31 bassins de production. Ils peuvent être à l'échelle nationale ou créés par regroupement des unités Nuts 2.

Méthode de segmentation et regroupements

Pour mener une analyse cohérente au niveau communautaire, la principale difficulté est de disposer de données homogènes pour tous les pays de l'Union. Ainsi, nous veillons, selon les bases de données utilisées, à l'harmonisation des taux de change, des règles comptables, de la signification précise des termes techniques employés. Dans le domaine agricole, le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), instauré en 1968 par un règlement communautaire, garantit une certaine "cohérence" (définition des concepts...) et

¹ Région administrative au niveau français.

l'homogénéité minimale des données pour les pays de l'Union, nécessaires à la construction de la typologie.

Les données RICA sont disponibles pour certains niveaux géographiques : National, régional ou départemental (équivalent au niveau français). Pour étudier l'évolution de la localisation des productions agricoles en Europe, le niveau régional (équivalent Nuts2 : 102 régions de dimension très hétérogènes) comme le niveau national ne sont pas pertinents. L'objet de la première partie est de regrouper les régions Nuts 2 ayant des caractéristiques communes du point de vue de leurs orientations agricoles, en bassins de production. La nécessité de disposer d'un échantillon RICA représentatif au niveau régional conduit à déterminer des bassins de production assez vastes.

L'Analyse en Composante Principale présente l'impact des variables définies sur la répartition des individus. Les individus sont les régions administratives RICA de chaque Etat membre. Les variables permettent de réaliser les regroupements. Ce sont des ratios issus des données RICA européen de 1995. Elles concernent les productions bovines (lait et viande) et les grandes cultures, ces Organisations Communes de Marché étant les plus soutenues dans l'Union européenne. Au total, 16 variables (**Encadré 1**) sont retenues. Elles représentent les niveaux de production, les surfaces cultivées par type d'output, la répartition des exploitations par groupe OTEX et la structure économique agricole régionale.

Encadré 1

Les 16 variables retenues pour cette analyse

Produit brute végétale / Production finale	La SAU par exploitation
Produit brute animale / Production finale	Le nombre d'UTA par exploitation
Produit brute de Céréales / Production finale	La production brute par exploitation
Produit brute Oléo-protéagineux et Céréales / Production finale	La Marge Brute Standard (en UDE) par exploitation
Produit brute de Lait / Production finale	Les exploitations laitières (otex2) dans l'ensemble
Produit brute de viande bovine / Production finale	Les exploitations de viande bovine (otex3) dans l'ensemble
SAU en céréales / SAU totale	Les exploitations grandes cultures (otex1) dans l'ensemble
SAU en fourrage / SAU totale	Les exploitations autres herbivores (otex4) dans l'ensemble

Source : Colson F, Chatellier V « La construction d'une base de données sur l'agriculture des différents états membres de l'UE », INRA LERECO Nantes, octobre 1996.

Otex 1 = otex 11 + 12 ; **Otex 2** = otex 41 + 43 ; **Otex 3** = otex 42

Otex 4 = otex 44 + 71 + 72 + 81 + 82

Les règles d'utilisation des données RICA et la finalité de la construction de la typologie imposent des contraintes. Le regroupement des régions administratives est construit afin d'éviter une démultiplication trop importante des bassins de production et d'obtenir une représentativité minimale de chaque espace productif. Pour cela, il faut concilier trois aspects :

i) *Un effectif minimum d'exploitations* défini par les règles d'utilisation du RICA communautaire. A chaque région correspond un échantillon d'exploitations plus ou moins important. Pour réaliser une analyse pertinente, les bassins définis doivent disposer d'un échantillon suffisamment important et équilibré.

ii) *La continuité spatiale* : Les régions regroupées sont limitrophes et forment des ensembles homogènes. Certaines régions RICA sont des Etats. C'est le cas pour l'Autriche, le Danemark, les Pays Bas, le Luxembourg et la Belgique.

iii) *L'unité nationale* : Le calcul des taux de retour budgétaire et certaines politiques publiques (quotas...) étant définis pour chaque pays, nous composons les bassins de production exclusivement de régions Nuts 2 d'un même Etat membre. La dimension du Luxembourg est telle qu'afin de respecter la contrainte d'effectif minimum de l'échantillon (i), ce pays sera « adjoint » à la Belgique.

Les regroupements au sein de chaque pays reposent sur l'analyse des 16 variables qui forment un tableau de contingence. Ainsi, l'Analyse en Composante Principale (ACP) est appropriée² car elle effectue des regroupements de régions suivant l'influence des différentes variables retenues. L'objet de l'Analyse en Composante Principale est donc d'analyser la dualité entre variables et individus. L'analyse factorielle convertit automatiquement le tableau de contingence en image synthétique et en dégage les principales interactions.

L'interprétation des résultats repose sur deux types d'indicateurs :

- Un ensemble de graphiques où l'analyse des axes permet de définir le pourcentage d'inertie expliqué par les variables retenues.
- Un ensemble d'indices statistiques (coefficient de corrélation...) qui permet d'affiner l'étude en présentant le degré d'adéquation entre les variables et les individus.

Un exemple : Le Royaume-Uni

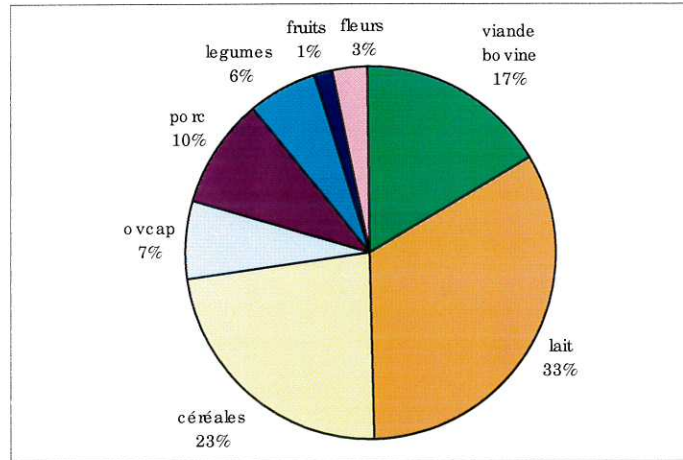
Etant donné la contrainte de continuité spatiale, l'analyse est effectuée pour chaque pays ce qui permet d'éviter les confusions entre les régions de pays différents et de respecter l'unité nationale lors des regroupements. Le nombre d'individus est plus ou moins élevé selon les pays ce qui influence le taux d'inertie. Le cas du Royaume-Uni est ici présenté comme exemple, tant au niveau de la méthode d'analyse que des regroupements par spécialisation agricole.

La répartition de la production agricole du Royaume Uni est présentée dans le graphique 3.1. Le Royaume Uni développe deux types d'agriculture bien différenciés régionalement :

- Une agriculture intensive située principalement en Angleterre où l'on trouve des exploitations compétitives, structurées, aux performances économiques élevées. Ce sont des exploitations de production porcine, laitière et de grandes cultures.
- Une agriculture plus extensive située en Irlande du Nord, aux Pays de Galles, en Ecosse, dans des zones dites à "handicaps naturels" (élevage ovin, élevage laitier...).

² Analyse réalisée sous SPAD 3.2.

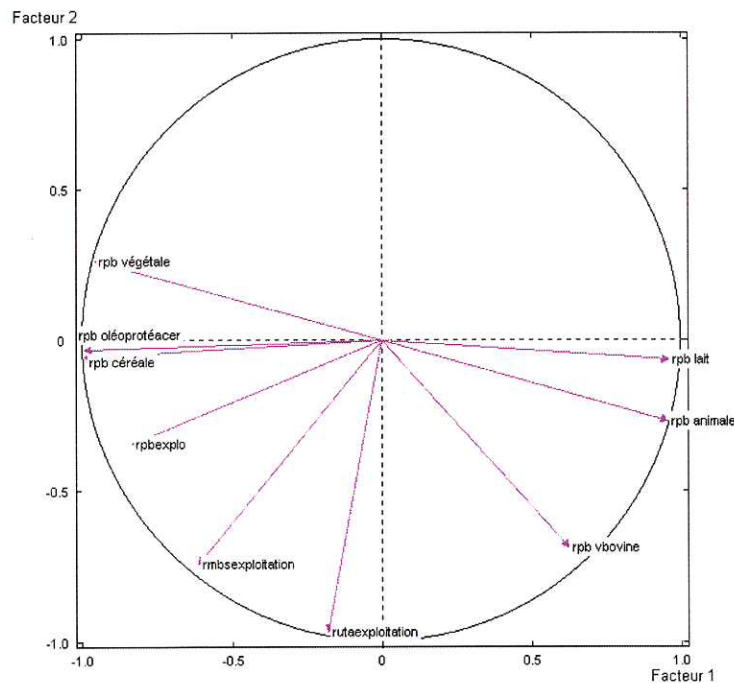
Graphique 3.1 : Répartition de la production agricole au Royaume-Uni en 1995



source : calcul des auteurs selon RICA UE 95

La création de bassins de production permet d'isoler les différentes spécialisations agricoles ce qui donne une vision plus juste de la localisation agricole et de ses déterminants. Le résultat de l'ACP est présenté dans le graphique 3.2 qui montre la répartition des variables et le degré d'inertie qu'elles provoquent, c'est-à-dire l'influence qu'elles exercent sur le regroupement des régions.

Graphique 3.2 : Les variables actives sur l'axe 1 et 2 pour le Royaume Uni



Les caractéristiques des individus et l'influence des variables provoque une inertie totale très bonne (accentuée par le faible nombre d'individus) ; l'axe 1 représente **55,24%** et l'axe 2, **40,29%**. L'axe 1 représente l'orientation de la production des régions : A droite les productions animales et à gauche, les grandes cultures céréalières et oléagineuses. L'axe 2 illustre la dimension économique des exploitations, notamment la marge brute dégagée. Les variables économiques restent indépendantes quelle que soit la production. Le seul critère

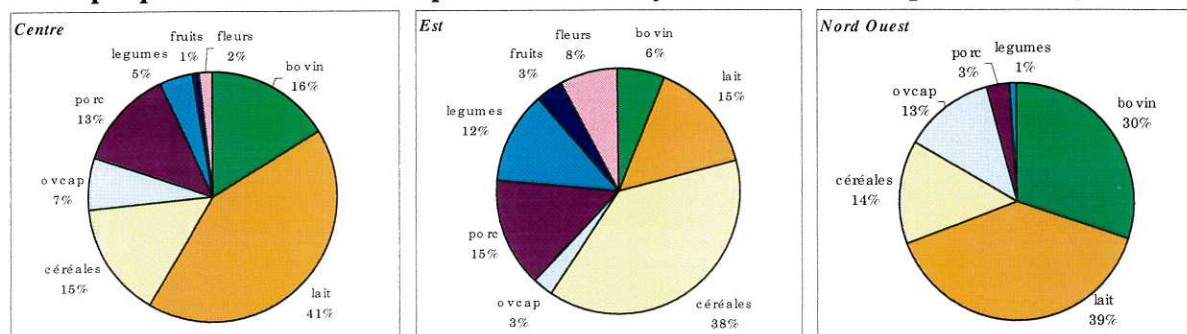
significatif est le lien étroit entre les productions des céréales et oléagineux et la production finale des exploitations.

L'Analyse en Composante Principale conduit à créer 3 bassins de production spécifiques :

- **Le Nord Ouest** : Les régions du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord sont similaires. Elles sont orientées vers l'élevage bovin et ovin, avec des exploitations extensives. L'Ecosse, qui est assez spécifique, caractérisée par des exploitations de grandes tailles, tout en pratiquant une agriculture extensive, est rattachée à cette zone.
- **Le Centre** : les régions Angleterre-Nord et Angleterre-Sud sont similaires sur les deux axes et ce bassin de production intensif est particulièrement concerné par les OCM lait et viande bovine.
- **L'Est** : Cette région se distingue des autres du fait de sa « non spécialisation » dans la production animale. Cette région constitue une zone à elle seule car ses caractéristiques agricoles (culture de céréales) et économiques sont telles qu'il est difficile de l'associer aux autres. De plus, elle représente un échantillon suffisamment important pour former un espace productif concerné par la réforme de l'OCM grandes cultures.

Ce découpage permet de créer trois bassins de production spécifiques ayant chacun des caractéristiques propres comme le montre le graphique 3.3. Ces figures mettent en évidence la spécialisation de chaque espace et rendent pertinentes les études par grandes orientations agricoles.

Graphique 3.3 : Les bassins de production du Royaume-Uni et leurs spécialisations, en 1995



source : calcul des auteurs selon RICA Europe 95

Généralisation à l'Union européenne

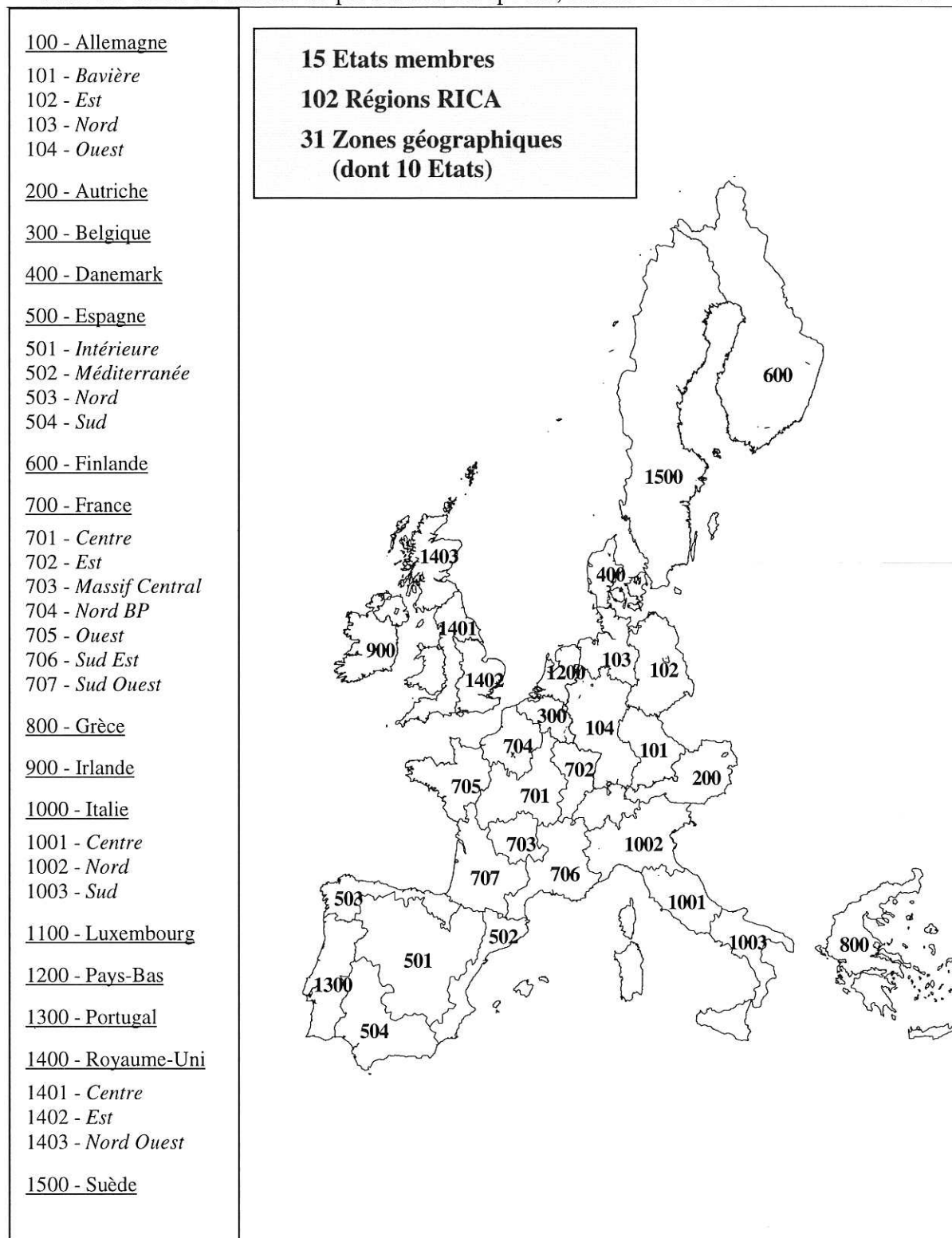
Cette méthode est appliquée à tous les pays de l'Union européenne. La typologie obtenue présente 31 bassins de production relativement homogènes de part leurs échantillons et leurs surfaces. Cette typologie a l'avantage d'atténuer les différences qui existaient entre les régions administratives du RICA ou entre les nations. Par exemple, la SAU de la région "Castilla y Leon" (Espagne) est 15 fois supérieure à celle de la "Molise" (Italie). De même, la superficie de la France est 11 fois plus importante que celle des Pays-Bas. La construction de cette typologie permet d'effectuer des études plus pertinentes grâce à un niveau d'analyse (en nombre d'exploitations, en surface, en Production brute) plus homogène.

La définition de ces 31 espaces productifs (Encadré 2, carte 3.1) sert de base à des analyses sur l'évolution de la localisation de la production laitière. Effectivement, les mouvements de

spécialisation ou de diversification, qui s'opèrent selon les bassins, sont définis à partir de cette typologie. Ce type d'analyse permet aussi de mesurer le rôle des politiques publiques sur la localisation spatiale des activités agricoles ainsi que l'impact du niveau de compétitivité de chaque zone.

Encadré 2

Carte 3.1 : Les 31 bassins de production européens, établis sur la base du RICA UE 1995



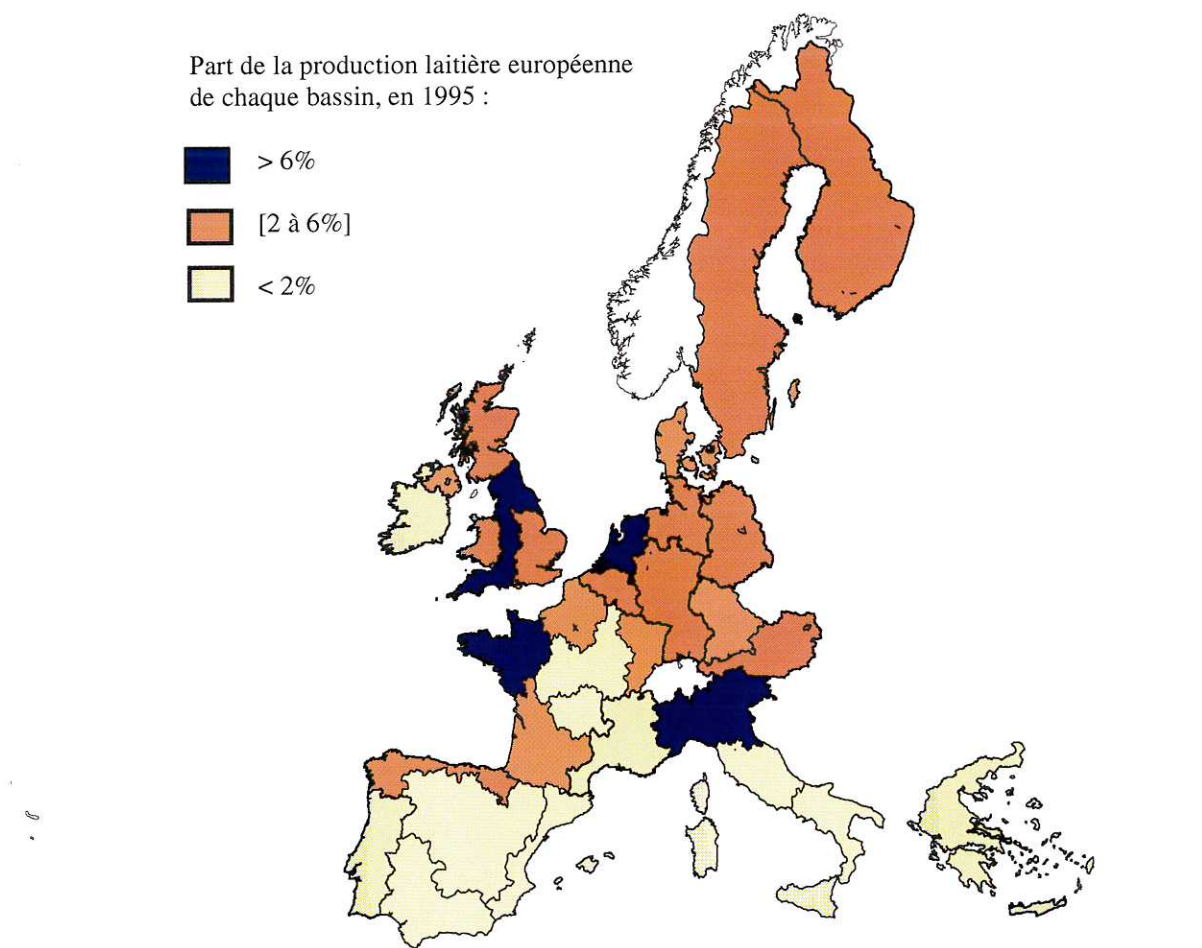
source : RICA UE 1995, commission européenne DGVI-A3 / INRA LERECO Nantes

1.2 La localisation géographique de la production laitière

1.2.1 Répartition de la production laitière européenne par bassin en 1995

On étudie dans, un premier temps, la situation géographique de la production laitière en Europe, en 1995. On prend en considération les volumes produits (en hectolitres) par chaque bassin afin de mener cette analyse, illustrée par la carte 3.2.

Carte 3.2 : Répartition des volumes de lait (hl) produits par bassin en 1995, dans l'UE



Source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Deux bassins produisent plus de 10% de la production laitière européenne : Pays Bas, France Ouest. Mais la production reste tout de même relativement bien équilibrée sur l'ensemble du territoire puisque 15 bassins ont une production « moyenne ». Seuls les bassins du Sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce ...) ont une production faible due à l'absence de conditions favorables (prairie, fourrage), et surtout au fait que d'autres secteurs agricoles tels les fruits, le vin ou les céréales sont beaucoup plus avantageux.

Cette carte permet déjà de définir les principaux bassins laitiers qui, outre les Pays Bas et l'Ouest de la France, se composent essentiellement des bassins du Nord et de l'Ouest de l'Allemagne, du Nord de l'Italie et du Royaume-Uni. Elle montre aussi l'existence de bassins « secondaires » qui développent une production non négligeable et parfois dominante dans leur système agricole ; ce sont l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Suède, l'Est de la

France ou encore le Nord de l'Espagne. Le second paragraphe permettra de voir quel poids la production laitière tient dans l'ensemble de ces bassins agricoles.

La production de lait suit quasiment la même répartition que la production de viande bovine du fait que ces deux secteurs sont très liés. Le niveau de production des bassins est d'ailleurs quasiment identique que l'on étudie le lait ou la viande bovine. Par contre, si on compare la production laitière à d'autres tels que les céréales ou le porc, on s'aperçoit que la répartition de la production est totalement différente. C'est ce que tend à montrer le tableau 3.1 qui donne le résultat de la répartition des bassins par niveau de production (en 1995).

Tableau 3.1 : Le nombre de bassins agricoles selon leur part dans la production européenne

Part de la production	Nombre de bassins de production concernés					
	Lait	V. bovine	Céréales	Porc	Volaille	Fruit
< 2%	11	12	9	17	18	19
[2-6%]	15	16	17	7	5	6
> 6%	4	2	4	6	7	5

Source : RICA UE 95 / INRA LERECO Nantes

La répartition de la production laitière est restée quasiment identique depuis 1983 et l'intégration de nouveaux pays comme l'Espagne, le Portugal, l'Autriche ou la Suède n'a pas bouleversé l'équilibre en place. Ainsi, en 1983 les 5 premiers bassins représentent 39% de la production finale européenne, contre 38% en 1995. De même, les 15 premiers bassins produisent 78% de la production finale en 1983, contre 76% en 1995. L'intégration des trois derniers pays (Finlande, Suède, Autriche) à l'UE modifie peu la répartition de la production laitière en Europe et n'a donc pas eu de conséquences majeures si ce n'est une légère déconcentration de la production.

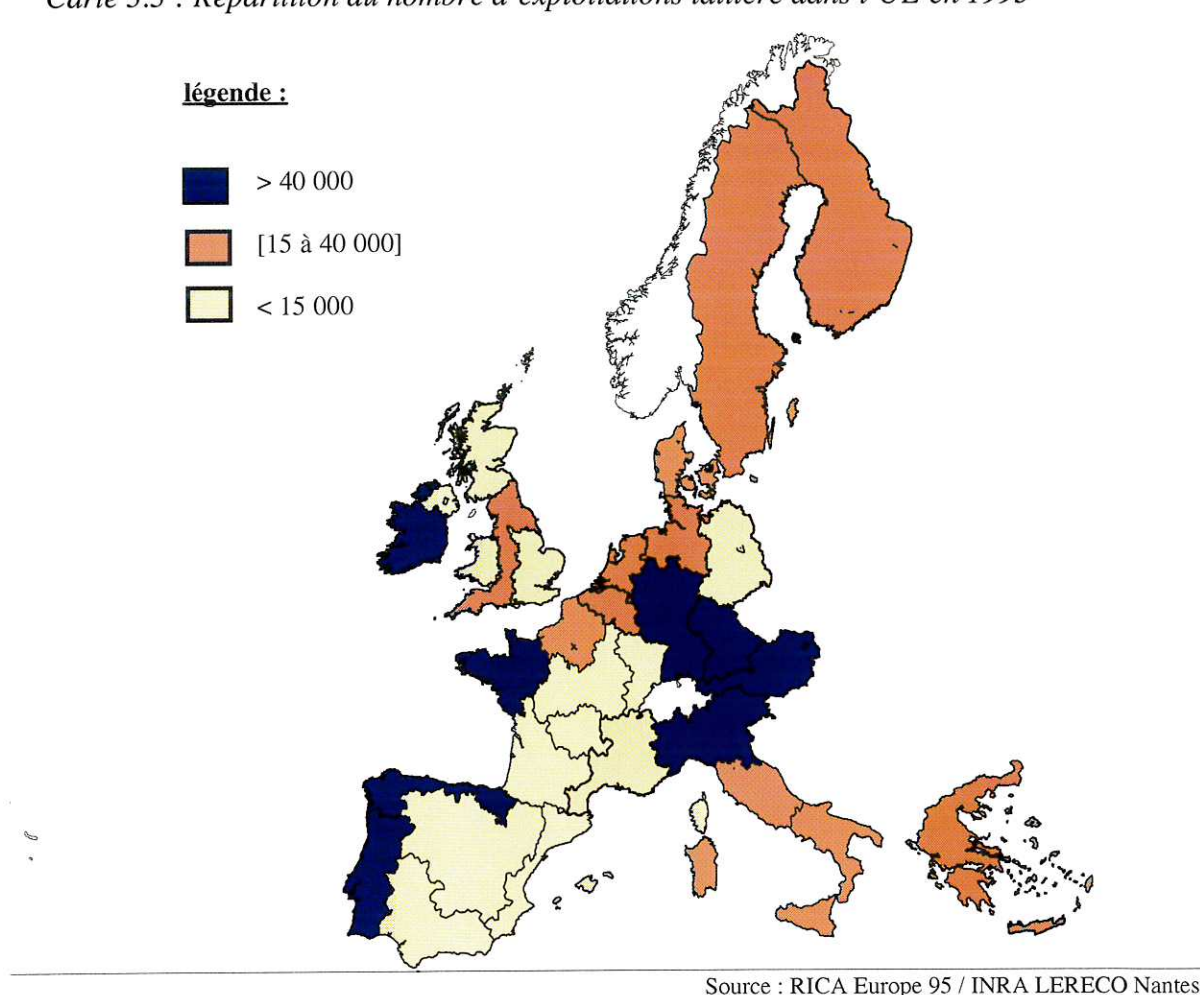
1.2.2 Répartition du nombre d'exploitations laitières par bassin, en 1995

Cette étude est complémentaire à la précédente et elle permet d'affiner les premières conclusions que l'on peut tirer à la suite de ce paragraphe sur la localisation géographique de la production laitière.

Le nombre d'exploitations permet de mettre en évidence deux cas différents : D'une part, des gros bassins producteurs ayant un nombre d'exploitations relativement élevé et d'autre part, des bassins ayant une production faible mais disposant cependant d'un nombre d'exploitations élevé. Ainsi, les bassins de production ayant un nombre d'exploitations laitières supérieur à 40 000 doivent être séparés en deux catégories. D'un côté, on trouve des bassins de production moyen ayant de nombreuses petites exploitations, tels que le Portugal, le Nord de l'Espagne ou le Nord de l'Italie. De l'autre, on trouve les principaux bassins de productions comportant des exploitations de plus grandes tailles comme l'Ouest de la France ou l'Ouest de l'Allemagne.

De même, les plus gros bassins producteurs ne sont pas ceux qui ont forcément le nombre d'exploitations le plus important. Ainsi, parmi ceux ayant un nombre d'exploitations compris entre 15 et 40 000, on a aussi bien des gros producteurs (Pays Bas, Danemark) et des bassins à niveau de production plus faible (Grèce, Italie - Centre). L'analyse du nombre de vaches laitières par exploitation, dans le chapitre suivant va redonner plus de poids à certains bassins comme le Danemark ou le Royaume-Uni. La partie II va compléter cette étude en analysant le rendement laitier par exploitation, les orientations dominantes des exploitations ou leurs tailles économiques moyennes (MBS).

Carte 3.3 : Répartition du nombre d'exploitations laitières dans l'UE en 1995



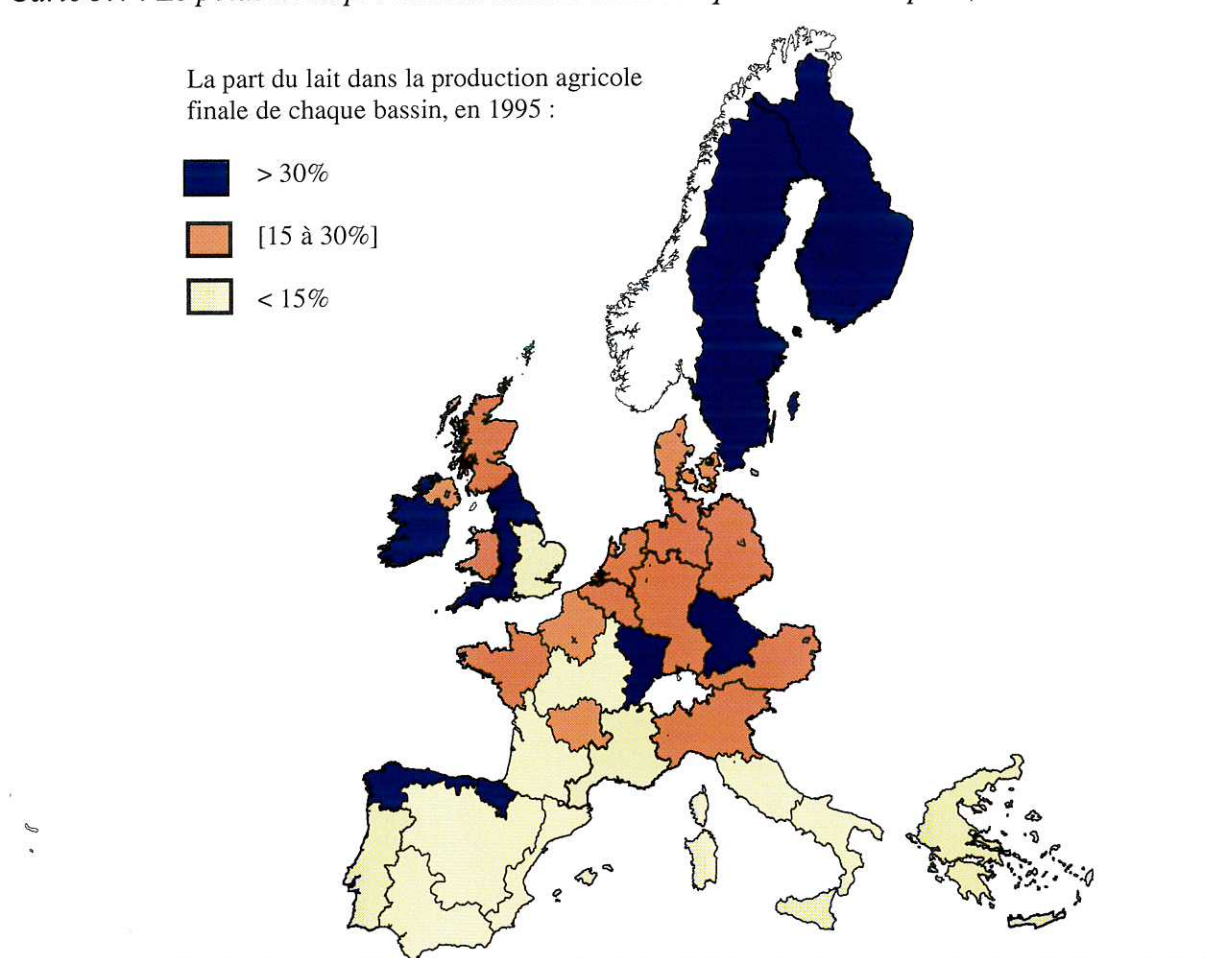
1.3 Le niveau de spécialisation laitier des bassins de production

1.3.1 Le poids de la production laitière pour chaque bassin de l'Union européenne

L'analyse par bassin permet de voir le poids que prend la production laitière dans l'activité agricole locale et donc le niveau de spécialisation de chaque bassin. Au niveau individuel, les bassins connaissent des situations particulières. Dans certains cas, la production laitière est la principale activité agricole de la zone alors que sa part dans la production laitière européenne est faible. A l'inverse, certains bassins laitiers importants au niveau européen se spécialisent dans d'autres activités agricoles et la production laitière apparaît comme une activité complémentaire.

Ainsi, on s'intéresse à l'importance (en valeur) de la production laitière pour chaque bassin. Pour cela, on construit une base de données fondée sur 11 groupes de produits agricoles et, pour chaque bassin, on détermine le poids de la production laitière et des autres productions (céréales, porc ...). On détermine ainsi un degré de « spécialisation » (carte 3.4) des différents bassins dans la production de lait.

Carte 3.4 : Le poids de la production laitière dans chaque bassin européen, en 1995



Source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

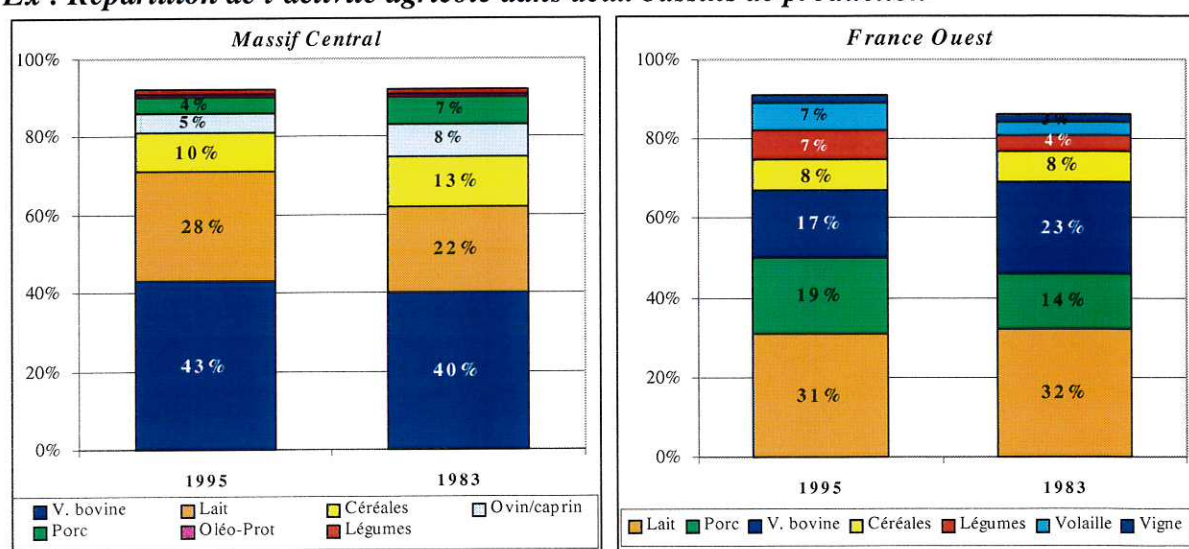
Dans un premier temps, on s'aperçoit que certains bassins qui ont une production laitière plutôt faible (Espagne - Nord, Autriche) en sont tout de même dépendant car il s'agit de la principale activité agricole de la zone. Au contraire, certains bassins majeurs développent aussi d'autres types de cultures (ex : Pays Bas) ce qui place la production laitière au second rang.

L'élevage laitier est dominant dans 12 bassins européens principalement situés au Nord de l'Europe. Deux groupes se distinguent assez clairement : D'un côté les régions très spécialisées dans l'élevage laitier et de l'autre, des régions plus diversifiées. Ces deux groupes suivent des trajectoires distinctes. L'instauration des quotas joue un rôle prédominant dans l'évolution de la localisation de cette production. En effet, les régions très spécialisées vont avoir tendance à se stabiliser voir, dans certains cas, à amplifier leur spécialisation (DANIEL, 2000). L'exemple du Royaume-Uni Nord Ouest est significatif puisque les 2 premières branches (lait, viande bovine) constituent 61% de la production globale en 1995 contre 57% en 1983. Cela s'explique en partie par l'attribution des quotas sur des critères de production historiques accompagnés de prix de soutien. Ceux-ci permettent de pérenniser cette production sur un territoire où des coûts de production élevés empêcheraient tout développement de l'activité agricole. Certaines zones défavorisées abandonnent les autres activités agricoles (coûts trop élevés) et privilégient la production laitière dont la rentabilité est meilleure, ce qui entraîne l'augmentation relative de la part du lait dans la production agricole finale du bassin.

Par contre, les grands bassins plus diversifiés ont tendance à accentuer leur diversification en s'orientant vers d'autres types de cultures tel que la vigne, les légumes ou la production hors sol. Par exemple, Pour l'Ouest de la France, Les 2 premières branches (lait, porc) constituent 50% de la production globale en 1995, contre 55% en 1983 (lait, viande bovine). Les 5 premières branches (lait, porc, viande bovine, céréales, légumes) constituent 82% de la production globale en 1995, comme en 1983. Le lait reste une production de base (régularité des revenus) mais les exploitants développent en parallèle d'autres types de productions.

Nous illustrons notre travail par l'exemple caractéristique de l'évolution de la répartition des activités agricoles pour les bassins de l'Ouest de la France et du Massif Central. Nous avons choisi volontairement deux bassins où les productions soutenues procurent la majorité de la production finale de chaque zone. Mais, comme nous le constatons, l'évolution de la répartition des productions est différente.

Ex : Répartition de l'activité agricole dans deux bassins de production



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Le Massif central, considéré comme une zone défavorisée dite à « handicaps naturels » s'est spécialisé dans les deux productions issues de l'élevage bovin (viande et lait). D'ailleurs, cela n'est pas entièrement dû à une augmentation (en volume) de ces productions mais plutôt à un affaiblissement de la part des autres produits durant cette période (1983 / 1995). On retrouve ce phénomène pour d'autres bassins similaires (défavorisés) tel que le Nord de l'Espagne ou l'Irlande.

Par contre, en ce qui concerne l'Ouest de la France, le poids des productions soutenues se stabilise (lait et céréales) alors que celui de la viande bovine chute au profit de produits non soutenus tel que le porc ou l'aviculture, entre 1983 et 1995. On retrouve ce phénomène dans d'autres bassins (gros producteurs laitiers) tel que les Pays Bas, le Danemark ou le Nord de l'Allemagne.

L'utilisation des quotas, afin de réguler l'offre, a donc un impact très important sur la localisation de la production. Ce système permet de maintenir une activité sur l'ensemble du territoire. De plus, les régions les plus défavorisées (régions du Sud) ont vu leurs attributions de quotas augmenter entre 1990 et 1995 ce qui n'est pas le cas pour les autres pays (tableau 3.2). Ce phénomène est lié à la volonté d'équilibrer la production laitière en Europe en garantissant un revenu plus stable pour les exploitants. Les quotas laitiers freinent les

processus de concentration régionale de la production laitière en privilégiant la stabilité de l'offre. C'est ce que l'analyse de la concentration entre 1983 et 1995 tend à montrer dans la dernière partie de ce chapitre.

Tableau 3.2 : L'attribution des quotas laitiers par pays membres de la Communauté

En milliers de tonnes	1990	1995	Evolution 95/90
Belgique	2983	3077	-3%
Danemark	4524	4454	-2%
Allemagne	21834 (sans RDA)	27764	-
Espagne	4551	5222	+15%
France	23865	23693	-1%
Irlande	5186	5234	+1%
Italie	8300	9632	+15%
Pays Bas	11121	10982	-1%
Royaume Uni	14405	14270	-1%
Grèce	537	626	+15%
Portugal	1779	1835	+3%
Luxembourg	271	268	-1%

Source : La situation de l'agriculture dans la Communauté, CCE Bruxelles 1990 et 1995

1.3.2 La taille moyenne des ateliers lait dans l'Union européenne et leur évolution

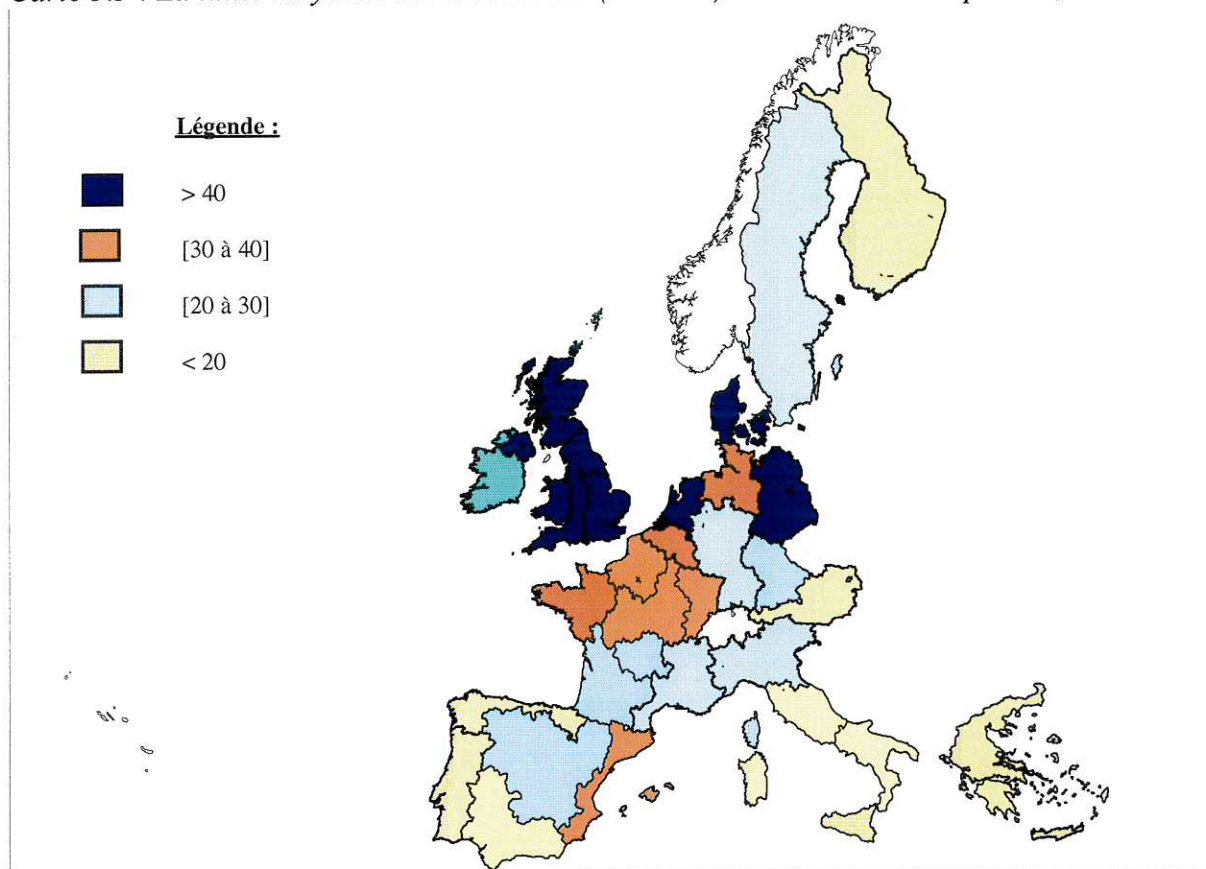
En complément de l'étude précédente, on détermine la taille moyenne des ateliers dans le but de mieux définir le système de production des différents bassins. Il est intéressant de noter dans quelle mesure les bassins plus spécialisés et les gros producteurs ont développé leurs ateliers par rapport aux autres. Cela permet de mesurer et de classer les bassins agricoles suivant que leurs structures sont plus ou moins développées, c'est-à-dire le niveau de concentration économique de leur production laitière.

Dans la carte 3.5, on ne retrouve pas systématiquement des grands ateliers dans les bassins qui dominent la production laitière européenne. En fait, il semble que la taille des ateliers dépend beaucoup de la pression du foncier. En effet, comme pour d'autres produits agricoles (volaille, horticulture), la concentration de la production, dans un nombre d'exploitations de plus en plus restreint, est plus importante dans les bassins subissant une forte pression foncière. Par exemple, les Pays Bas ou le Danemark développent des ateliers lait de grandes tailles. Choix économiques ou contraintes territoriales ? On peut émettre l'hypothèse que la nécessité de réaliser des économies d'échelles motive les exploitations à augmenter leur nombre de vaches laitières. Cela se retrouve aussi pour d'autres productions telles que la viande bovine, le porc, la volaille ou l'horticulture.

On s'aperçoit aussi que la SFP par UGB est très faible dans ces zones (environ 0,8 ha / UGB contre une moyenne européenne de 1,7) ce qui donne le caractère intensif de la production dans ces bassins agricoles. En effet, les autres grands bassins producteurs tels que l'Ouest de la France ou l'Ouest de l'Allemagne disposent d'ateliers de tailles moyennes et d'une SFP par UGB égale à la moyenne européenne.

Enfin, les bassins laitiers spécialisés évoluant dans des zones à handicaps naturels, comme le Nord de l'Espagne, l'Autriche ou le Massif Central, disposent de petites structures. Par contre, la SFP disponible par UGB est très importante (environ 2 ha / UGB) ce qui caractérise en partie leur système de production extensif.

Carte 3.5 : La taille moyenne des ateliers lait (en UGB) dans l'Union européenne, en 1995



Source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de vaches laitières par exploitation, entre 1990 et 1995

	VL/explo°95	VL/explo°90	evolution
RU Centre	77	75	3%
RU Nord Ouest	65	62	5%
Pays Bas	50	45	11%
Danemark	45	36	25%
All Nord	32	28	14%
Fr Ouest	32	29	10%
Irlande	30	31	-3%
It Nord	26	18	44%
All Ouest	24	20	20%
All Bavière	21	19	11%

source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

La croissance du nombre de vaches laitières par exploitation est effective dans l'ensemble des bassins étudiés, à l'exception de l'Irlande. Les bassins subissant une pression du foncier importante tels que le Danemark, les Pays Bas, le Centre et le Nord Ouest du Royaume-Uni se trouvent ici comme étant les plus développés en terme d'effectifs par exploitation.

1.3.3 Le poids de la production laitière dans les zones à handicaps naturels

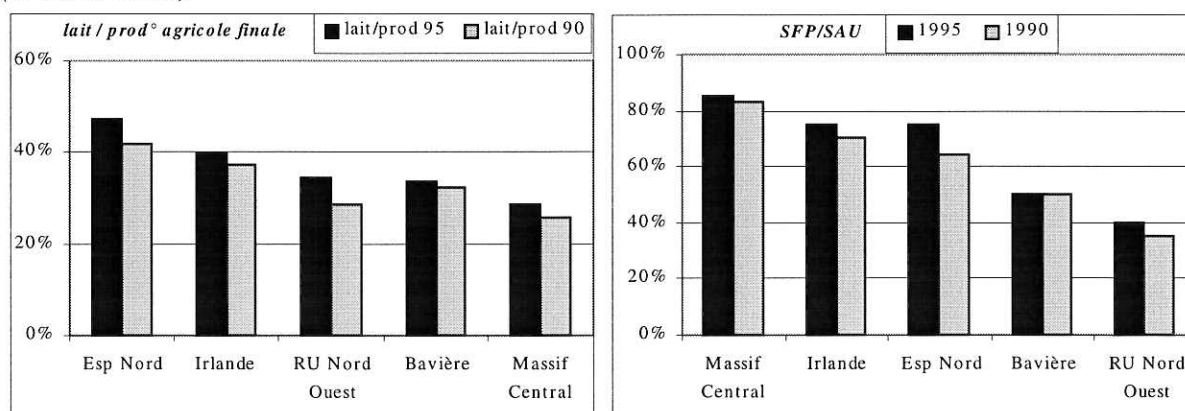
Le maintien de l'activité agricole dans certaines zones présentant des handicaps naturels passe par un soutien public territorialisé au secteur agricole. Si des objectifs d'occupation et d'entretien de l'espace rural sont affichés, ce soutien peut être partiellement couplé aux activités de production agricole « consommatrices d'espace » ou attribué spécifiquement aux zones à handicap naturel. Ainsi, les différents instruments de politiques publiques utilisés (prix de soutien, quotas,...) permettent de maintenir une activité de production dans certaines zones à handicaps naturels, en atténuant le rôle des coûts de production.

Ces politiques se retrouvent essentiellement dans le cadre de l'élevage bovin qui est souvent le mieux adapté à ces zones « défavorisées » de montagne... Les répartitions de la production de viande bovine et de lait sont très liées puisque ces deux productions sont jointes (DANIEL, MAILLARD, 2000). Ainsi, pour le Massif Central, la production bovine (lait + viande) représente environ 65% de la valeur globale de la production agricole du bassin. De même, en Irlande, elle représente environ 70% de la valeur totale de la production agricole.

Pour traiter plus particulièrement de ce sujet, on retient 5 bassins directement concernés par des zones à handicaps naturels. Il s'agit du Massif Central, du Nord de l'Espagne, de l'Irlande, de la Bavière et du Nord Ouest du Royaume-Uni.

Dans un premier temps, on s'intéresse au poids de la production laitière dans ces zones ainsi qu'à la part prise par la SFP. Ces deux indicateurs permettent de mieux situer le rôle de la production laitière dans ces bassins agricoles.

Fig 3.1 : Le poids de la valeur de la production finale de lait et la part de la SFP dans la SAU (1990 et 1995)



source : RICA UE 95 / INRA LERECO Nantes

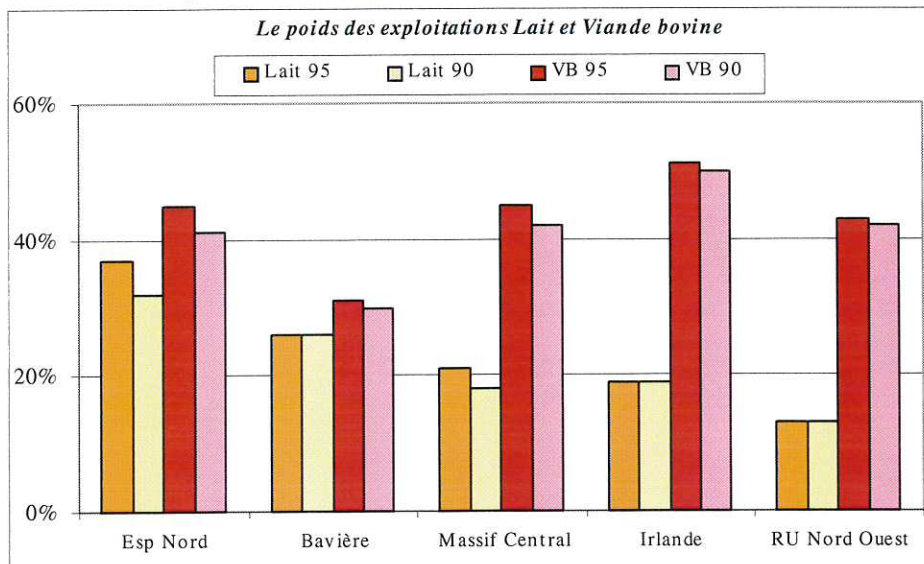
L'économie des bassins composés de zones à handicaps naturels se fonde, en partie, sur la production laitière, grâce aux attributions de quotas dont ils bénéficient. Cette production se développe en parallèle avec le secteur de la viande bovine. Dans ces zones, la part prise par la viande bovine est souvent supérieure à celle du lait, particulièrement pour le Massif Central et l'Irlande.

Néanmoins, tous ces bassins ont des indicateurs de production de lait supérieurs à la moyenne européenne. En effet, la production laitière de l'union européenne représente 20% de la valeur de la production agricole finale en 1995 (contre 19% en 1990). Celle-ci approche les 50% pour le Nord de l'Espagne et oscille entre 30 et 40% pour les autres bassins. De même, la part de la Surface Fourragère Principale de l'Union européenne dans la SAU s'élève à 37% en 1995 (comme en 1990). Seuls la Bavière et le Nord Ouest du Royaume-Uni sont

aux environs de 40% alors que pour les autres bassins, la part de la SFP dans la SAU évolue de 60 à plus de 80%.

La production laitière est donc vitale pour le maintien de l'agriculture dans les zones à handicaps naturels car elle utilise une grande part du territoire et, couplée à la production de viande bovine, elle représente le seul secteur agricole fiable. La figure 3.2, permet de voir l'importance du secteur bovin pour ces bassins puisque les exploitations agricoles concernées représentent entre 60 et 80% du total.

Fig 3.2 : Le nombre d'exploitations lait et viande bovine dans les zones à handicaps naturels



source : RICA UE 1995 / INRA LERECO Nantes

1.4 L'évolution de la concentration de la production laitière entre 1983 et 1995

1.4.1 Evolution des références laitières, dans l'UE

Dans ce secteur, l'impact de l'instauration des quotas sur la localisation est très important. Ils ont figé la répartition de la production entre les pays membres de l'UE. L'octroi des droits à produire devient un outil direct d'intervention publique sur la localisation de la production laitière européenne. Ce processus a freiné le mouvement de concentration territoriale de la production laitière observé avant 1984. Les changements de localisation de la production laitière ne sont tout de même pas totalement absents puisque certains pays comme le Royaume-Uni ont organisé un marché des quotas. Celui-ci entraîne des phénomènes de concentration à l'intérieur de ce pays, au détriment des régions de l'Est de l'Angleterre (FARRAR, FRANKS, 1998).

L'octroi de quotas supplémentaires dans les zones défavorisées a permis d'équilibrer la répartition spatiale de la production en Europe. Comme le montre le tableau 3.2, l'attribution des quotas explique en partie l'équilibre spatial de cette production. Les pays du Sud de l'Europe ont bénéficié d'une augmentation des quotas, au détriment des pays du Nord, ce qui a pour effet d'éviter la concentration de la production en Europe.

L'évolution de l'attribution des quotas laitiers explique la stabilité des volumes produits dans les principaux bassins. Le tableau 3.4 qui présente l'évolution des volumes produits est à la base du calcul de l'indicateur de concentration de la production laitière. Il permet de constater qu'il n'y a pas eu de phénomènes de concentration entre 1983 et 1995. En effet, la

majorité des régions « défavorisées » ont vu leur production augmenter contrairement aux autres.

Tableau 3.4 : Evolution des volumes de lait produits (en milliers d'hl) entre 1983 et 1995

	1995	1990	1983	95/83	95/90
Pays Bas	120886	124182	115972	+4%	-2%
Fr Ouest	113714	120150	113523	0%	-5%
It Nord	89683	84127	76544	+17%	+6%
RU Centre	86154	86950	72913	+18%	-1%
All Bavière	77603	76935	75527	+2%	+1%
All Nord	73584	75659	70010	+5%	-2%
All Ouest	70110	69559	80154	-12%	+1%
Irlande	60102	62796	54946	+9%	-4%
RU Nord Ouest	45707	47312	41578	+10%	-3%
Danemark	45546	45768	47657	-4%	0%
Belgique	35140	39730	33514	+4%	-11%
Fr NordBP	32278	36003	31849	+1%	-10%
Esp Nord	29252	30337	27018	+8%	-3%
Fr Est	27660	31334	28025	-1%	-11%
Fr Massif Central	11375	11200	10940	+4%	+1.5%
Grèce	6230	5340	4385	+42%	+16%

Source : Eurostat/ Theme 1/ regio 1999 / INRA LERECO Nantes

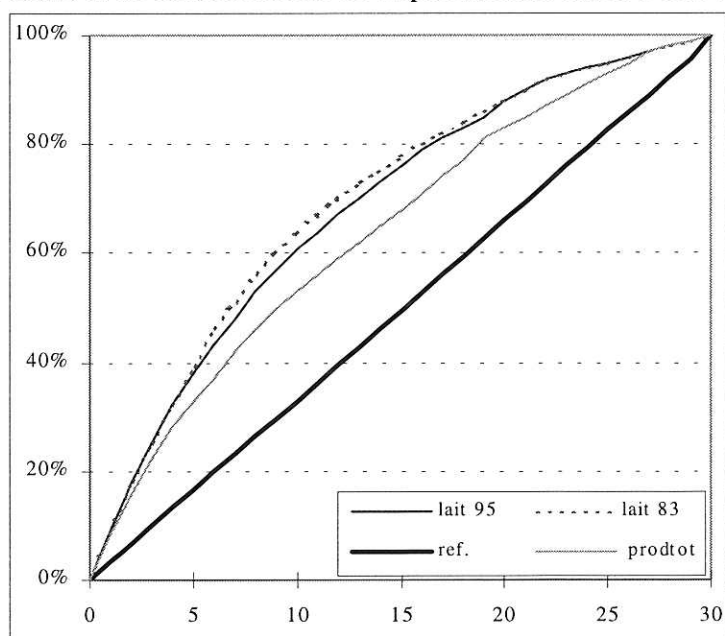
1.4.2 La concentration de la production européenne de lait

Cette étude est fondée sur l'analyse des courbes de concentration et de l'indice de Gini qui en découle. En effet, cet indice mesure le niveau de concentration d'une production à un moment donné. On mesure la concentration de la production laitière à partir de la base de données en comparant deux distributions : L'une, fictive, où la masse totale de production de lait est supposée répartie de façon égale entre les bassins et l'autre, observée, où les bassins détiennent inégalement la production laitière européenne (courbe de Lorenz). On calcule donc la contribution de chaque unité géographique n à la production totale européenne de lait i :

$$C_{Lait,n} = \frac{PB_{lait,n}}{PB_{lait,UE}}$$

On construit des courbes pour les différentes périodes en prenant en considération la part de la production laitière européenne de chaque bassin. Les courbes sont issues du cumul de la part de chaque bassin par ordre décroissant. La figure 3.3 présente la concentration géographique de cette production en 1983 et 1995. Ces courbes de concentration sont comparées à la droite de référence (concentration nulle) et à la concentration de la totalité de la production agricole européenne (11 produits) plus représentative de la concentration du secteur agricole. Ainsi, toutes productions confondues, on considère la contribution de la région (n) à la production totale européenne (UE) en valeur. Le même ratio que précédemment est calculé pour la production agricole finale de chaque bassin (prodtot).

Fig 3.3 : Les courbes de concentration de la production laitière entre 1983 et 1995



source : Eurostat/ Theme 1/regio 1999 / INRA LERECO Nantes

L'indice de Gini permet de mesurer le niveau de concentration d'une production à un moment donné. Le tableau 5 présente la situation de certaines productions en 1983 et en 1995. L'indice évolue entre 0 et 1 : La valeur 0 signifie que la production en question suit une répartition uniforme alors que plus la valeur tend vers 1, plus la production se concentre.

La courbe de concentration de la production agricole finale de l'UE donne un indice de Gini assez faible (0,26) : La production finale est donc peu concentrée. Les courbes représentant la concentration de la production laitière sont proches de la courbe de production agricole finale ce qui signifie que ce secteur est également peu concentré. Ainsi, en 1995 l'indice de Gini s'élève à 0,33, contre 0,32 en 1983. Le degré de concentration de la production laitière se rapproche de celui concernant la viande bovine ce qui confirme le rapprochement de ces deux produits. Le tableau 3.5 montre que certains secteurs agricoles sont beaucoup plus concentrés que la production laitière et que la concentration évolue durant la période considérée.

Tableau 3.5 : Comparaison entre les indices de Gini des différents secteurs (1983 et 1995)

	Gini 83	Gini 95
lait	0,33	0,32
v bovin	0,31	0,31
céréales	0,29	0,29
porc	0,4	0,42
volaille	0,53	0,55
fleur	0,61	0,69
vin	0,66	0,66
fruit	0,65	0,67
légume	0,5	0,48

source : Eurostat/ Theme 1/regio 1999 / INRA LERECO Nantes

L'évolution de la concentration de la production laitière est très faible et c'est un secteur qui tend à se déconcentrer. En effet, la part de la production européenne de lait des 5 premières zones est de 38% en 1995, contre 39% en 1983. De même, la part de la production laitière européenne des 10 premières zones est de 61% en 1995 contre 64% en 1983. A titre de comparaison, la production porcine s'est plutôt concentrée et les 5 premiers bassins européens réalisent 47% de la production finale de ce secteur en 1995, contre 44% en 1983.

Résumé

La production laitière est bien répartie sur l'ensemble du territoire européen et cette répartition géographique s'est légèrement dispersée depuis la création du système de quotas. Ainsi, environ les deux tiers des bassins agricoles européens sont directement concernés par cette production, les autres (Sud de l'Europe) étant orientés vers des productions mieux adaptées à leur territoire.

La production de lait se retrouve aussi bien dans les grands bassins bénéficiant de conditions favorables que dans des zones à « handicaps naturels ». Les systèmes de production mis en place dans ces différents bassins, et les différentes politiques de soutien au secteur laitier se sont adaptés à cette dualité de situation. C'est l'objet du second chapitre qui va plus particulièrement traiter des structures économiques des exploitations ainsi que de l'intensification de leur production. Les caractéristiques des exploitations européennes vont permettre de mieux classer les bassins de production suivant le système d'élevage adopté.

II. Caractéristiques des exploitations laitières de l'Union européenne

L'analyse qui va suivre concerne les 10 principaux bassins laitiers de l'UE. Grâce aux analyses réalisées dans le premier chapitre, on définit les 10 principaux bassins producteurs. Pour cela, on retient les bassins prenant chacun une part importante dans la production totale de l'Union et ayant une densité de production élevée. Le tableau 3.6 présente les bassins de production retenus avec les différents ratios qui influencent ce choix.

Tableau 3.6 : Les 10 bassins de production laitiers retenus dans l'Union européenne

	Part du bassin agricole dans la production totale de l'UE	Densité de Lait produit (hl) au km ²	Production de Lait par habitant
Pays Bas	11%	2913	810
Fr Ouest	10%	1465	1588
Italie Nord	9%	750	364
RU Centre	7%	1192	404
All Nord	6%	1153	627
All Ouest	6%	619	185
All Bavière	6%	1101	673
Irlande	5%	855	1727
Danemark	4%	1060	902
RU Nord Ouest	4%	402	487

Source : Eurostat Régio 1999 / INRA LERECO Nantes

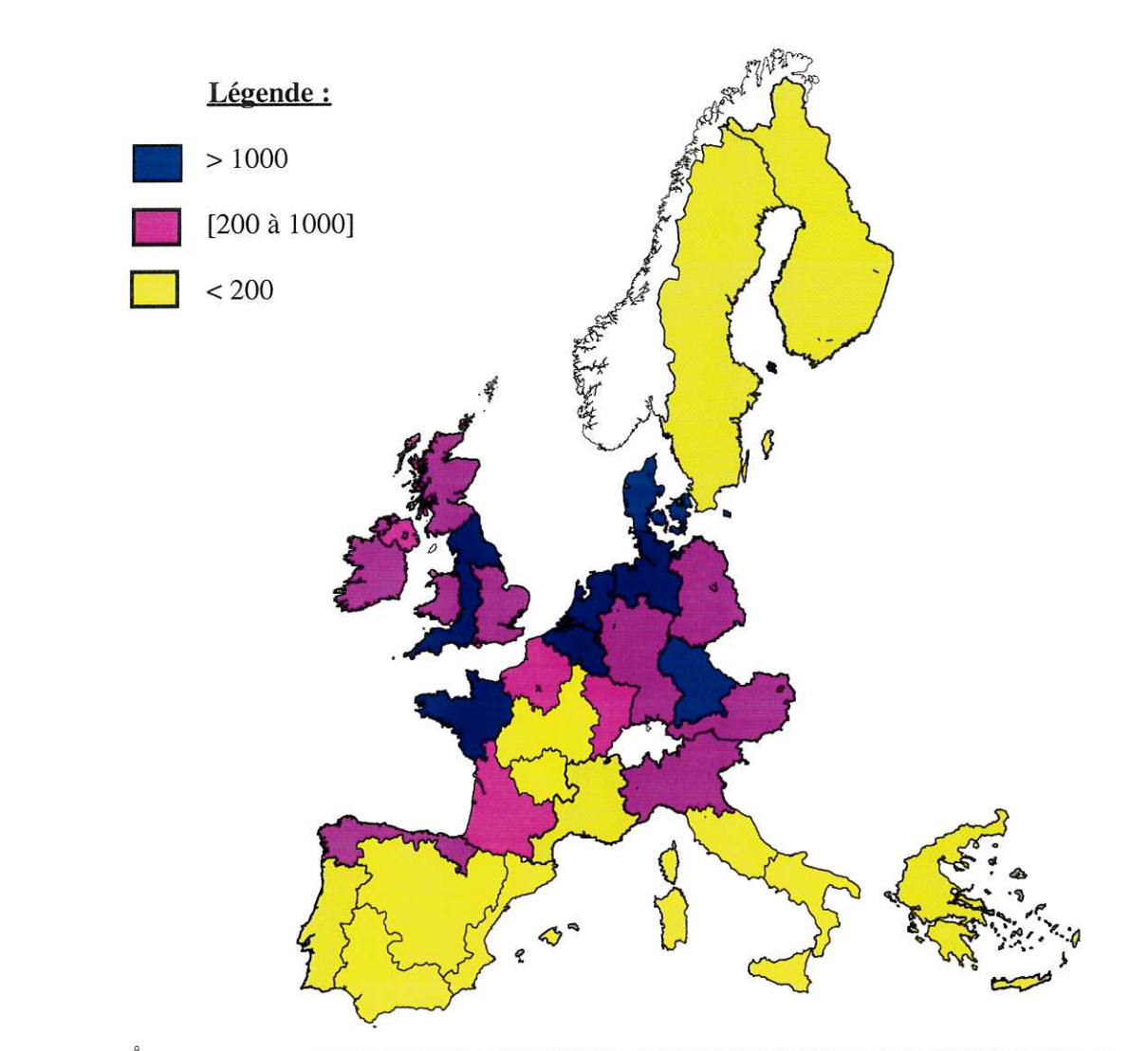
Au regard de ces premières données, on constate que ces dix bassins agricoles ont un poids relatif et une densité de lait très différents. Les écarts de quantité de lait produite au km² et de participation à la production européenne sont un indice d'une différence de système de production qui touche les bassins tels que le Danemark ou l'Irlande.

Dans ce chapitre, on met en valeur les différences de structure et de comportement des exploitations laitières, suivant les bassins agricoles, ainsi que leur évolution au sein de l'Union européenne. Différents indicateurs seront utilisés dans cette étude réalisée sur la base du RICA européen de 1995.

2.1 Analyse et évolution de la densité de lait (hl) au Km²

Ici, on ne prend pas en considération l'exploitation agricole mais le bassin de production dans sa globalité. Par rapport aux analyses suivantes, l'importance des volumes de lait produits dans chaque bassin est prise en compte dans cette étude (carte 3.6). La densité de lait permet d'avoir une indication générale du niveau d'intensité de la production suivant les bassins. Néanmoins, il est nécessaire d'approfondir cette analyse par le calcul du taux de chargement, de l'évolution des rendements ou de la part du maïs fourrage dans la SFP pour classer les bassins européens selon leur intensité de production.

Carte 3.6 : Densité de lait (hl/Km²) présente dans chaque bassin agricole en 1995



Source : Eurostat theme 1 / regio / INRA LERECO Nantes

On s'intéresse tout d'abord aux bassins ayant une densité de lait supérieure à 1000 hl au Km². Au vue de cette carte, les bassins de production ayant une forte densité de lait produit au km² sont les Pays Bas, l'Ouest de la France, le Danemark, le Centre du Royaume-Uni, la Bavière et le Nord de l'Allemagne. Tous ces bassins sont les principaux producteurs de l'union européenne mais plusieurs situations apparaissent : Certains bassins ont de faibles surfaces avec une production moyenne (Belgique), d'autres ont des surfaces plus étendues avec une production importante (Ouest de la France).

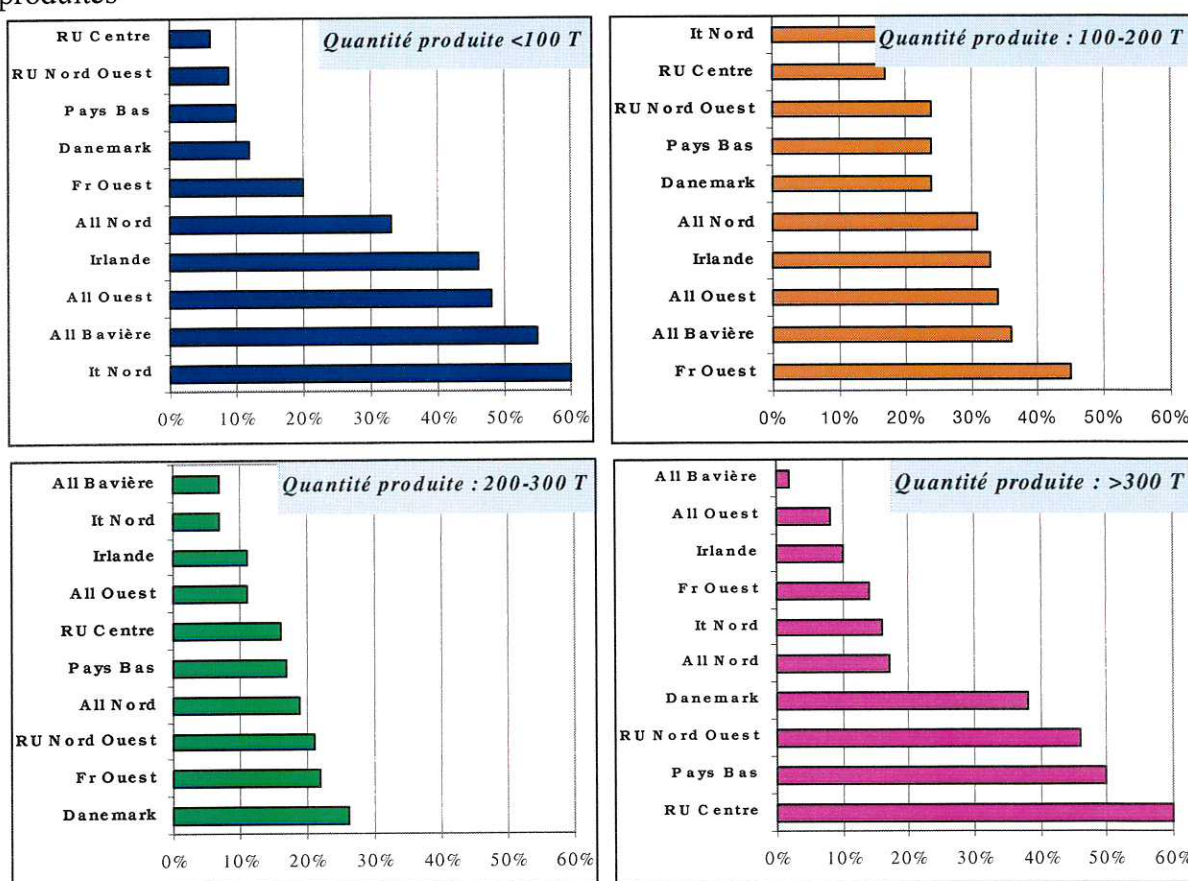
Ensuite un autre groupe de cinq bassins, un peu moins denses, se forme avec une densité supérieure à 500 hl/km². Leur caractéristique est un peu moins bien définie mais ils ont comme point commun d'être des bassins bénéficiant d'une SAU relativement étendue. En effet, on y trouve le Nord Ouest du Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest et le Nord de l'Espagne, le Nord de l'Italie et l'Irlande.

Dans les bassins ayant une densité inférieure à 200 hl/km² figurent globalement les bassins ayant une production faible. On y trouve tout le Sud de l'Europe, orienté vers d'autres types de productions, mais aussi des bassins comportant des zones à handicaps naturels tels que le Massif Central ou la Finlande. Dans ce dernier cas, la densité est faible en raison d'un développement d'une production laitière plus extensive, dans les zones de montagne.

2.2 La dimension des exploitations laitières de l'Union européenne

Ce paragraphe a pour objectif de déterminer la dimension, en terme de quantité produite, des exploitations dans les divers bassins agricoles retenus. Ainsi, on commence l'analyse en déterminant la répartition des exploitations selon les quantités produites (Fig 3.4). On peut comparer ces résultats à certains bassins français : Dans l'Est de la France 18% des exploitations produisent plus de 300 tonnes par an et 44% produisent entre 100 et 200 tonnes. De même, dans le Nord Bassin Parisien, 18% des exploitations produisent plus de 300 tonnes et 39% produisent entre 100 et 200 tonnes. Ces quelques résultats peuvent être comparés à ceux des dix principaux bassins retenus ce qui donne une bonne vision de la situation des bassins français.

Fig 3.4 : La répartition des exploitations laitières (en %) suivant les quantités de lait produites



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Cette première figure fait clairement apparaître 3 groupes de bassins ayant des caractéristiques particulières. Dans le premier groupe, on trouve les bassins où la production laitière est essentiellement structurée autour de petites exploitations : Il s'agit du Nord de l'Italie, de la Bavière, de l'Irlande et de l'Ouest de l'Allemagne. Le deuxième groupe (Ouest de la France et Nord de l'Allemagne) se distingue par la répartition équilibrée de la taille de ces exploitations, avec une relative importance des exploitations de dimensions moyenne (100 à 200 T). Enfin, le dernier groupe se compose de bassins caractérisés par des exploitations plutôt importantes en terme de quantité produite. Il s'agit du Danemark, des Pays Bas et des bassins du Royaume-Uni.

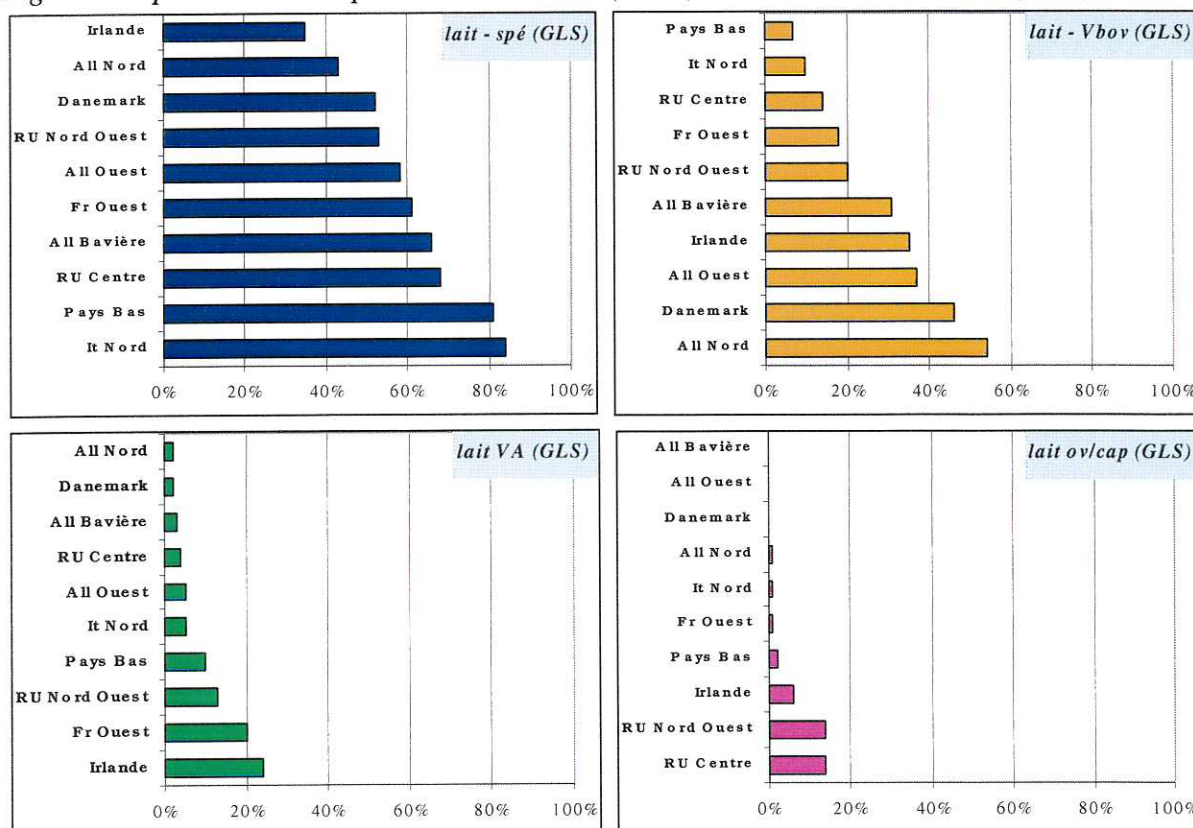
En examinant la figure 3.4, on s'aperçoit que les bassins français : Est et Nord Bassin-Parisien ont à l'échelle européenne, une structure relativement similaire à celle de l'Ouest de la France ce qui les situe dans un groupe intermédiaire où la répartition des exploitations est assez équilibrée, avec la domination des exploitations moyennes produisant environ 200 tonnes de lait par an.

Dans le Massif Central (zone à handicaps naturels), 48% des exploitations produisent moins de 100 tonnes, 38% entre 100 et 200 tonnes, et 14% des exploitations produisent plus de 200 tonnes de lait par an. On peut rapprocher ces résultats de ceux de la Bavière, de l'Irlande ou de l'Ouest de l'Allemagne. Néanmoins, il faut noter ici le caractère beaucoup plus hétérogène des exploitations du Nord de l'Italie où de petites exploitations coexistent avec des unités beaucoup plus grandes ; par contre, il y a très peu d'exploitations de taille intermédiaire, contrairement au cas des autres bassins. L'analyse de la répartition des exploitations selon leur orientation et selon leur marge brute standard va affiner ces résultats ce qui devrait permettre une meilleure typologie des bassins agricoles.

2.3 La répartition des exploitations laitières suivant leur orientation (typologie GLS)

On cherche à connaître le degré de spécialisation des exploitations suivant les bassins de production. Avant d'analyser les principaux bassins européens, on regarde les bassins français afin d'effectuer des comparaisons et de mieux situer les bassins nationaux. D'après la typologie GLS, 56% des exploitations du Nord Bassin Parisien sont des ateliers "lait-spécialisé" et 30% sont des "lait-viande bovine". En ce qui concerne l'Est de la France, 61% des exploitations laitières sont des ateliers "spécialisés" et 20% sont des "lait-viande bovine". La figure 3.5 montre la répartition des exploitations des principaux bassins laitiers européens selon leur orientation.

Fig 3.5 : Répartition des exploitations laitières (en %) suivant leur orientation (GLS)



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Ce graphique permet de bien situer la structure des exploitations laitières des différents bassins agricoles. En faisant un parallèle avec la figure 3.4, il permet de mesurer les différences de structures et d'orientations entre les bassins européens.

En associant la répartition des exploitations laitières selon leur taille à la répartition des exploitations selon leurs orientations, on met en évidence plusieurs groupes de bassins. Dans un premier temps, on examine les bassins ayant une majorité d'exploitations spécialisées. On trouve ici les Pays Bas, l'Italie du Nord, le Centre du Royaume-Uni et la Bavière. Les Pays-Bas et le Centre du Royaume-Uni faisaient partie de ceux qui avaient une part importante d'exploitations dans la catégorie de production supérieure à 300 tonnes par an ce qui signifie que ces bassins sont principalement composés de gros ateliers lait spécialisés. En revanche, dans le Nord de l'Italie et la Bavière, plus de 60% des exploitations produisent moins de 100 tonnes par an ; ces bassins se caractérisent donc par un grand nombre de petites exploitations spécialisées.

Les bassins du Nord de l'Allemagne et de l'Irlande sont dans une situation totalement différente. En effet, la plupart des exploitations ont une production faible mais la figure 2 montre qu'elles sont diversifiées dans l'élevage de bovins et de vaches allaitantes.

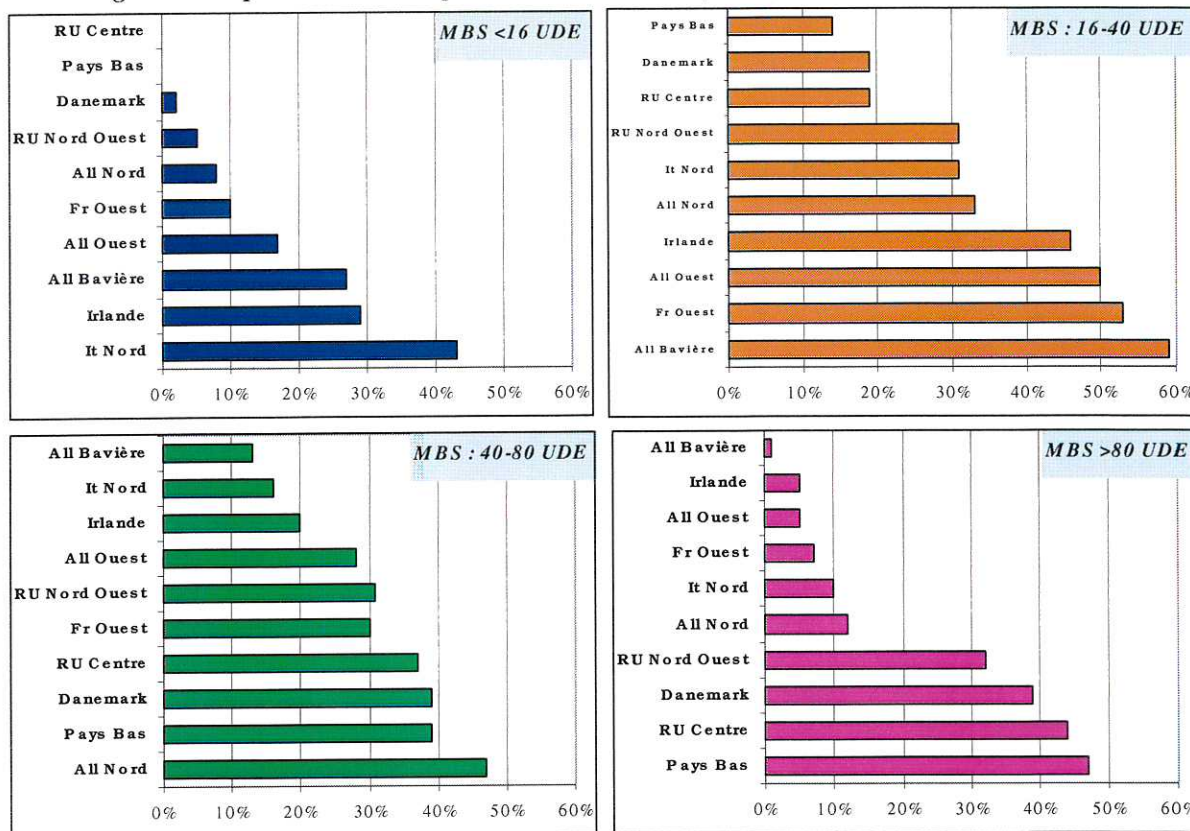
Ici, la comparaison avec le Massif Central est assez pertinente car c'est un bassin typique principalement orienté vers des ateliers lait / vaches allaitantes (55%). Par contre, le Nord Bassin Parisien comme l'Est de la France, sont plus proches encore une fois de l'orientation des exploitations de l'Ouest de la France.

2.4 La répartition des exploitations laitières suivant leur dimension économique

La dimension économique des exploitations est mesurée dans notre étude par la marge brute standard (mesurée en UDE). C'est un indicateur de dimension économique (en terme de taille globale de l'unité de production) des exploitations laitières de l'union européenne. Alors que l'analyse présentée au point 2.2 concerne la taille du seul atelier laitier des exploitations, ici on prend en considération la taille globale des exploitations laitière.

Dans la même logique que précédemment, on regarde les résultats des principaux bassins français afin de pouvoir les comparer aux autres bassins agricoles européens. Dans le Nord Bassin Parisien, la répartition des exploitations entre classes d'UDE est assez équilibrée puisque 30% d'entre elles ont une MBS de 16 à 40 UDE, 50% se situent de 40 à 80 UDE et 20% ont une MBS de plus de 80 UDE. La situation de l'Est de la France est différente puisque 46% des exploitations ont une MBS allant de 16 à 40 UDE, 35% ont une MBS allant de 40 à 80 UDE et 12% ont une MBS de plus de 80 UDE. La figure 3.6 apporte les résultats concernant les principaux bassins producteurs de l'UE ce qui permet de les classer suivant la dimension de l'exploitation.

Fig. 3.6 : Répartition des exploitations laitières (en %) suivant la MBS (en UDE)



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

La figure 3.6 confirme que trois groupes de bassins se distinguent par trois classes de dimensions différentes. Si on rapproche cette analyse selon la dimension économique, des résultats de la répartition des exploitations selon les volumes produits et les orientations prédominantes, on peut classer les bassins laitiers européens en trois groupes :

- Avec une part des exploitations dont la MBS dépasse 80 UDE, voisine de 40%, les Pays Bas, le Danemark et le Centre du Royaume-Uni représentent des exploitations ayant une production laitière importante, issue de grandes exploitations souvent spécialisées. Les bassins français tels que l'Est de la France ou le Nord Bassin Parisien sont à rapprocher de ce groupe de part le nombre important d'exploitations de grandes tailles.
- Inversement, en Bavière, en Irlande et dans l'Ouest de l'Allemagne, les exploitations développent un niveau moyen de production, dans de petits ateliers diversifiés, à l'exception de la Bavière où les exploitations spécialisées dominent. Ainsi, environ 50% des exploitations ont une MBS allant de 16 à 40 UDE alors que pour 30% d'entre elles, la MBS est inférieure à 16 UDE. On peut rapprocher ces bassins du Massif Central puisque dans cette zone 60% des exploitations ont une MBS allant de 16 à 40 UDE alors que 27% ont une MBS inférieure à 16 UDE. La caractéristique principale de ces bassins est donc bien qu'ils développent une production diversifiée à partir de petits ateliers.
- Reste une catégorie intermédiaire de bassins tel l'Ouest de la France, le Nord de l'Allemagne. Ils se caractérisent par des exploitations moins spécialisées, produisant des quantités de niveau moyen dans le cadre d'exploitations de dimensions global le plus souvent intermédiaire (40-60 UDE).

Afin de compléter cette première étude, nous allons analyser l'intensification de la production qui s'est réalisée entre 1990 et 1995. On cherche à savoir comment ces différents

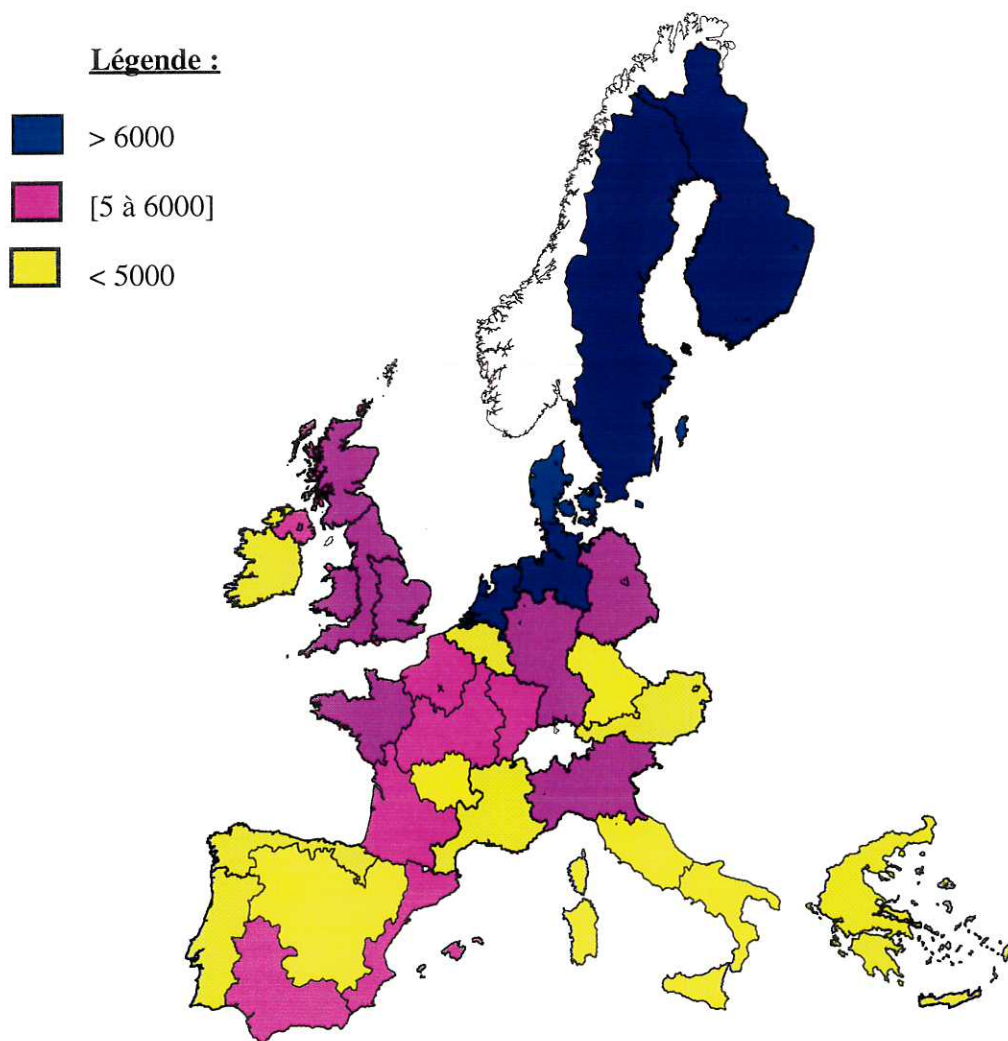
systèmes ont évolué dans le temps. Le second point de ce chapitre doit apporter des réponses sur la capacité d'adaptation des exploitations suivant leur système de production.

2.5 L'intensification de la production laitière dans l'Union européenne de 1990 à 1995

Trois types d'indicateurs sont retenus afin d'étudier le degré d'intensification des exploitations agricoles. Tout d'abord, on analyse les rendements par vache laitière (Litres/UGB), puis le taux de chargement et enfin, la part du maïs fourrage dans la SFP.

2.5.1 Analyse et évolution du rendement par vache (litre/UGB)

Carte 3.7 : Les rendements (litres) par vache laitière des bassins agricoles européens en 1995



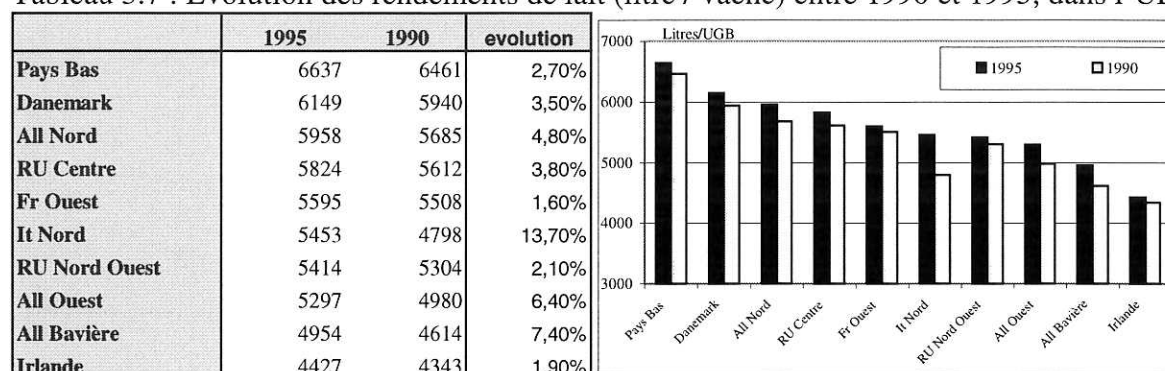
Source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Les meilleurs rendements sont réalisés par les bassins agricoles ayant la plus forte densité laitière et une taille de l'atelier lait importante. Ainsi, le Danemark et les Pays Bas sont les plus performants dans ce domaine avec des rendements d'environ 6500 litres par vache. Les bassins disposant d'une densité plus faible ont tendance à avoir des rendements un peu plus

faibles : c'est le cas de l'Ouest de la France. Néanmoins, on ne peut pas généraliser cette observation car certains bassins agricoles à forte densité (Belgique), et à production laitière moyenne, ont des rendements très moyens alors que d'autres, à faible densité, ont de bons rendements (Espagne Sud).

On peut en conclure que les meilleurs rendements sont réalisés par les plus importants bassins de production qui ont développé des ateliers de grandes tailles afin de minimiser leur coût de production. Dans le tableau 3.7, on étudie l'évolution des rendements par vache entre 1990 et 1995, pour les principales zones laitière de l'Europe.

Tableau 3.7 : Evolution des rendements de lait (litre / vache) entre 1990 et 1995, dans l'UE



source : RICA UE 95/ INRA LERECO Nantes

Les bassins laitiers que sont les Pays Bas, le Danemark ou le Centre du Royaume-Uni augmentent leurs rendements modérément puisqu'il s'accroît de 3% à 4% entre 1990 et 1995. Ces zones bénéficiaient déjà de rendements élevés et d'ateliers de grandes tailles en 1990, et on peut émettre l'hypothèse qu'elles ont atteint un seuil de rentabilité à partir duquel, dans les conditions actuelles de production, il n'est plus intéressant d'augmenter les rendements au vue des coûts que cela nécessite.

Par contre, les bassins qui avaient des rendements faibles les ont augmentés de façon plus importante que les autres. Néanmoins, deux types de comportements apparaissent : Certains d'entre eux améliorent fortement leur rendement : Il s'agit de la Bavière, de l'Ouest de l'Allemagne et du Nord de l'Italie, qui intensifient leur production en augmentant la taille de leurs ateliers lait comme nous l'avons vu précédemment. D'autre part, les bassins, tels que l'Irlande ou le Massif Central, évoluant dans des zones à handicaps naturels, et disposant d'unités diversifiées (lait/viande bovine), augmentent peu leur rendement. Ce sont ces mêmes bassins dont les petites exploitations diversifiées produisent de faibles quantités.

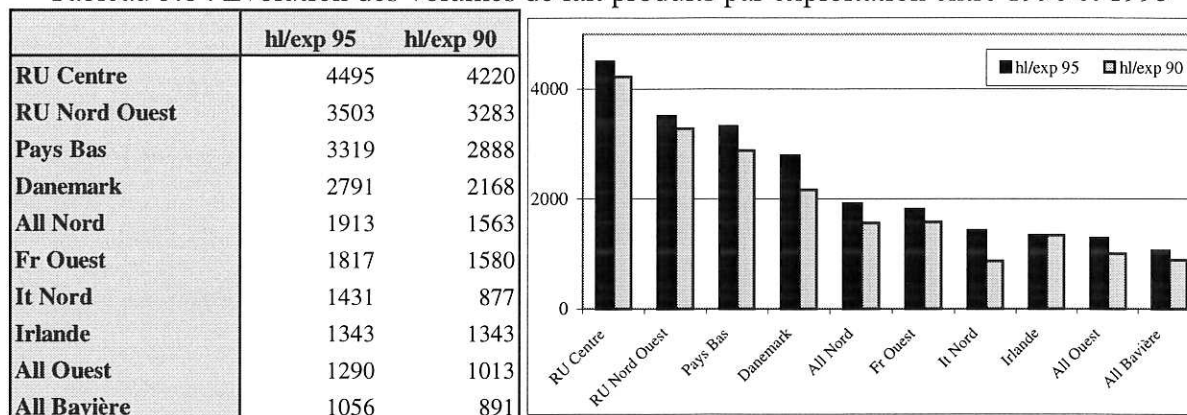
Afin de compléter cette analyse, on étudie les volumes de lait produits par exploitation. Il s'agit de vérifier si les exploitations qui développent des rendements élevés par vache sont aussi celles qui ont une production et des ateliers importants c'est-à-dire que quantité produite et intensité de la production iraient de pair.

- Volumes de lait par exploitation (hectolitre)

Le tableau 3.8 et le graphique suivants, comparés aux précédents, montrent qu'il existe un certain parallélisme entre rendement par vache et volumes produits par exploitation. Ce parallèle s'effectue essentiellement pour le niveau des rendements en 1995 par bassin. Les exploitations qui ne peuvent plus améliorer les rendements par vache s'orientent vers l'agrandissement c'est-à-dire le rachat de quotas, ce qui permet d'augmenter la production par

exploitation. En fait, on fait l'hypothèse de l'existence d'un seuil économique à partir duquel il est trop coûteux de chercher à augmenter encore les rendements.

Tableau 3.8 : Evolution des volumes de lait produits par exploitation entre 1990 et 1995



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Ce tableau, comparé au tableau 3.7, montre que les bassins ayant les meilleurs rendements par vache sont en général ceux qui ont les plus gros volumes produits par exploitation. Ainsi, on retrouve les Pays Bas, le Danemark, le Royaume-Uni Centre avec les plus gros volumes par exploitation. Ces trois bassins font face à une pression foncière importante, et ils ont probablement atteint un seuil économique de rendement difficile à dépasser ; ainsi, ils s'orientent vers l'agrandissement de leurs ateliers, en achetant des quotas.

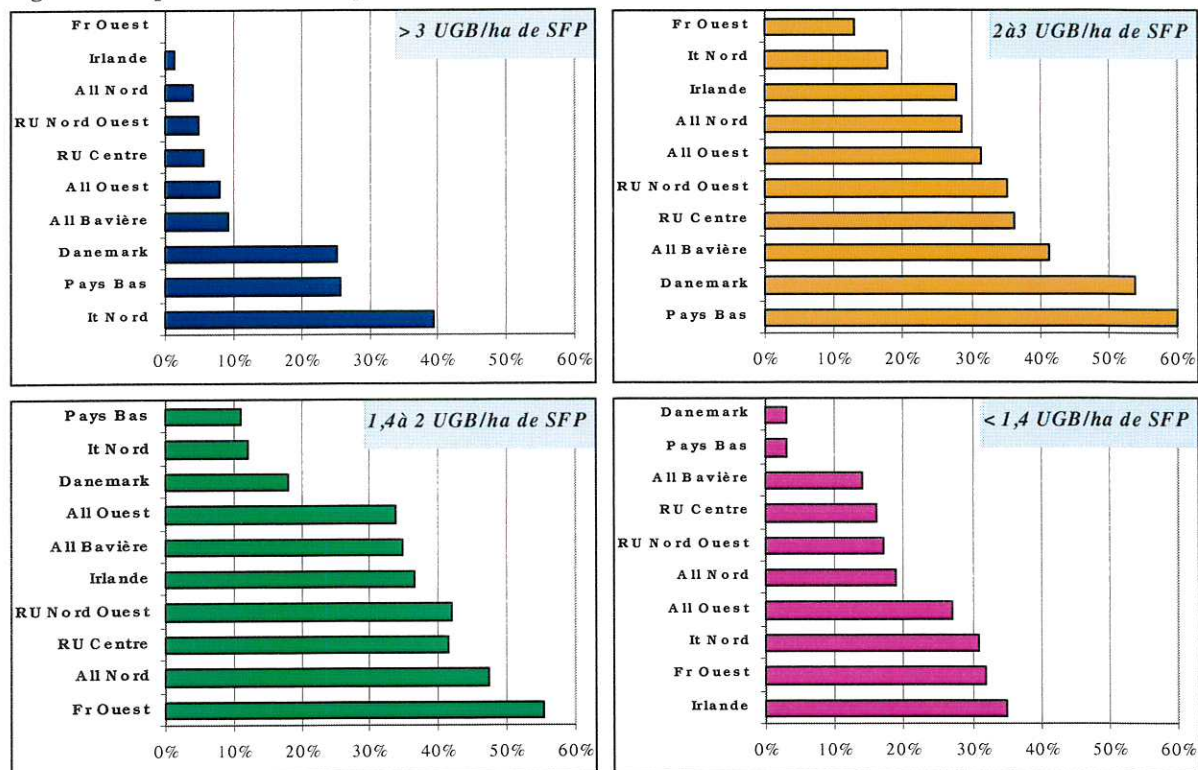
Pour les bassins ayant des rendements par vache et par exploitation faibles comme l'Irlande, l'Ouest de l'Allemagne ou la Bavière on retrouve les conclusions précédentes c'est-à-dire qu'ils s'appuient sur un système de production moins intensif. L'Ouest de la France reste dans une position intermédiaire avec des rendements de niveau moyen et une évolution moyenne.

Quant à lui, le cas du Nord de l'Italie reste particulier. Ce bassin augmente fortement sa production moyenne par exploitation (+60%) en se spécialisant et en augmentant la taille de ses ateliers lait. Ainsi, les volumes produits par exploitation ont fortement augmenté et il est passé devant la Bavière et l'Ouest de l'Allemagne ainsi que l'Irlande. Cette évolution va de pair avec l'évolution des rendements par vache, qui sur la même période, ont augmenté de 14%. Ce bassin, qui semblait très en retard par rapport aux autres en 1990, est aujourd'hui quasiment au même niveau que l'Ouest de la France en ce qui concerne les rendements par vache et les quantités produites par exploitation.

2.5.2 Analyse et évolution du taux de chargement dans l'Union européenne

Une double analyse du taux de chargement est effectuée dans ce paragraphe. Tout d'abord, on examine la répartition des exploitations dans chaque bassin agricole en fonction de leur taux de chargement. Puis, dans un deuxième temps on étudie le taux moyen des bassins et leur évolution. La figure 3.7 montre la répartition des exploitations qui indique l'orientation prise par chaque bassin.

Fig 3.7 : Répartition des exploitations laitières suivant leur taux de chargement, en 1995



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Le taux de chargement dans les différents bassins est un indicateur du degré d'intensité de la production. En effet, il met en évidence l'importance du capital (cheptel) par hectare de SFP.

Les bassins de production laitiers intensifs : Les bassins ayant des exploitations de grande taille et des rendements élevés sont aussi ceux qui ont des taux de chargements importants. Ainsi, aux Pays-Bas 85% des exploitations ont un taux de chargement supérieur à 2 UGB/ha. De même, au Danemark 80% des exploitations ont un taux de chargement supérieur à 2 UGB/ha.

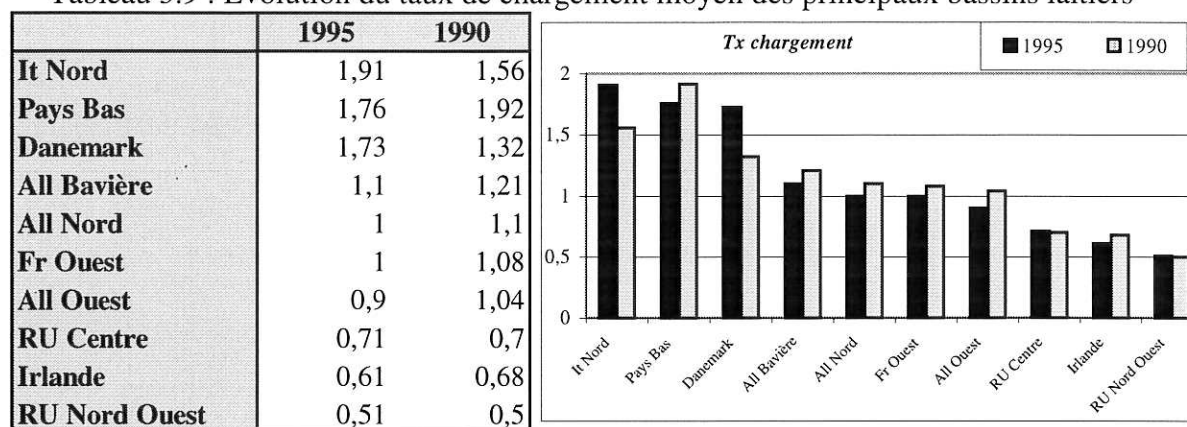
Le Nord de l'Italie se caractérise par une forte proportion d'exploitations à taux élevés et une forte proportion d'exploitations à taux faibles. Ce bassin reste assez atypique comparé au reste de l'Union européenne. En effet, alors que 40% des exploitations ont un taux de chargement supérieur à 3UGB/ha, dans le même temps 30% d'entre elles ont un taux de chargement inférieur à 1,4. Cela laisse une part très faible aux exploitations ayant des taux de chargement moyen. On retrouve d'ailleurs l'opposition que l'on avait en début de chapitre car dans ce bassin coexistent des exploitations de grandes tailles et des petites exploitations.

Les bassins tels que l'Irlande, l'Ouest de la France ou l'Ouest de l'Allemagne ont des taux de chargement moyens avec une part importante d'exploitations ayant des taux inférieurs à 1,4 UGB. Ainsi, les bassins ayant une majorité d'exploitations dont les quantités produites annuellement sont inférieures à 200 tonnes, dont la dimension est comprise entre 16 et 40 UDE et dont les rendements sont inférieurs à 5500 litres par vache laitière, sont aussi ceux dont la plupart des exploitations ont un taux de chargement inférieur à 2 UGB/ha de SFP. Par exemple, pour l'Ouest de la France, 88% des exploitations ont un taux de chargement inférieur à 2. De même en Irlande, 70% des exploitations ont un taux de chargement inférieur à 2.

Les deux bassins du Royaume-Uni ont des taux de chargements intermédiaires entre les bassins les plus intensifs et le groupe composé de l'Irlande et de l'Ouest de la France. Ces deux bassins du Royaume-Uni obtiennent quasiment les mêmes profils ainsi, plus de 40% des exploitations ont des taux de chargements compris entre 1,4 et 2 UGB/ha alors que 35% d'entre elles ont des taux compris entre 2 et 3 UGB/ha.

En complément de cette analyse, on s'intéresse à l'évolution du taux de chargement moyen d'un bassin : UGB herbivore / SFP, présentée dans le tableau 3.9.

Tableau 3.9 : Evolution du taux de chargement moyen des principaux bassins laitiers



source : Eurostat Theme 1/ Régio / INRA LERECO Nantes

L'évolution du taux de chargement moyen est riche d'enseignements puisque l'on observe une forte hausse pour le Danemark et le Nord de l'Italie qui dépassent les Pays Bas ; ceux-ci ont diminué leur taux de chargement de 7% sur la période : Plusieurs hypothèses peuvent être émises : S'agit-il d'une conséquence des dispositifs de réglementation sur la protection de l'environnement ?

Le Nord de l'Italie, en augmentant son taux de chargement de 22% entre 1990 et 1995, a fait le choix d'intensifier sa production dans des exploitations de grandes tailles, qui augmentent leur rendement, et cela va se répercuter sur ses performances comme le montre la suite de l'analyse.

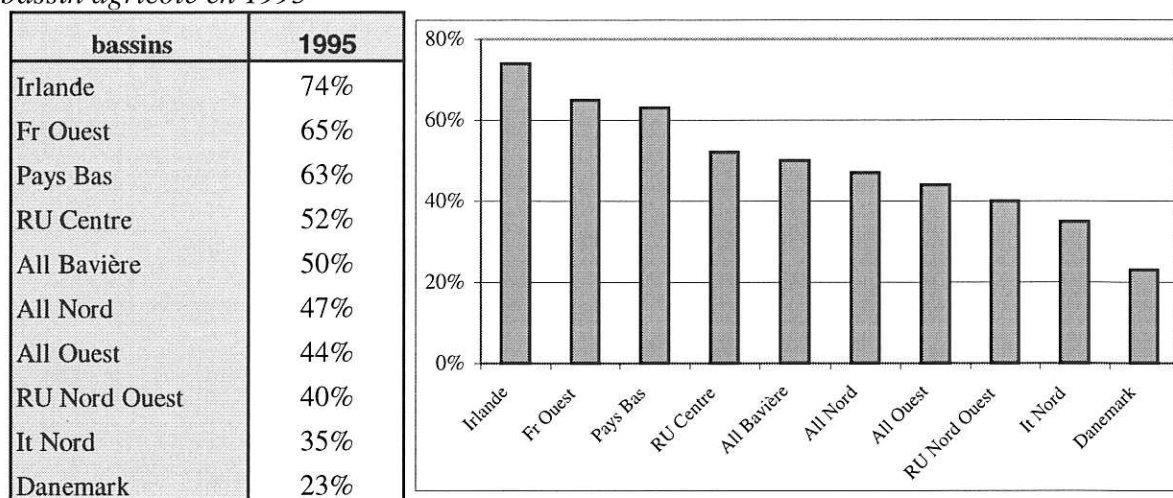
Par contre, dans le reste des principaux bassins laitiers européens on constate une stabilisation, voir une légère diminution, des taux de chargement respectifs. On notera que l'Irlande et le Nord Ouest du Royaume-Uni ont globalement les taux de chargement les plus faibles. Cela s'explique en partie par une Surface Fourragère Principale moins fertile et donc moins productive dans ces bassins.

2.5.3 Analyse et évolution de la part du maïs fourrage dans la SFP

La part du maïs fourrage dans la SFP est un indicateur d'intensification des surfaces fourragères. En effet, l'intensification correspondant à une augmentation de l'utilisation de facteurs (intrants : Engrais, semences..) à l'hectare, on se trouve bien dans cette situation. La culture de maïs fourrage nécessitant deux à trois fois plus de facteurs (à l'hectare) qu'une prairie permanente.

Dans un premier temps, on s'intéresse à l'importance de la SFP dans chaque bassin de production afin de bien comprendre leur situation respective (tableau 3.10). Ces résultats permettent de moduler les conclusions issues du calcul de la part du maïs fourrage dans la SFP.

Tableau 3.10 : Importance de la Surface Fourragère Principale dans la SAU de chaque bassin agricole en 1995



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

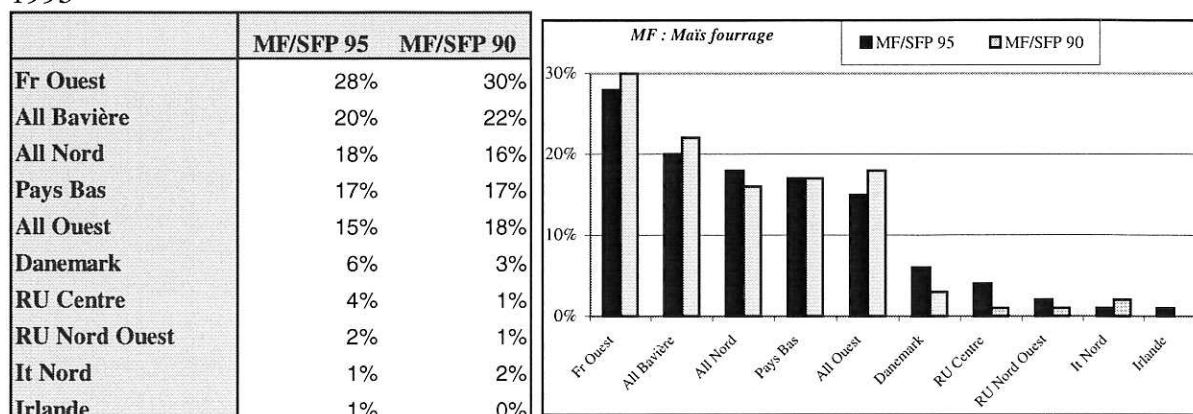
On s'aperçoit que certains bassins, malgré une importante production laitière, consacrent une faible partie de leurs surfaces agricoles à la production de fourrages, ce qui est le cas du Danemark, du Nord de l'Italie ou du Nord Bassin Parisien.

L'importance de la SFP est effective dans deux types de bassins :

- On retrouve d'une part des bassins plutôt "extensifs" (Bavière et Ouest de l'Allemagne, Irlande)
- D'autre part, des gros bassins plus "intensifs" comme les Pays-Bas, le Centre du Royaume-Uni ou l'Ouest de la France (dans une moindre mesure) ont aussi une part de la SFP relativement importante

On complète l'étude de l'intensification de la production laitière par celle du foncier destiné à l'alimentation des bovins. A partir de là, on s'intéresse à la part de maïs fourrage présente dans la SFP (tableau 3.11) en se rapportant aux précédents résultats ; les deux indicateurs obtenus (taux chargement et maïs fourrage / SFP) sont complémentaires et apportent les principaux éléments de réponse à l'intensification de la production.

Tableau 3.11 : Importance du maïs fourrage dans la SFP des bassins agricoles en 1990 et 1995



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

On distingue trois groupes de bassins : tout d'abord, l'Ouest de la France se distingue ici par l'importance qu'il donne au maïs fourrage. L'Ouest de la France, avec environ 900 000 ha de maïs fourrage en 1995 est d'ailleurs le premier producteur européen, loin devant les bassins allemands (environ 300 000 ha chacun) et les Pays-Bas (220 000 ha). Malgré tout, son poids dans la SFP est en légère diminution, de même pour la Bavière et l'Ouest de l'Allemagne. Aux Pays-Bas la part du maïs fourrage dans la SFP s'est stabilisée sur cette période.

Par rapport à l'analyse précédente, on s'aperçoit que les bassins ayant un ratio maïs fourrage dans SFP élevé ne sont généralement pas ceux qui ont des taux de chargements les plus élevés. En effet, les exploitations de l'Ouest de la France, de la Bavière, du Nord et de l'Ouest de l'Allemagne ont globalement des taux de chargement moyen. Par contre, les exploitations du Danemark ou du Nord de l'Italie, qui ont les taux de chargement les plus élevés, ont un ratio Maïs fourrage dans SFP faible mais en augmentation. Ainsi, on s'aperçoit que certains bassins développent des systèmes de production intensifs avec une culture de maïs fourrage peu développée.

En fait, seuls les bassins ayant une faible production de maïs fourrage ont tendance à voir leur ratio s'accroître. C'est le cas du Danemark et du Centre du Royaume-Uni qui ont vu leur production croître (entre 1990 et 95) pour atteindre environ 50 000 ha en 1995. De même, le Nord de l'Allemagne a augmenté sa part du maïs fourrage dans la SFP.

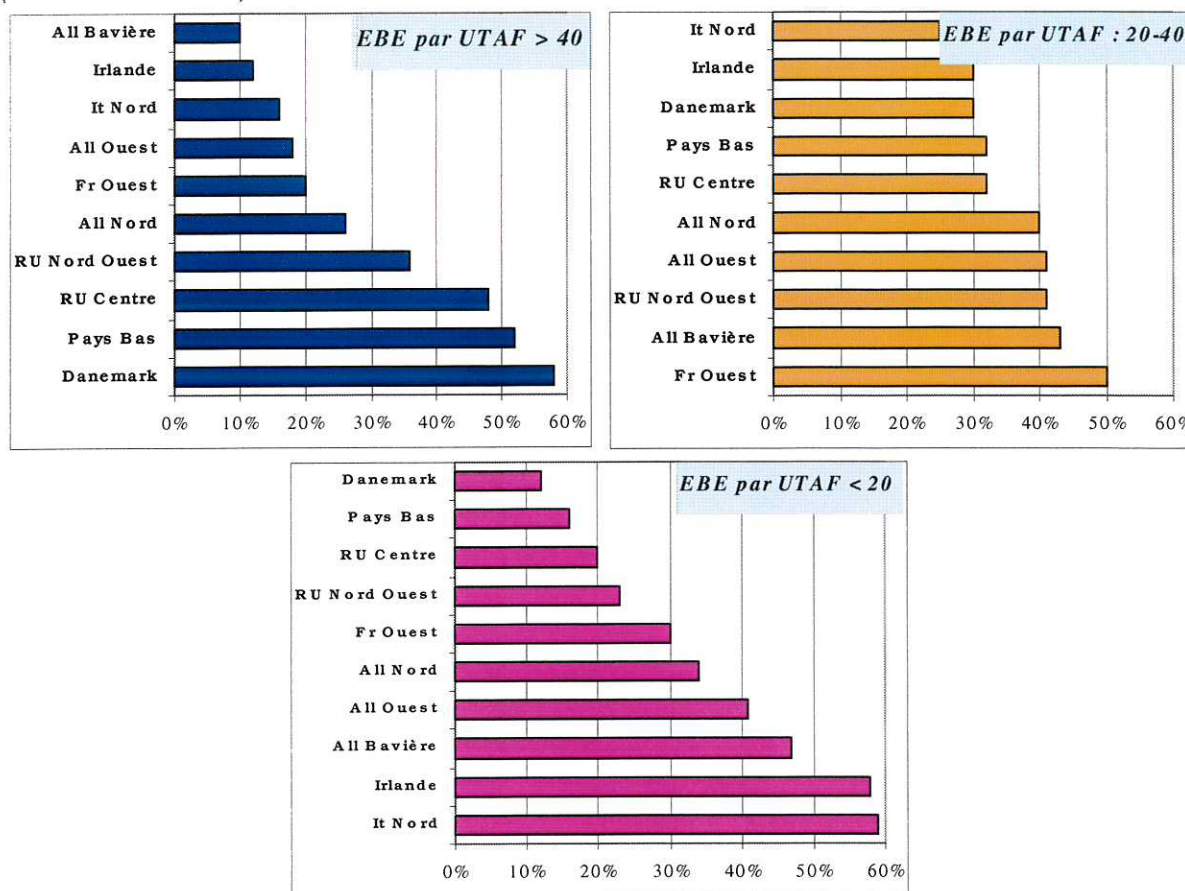
2.6 Performances économiques et valorisation de la production laitière des différents bassins

On étudiera la valorisation de la production laitière dans les bassins suivant deux indicateurs : Le ratio EBE / UTAF et le rapport VAB / production lait.

2.6.1 Analyse de l'EBE par UTAF

Cet indicateur a l'avantage de présenter un résultat par UTAF qui permet d'avoir une notion plus juste de la performance économique des exploitations, alors que la MBS est uniquement fonction de la taille des exploitations. Ce dernier est donc influencé par les quantités de lait produites par exploitation alors que l'EBE par UTAF (fig 3.8), en utilisant l'unité de travail familial, donne une indication sur le résultat économique par travailleur, ce qui facilite les comparaisons de performance entre bassins agricoles. Il correspond à un degré d'utilisation plus ou moins optimal des outils de production et du capital disponible.

Fig 3.8 : Répartition des exploitations selon leur Excédent Brut d'Exploitation par UTAF (en milliers d'écus)



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

On retrouve ici les groupes de bassins agricoles qui se distinguaient auparavant par la dimension des exploitations et le niveau d'intensification de la production laitière :

Les bassins les plus "intensifs" que sont les Pays-Bas, le Danemark et le Centre du Royaume-Uni, cherchent à réaliser des économies d'échelles les plus importantes possibles en augmentant la dimension de leurs exploitations et leurs rendements, ce qui induit un EBE par UTAF élevé. Ainsi, au Danemark, 60% des exploitations ont un EBE par UTAF supérieur à 40 000 écus.

Pour les bassins dits "extensifs", la multiplicité de petites exploitations ne permet pas d'obtenir des résultats trop élevés ce qui explique la place de l'Irlande et de la Bavière. En Bavière, 45% des exploitations ont un EBE par UTAF inférieur à 20 000 écus alors que seulement 10% d'entre elles ont un EBE par UTAF supérieur à 40 000 écus.

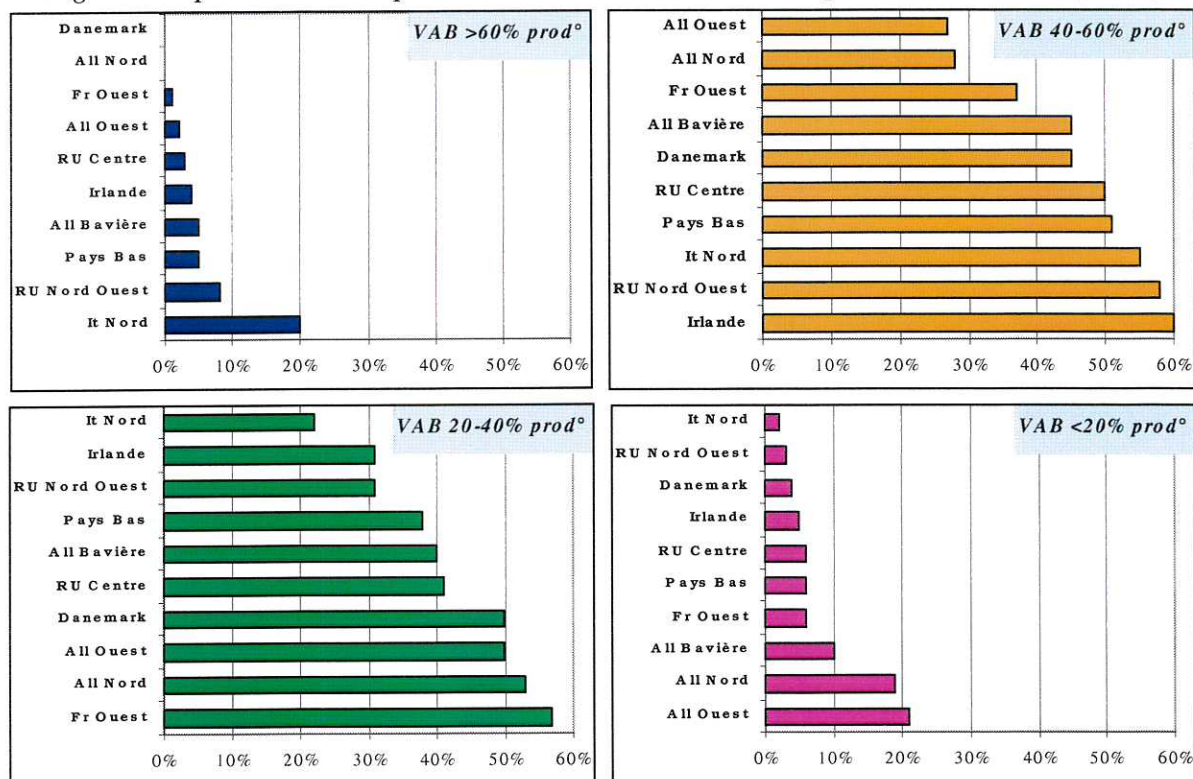
Enfin, la situation intermédiaire ou équilibrée de l'Ouest de la France, du Nord de l'Allemagne et du Nord Ouest du Royaume-Uni est ici flagrante, tant le nombre d'exploitations ayant un EBE par UTAF compris entre 20 et 40 000 écus est importante (environ 50%). Par contre, le Nord de l'Italie confirme qu'il est un cas à part, en pleine mutation puisque, malgré les efforts de croissance et d'intensification de la production d'une partie des exploitations, ses performances économiques restent médiocres. Ainsi, dans le Nord de l'Italie 60% des exploitations ont un EBE par UTAF inférieur à 20 000 écus.

2.6.2 Analyse de la Valeur Ajoutée Brute / Production Agricole

Ce dernier indicateur exprime le degré d'autonomie des exploitations laitière par rapport aux fournitures extérieures (consommation intermédiaire) ; il prend en considération la

production des exploitations laitières qui est en partie imputable au degré d'utilisation de consommations intermédiaires. L'intensification de la production impose l'utilisation de plus en plus importante de consommations intermédiaires et cet indicateur permet de classer les exploitations selon la valeur ajoutée qu'elles dégagent.

Fig 3.9 : Répartition des exploitations selon leur ratio VAB / production laitière (en %)



source : RICA Europe 95 / INRA LERECO Nantes

Effectivement, l'Ouest de la France, le Nord et l'Ouest de l'Allemagne se caractérisent par une faible productivité des exploitations. Ces exploitations de dimension « moyenne » aux performances « moyennes », qui fondent leur compétitivité sur les quantités produites, se trouvent piégées par une importante utilisation de consommations intermédiaires.

Les exploitations des bassins extensifs, à handicaps naturels, de l'UE développent une productivité élevée puisque la VAB de 60% d'entre elles est comprise entre 40 et 60% de la production finale. Leurs productions et leurs rendements moyens sont donc les atouts de l'Irlande et du Nord Ouest du Royaume-Uni. Les Pays bas et le Nord de l'Italie se distinguent grâce à la productivité importante de l'activité laitière puisque la VAB de 50% des exploitations représente 40 à 60 % de leur production finale.

En résumé, cette analyse permet de classer les bassins de production laitiers européens en trois groupes :

- Le premier comprend les Pays-Bas, le Danemark, le Centre du Royaume-Uni et il se caractérise par une production intensive dans des exploitations de grande taille (MBS) qui engendrent des performances économiques par UTA élevées.

- Le second comprend l'Ouest de la France, le Nord de l'Allemagne, le Nord Ouest du Royaume-Uni et il se caractérise par des exploitations de taille moyenne qui engendrent des performances économiques par UTA moyennes.

- Enfin, le troisième groupe se compose de la Bavière, de l'Ouest de l'Allemagne, de l'Irlande et il se caractérise par une production plus « extensive » qui engendrent des performances économiques faibles.

Chapitre 4

**Disparité des moyens, des méthodes de production,
et des résultats économiques
des exploitations laitières françaises
en 1997**

1 – Disparités des moyens, des niveaux d'intensification et des résultats économiques des exploitations laitières _____ **135**

1.1 - Dimensions des exploitations laitières et dotation des exploitants en facteurs de production _____ **136**

- 1.1.1 - De très fortes disparités de SAU entre les exploitations laitières _____ 136
- 1.1.2 – Les « plus de 250 000 litres » : 22 % de livreurs pour 43 % des livraisons de lait _____ 137
- 1.1.3– La disparité entre les 10 % d'exploitations laitières les plus grandes et les 10 % les plus petites est aussi importante pour l'ensemble de l'activité agricole de l'exploitation qu'elle ne l'est au niveau du seul atelier laitier _____ 138

1.2 –L'intensité des systèmes de production _____ **140**

- 1.2.1 - Des surfaces fourragères en moyenne peu chargées et une disparité des taux de chargement de l'ordre de 1 à 2 entre le premier et le dernier déciles _____ 140
- 1.2.2 – La moitié des exploitations laitières consacrent de 20 à 50 % de la SFP au maïs fourrage _____ 141

1.2 – Le prix du lait payé au producteur : un écart de 20 % entre le prix perçu par les 10 % les mieux payés et les 10 % les moins bien payés _____ **142**

1.3 – Indicateurs de niveau de productivité _____ **143**

- 1.3.1 – La productivité des vaches laitières : un rapport de 1 à 2 entre le rendement correspondant au seuil des 10 % d'exploitations ayant les vaches les moins productives et celui des 10 % d'exploitations ayant les vaches les plus productives _____ 143
- 1.3.2 – la « valeur ajoutée au coût des facteurs » par UTA : un rapport de 1 à 4 entre les 10 % d'exploitations ayant la plus faible productivité du travail et les 10 % d'exploitations ayant la plus forte plus productivité du travail _____ 144

1.4 - Un rapport de 1 à 6 entre le revenu agricole par UTAF des 10 % de producteurs de lait les moins bien rémunérés et celui des 10 % les mieux rémunérés _____ **145**

2 – Caractérisation des groupes appartenant au premier décile _____ **148**

2.1 – Les exploitations laitières à faible dotation en facteurs de production _____ **148**

- 2.1.1 - les unités à faible SAU (tableau A1) _____ 148
- 2.1.2 – Les unités dont l'atelier lait est de faible dimension (tableau A1) _____ 149

2.2 - Les exploitations laitières peu intensives _____ **152**

- 2.2.1 – Les élevages dont l'exploitation des surfaces fourragères est peu intensive (tableau A2) _____ 152
- 2.2.2 – Les exploitations à faible rendement par vache laitière (tableau A2) _____ 153

2.3 – Les exploitations laitières à faibles résultats économiques _____ **155**

- 2.3.1 Les exploitations qui obtiennent le prix du lait le plus faible (inférieur à 1,89 F/litre) _____ 155
- 2.3.2 Les exploitations laitières à faible productivité du travail ou à faible revenu agricole (tableau A3) _____ 156

3- Caractérisation des groupes appartenant au dernier décile _____ **158**

3.1 – Les exploitations laitières de grandes dimensions _____ **158**

- 3.1 .1– Les unités dotées d'une SAU supérieure à 75 Ha (tableau B1) _____ 158
- 3.1.2 – Les exploitations laitières de plus de 198 000 litres de lait par UTA (tableau B1) _____ 159

3.2 – Les exploitations laitières les plus intensives _____ **161**

- 3.2.1 – Les exploitations laitières dont le chargement est supérieur à 2,27 (tableau B2) _____ 161
- 3.2.2 – Les Exploitations à fort taux du maïs fourrage dans la SFP (tableau B2) _____ 162
- 3.2.3 – Les unités de plus de 7 150 litres de lait par vache (tableau B2) _____ 162

3.3 – Les exploitations qui obtiennent les résultats économiques les plus élevés _____ **165**

- 3.3.1 – Les exploitations laitières à prix du lait élevé (tableau B3) _____ 165
- 3.3.2 – Les exploitations laitières à plus forte productivité apparente du travail (tableau B3) _____ 165
- 3.3.3 – Les exploitations à plus fort revenu agricole par UTAF en 1997 (tableau B3) _____ 166

4 - Caractérisation de 3 groupes d'exploitations laitières viables : « peu intensives » ; « intensives » ; « économes en intrants » _____ **169**

4.1 – un groupe d’exploitations laitières peu intensives et « viables » (tableau C)	169
4.2 Un groupe d’exploitations laitières spécialisées intensives et « viables »(tableau C)	170
4.3 Un groupe d’exploitations laitières « économes en intrants » et viables (Tableau C)	171
<i>Conclusion</i>	<i>172</i>

Après l'analyse des caractéristiques moyennes de divers groupes typologiques d'élevages laitiers définis en fonction de la dimension, de l'orientation de la combinaison productive, du statut juridique... on s'intéresse dans ce chapitre au cas de groupes éloignés de la moyenne d'ensemble. Ces catégories particulières sont susceptibles de fournir un autre éclairage en montrant la diversité des situations et des comportements des producteurs de lait et d'aider à l'interprétation de leurs résultats économiques.

La première partie est une analyse systématique de la distribution des valeurs des critères sur la base de certains quantiles particuliers comme la médiane. Le but est de montrer l'amplitude des écarts entre les exploitations au niveau : des moyens à la disposition des exploitants, des références techniques (rendement par vache...), et des résultats économiques.

On a choisi de caractériser ensuite, dans la deuxième partie, les groupes d'exploitations correspondant au premier et au dernier déciles de la distribution des exploitations selon un critère donné. Ainsi sont analysés, par exemple, les caractéristiques du groupe des 10 % d'exploitations dont le rendement par vache laitière est le plus faible (soit < 3 550 litres en 1997) et à l'opposé celui des 10 % d'exploitations pour lesquelles il est le plus élevé (soit un rendement > 7 150 litres).

Précisons que le champ d'observation est celui des exploitations détenant au moins 5 vaches laitières et que l'année de référence est l'exercice 1997 ; l'analyse étant menée à partir du RICA.

1 – Disparités des moyens, des niveaux d'intensification et des résultats économiques des exploitations laitières

Les critères et ratios examinés sont relatifs aux thèmes suivants :

- La dimension des unités de production et la dotation des exploitants en facteurs de production
- L'intensité du système d'élevage bovin
- La productivité apparente du travail
- Le prix du lait
- Le revenu agricole par unité de travail familial

En supposant les exploitations rangées par ordre croissant du critère (le rendement par vache par exemple) on mentionnera par la suite systématiquement les seuils suivants :

- le premier décile : c'est le niveau le plus élevé du critère pour la série des 10 % d'exploitations ayant les plus faibles valeurs. Dans l'exemple le premier décile du critère rendement est de 3 550 litres par vache laitière, ce qui signifie que 10 % des exploitations ont un rendement par vache inférieur (ou à la limite égal) à 3 550 litres.

- on détermine ainsi les valeurs seuils correspondant aux cinq quantiles suivants :

- 1^{er} Décile : 10 %
- 1^{er} Quartile : 25 %
- Médiane : 50 %
- 3^{ème} Quartile : 75 %
- dernier Décile : 90 %

Ces points qui jalonnent la distribution statistique permettent de faire une analyse de la dispersion d'un critère. En particulier l'écart ou le rapport entre le premier et le dernier déciles donne une indication sur la disparité qui existe entre le groupe des 10 % d'exploitations qui ont les valeurs les plus faibles et celui des 10 % d'exploitations qui ont les valeurs les plus élevées.

1.1 - Dimensions des exploitations laitières et dotation des exploitants en facteurs de production

1.1.1 - De très fortes disparités de SAU entre les exploitations laitières

T 4.1 : Distributions du nombre d'exploitations laitières selon la SAU et selon la SAU par unité de travail

Seuil de SAU par exploitation (hectares)	% du Nombre d'exploitations < au seuil	Seuil de SAU/UTA (hectares)
123,9	90	75,0
81,0	75	51,5
54,5	50	36,4
37,0	25	24,4
27,0	10	17,8

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Il y a ainsi un rapport de 1 à 4,5 entre le seuil supérieur de la SAU du groupe des 10 % d'exploitations laitières les moins étendues et le seuil inférieur du groupe des 10 % d'exploitations laitières les plus étendues (T 4.1). La SAU moyenne de l'exploitation laitière était de 66 hectares en 1997. Bien que les exploitations de petite SAU soient peu nombreuses (4 % d'exploitations de moins de 20 Ha), la dispersion reste importante car il y avait à la même date 16 % d'unités d'au moins 100 hectares. La répartition de la dotation en terres par unité de travail (familial ou salarié) est similaire.

Les exploitations de « moins de 60 hectares » (57 % du nombre total) représentant 49 % de la main d'œuvre et 43 % du lait livré ne groupaient qu'un tiers de la SAU globale des exploitations laitières, alors que celles de « 80 hectares ou plus » avec 33 % de la main d'œuvre et 38 % du lait livré en détenaient 48 %.

Les « moins de 20 hectares de SAU » exploitaient 11 hectares par unité de travail en moyenne, et à l'autre extrémité de la distribution les « 80 hectares ou plus » détenaient 60 hectares par UTA. Ces écarts de dotation en terres vont induire des écarts importants dans les niveaux de productivité du travail.

**T 4.2 Poids des principales classes de SAU
dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997**

	SAU de l'exploitation en 1997 (hectares)		
	< 60	60 à 80	> = 80
% du nombre global d'exploitations	57	18	25
% de la SAU globale	34	18	48
% de la main d'œuvre globale	49	18	33
% de la quantité globale de lait livrée	43	19	38

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Cette mesure de la disparité de la SAU par exploitation ou par UTA serait à compléter par la mention de la qualité et des possibilités de mise en valeur des terres, qui diffèrent fortement, en particulier entre « zones de plaine » et « zones de montagne ».

1.1.2 – Les « plus de 250 000 litres » : 22 % de livreurs pour 43 % des livraisons de lait

Le rapport des volumes de lait livrés est de 1 à plus de 5 entre les 10 % d'ateliers laitiers les moins grands et les 10 % les plus dotés. Ce rapport est encore de 1 à 4,6 si l'on se base sur la livraison par unité de travailleur (T 4.3).

**T 4.3 : Distributions du nombre d'exploitations laitières selon la quantité de lait livrée
et selon la quantité livrée par unité de travail**

Seuil de : Litres de lait livrés par exploitation	% du Nombre d'exploitations < au seuil	Seuil de : Litres de lait livrés par UTA
340 400	90	198 100
233 300	75	151 300
162 700	50	106 200
101 600	25	69 800
63 200	10	43 500

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Cette disparité peut aussi s'illustrer par le moyen de classes de volumes de livraisons comme on le montre ci-dessous (T 4.4). L'opposition est frappante entre les 45 % d'exploitations de « moins de 150 000 litres » qui ne pèsent que pour 22 % des livraisons globales, face aux

« 250 000 litres ou plus » qui représentent 43 % des livraisons mais seulement 22 % des livreurs. Le rapport de la livraison moyenne par unité de travailleur est d'ailleurs proche de 2,5 pour ces deux catégories.

T 4.4 Poids des principales classes de volume de livraisons dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997

	Volume de lait livré par exploitation en 1997 (Litres)		
	< 150 00	150 à 250 000	> = 250 000
% du nombre global d'exploitations	45	33	22
% de la livraison globale de lait	22	35	43
% de la main d'œuvre globale	39	32	29
% de la SAU globale	33	33	34
Livraison / UTA (totale)	61 850	115 250	153 000

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

1.1.3– La disparité entre les 10 % d'exploitations laitières les plus grandes et les 10 % les plus petites est aussi importante pour l'ensemble de l'activité agricole de l'exploitation qu'elle ne l'est au niveau du seul atelier laitier

Le rapport entre les seuils correspondant aux 10 % d'exploitations les plus grandes (toutes activités réunies) et les 10% les plus petites, la taille étant mesurée ici par la Marge Brute Standard (T 4.5), est de 5,3. Ce même ratio est de 5,4 si l'on considère la taille du seul atelier laitier des exploitations.

T 4.5 : Distributions du nombre d'exploitations laitières selon la Marge Brute Standard (MBS) et selon la MBS par unité de travail

Seuil de MBS Par exploitation (en écus)	% du Nombre d'exploitations < au seuil	Seuil de : MBS /UTA (en écus)
97 900	90	49 700
64 800	75	37 300
40 900	50	26 600
27 500	25	18 400
18 400	10	13 200

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

On notera aussi (T 4.6) que les exploitations de moins de 30 000 écus de Marge Brute Standard¹, soit 30 % des unités de production n'exploitent que 16 % de la SAU globale de l'ensemble et représentent seulement 16 % du total des livraisons de lait. Elles comprennent par contre

¹ La Marge Brute Standard calculée sur la base des superficies des cultures pour la vente et des effectifs animaux donne une mesure de la taille globale de l'exploitation, toutes activités réunies.

24 % de la main d'œuvre totale employée dans les exploitations laitières. A l'opposé les exploitations de plus de 60 000 écus de Marge Brute Standard (28 % du nombre total d'exploitations laitières) livrent 44 % du lait tout en n'employant que 38 % du total de la main d'œuvre globale du secteur de la production laitière.

T 4.6 Poids des principales classes de Marge Brute Standard dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997

	Marge Brute Standard (écus)			Ensemble
	< 30 000	30 à 60 000	>= 60 000	
% du nombre global d'exploitations	30	42	28	100
% de la livraison globale de lait	16	40	44	100
% de la main d'œuvre globale	24	38	38	100
% de la SAU globale	16	36	48	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

Dans l'ensemble des exploitations laitières, les grands ateliers laitiers sont en général aussi de grandes exploitations agricoles. Ainsi en 1997, 84 % des exploitations laitières de moins de 30 000 écus de Marge Brute Standard (environ moins de 500 000 francs de chiffre d'affaires) ont un atelier lait de moins de 150 000 litres et à l'opposé 84 % des exploitations laitières de plus de 50 000 écus de Marge Brute Standard ont livré plus de 150 000 litres de lait (T 4.7). La diversification des activités concerne plus de la moitié des exploitations laitières, mais les grandes exploitations agricoles ont en général un atelier laitier de grande taille.

T 4.7 : Nombre d'exploitations laitières (en %) selon la Marge Brute Standard et le niveau de la livraison de lait, en 1997

Marge Brute Standard (en écus)	<i>Livraisons annuelles de lait en litres</i>			Ensemble
	< 150 000	150 à 250 000	>= 250 000	
< 30 000	84	15	1	100
30 à 50 000	41	48	11	100
>= 50 000	16	34	50	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

1.2 –L'intensité des systèmes de production

1.2.1 - Des surfaces fourragères en moyenne peu chargées et une disparité des taux de chargement de l'ordre de 1 à 2 entre le premier et le dernier déciles²

La distribution de ce ratio montre que les surfaces fourragères des exploitations laitières sont en moyenne assez peu chargées (taux moyen de chargement : 1,59) et en outre que la dispersion de ce critère n'est pas très forte : 80 % des unités sont dans l'intervalle 0,93-2,27. Le rapport est de 1 à 2,4 entre le seuil supérieur du groupe des 10 % d'exploitations aux surfaces fourragères les moins chargées et le seuil inférieur du groupe des 10 % d'exploitations les plus chargées (T 4.8).

**T 4.8 : Distribution du ratio de taux de chargement des exploitations laitières
Chargement = UGB Herbivores / hectare SFP en 1997**

Seuil du ratio de Chargement : UGB Herbiv. / Ha SFP	% du nombre d'exploitations laitières avec : Chargement < Seuil
2,27	90
1.86	75
1.50	50
1.19	25
0.93	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

On précise ci-dessous (T 4.9) la répartition des élevages laitiers et de leur potentiel selon les niveaux de seuil de chargement qui déterminent une discrimination entre les éleveurs laitiers qui détiennent simultanément un atelier de viande bovine, pour la perception des primes à l'extensification.

**T 4.9 Poids des principales classes de Niveau de chargement
dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997**

	Niveau de chargement UGB Herbivores / Ha SFP			Ensemble
	< 1,4	1,4 à 1,8	>= 1,8	
% du nombre global d'exploitations	42	29	29	100
% de la livraison globale de lait	34	32	34	100
% de la main d'œuvre globale	39	31	30	100
% de la SAU globale	42	30	28	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

Les exploitations laitières à taux de chargement inférieur à 1,4 et dont la moitié peuvent bénéficier de la prime à l'extensification, au taux le plus élevé, dans la mesure où elles

² Le taux de chargement est défini comme le rapport des UGB correspondant à tous les herbivores (sans restriction) à la Surface Fourragère Principale (incluant le maïs fourrage).

détiennent des références vaches allaitantes et/ou des bovins mâles, représentent 42 % de l'ensemble des exploitations laitières et 34 % des livraisons de lait. Celles qui en sont exclues (taux de chargement $\geq 1,8$), bien que 64 % d'entre elles détiennent des bovins pour la viande pèsent 29 % du nombre total et 34 % des livraisons de lait. Les exploitations dont le chargement est intermédiaire entre 1,4 et 1,8 et dont 63 % peuvent bénéficier des primes à la viande bovine au taux « normal » représentent 29 % des exploitations laitières et 34 % des livraisons globales de lait.

1.2.2 – La moitié des exploitations laitières consacrent de 20 à 50 % de la SFP au maïs fourrage

La part du maïs fourrage dans la SFP est un critère d'intensification des surfaces fourragères aussi bien sous l'angle de la productivité de la culture, qu'en raison des risques de pollution qu'elle entraîne. Une proportion importante (17 %) d'exploitations laitières ne produit pas de maïs fourrage, en particulier lorsque les conditions (climatiques...) ne permettent pas d'obtenir un rendement en rapport avec son coût de production. C'est cependant une culture très appréciée puisque 51 % des exploitations laitières y consacrent de 20 à 50 % de leur SFP. Dans 10 % des exploitations laitières cette proportion est supérieure à 47 % de la SFP (T 4.10) et dans 7 % des cas elle dépasse même 50 % de la SFP.

T 4.10 Distribution du ratio : Part en % du maïs fourrage dans la SFP

Seuil du ratio % Maïs / SFP :	% du nombre d'exploitations laitières avec : % Maïs / SFP < Seuil
47	90
37	75
24	50
8	25
0	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Les 25 % d'exploitations à faible ratio de maïs fourrage dans la SFP sont dans l'ensemble des exploitations plus petites que la moyenne puisqu'elles ne pèsent que pour 16 % de la Marge Brute Standard globale, 16 % des livraisons de lait et 21 % de la SAU globale des exploitations laitières. Elles détiennent par contre proportionnellement une part plus importante de la prairie permanente (T 4.11).

**T 4.11 Poids des principales classes du ratio : % du Maïs Fourrage / SFP
dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997**

	% Maïs Fourrage / SFP			Ensemble
	< 8	8 à 30	>= 30	
% du nombre global d'exploitations	25	39	37	100
% de la livraison globale de lait	16	37	48	100
% de la main d'œuvre globale	22	38	39	100
% de la superficie globale de prairie permanente	37	47	16	100
% de la Marge Brute Standard globale	16	39	45	100
% de la SAU globale	21	42	36	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

1.2 – Le prix du lait payé au producteur : un écart de 20 % entre le prix perçu par les 10 % les mieux payés et les 10 % les moins bien payés

L'analyse des écarts de prix est menée par ailleurs, on se limite ici à mettre en évidence l'importance des écarts de prix du lait perçus par les producteurs. Cet écart atteint près de 20 % entre les seuils caractérisant les 10 % d'exploitations qui bénéficient des meilleurs prix et les 10 % les moins bien payés (T 4.12). Il est imputable à des différences de composition et de qualité du lait, à l'industrie laitière et dans une certaine mesure au pouvoir de négociation des organisations de producteurs. Il influence de façon non négligeable la productivité en valeur et le résultat économique de l'exploitation. Ainsi l'écart supérieur à 30 centimes par litre qui caractérise les prix perçus par les exploitants appartenant au 1^{er} décile et ceux inclus dans le dernier décile de la distribution, représente (toutes choses égales par ailleurs) plus de 50 000 francs de recette pour l'exploitation laitière moyenne et près de 30 % du revenu annuel moyen.

**T 4.12 : Distribution des exploitations laitières
Selon le prix perçu par le producteur 1997**

Seuil du prix perçu (Francs / litre)	% du nombre d'exploitations laitières avec prix < Seuil
2,24	90
2,14	75
2,06	50
1,98	25
1,89	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

En 1997 près d'une exploitation laitière sur deux avait perçu un prix moyen annuel du litre de lait compris entre 2 et 2,15 francs / litre (T 4.13). Simultanément près d'un tiers percevaient moins de 2 francs et 22 % plus de 2,15 francs. Les prix faibles sont perçus en général par des exploitations et des ateliers plus petits que la moyenne puisque les 32 % d'exploitations

caractérisées par un prix inférieur à 2 francs / litre n'ont livré que 23 % du total et ne pèsent que pour 26 % de la MBS globale de l'ensemble des exploitations laitières.

**T 4.13 Poids des principales classes selon le niveau moyen du prix perçu
Par rapport à l'ensemble des exploitations laitières en 1997**

	Niveau moyen du prix perçu en 1997			Ensemble
	< 2 Fr / Litre	2 à 2,15 Fr / litre	>= 2,15 fr / litre	
% du nombre global d'exploitations	32	46	22	100
% de la livraison globale de lait	23	52	25	100
% de la main d'œuvre globale	30	47	23	100
% de la superficie globale de prairie permanente	32	39	28	100
% de la Marge Brute Standard globale	26	50	23	100
% de la SAU globale	29	47	24	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

1.3 – Indicateurs de niveau de productivité

1.3.1 – La productivité des vaches laitières : un rapport de 1 à 2 entre le rendement correspondant au seuil des 10 % d'exploitations ayant les vaches les moins productives et celui des 10 % d'exploitations ayant les vaches les plus productives

Pour 10 % des exploitations laitières le rendement par vache est inférieur à 3 550 litres, alors qu'il dépasse 7 150 litres pour les 10 % d'entre elles ; la moyenne étant de 5 400 litres (T 4.14).

**T 4.14 : Distribution des exploitations laitières
Selon le rendement par vache en 1997**

Seuil du rendement (litres de lait / vache laitière)	% du nombre d'exploitations laitières avec rendement < Seuil
7 150	90
6 300	75
5 350	50
4 450	25
3 550	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Les 32 % d'exploitations qui ont obtenu un rendement moyen supérieur à 6 000 litres par vache laitière en 1997 représentaient 46 % du total du lait livré et 40 % de la MBS globale des exploitations laitières. Il s'agit donc d'exploitations en général plus grandes que la moyenne. A l'inverse 41 % des exploitations avaient un rendement inférieur à 5 000 litres par vache et ce groupe ne pesait que pour 26 % dans les livraisons totales de lait et 32 % de la Marge

Brute Standard globale des exploitations laitières. En moyenne il existe donc une liaison positive entre la taille de l'exploitation et le niveau de productivité des vaches laitières.

T 4.15 Poids des principales classes selon le rendement moyen par vache laitière dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997

	Rendement moyen par vache laitière			Ensemble
	< 5 000 Litres	5 à 6 000	>= 6 000	
% du nombre global d'exploitations	41	27	32	100
% de la livraison globale de lait	26	28	46	100
% de la main d'œuvre globale	37	26	37	100
% de la superficie globale de prairie permanente	48	29	23	100
% de la Marge Brute Standard globale	32	28	40	100
% de la SAU globale	36	28	36	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

1.3.2 – la « valeur ajoutée au coût des facteurs » par UTA : un rapport de 1 à 4 entre les 10 % d'exploitations ayant la plus faible productivité du travail et les 10 % d'exploitations ayant la plus forte plus productivité du travail

On examine ici la productivité globale de l'ensemble des facteurs de production mesurée par la valeur ajoutée incluant les subventions d'exploitation, notion proche du concept de la valeur ajoutée au coût des facteurs³. L'inclusion des subventions d'exploitation se justifie par le souci de traiter de façon homogène les diverses productions aidées, que l'aide transite principalement par l'intermédiaire du soutien des prix (comme c'est le cas pour le lait et les produits laitiers) ou pour des aides directes (cas des céréales et de la viande bovine). La valeur ajoutée ainsi déterminée pour les divers types d'exploitations qui combinent dans des proportions variables les productions aidées, rapportée au volume de la main d'œuvre, donne la productivité apparente du travail.

T 4.16 : Distribution du nombre d'exploitations laitières selon la valeur de la productivité apparente du travail en 1977

Seuil de la productivité apparente du travail (Francs / UTA)	% du nombre d'exploitations laitières avec productivité < Seuil
319 300	90
242 100	75
174 200	50
117 000	25
77 700	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

³ Pour respecter rigoureusement ce concept il faudrait en outre déduire les impôts et taxes indirects liés à la production.

Le rapport de 1 à 4 entre le seuil de la productivité apparente du travail pour les 10 % d'exploitations laitières ayant la plus faible productivité apparente du travail et le seuil des 10 % d'exploitations ayant la plus forte productivité apparente du travail est largement imputable à l'écart entre les dotations factorielles pour les deux groupes (T 4.16). Toutefois le rapport de la valeur de l'actif total par UTA correspondant n'étant que de 3,5 il faut supposer l'existence d'autres éléments explicatifs de l'écart de productivité, comme l'expérience ou la compétence de l'exploitant.

T 4.17 Poids des principales classes selon le niveau de la productivité apparente du travail dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997

	Valeur ajoutée (yc subventions d'exploitation) / UTA totale			Ensemble
	< 150 000 francs	150 à 200 000	>= 200 000	
% du nombre global d'exploitations	38	23	39	100
% de la livraison globale de lait	25	22	54	100
% de la main d'œuvre globale	36	23	41	100
% de la Marge Brute Standard globale	23	20	57	100
% de la SAU globale	26	21	52	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

La relation entre le niveau de la productivité du travail et les dotations en facteurs de production est également manifeste dans le tableau T 4.17 : les 38 % d'exploitations dont la productivité du travail est inférieure à 150 000 francs / UTA ne détiennent que 23 % de la SAU pour 36 % de la main d'œuvre globale des exploitations laitières. Cette plus faible productivité apparaît aussi sur les proportions des livraisons de lait (25 % du total) et de la Marge Brute standard (23 %).

Par contre les 39 % d'exploitations de plus de 200 000 francs de valeur ajoutée par UTA, emploient 41 % du total de la main d'œuvre des exploitations laitières mais détiennent une plus grande part du total des moyens de production (notamment 52 % de la SAU) et corrélativement produisent 57 % du total du lait livré.

1.4 - Un rapport de 1 à 6 entre le revenu agricole par UTAF des 10 % de producteurs de lait les moins bien rémunérés et celui des 10 % les mieux rémunérés

Le groupe des 10 % d'exploitations qui ont dégagé les plus faibles revenus agricoles par unité de travail familial en 1997 (ce groupe inclut des revenus négatifs) a obtenu un résultat très médiocre puisqu'il est limité à 33 900 Francs (T 4.18). A l'opposé celui qui caractérise les 10 % d'exploitations qui ont obtenu les revenus les plus élevés dépasse 215 700 francs par UTAF. Cet écart de 1 à plus de 6 est bien supérieur au rapport de 1 à 4 indiqué pour la productivité apparente du travail. De nouveaux écarts apparaissent par conséquent dans la gestion des charges de structures et des charges financières.

**T 4.18 : Distribution du nombre d'exploitations laitières
selon le revenu agricole par UTAF en 1977**

Seuil du Revenu Agricole en francs par UTAF	% du nombre d'exploitations laitières avec Revenu Agricole / UTAF < Seuil
215 700	90
151 600	75
103 700	50
64 000	25
33 900	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Les 35 % d'exploitations ayant obtenu en 1997 un Revenu Agricole par Unité de travail Familial inférieur à l'équivalent d'un SMIC annuel, avec 33 % du total de la main d'œuvre des exploitations laitières ne détenaient que 27 % de la SAU et n'ont fait que 24 % du total des livraisons de lait (T 4.19). A l'opposé les 22 % d'exploitations qui ont dégagé un Revenu Agricole par UTAF supérieur à 2 SMIC, avec 24 % du total de la main d'œuvre détenaient 34 % de la SAU globale et ont réalisé 33 % du total des livraisons de lait. On vérifie la relation :

Dotation en facteurs \Rightarrow productivité apparente du travail \Rightarrow Revenu Agricole / UTAF.

**T 4.19 Poids des principales classes selon le niveau du Revenu Agricole par Unité de Travail Familial
dans l'ensemble des exploitations laitières en 1997**

	Revenu Agricole / UTAF			Ensemble
	< SMIC	De 1 à 2 SMIC	>= 2 SMIC	
% du nombre global d'exploitations	35	43	22	100
% de la livraison globale de lait	24	43	33	100
% de la main d'œuvre globale	33	43	24	100
% de la Marge Brute Standard globale	23	42	35	100
% de la SAU globale	27	42	31	100

Source : INSEE-SCEES, Enquêtes RICA / INRA LERECO Nantes

En résumé : Les disparités de dimensions ou de dotation des exploitants en facteurs de production mesurées par le rapport entre le premier et le dernier décile est de l'ordre de 1 à 5 si on se réfère à l'exploitation, et de 1 à 4 si l'on se réfère à l'unité de travail (UTA). Cette différence est liée au fait que le nombre d'unités de travail employées dans les petites exploitations est proportionnellement plus élevé que dans les grandes, autrement dit à la « rigidité » du facteur travail. Ce rapport est très sensiblement plus faible (de l'ordre de 1 à 2 entre le premier et le dernier décile) concernant des critères de niveau technique comme le rendement en lait par vache laitière ou le chargement des surfaces fourragères. Il est par contre de 1 à 4 pour la productivité apparente du travail et de 1 à 6 pour le revenu agricole par unité de travail familial. Les écarts de Revenu Agricole par UTAF sont plus importants que ceux observés sur les dotations en moyens de production. On peut faire l'hypothèse qu'en moyenne l'efficacité est plus faible dans les petites exploitations.

**A1 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère de dimension est inférieur au seuil, en 1997**

	SAU/UTA < 17,7 Ha	Lait livré / UTA < 43 500 L.	Actif total/UTA < 437 650 Fr.	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 271	13 442	13 144	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	50	49	51	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,85	1,81	1,80	1,73
SAU (Ha)	25	46	35	66
Actif total / UTA (en francs)	504 600	548 800	311 400	907 400
Livraison de lait / Expl. (en litres)	114 900	46 400	101 100	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	28 400	30 500	25 000	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	21	15	21	33
UGB Bovins	31	36	33	65
Chargement (UGB Bovins/SFP)	1,66	1,11	1,23	1,47
% Maïs fourrage / SFP	22	9	16	22
% Prairie permanente / SFP	39	67	52	50
Litres de lait / Vache laitière	5 500	3 100	4 800	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	45	23	56	47
Part des COP / Produit brut (en %)	19	21	20	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'exploit.) / UTA totale (en Francs)	111 400	108 300	92 500	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	6	18	11	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	69 200	64 000	63 700	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	43	40	44	12
Exploitations laitières spécialisées	25	9	32	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	1	21	3	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	1	0	0	3
Lait Elevage et Cultures	13	11	15	23
Lait et Hors-Sol	8	1	1	4
Lait et Grandes Cultures	1	6	3	3
Lait et Ovins-Caprins	4	7	1	1
Autres exploitations laitières	4	5	2	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	0	3	1	4
Nord	5	8	5	11
Grand -Ouest	44	19	47	44
Centre-Est	9	22	14	10
Est	1	2	2	10
Sud-Ouest	24	25	17	11
Sud-Est	17	21	14	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

2 – Caractérisation des groupes appartenant au premier décile

Le premier et le dernier déciles de la répartition des exploitations selon un critère donné sont intéressants pour identifier des groupes d'unités de production éloignées de la moyenne sans pour autant que cela corresponde à des cas exceptionnels peu susceptibles de conduire à des observations de portée un peu générale. De plus les contraintes de l'échantillonnage impliquent de considérer des groupes représentés par un nombre suffisant d'exploitations observées dans l'enquête. Dans le RICA les déciles répondent à cette exigence.

L'analyse s'appuiera souvent sur la comparaison de la moyenne du groupe (par exemple le groupe des exploitations à faible SAU) avec « la moyenne d'ensemble » qui correspond à l'ensemble des exploitations laitières.

Précisons aussi que certaines exploitations appartiennent à deux ou plusieurs groupes distincts en raison de la liaison qui existe entre certains critères comme la taille, le chargement, ou le rendement en lait par vache, par exemple. Le fait que les groupes ne soient pas totalement disjoints n'altère en rien l'étude qui est conçue comme une analyse ayant recours à plusieurs angles d'observation correspondant à divers aspects de l'activité de production du lait.

2.1 – Les exploitations laitières à faible dotation en facteurs de production

2.1.1 - les unités à faible SAU (tableau A1)

Le décile des exploitations laitières dont la SAU par travailleur est la plus petite comporte un seuil maximal de 17,7 hectares par UTA. Ce sont des exploitations nettement plus petites que la moyenne d'ensemble puisque leur Marge Brute Standard moyenne est de 28 400 écus seulement soit 55 % de la dimension moyenne de l'ensemble des exploitations laitières. De même l'atelier lait de ce groupe a livré en moyenne 114 900 litres de lait en 1997 contre 183 500 pour l'ensemble des exploitations laitières, et elles élèvent 21 vaches laitières contre 33 pour l'ensemble. Simultanément la dotation de capital par travailleur est de 56 % seulement du niveau observé pour l'ensemble des exploitations laitières. Les exploitants de ce groupe sont d'autre part nettement plus âgés que la moyenne des chefs d'exploitations laitières (50 contre 45 ans).

La part du lait dans leur produit brut (45 %) est voisine de celle de l'ensemble (47 %) mais en raison de la rareté de la SAU la part de la SCOP (19 %) y est nettement plus faible. Dans la nomenclature SEB2, 43 % de ces exploitations sont classées dans la catégorie « Petites exploitations laitières » et 25 % dans les « Exploitations laitières spécialisées ». Elles sont sous-représentées, par rapport à l'ensemble des exploitations laitières, dans les catégories qui nécessitent beaucoup de SAU comme les « Mixtes Lait-Viande », « Lait, Elevage et Cultures », ou « Lait et Grandes Cultures ». Par contre la proportion des « Lait et Hors-Sol » est deux fois plus fréquente dans ce groupe que dans l'ensemble des exploitations laitières.

Elles sont plus intensives que l'ensemble des exploitations laitières, ainsi le chargement des surfaces fourragères est plus élevé (UGB Bovins / SFP : 1,66) qu'il ne l'est pour l'ensemble des exploitations laitières (1,47). De même la part des prairies permanentes dans la SFP y est plus faible (39 % contre 50 %), mais celle du maïs fourrage est du même ordre (22 %). Le rendement des vaches laitières du groupe est de 5 500 litres, c'est-à-dire au même niveau que pour l'ensemble des exploitations laitières.

Ces exploitations laitières à faible dotation en SAU sont pratiquement absentes de la zone du Bassin Parisien, peu fréquentes dans les zones Nord et Est. Leur fréquence dans le Grand-Ouest est la même que celle de l'ensemble des exploitations laitières. Par contre le groupe est relativement plus fréquent dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.

La productivité apparente du travail dans ce groupe est basse 57 % seulement du niveau atteint par l'ensemble des exploitations laitières, ce qui est lié à la faible dotation en facteurs (terre et capital d'exploitation) et aussi à une quantité de travail apparemment plus élevée (1,85 UTA) que celle de l'ensemble des exploitations laitières (1,73 UTA). Le revenu agricole par unité de travail familial est de 69 200 francs en 1997 contre 116 300 pour l'ensemble des exploitations laitières.

***En résumé :** il s'agit d'un groupe d'exploitations laitières à faible dotation en SAU et en capital par travailleur, assez spécialisées en lait, dont les surfaces fourragères sont plus chargées que la moyenne, mais dont la productivité des vaches laitières est au niveau de la moyenne d'ensemble. Ces exploitations dont le chef a en moyenne 50 ans, sont relativement plus fréquentes dans les zones Sud-Ouest et Sud-Est, ont une faible productivité apparente du travail et dégagent un faible revenu agricole par unité de travail familial.*

2.1.2 – Les unités dont l'atelier lait est de faible dimension (tableau A1)

La livraison moyenne de lait par les 10 % d'exploitations laitières dont la livraison est la plus faible (moins de 43 500 litres / UTA) se situe à 46 400 litres soit environ ¼ de la livraison moyenne de l'ensemble des exploitations laitières. Ce groupe élève en moyenne 15 vaches laitières contre 33 pour l'ensemble des exploitations laitières. Ces ateliers font partie d'exploitations de petite taille (toutes activités réunies) puisque leur MBS atteint à peine 59 % de la moyenne d'ensemble. La dotation en capital par travailleur n'y est que de 64 % du niveau moyen observé pour l'ensemble des exploitations laitières. L'âge moyen des exploitants de ce groupe est relativement élevé (49 ans).

Ces exploitations sont peu spécialisées en lait (23 % du produit brut global contre 47 % pour la moyenne d'ensemble des exploitations laitières). En raison de leur faible taille elles sont sur-représentées dans la catégorie SEB2 « Petites Exploitations Laitières », mais elles sont par ailleurs relativement plus fréquentes dans la catégorie « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ».

Ce sont des exploitations peu intensives, avec un chargement de 1,11 seulement, 9 % de maïs fourrage et 67 % de prairie permanente dans la SFP. Le rendement des vaches laitières y est faible (3 100 litres en moyenne). Ces exploitations sont sur-représentées dans les trois zones géographiques : Centre-Est, Sud-Ouest, et Sud-Est .

La productivité apparente du travail des exploitations de ce groupe est de 56 % et le revenu agricole de 55 % du niveau correspondant de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières pour l'exercice 1997.

***En résumé :** Ce groupe de très petits ateliers laitiers extensifs peu orientés vers la production laitière, fréquemment orientés vers la production de viande bovine est composé d'exploitants nettement plus âgés que la moyenne. Ces exploitations sont faiblement dotées en SAU et en capital d'exploitation, la productivité apparente du travail et le revenu agricole du travail familial y dépassent tout juste la moitié du niveau moyen qui caractérise l'ensemble des exploitations laitières.*

**A2 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère d'intensification est inférieur au seuil, en 1997**

	UGB Herbivores / SFP < 0,93	% Maïs Fourrage / SFP <= 0	Litres de lait / vache < 3 550	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 669	21 880	13 415	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	47	45	46	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,53	1,55	1,61	1,73
SAU (Ha)	61	55	56	66
Actif total / UTA (en francs)	660 500	700 000	760 800	907 400
Livraison de lait / Expl. (en litres)	103 100	118 900	68 450	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	29 400	32 700	36 600	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	22	25	25	33
UGB Bovins	39	45	51	65
Chargement (UGB Bovins / SFP)	0,78	1,08	1,22	1,47
% Maïs fourrage / SFP	5	0	10	22
% Prairie permanente / SFP	75	79	66	50
Litres de lait / Vache laitière	4 700	4 700	2 750	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	49	50	32	47
Part des COP / Produit brut (en %)	16	17	19	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'exploit.) / UTA totale(en Fr)	124 000	149 200	132 000	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	15	13	18	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	67 800	86 400	72 800	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	47	29	23	12
Exploitations laitières spécialisées	35	43	34	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	6	9	17	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	0	0	1	3
Lait Elevage et Cultures	7	10	13	23
Lait et Hors-Sol	1	1	1	4
Lait et Grandes Cultures	2	4	2	3
Lait et Ovins-Caprins	1	1	5	1
Autres exploitations laitières	1	2	4	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	5	4	3	4
Nord	0	2	7	11
Grand -Ouest	20	13	25	44
Centre-Est	17	25	21	10
Est	22	19	4	10
Sud-Ouest	11	15	17	11
Sud-Est	25	2323	21	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes34

2.2 - Les exploitations laitières peu intensives

2.2.1 – Les élevages dont l'exploitation des surfaces fourragères est peu intensive (tableau A2)

On examine ici parallèlement deux groupes d'exploitations : les 10 % d'exploitations dont le taux de chargement est le plus faible (UGB Herbivores / SFP < 0,93) et celui dont la part de maïs fourrage dans la SFP est nulle (soit 17 % du nombre total d'exploitations laitières).

Ce sont de petites exploitations agricoles dont la MBS globale est voisine de 60 % du niveau moyen de l'ensemble des exploitations laitières. L'atelier lait y est de faible dimension; avec une livraison de 55 à 65 % du niveau moyen pour l'ensemble des exploitations laitières et un effectif de laitières allant de 22 à 25 têtes. La dotation globale en capital est nettement plus faible que la moyenne d'ensemble, en particulier pour les exploitations à faible chargement pour lesquelles elle se situe à 70 % de cette moyenne d'ensemble. Par contre pour ce groupe d'exploitations laitières à faible chargement la SAU moyenne est de 61 hectares (contre 66 ha pour l'ensemble), mais comportant probablement des terres de fertilité plus faible en raison de leur localisation.

Ces exploitations sont fortement sous-représentées dans le Grand-Ouest et au contraire sur-représentées dans le Centre-Est, l'Est et le Sud-Est. Ce sont des groupes d'exploitations plus spécialisées en lait que la moyenne, mais la part des Grandes Cultures pour la vente dans le produit brut est relativement faible (17 %). En raison de leur faible dotation en facteurs de production elles sont massivement classées dans la catégorie « Petites Exploitations laitières » de la typologie SEB2 et assez fréquemment dans les « Exploitations Laitières Spécialisées ».

Dans le groupe des exploitations laitières peu intensives ne produisant pas de maïs fourrage (près de 22 000 exploitations) le chargement est voisin de 1 UGB Bovin par hectare de SFP. Dans le groupe des exploitations à faible taux de chargement (< 0,93) la proportion de maïs fourrage est faible également (5 % de la SFP); par contre la proportion de la prairie permanente dans la SFP y est très élevée (75 %). Le rendement des vaches laitières y est nettement plus faible que la moyenne (4 700 litres/ vache laitière).

La productivité apparente du travail et le revenu agricole par unité de travail familial sont de 36 à 40 % inférieurs aux niveaux observés pour l'ensemble des exploitations laitières.

***En résumé :** ces exploitations peu intensives sont à la fois de petites exploitations laitières et de petites exploitations agricoles (en termes de Marge Brute standard) malgré une SAU assez importante (55 à 61 ha). Elles ont un faible potentiel en raison d'une faible dotation en capital d'exploitation, et en conséquence une faible productivité apparente du travail. Elles dégagent un revenu agricole par unité de travail familial de 25 à 40 % inférieur à la moyenne d'ensemble.*

2.2.2 – Les exploitations à faible rendement par vache laitière (tableau A2)

Les 10 % d'exploitations dont le rendement par vache laitière est le plus faible (soit un rendement inférieur à 3 550 litres par vache) sont de petites exploitations agricoles (la MBS moyenne du groupe est inférieure de 30 % à celle de l'ensemble des exploitations laitières) et surtout de très petits ateliers laitiers (68 000 litres de livraison en moyenne et 25 vaches laitières). La dotation en terres (55 ha) et surtout celle de capital par UTA est nettement inférieure à la moyenne d'ensemble (- 16 %).

Ce sont des exploitations peu spécialisées en lait (le lait ne représente que 32 % du produit brut), plus orientées vers la viande bovine. Corrélativement elles sont sous-représentées dans la catégorie des « Exploitations laitières Spécialisées » ; elles sont sur-représentées dans celle des « Petites Exploitations Laitières » en raison de leur faible dotation en facteurs. Leur fréquence est importante dans la catégorie « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ». Elles sont relativement plus fréquemment localisées dans les zones géographiques Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est.

Elles sont par ailleurs peu intensives : le chargement y est de 1,22 et la part de maïs fourrage dans la SFP de 10 % alors que celle de la prairie permanente atteint 66 %. Enfin la productivité apparente du travail n'atteint que 68 % de celle de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières et le revenu agricole par unité de travail familial 63 %.

En résumé : *Les exploitations à faible rendement par vache laitière sont de petites exploitations agricoles souvent orientées vers la production de viande bovine. Elles sont peu intensives et nettement plus faiblement dotées en facteurs de production que la moyenne des exploitations laitières. Ces exploitations relativement plus fréquemment localisées dans les zones géographiques ayant une part de zone de montagne (Centre-Est, Sud-Est) ont une productivité apparente du travail et un revenu agricole par travailleur familial assez faibles.*

**A3 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère de résultat est inférieur au seuil, en 1997**

	Prix du lait < 1,89 Fr / L.	Valeur ajoutée francs / UTA < 88 650 Francs	Revenu Agricole Francs / UTAF < 33 800 Francs	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 875	12 727	13 183	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	47	49	46	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,67	1,65	1,65	1,73
SAU (Ha)	58	33	50	66
Actif total / UTA (en francs)	741 400	427 800	657 300	907 400
Livraison de lait / Expl. (en litres)	102 000	81 400	103 400	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	38 700	20 900	32 200	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	24	17	23	33
UGB Bovins	48	27	42	65
Chargement (UGB Bovins / SFP)	1,21	1,08	1,16	1,47
% Maïs fourrage / SFP	11	11	14	22
% Prairie permanente / SFP	63	58	61	50
Litres de lait / Vache laitière	4 300	4 800	4 550	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	36	58	50	47
Part des COP / Produit brut (en %)	25	20	23	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'exploit.) / UTA totale (en Francs)	129 600	66 000	79 500	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	18	17	15	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	70 900	26 400	7 610	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	21	62	34	12
Exploitations laitières spécialisées	27	18	26	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	17	3	10	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	0	0	3	3
Lait Elevage et Cultures	20	10	17	23
Lait et Hors-Sol	1	1	2	4
Lait et Grandes Cultures	4	1	1	3
Lait et Ovins-Caprins	6	1	3	1
Autres exploitations laitières	4	3	4	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	7	0	1	4
Nord	7	4	7	11
Grand -Ouest	12	20	25	44
Centre-Est	26	22	21	10
Est	3	2	8	10
Sud-Ouest	33	28	22	11
Sud-Est	11	23	15	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

2.3 – Les exploitations laitières à faibles résultats économiques

2.3.1 Les exploitations qui obtiennent le prix du lait le plus faible (inférieur à 1,89 F/litre) (tableau A3)

Il s'agit de petits ateliers laitiers (102 000 litres de lait livrés et 24 vaches laitières) et de petites exploitations agricoles dont la dimension économique globale (MBS) est inférieure de $\frac{1}{4}$ à la moyenne d'ensemble. Le nombre d'unités de travail disponibles est pourtant voisin de la moyenne (1,63 UTA contre 1,73 pour l'ensemble), la SAU moyenne du groupe est de 58 hectares, mais la dotation moyenne en capital est inférieure de près de 20 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

Ce sont des exploitations peu intensives avec un chargement bovin de 1,21 UGB/ Ha SFP et une proportion de 11 % de maïs fourrage dans le SFP ; la prairie permanente atteint par contre 63 % de la SFP. Le rendement des vaches laitières (4 300 litres) est inférieur de 22 % à la moyenne d'ensemble.

Ces exploitations sont moins orientées vers la production laitière que la moyenne d'ensemble des exploitations laitières (le lait représente 36 % du produit brut global contre 47 % pour l'ensemble des exploitations laitières). Elles sont corrélativement sous-représentées parmi les « Exploitations Laitières Spécialisées » ; elles sont par contre sur-représentées dans les catégories « Petites exploitations laitières », « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes » et « Lait et Ovins-Caprins ». Elles sont très fortement sur-représentées dans le Centre-Est et le Sud-Ouest, et inversement elles sont relativement rares dans le Grand-Ouest.

Avec cette dotation relativement faible en terre et surtout en capital d'exploitation ces élevages ont une productivité apparente du travail inférieure d'un tiers et un revenu agricole par UTAF inférieur de 39 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

En résumé : *Les exploitations qui obtiennent les plus faibles prix pour le lait livré, sont de petits ateliers laitiers qui font partie d'exploitations agricoles nettement plus petites que la moyenne d'ensemble des exploitations laitières. Ce sont des exploitations peu intensives, moins orientées vers la production laitière que l'ensemble et ayant une part plus importante de production de viande bovine. Elles ont une dotation en facteurs de production nettement plus faible que la moyenne des exploitations laitières ce qui explique, au moins en partie, une productivité apparente du travail et un revenu agricole par unité de travail familial relativement faibles. Elles sont très fréquemment localisées dans le Centre-Est et le Sud-Ouest.*

2.3.2 Les exploitations laitières à faible productivité du travail ou à faible revenu agricole (tableau A3)

On examine ici parallèlement le groupe des 10 % d'exploitations dont la productivité apparente du travail est la plus faible et celui des 10 % d'exploitations dont le revenu agricole par travailleur familial est le plus faible (< 33 850 Francs).

Les exploitations à faible niveau de productivité apparente du travail sont de petites exploitations agricoles (la MBS du groupe est inférieure de 56 % à la moyenne d'ensemble) dotées d'un petit atelier laitier (81 400 litres en moyenne et 17 vaches laitières). La SAU moyenne est de 33 hectares et le capital par UTA inférieur de 53 % à celui de l'ensemble des exploitations laitières. Les exploitations à faible revenu agricole par unité de travail familial sont en général, de taille inférieure à la moyenne. Les faibles revenus sont très souvent liés à une faible taille de l'exploitation mais ils peuvent se produire également dans des unités plus importantes voire dans des unités de grande dimension (au moins ponctuellement).

Les deux groupes sont peu intensifs : le chargement est légèrement supérieur à 1 UGB Bovin / hectare de SFP et la part de maïs dans la SFP de 11 à 14 %. On notera que le rendement par vache, plus faible que la moyenne d'ensemble, est plus bas dans le groupe des exploitations à faible revenu (4 550 litres / vache).

Ce sont des exploitations bien spécialisées en production laitière, (le lait représente de 50 à 58 % du produit brut global) et relativement plus souvent localisées dans les zones géographiques Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est. En raison de leur faibles dimensions elles sont sur-représentées dans la catégorie des « Petites Exploitations Laitières ».

En résumé : Les exploitations laitières à faible productivité apparente du travail ou à faible revenu agricole par UTAF sont de petites exploitations agricoles. Elles ont un système de production plutôt spécialisé en lait et peu intensif et sont relativement plus souvent localisées dans les zones géographiques à handicap naturel.

**B1 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère de dimension est supérieur au seuil, en 1997**

	SAU/UTA > 75 Ha	Lait livré / UTA > 198 100 L.	Actif total/UTA > 1 594 000 Fr.	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 141	13 097	13 208	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	42	42	42	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,80	1,70	1,48	1,73
SAU (Ha)	137	88	95	66
Actif total / UTA (en francs)	1 369 200	1 286 800	1 903 800	907 400
Livraison de lait (en litres)	236 400	345 400	286 300	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	91 000	74 000	80 650	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	44	53	43	33
UGB Bovins	104	96	95	65
Chargement (UGB Bovins/SFP)	1,33	1,68	1,61	1,47
% Maïs fourrage / SFP	18	32	24	22
% Prairie permanente / SFP	65	40	54	50
Litres de lait / Vache laitière	5 350	6 500	5 550	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	38	54	38	47
Part des COP / Produit brut (en %)	39	30	34	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'expl.) / UTA totale (en Francs)	372 500	301 800	378 950	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	16	10	11	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	179 500	193 500	190 000	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	0	2	0	12
Exploitations laitières spécialisées	23	58	38	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	18	5	12	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	3	3	6	3
Lait Elevage et Cultures	43	29	29	23
Lait et Hors-Sol	1	1	9	4
Lait et Grandes Cultures	11	2	4	3
Lait et Ovins-Caprins	1	0	1	1
Autres exploitations laitières	0	0	2	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	18	6	8	4
Nord	11	1467	14	11
Grand -Ouest	21	5	41	44
Centre-Est	10	10	8	10
Est	26	10	14	10
Sud-Ouest	9	6	9	11
Sud-Est	4		6	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

3- Caractérisation des groupes appartenant au dernier décile

3.1 – Les exploitations laitières de grandes dimensions

3.1.1– Les unités dotées d'une SAU supérieure à 75 Ha (tableau B1)

Le groupe des 10 % d'exploitations laitières dont la SAU est la plus forte, se compose de grandes exploitations agricoles (leur MBS est 1,8 fois plus élevée que la moyenne d'ensemble des exploitations laitières) dotées d'un atelier laitier important (236 400 litres en moyenne et 44 vaches laitières). Le capital par UTA y dépasse de 50 % la moyenne d'ensemble et la SAU moyenne du groupe est de 107 hectares.

Dans ce groupe l'exploitation des surfaces fourragères est moins intensive que pour la moyenne d'ensemble avec un chargement de 1,33 (contre 1,47 pour l'ensemble des exploitations laitières) et une part de maïs fourrage dans la SFP de 18 %. Corrélativement la part de prairie permanente dans la SFP y est forte (65 % contre 50 % pour l'ensemble des exploitations laitières). D'autre part le rendement moyen des vaches laitières y est un peu inférieur à la moyenne (5 350 litres contre 5 500 litres pour l'ensemble).

Ces exploitations sont nettement moins orientées vers la production laitière que l'ensemble : la part du lait dans le produit brut global n'y est que de 38 % (47 % pour l'ensemble des exploitations laitières) et celle des céréales et oléagineux de 39 % (28 % pour l'ensemble). Elles sont sous-représentées dans la catégorie des « Exploitations laitières Spécialisées » de la typologie SEB2, et sur-représentées dans les catégories « Lait et Grandes Cultures », « Lait Elevage et Cultures », « Lait et viande bovine avec vaches allaitantes ».

Elles sont relativement plus fréquentes dans le Bassin Parisien et l'Est et nettement sous-représentées dans le Grand-Ouest. Notons aussi que ces exploitants sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des exploitants (42 contre 45 ans pour l'ensemble des exploitations laitières).

La productivité apparente du travail y est supérieure de 90 % et le revenu agricole par unité de travail familial de 54 % à la moyenne correspondante pour l'ensemble des exploitations laitières. Le revenu agricole par UTAF était supérieur à 2 fois l'équivalent d'un SMIC annuel en 1997.

***En résumé :** le groupe des exploitations laitières de plus de 75 hectares de SAU est constitué de grandes exploitations agricoles dotées d'un atelier lait important. Ces élevages, dirigés par des exploitants plus jeunes que la moyenne, sont moins orientés vers le lait que l'ensemble des exploitations laitières et ont un atelier de Grandes Cultures pour la vente d'importance équivalente à celle de leur atelier lait. Le système d'élevage y est moins intensif que la moyenne des exploitations laitières. Les dotations élevées en facteurs de production (terres et capital d'exploitation) contribuent à expliquer la forte productivité du travail ainsi que le niveau relativement élevé du revenu agricole par unité de travail familial (plus de 2 fois le SMIC en 1997).*

3.1.2 – Les exploitations laitières de plus de 198 000 litres de lait par UTA (tableau B1)

Il s'agit du groupe des 10 % d'exploitations laitières dont la livraison de lait par UTA en 1997 a été la plus élevée ; en fait la livraison moyenne de lait par le groupe était de 345 000 litres (contre 183 500 pour l'ensemble des exploitations laitières). Ce sont les plus grands ateliers laitiers quoique la dimension globale des exploitations (toutes activités réunies) soit moins importante que celle du groupe précédent. La marge Brute Standard dépasse cependant de 42 % la moyenne d'ensemble des exploitations laitières. La SAU (88 Ha) y est d'un tiers plus élevée que la moyenne d'ensemble. Le capital par UTA dépasse de 42 % le niveau moyen de l'ensemble des exploitations laitières.

Ces exploitations sont plus spécialisées dans le lait que la moyenne (le produit brut lait représente 54 % du produit brut total, mais la part des céréales et oléagineux pour la vente y est importante (30 % contre 28 % pour l'ensemble des exploitations laitières). Ces exploitations sont le plus fréquemment dans la catégorie SEB2 « Exploitations Laitières Spécialisées », mais elles figurent aussi relativement fréquemment dans les « Lait Elevage et Cultures ».

Le système d'élevage de ces exploitations est plus intensif que la moyenne des exploitations laitières avec un taux de chargement moyen de 1,68 et une proportion de 32 % de maïs fourrage dans la SFP. Le rendement moyen par vache laitière (6 500 litres) y est aussi très nettement au-dessus de la moyenne d'ensemble. Notons aussi que ces exploitants sont en moyenne moins âgés que l'ensemble des chefs d'exploitations laitières (resp. 42 et 45 ans).

La productivité apparente du travail dans ces exploitations est supérieure de 55 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières et le revenu agricole par unité de travail familial dépassait de 66 % le niveau moyen correspondant pour l'ensemble des exploitations laitières.

En résumé : Les élevages dotés d'un grand atelier lait sont de grandes exploitations agricoles nettement mieux dotées en facteurs de production (terres et capital d'exploitation) que l'ensemble. Ces exploitations, dirigées par des exploitants moins âgés que la moyenne d'ensemble sont plus spécialisées en lait que la moyenne des exploitations laitières. Leur système d'élevage est plus intensif qu'il s'agisse du chargement des surfaces fourragères ou du niveau de rendement des vaches laitières. Ces unités ont une productivité apparente du travail supérieure d'un tiers à celle de l'ensemble des exploitations laitières et ont permis de dégager en 1997 un revenu agricole équivalent à 2,5 fois le SMIC.

**B2 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère d'intensification est supérieur au seuil, en 1997**

	UGB Herbivores / SFP > 2,27	% Maïs Fourrage / SFP > 48	Litres de Lait / vache > 7 150	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 134	11 130	13 202	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	47	45	45	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,86	1,98	2,08	1,73
SAU (Ha)	63	67	76	66
Actif total / UTA (en francs)	1 024 200	1 028 100	995 800	907 400
Livraison de lait (en litres)	212 900	266 000	306 000	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	73 700	72 000	71 100	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	37	41	39	33
UGB Bovins	77	68	70	65
Chargement (UGB Bovins/SFP)	2,72	2,05	1,62	1,47
% Maïs fourrage / SFP	41	57	36	22
% Prairie permanente / SFP	35	16	27	50
Litres de lait / Vache laitière	5 700	6 400	7 850	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	40	44	47	47
Part des COP / Produit brut (en %)	43	42	37	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'expl.) / UTA totale (en Francs)	249 100	268 000	275 800	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	10	10	8,5	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	142 200	144 700	153 800	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	2	1	6	12
Exploitations laitières spécialisées	24	40	41	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	8	0	4	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	7	3	1	3
Lait Elevage et Cultures	44	40	32	23
Lait et Hors-Sol	5	11	10	4
Lait et Grandes Cultures	9	3	5	3
Lait et Ovins-Caprins	1	1	2	1
Autres exploitations laitières	1	1	1	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	2	3	4	4
Nord	47	24	16	11
Grand -Ouest	28	51	57	44
Centre-Est	2	0	1	10
Est	5	4	6	10
Sud-Ouest	13	018	12	11
Sud-Est	2	0	4	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

3.2 – Les exploitations laitières les plus intensives

3.2.1 – Les exploitations laitières dont le chargement est supérieur à 2,27 (tableau B2)

Il s'agit des 10 % d'exploitations laitières dont le chargement (UGB herbivores / SFP) est le plus élevé ; ce groupe qui est défini par un seuil minimal de 2,27 a un chargement moyen de 2,72.

Ce sont des exploitations agricoles nettement plus grandes que la moyenne d'ensemble (la MBS moyenne du groupe dépasse de 42 % la moyenne d'ensemble des exploitations laitières), dotées d'ateliers laitiers plus grands que la moyenne d'ensemble (+ 16 %). Cependant la SAU moyenne de ces exploitations est inférieure à la SAU moyenne des exploitations laitières (63 Ha contre 66 pour l'ensemble des exploitations laitières) mais la dotation en capital par UTA dépasse de 13 % la dotation moyenne de l'ensemble des exploitations laitières.

Le système fourrager est intensif ce qui permet un chargement très élevé ; la proportion de maïs fourrage dans la SFP (41 %) et la très faible proportion des prairies permanentes en sont des indicateurs. Mais le rendement des vaches laitières n'est que légèrement au dessus de la moyenne d'ensemble (resp. 5 700 et 5 500 litres / vache).

Ces exploitations sont moins orientées vers le lait que l'ensemble des exploitations laitières (la part du lait dans le produit brut global n'est que de 40 % contre 47 % en moyenne pour l'ensemble) ; par contre la part des céréales et oléagineux-protéagineux y est de 43 % contre 28 % pour l'ensemble. En conséquence elles sont relativement plus fréquentes dans la catégorie « Lait Elevage et Cultures » et très sous-représentées dans la catégorie des « Exploitations Laitières Spécialisées ». La répartition géographique de ces exploitations fait apparaître une forte sur-représentation dans la zone Nord et une sous-représentation dans le Grand-Ouest.

La productivité apparente du travail y est supérieure de 28 % à celle de l'ensemble des exploitations laitières et le revenu agricole par unité de travail familial de 22 % pour l'année 1997.

***En résumé :** Les exploitations à très fort chargement ont une exploitation intensive des surfaces fourragères en raison d'une SAU relativement faible. Ce sont des exploitations agricoles nettement plus grandes que la moyenne (en termes de Marge Brute Standard) mais leur atelier laitier est voisin de la moyenne de celui de l'ensemble des exploitations laitières (en taille et en niveau de rendement par vache). Malgré une SAU plus faible ce groupe d'exploitations laitières, atteint un niveau de productivité du travail et un revenu agricole par unité de travail familial supérieurs à la moyenne d'ensemble. Moins spécialisées en production de lait, développant un important atelier de Grandes Cultures pour la vente, et dotées d'un niveau capital par UTA plus important que la moyenne la stratégie intensive leur permet de dépasser leur handicap de SAU .*

3.2.2 – Les Exploitations à fort taux du maïs fourrage dans la SFP (tableau B2)

Ce groupe inclut les 10 % d'exploitations dont la part du maïs fourrage dans la SFP est la plus élevée. Celle-ci est d'au moins 48 % et en moyenne de 57 % pour le groupe.

Ce sont des exploitations agricoles nettement plus grandes que la moyenne, leur MBS dépasse de 39 %, et la livraison de lait de 45 % la moyenne correspondante pour l'ensemble des exploitations laitières. Leur SAU est très voisine de la moyenne d'ensemble mais le capital par UTA dépasse de 13 % la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

Ce sont des exploitations assez spécialisées en lait, mais la part des céréales et oléo-protéagineux est importante dans leur produit brut (42 % contre 28 % pour l'ensemble des exploitations laitières). En conséquence elles sont bien représentées dans la catégorie des « Exploitations laitières Spécialisées », mais sur-représentées dans la catégorie « Lait-Elevage et Cultures ». Ces exploitations sont sur-représentées dans les zones Nord, Grand-Ouest et Sud-Ouest ; Elles sont absentes des zones à handicap naturel (Centre-Est et Sud-Est).

Dans ces exploitations le système d'élevage est intensif aussi bien au niveau de l'exploitation des surfaces fourragères avec un chargement de 2 UGB Bovins / Ha SFP, qu'en raison du rendement des vaches laitières (6 400 litres). La productivité apparente du travail y est supérieure de 38 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières et le revenu agricole par unité de travail familial dépasse ce niveau de 24 % en 1997.

En résumé : *Le résultat nettement supérieur à la moyenne obtenu par le groupe des exploitations à forte proportion de maïs fourrage dans la SAU est lié à une stratégie d'intensification de l'ensemble du système d'élevage et à la part importante des grandes cultures dans le produit brut de l'exploitation.*

3.2.3 – Les unités de plus de 7 150 litres de lait par vache (tableau B2)

Il s'agit des 10 % d'exploitations laitières qui ont eu le rendement en lait par vache le plus élevé en 1997 ; le rendement moyen du groupe est de 7 850 litres.

Ces exploitations ont aussi les plus grands ateliers laitiers, en moyenne 306 000 litres de lait livrés et leur dimension globale (toutes activités réunies) est de 38 % supérieure à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières. La dotation en facteurs de production est forte dans ces exploitations qui emploient 2,08 UTA avec une SAU de 76 Ha et un capital par unité de travailleur supérieur de 10 % à la moyenne d'ensemble. Ce sont donc des exploitations à fort potentiel.

Leur taux de spécialisation en lait est au niveau de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières (le lait représente 47 % du produit brut) mais le poids des céréales et oléo-protéagineux y est élevé (37 % du produit brut). Elles sont corrélativement bien représentées dans la catégorie « Exploitations laitières Spécialisées » de la typologie SEB2, et elles sont sur-représentées dans la catégorie « Lait-Elevage et Cultures ».

Ce sont des exploitations nettement plus intensives que la moyenne avec une proportion de 36 % de maïs fourrage dans la SFP, même si le chargement en UGB Bovins /SFP n'est pas très élevé (1,62 contre 1,47 pour l'ensemble des exploitations laitières). Ceci est cependant cohérent avec le niveau élevé de rendement par vache mais une information sur la quantité de concentrés distribuée par vache laitière serait utile pour compléter ce point.

Ces exploitations ont une productivité apparente du travail et un revenu agricole par UTAF supérieurs de 42 % et 32 % (respectivement) à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières en 1997.

Elles sont sur-représentées dans les zones du Nord et du Grand-Ouest ; et sous-représentées dans l'Est et surtout le Sud-Est et le Centre-Est.

***En résumé :** Les exploitations laitières à fort rendement par vache sont à la fois les plus grands ateliers laitiers et de grandes exploitations agricoles dotées d'importants moyens de production. Dotées d'un gros atelier lait ces exploitations ont également développé un important atelier de grandes cultures pour la vente. Ce sont aussi des exploitations intensives, même si le chargement des surfaces fourragères reste assez moyen. Elles obtiennent des résultats économiques supérieurs d'environ un tiers à l'ensemble des exploitations laitières. Leur fréquence est importante dans les zones Nord et Grand-Ouest.*

**B3 – Caractéristiques moyennes des groupes de 10 % d'exploitations laitières
dont le critère de résultat est supérieur au seuil, en 1997**

	Prix du lait > 2,24 Francs	Valeur Ajoutée / UTA > 408 300 Fr	Revenu Agricole / UTAF > 215 700 Fr	Ensemble
Nombre d'exploitations	13 165	13 148	13 228	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	45	43	43	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,77	2,15	1,92	1,73
SAU (Ha)	67	120	102	66
Actif total / UTA (en francs)	960 800	1 375 800	1 358 400	907 400
Livraison de lait (en litres)	190 100	310 200	285 400	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	49 500	112 300	97 100	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	36	50	46	33
UGB Bovins	70	101	95	65
Chargement (UGB Bovins/SFP)	1,44	1,71	1,73	1,47
% Maïs fourrage / SFP	19	31	30	22
% Prairie permanente / SFP	61	46	43	50
Litres de lait / Vache laitière	5 200	6 200	6 200	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	54	35	36	47
Part des COP / Produit brut (en %)	24	45	40	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'expl.) / UTA totale (en Francs)	222 150	437 300	445 100	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	10	11	10	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	125 300	252 800	282 400	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	14	0	1	12
Exploitations laitières spécialisées	57	21	29	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	4	7	11	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	4	3	3	3
Lait Elevage et Cultures	17	45	34	23
Lait et Hors-Sol	2	13	13	4
Lait et Grandes Cultures	2	9	7	3
Lait et Ovins-Caprins	0	0	0	1
Autres exploitations laitières	0	1	0	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	2	10	9	4
Nord	11	21	17	11
Grand -Ouest	44	46	51	44
Centre-Est	2	4	5	10
Est	15	11	12	10
Sud-Ouest	2	6	3	11
Sud-Est	23	2	3	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

3.3 – Les exploitations qui obtiennent les résultats économiques les plus élevés

3.3.1 – Les exploitations laitières à prix du lait élevé (tableau B3)

Les exploitations de ce groupe ont obtenu en 1997 un prix moyen annuel du lait supérieur à 2,24 Francs / Litre ; la moyenne du groupe étant de 2,37 Francs / litre.

Ce sont des exploitations laitières de taille moyenne, qu'il s'agisse de la taille de l'atelier laitier (190 100 litres de lait livrés) ou de la dimension économique globale. Leur SAU est au niveau de la moyenne d'ensemble (67 Ha) et la dotation en capital par UTA ne lui est supérieure que de 6 %.

Elles sont légèrement moins intensives que la moyenne avec un rendement en lait par vache de 5 200 litres, un chargement de 1,44 et une proportion de maïs dans la SFP de 19 %. Ces exploitations sont plus spécialisées dans la production de lait que la moyenne (le lait représente 54 % du produit brut global) ; et elles sont en conséquence fortement sur-représentées dans la catégorie SEB2 « Exploitations Laitières Spécialisées ». Ces exploitations sont sur-représentées dans l'Est et le Sud-Est. Elles sont par contre relativement peu fréquentes dans le Centre-Est et le Sud-Ouest.

La productivité apparente du travail et le revenu agricole par UTAF sont supérieurs de 14 et 8 % (respectivement) à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

En résumé : Les exploitations qui bénéficient des meilleurs prix de vente du lait ont des caractéristiques structurelles voisines de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières. Elles sont toutefois nettement plus spécialisées en production laitière. Elles sont relativement plus fréquentes dans l'Est et le Sud-Est et leurs résultats économiques sont un peu plus élevés que ceux de la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

3.3.2 – Les exploitations laitières à plus forte productivité apparente du travail (tableau B3)

Les 10 % d'exploitations laitières dont la productivité apparente du travail est la plus forte sont de grandes exploitations. Leur dimension économique est plus de 2 fois supérieure à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières et l'atelier lait a livré en moyenne 310 000 litres en 1997 (contre 183 500 pour l'ensemble des exploitations laitières). Elles sont dotées en moyenne de 120 hectares de SAU, emploient en moyenne 2,15 UTA et le niveau moyen du capital par UTA y est de 52 % supérieur à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières. Ce sont donc des exploitations à fort potentiel de production.

Elles sont aussi plus intensives que la moyenne avec un chargement de 1,71 UGB Bovins /Ha SFP, une proportion de maïs fourrage dans la SFP de 31 % (22 % pour l'ensemble des exploitations laitières) et un rendement en lait par vache de 6 200 litres.

Elles sont moins spécialisées que l'ensemble des exploitations laitières (le lait représente 35 % du produit brut global) ; elles ont par contre un atelier de grandes cultures très développé qui représente 45 % du produit brut global. Elles sont très fortement sur-

représentées dans les catégories SEB2 « Lait-Elevage et Cultures », « Lait et Grandes Cultures » et « Lait et Hors-Sol ».

Leur fréquence est « normale » dans le Grand-Ouest, très forte dans le Bassin Parisien et le Nord. Elles sont par contre sous-représentées dans les trois zones : Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est.

Ces exploitations bien dotées en facteurs de production ont permis de dégager en 1997 un revenu agricole par unité de travail familial supérieur de 63 % à la moyenne d'ensemble.

***En résumé :** Les exploitations à plus forte productivité apparente du travail sont de grandes exploitations agricoles fortement orientées vers les Grandes Cultures pour la vente et dotées d'un important atelier de production laitière. Ce sont des exploitations nettement plus intensives que la moyenne. Elles sont relativement plus fréquentes dans le Bassin Parisien et le Nord. Avec une dotation en facteurs de production (terres et capital d'exploitation) par UTA beaucoup plus importante que la moyenne d'ensemble, ces exploitations permettent de dégager un revenu agricole sensiblement plus élevé que la moyenne.*

3.3.3 – Les exploitations à plus fort revenu agricole par UTAF en 1997 (tableau B3)

Les 10 % d'exploitations laitières qui ont dégagé le revenu agricole par unité de travail familial le plus élevé en 1997 (en moyenne 282 400 Francs / UTAF pour le groupe), sont de grandes exploitations agricoles (leur dimension économique en termes de MBS dépasse la moyenne d'ensemble de près de 90 %), dotées d'un important atelier lait (285 400 litres de lait livrés en moyenne). Elles ont des moyens de production importants : 102 hectares de SAU et un capital / UTA supérieur de 50 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières.

Ce sont des exploitations nettement plus intensives que la moyenne des exploitations laitières avec un chargement de 1,73 UGB Bovins / ha SFP, une proportion de 30 % de maïs dans la SFP (contre 22 % pour l'ensemble des exploitations laitières) et un rendement de 6 200 litres de lait par vache laitière.

Elles sont moins spécialisées en production laitière que la moyenne des exploitations laitières (le lait fait 36 % du produit brut global contre 47 % pour l'ensemble) et ont un important atelier de Grandes Cultures (40 % du produit brut global contre 28 % pour l'ensemble des exploitations laitières). En conséquence ces exploitations sont sous-représentées dans les catégories « Exploitations laitières Spécialisées » et sur-représentées dans les catégories « Lait Elevage et Cultures », « Lait et Grandes Cultures » et « Lait et Hors-Sol ».

Ces exploitations à fort revenu agricole par UTAF ont aussi une productivité apparente du travail 2,5 fois plus élevée que celle de l'ensemble des exploitations laitières. Ces exploitations sont relativement très fréquentes dans les zones Bassin Parisien, et Nord. Elles sont bien représentées dans le Grand-Ouest ; elles sont par contre sous-représentées dans les zones Centre-Est, Sud-Ouest et Sud-Est.

***En résumé :** Les exploitations laitières à fort revenu agricole par unité de travail familial sont de grandes exploitations agricoles dotées de moyens de production importants par unité de travail. Ces exploitations ont un atelier laitier important mais sont cependant moins spécialisées en lait que la moyenne, et ont un atelier de Grandes Cultures pour la vente très*

développé. Très nettement plus intensives que la moyenne elles sont fréquentes dans le Nord et le Bassin Parisien. Leurs bons résultats économiques sont d'abord imputables à une forte dotation en facteurs et à une technologie intensive.

**C – Caractéristiques moyennes d'un groupe d'exploitations laitières peu intensives et
d'un groupe d'exploitations laitières intensives
ayant un revenu agricole / UTAF > 120 000 francs**

	Exploitations Peu intensives	Exploitations Intensives	Exploitations « économes » en intrants	Ensemble
Nombre d'exploitations	5 065	5 539	3 718	132 148
Age moyen du chef d'exploitation	43	44	46	45
Nombre d'UTA (familiales, salariées)	1,49	1,89	1,79	1,73
SAU (Ha)	76	71	55	66
Actif total / UTA (en francs)	940 000	1 069 000	866 300	907 400
Livraison de lait (en litres)	176 900	338 000	138 000	183 500
Marge Brute Standard (en écus)	43 700	70 700	43 500	51 800
Effectif de vaches laitières (têtes)	39	49	30	33
UGB Bovins	75	88	60	65
Chargement (UGB Bovins/SFP)	1,17	2,21	1,36	1,47
% Maïs fourrage / SFP	7	47	11	22
% Prairie permanente / SFP	80	24	67	50
Litres de lait / Vache laitière	4 600	6 950	4 550	5 500
Part du lait / Produit brut (en %)	59	58	46	47
Part des COP / Produit brut (en %)	14	37	13	28
Valeur ajoutée (y c. subv. d'expl.) / UTA totale (en Francs)	227 100	318 100	224 800	194 000
% Subventions d'exploit. / produit brut	12	9	10	11
Revenu agricole / UTAF (en Francs)	156 300	201 600	171 400	116 300
Répartition des exploitations selon la typologie SEB2				
Petites exploitations laitières	6	-	13	12
Exploitations laitières spécialisées	75	54	53	43
Mixtes Lait-Viande avec vach. Allait.	7	3	13	9
Mixtes Lait-Viande sans vach. Allait.	4	5	2	3
Lait Elevage et Cultures	8	38	5	23
Lait et Hors-Sol	-	-	-	4
Lait et Grandes Cultures	-	-	1	3
Lait et Ovins-Caprins	-	-	5	1
Autres exploitations laitières	-	-	8	1
Répartition des exploitations selon la zone géographique				
Bassin Parisien	7	2	-	4
Nord	-	27	5	11
Grand -Ouest	20	53	44	44
Centre-Est	18	-	16	10
Est	32	5	11	10
Sud-Ouest	3	12	16	11
Sud-Est	20	-	8	10

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

4 - Caractérisation de 3 groupes d'exploitations laitières viables : « peu intensives » ; « intensives » ; « économes en intrants »

A la différence de l'analyse précédente axée sur les groupes d'exploitations présentant une valeur éloignée de la moyenne d'ensemble pour au moins un paramètre caractéristique, les trois groupes qui suivent ont un profil plus « banal ». Les critères et les seuils retenus pour les définir ont pour objet de déterminer des groupes d'exploitations dont le système d'élevage est peu intensif (et alternativement intensif), économes en intrants ; et « viables » dans le sens où ils ont permis d'atteindre un revenu agricole par unité de travail familial dans tous les cas supérieur à 120 000 francs (valeur 1997) ce qui correspond à 1,5 fois l'équivalent d'un SMIC annuel.

4.1 – un groupe d'exploitations laitières peu intensives et « viables » (tableau C)

Ce groupe est constitué de 5 000 exploitations laitières assez spécialisées (le lait représente plus de 40 % du produit brut), peu intensives (rendement des vaches laitières < 5 500 litres, UGB Herbivores / SFP < 1,5 et part du maïs Fourrage /SFP inférieure à 20 %) dont le revenu agricole par unité de travail familial est supérieur à 120 000 francs annuels

Ces exploitations sont peu nombreuses (moins de 5 % du total) mais elles constituent cependant un sous-ensemble statistiquement significatif. Ce sont des unités de production dont la taille économique est inférieure (de plus de 15 %) à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières, et l'atelier lait un peu plus petit (177 000 litres livrés contre 183 500 pour l'ensemble des exploitations laitières). Le nombre de vaches laitières est pourtant nettement plus élevé (39 contre 33 pour l'ensemble des exploitations laitières). Pourtant la SAU est nettement plus élevée (76 Ha contre 66 pour l'ensemble), et le capital global par UTA est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des exploitations laitières. La main d'œuvre est par ailleurs inférieure (1,49 UTA par exploitation contre 1,73 pour la moyenne d'ensemble des exploitations laitières).

Le caractère peu intensif de ces élevages, qui ressort d'un rapport à la terre moins élevé des facteurs travail et capital d'exploitation, est confirmé par les ratios techniques : 1,17 UGB Bovins/ Ha SFP, 7 % de maïs fourrage dans la SFP et un rendement des vaches laitières de 4 600 litres. Les prairies permanentes représentent 80 % de la SFP de ces exploitations.

Le degré de spécialisation en lait est important puisque la part du lait dans le produit brut global est en moyenne de 59 % et elles sont faiblement orientées vers les Grandes Cultures pour la vente (14 % du produit brut). Les ¾ de ces exploitations se classent dans la catégorie SEB2 « Exploitations Laitières Spécialisées ».

Elles ont une productivité apparente du travail supérieure de 17 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières, et le revenu agricole par unité de travail familial lui est supérieur de plus du tiers en 1997. Ces exploitations sont relativement fréquentes dans les zones Est, Centre-Est et Sud-Est. Elles sont particulièrement rares dans le Sud-Ouest.

En résumé : Le groupe d'exploitations laitières spécialisées peu intensives qui a permis de dégager en 1997 un revenu agricole moyen de près de 2 SMIC par unité de travail familial correspond à des unités de production de dimension économique plus petite ainsi qu'à des

ateliers lait d'une taille légèrement inférieure à la moyenne. Elles disposent d'une SAU plus importante que la moyenne des exploitations laitières et le rapport des facteurs travail et capital d'exploitation au facteur terre est nettement plus faible. Il s'agit fréquemment d'exploitations localisées dans les zones géographiques comportant des territoires à handicap naturel (Centre-Est, Sud-Est). Elles sont absentes de la zone Nord et relativement rares dans le Grand-Ouest. C'est donc un modèle d'exploitations peu intensives, de dimensions un peu inférieures à la moyenne, mais bien dotées en terres. Le niveau relativement élevé du revenu agricole est imputable à une stratégie d'économie sur les intrants, en particulier dans la production des fourrages, le niveau du prix de vente du lait n'étant pas sensiblement supérieur à la moyenne d'ensemble.

4.2 Un groupe d'exploitations laitières spécialisées intensives et « viables »(tableau C)

Il s'agit d'exploitations laitières dont la part du lait dans le produit brut est supérieure à 40 %, ayant une proportion de maïs fourrage dans la SFP > 30 %, un chargement UGB Herbivores / Ha SFP > 1,8 et un rendement par vache laitière > 6000 litres. Enfin le revenu agricole par unité de travail familial dépasse toujours 120 000 francs.

Ce groupe comprend 5 500 exploitations dont la dimension économique (MBS) est de 36 % supérieure à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières, l'atelier lait étant de grande taille (338 000 litres livrés, 49 vaches laitières). La SAU (71 Ha) et la main d'œuvre (1,89) dépassent la moyenne d'ensemble de moins de 10%, par contre le capital par UTA est plus élevé de 18 %.

Le caractère intensif est confirmé par le chargement moyen (2,21 UGB Bovins / Ha SFP), la part de maïs dans la SFP (47 %) et le rendement par vache laitière (6 950 litres).

Ces exploitations bien spécialisées en lait (le lait représente 58 % du produit brut) ont cependant un important atelier de Grandes Cultures (les COP font 37 % du produit brut global). Elles sont classées presque exclusivement dans les catégories SEB2 « Exploitations Laitières Spécialisées » et « Lait Elevage et Cultures ». Elles sont sur-représentées dans le Grand-Ouest et surtout dans le Nord. Elles sont « normalement » représentées dans le Sud-Ouest. Elles sont par contre inexistantes dans le Centre-Est et le Sud-Est.

La productivité du travail y est supérieure de 64 % à la moyenne d'ensemble et le revenu agricole par unité de travail familial relativement élevé (201 600 Francs en 1997).

En résumé : *Les 5 500 exploitations laitières spécialisées et intensives sont des exploitations agricoles nettement plus grandes que la moyenne, dotées d'un atelier lait important (338 000 litres) mais aussi d'un atelier de Grandes Cultures développé (les COP font 37 % du produit brut). Ces exploitations dotées d'un important capital par UTA ont un chargement élevé des surfaces fourragères et un rendement des vaches laitières proche des 7 000 litres. Le niveau relativement élevé de la productivité apparente du travail et du revenu agricole est atteint au moyen d'une stratégie qui combine à la fois l'effet de taille et l'exploitation intensive des moyens de production.*

4.3 Un groupe d'exploitations laitières « économes en intrants » et viables (Tableau C)

Ce groupe comprend 3 700 exploitations laitières dont le taux des consommations intermédiaires par rapport au produit d'exploitation (hors subventions d'exploitation) est inférieure à 38 % (le taux moyen est de 56 % pour l'ensemble des exploitations laitières) et dont le Revenu agricole par UTAF est simultanément supérieur à 120 000 francs.

Ce sont des exploitations de dimensions nettement inférieures à la moyenne avec une SAU de 55 ha, une Marge Brute Standard inférieure de 16 % à la moyenne d'ensemble des exploitations laitières, 30 vaches laitières (contre 33 pour l'exploitation laitière moyenne) et un capital par UTA inférieur de 5 % à la moyenne d'ensemble.

Le système d'élevage est moins intensif que la moyenne avec un rendement par vache laitière de 4 550 litres, une faible proportion de maïs fourrage dans la SFP (11 % contre 22 % pour la moyenne d'ensemble des exploitations laitières), une plus forte part de prairie permanente (67 % de la SFP, contre 50 % pour la moyenne d'ensemble) et un chargement relativement faible (1,36).

Malgré un niveau d'emploi un peu plus élevé que la moyenne (1,79 contre 1,73) et un système peu intensif, ces exploitations, grâce aux économies réalisées sur les intrants et sur l'ensemble des moyens de production, atteignent une productivité apparente du travail supérieure de 16 % et un Revenu Agricole supérieur de 47 % (en 1997) à la moyenne d'ensemble.

En résumé : ce groupe d'exploitations laitières, dont les dotations en facteurs (terre, cheptel...) sont inférieures à la moyenne des exploitations laitières obtiennent des résultats en termes de productivité et de revenu assez nettement supérieurs à la moyenne. Ce système nous paraît assez bien correspondre à de nouveaux modèles d'élevage en cours d'expérimentation (sinon de diffusion). Ces premières observations qui attestent l'efficacité économique de ces systèmes peu intensifs et économes en moyens de production (en particulier en intrants) seraient à confirmer sur des échantillons plus importants et sur des séries chronologiques.

Conclusion

La disparité des résultats économiques des exploitations laitières est d'abord imputable à l'inégalité des dotations en facteurs de production (terres et capital de production) entre les élevages. Le rapport entre les niveaux de moyens de production disponibles, est de l'ordre de 1 à 4 entre le capital total par unité de travail dans le groupe des 10 % plus « petits » et dans celui des 10 % plus « grands » élevages laitiers. Ce handicap se double d'une différence dans les niveaux d'intensité des systèmes fourragers (repérés par le chargement), et celui de la productivité des vaches laitières (mesuré par le rendement en lait) d'environ de 1 à 2 au détriment des petites unités. Il en résulte un rapport de 1 à 4 entre la productivité apparente du travail dans ces deux catégories d'élevages laitiers.

La liaison « faible capacité de production / faible intensification de l'atelier lait / faible productivité du travail / faible niveau de la rémunération du travail familial » se vérifie pour le groupe des « petites » exploitations laitières dont la production annuelle de lait disponible est inférieure à un seuil de l'ordre de 100 000 litres. Ces exploitations sont fréquemment plus spécialisées dans la production laitière que l'ensemble des exploitations laitières et elles sont plus fréquentes dans les zones géographiques de Sud-Ouest, du Centre-Est, voire du Sud-Est. Le faible niveau du revenu agricole par unité de travail familial (souvent inférieur à l'équivalent d'un SMIC annuel) conduit à poser la question de leur reprise au moment de la cessation d'activité de l'exploitant actuel.

A l'opposé les ateliers laitiers de grande taille, insérés dans des exploitations agricoles de grande dimension ont une forte productivité du travail et un revenu agricole par unité de travail familial en général supérieur à deux fois l'équivalent d'un SMIC annuel. Ces unités ont simultanément un atelier de Grandes Cultures pour la vente en général d'importance équivalente à l'atelier lait. Leur fréquence est normale dans le Grand-Ouest et élevée dans les zones Nord et Bassin Parisien. Les résultats de ces exploitations sont une garantie de leur pérennité, mais la conduite parallèle avec des moyens importants des activités de cultures pour la vente et de la production laitière peut conduire à une reconversion rapide de l'élevage si son coût d'opportunité s'avérait à l'avenir trop important.

La détermination d'une catégorie d'élevages laitiers spécialisés, peu intensifs et « viables » aboutit à un groupe d'environ 5000 exploitations de dimension et de performances moyennes. Alternativement le groupe des élevages laitiers spécialisés intensifs a sensiblement la même importance numérique. Il se compose par contre d'exploitations de grande dimension et permet d'atteindre un revenu par unité de travail nettement plus élevé. Ceci tend à confirmer les meilleurs résultats économiques des unités de dimension importante, mais moyennement intensives et combinant de façon équilibrée production laitière et cultures pour la vente. Cependant un groupe d'exploitations laitières qualifiées « économes », caractérisé par une moindre utilisation de moyens de production (en particulier moins d'intrants) a été déterminé. Ces exploitants en pratiquant un élevage moins intensif obtiennent une productivité du travail et un revenu agricole par unité de travail familial sensiblement supérieurs à la moyenne.

Chapitre 5

Disparitions, Cessations d'activité et Installations

dans le secteur de la production laitière française

sur la période 1990-97

1 - Bilan des Entrées et Sorties d'exploitations du secteur de la production laitière de 1990 à 1997	175
1.1 - Près de 50 % de Petites unités dans les disparitions d'exploitations et les cessations d'activité laitière sur la période 1990-97 (T 5.1)	175
1.2 - Les installations de jeunes dans le secteur de la production laitière : baisse modérée en nombre mais une forte attractivité	177
2 - Caractéristiques des exploitations ayant abandonné la production laitière	180
2.1 - Les exploitations laitières disparues étaient des unités relativement petites et dirigées par des exploitants âgés	180
2.2 - Les exploitations qui ont abandonné la production laitière au cours de la période 90-97 sont semblables à celles qui ont disparu	181
3 - Des taux de diminution et de renouvellement sensiblement différents selon les zones géographiques (T 5.5)	182
4 - Indicateurs d'évolution des conditions et des résultats d'activité des producteurs de lait lors des principales étapes de leur carrière	184
4.1 - Les jeunes producteurs mettent en valeur des exploitations de plus grande dimension	184
4.2 - Une plus forte intensité du travail pour les jeunes mais une utilisation comparable du facteur terre	185
4.3 - Un revenu plus élevé et plus dépendant du soutien public pour les jeunes éleveurs laitiers	185
Conclusion	186

L'analyse des mouvements d'entrée et de sortie d'exploitations qui concernent le secteur des exploitations laitières fournit une information complémentaire à celle de la dynamique des exploitations laitières pérennes réalisée par ailleurs. Elle permet de préciser les causes de sortie du secteur de la production laitière ainsi que l'attractivité que celui-ci exerce sur les jeunes exploitants lors de leur démarche d'installation. Enfin il est intéressant de comparer les structures d'exploitation à différentes étapes de la carrière des exploitants pour examiner les conditions d'exercice de l'activité dans les années qui suivent l'installation et dans la période qui précède la cessation d'activité notamment.

Les mouvements d'exploitations laitières étudiés ici comprennent les disparitions d'exploitations, les cessations d'activité laitière sans disparition de l'exploitation, les créations d'exploitations laitières nouvelles et les installations par reprise d'exploitations laitières préexistantes.

On commence par établir les éléments d'un bilan numérique des entrées des sorties d'exploitations du secteur de la production laitière avant d'analyser quelques caractéristiques des unités concernées par ces mouvements.

1 - BILAN DES ENTREES ET SORTIES D'EXPLOITATIONS DU SECTEUR DE LA PRODUCTION LAITIERE DE 1990 A 1997

1.1 - Près de 50 % de Petites unités dans les disparitions¹ d'exploitations et les cessations d'activité laitière sur la période 1990-97 (T 5.1)

Environ 49 000 exploitations ont abandonné la production laitière (sans disparaître) et plus de 24 000 exploitations laitières ont disparu sur la période 1990-97.

Près de la moitié des disparitions d'exploitations laitières sur la période 1990-97 sont des « Petites Exploitations Laitières² » et le taux de disparition de celles-ci par rapport à leur effectif en 1990 est de 22,5%. Le taux des disparitions est deux à quatre fois plus élevé dans les autres catégories. Il est 8 à 9 % dans la plupart des cas sauf pour les "Lait-Hors-Sol" et les "Lait-Ovins-Caprins" pour lesquels il est de l'ordre de 5 %.

¹ L'exploitation disparue est absorbée "en bloc" par une exploitation pérenne ; ou démembrée et ses moyens de production (quota, terres, bâtiments d'exploitation, cheptel, matériels...) sont alors répartis entre plusieurs autres unités. La cessation d'activité laitière (sans disparition) s'accompagne d'un transfert de la référence laitière, mais l'unité de production continue d'être mise en valeur avec d'autres activités de production agricole.

² On utilise dans cette étude les catégories d'exploitations laitières définies dans la typologie des Systèmes d'Elevage Bovins SEB2 (voir la définition dans la note méthodologique).

T 5.1 : Taux des Disparitions et des Cessations d'activité laitière sur la période 1990-97

	Disparitions		Cessations d'activité laitière	
	% par rapport au total des disparues	Taux Par rapport à l'effectif de 1990	% par rapport au total des Cessations	Taux Par rapport à l'effectif de 1990
Petites exploitations laitières	48,5	22,5	50,3	46,9
Exploitations laitières spécialisées	28,9	8,7	13,7	8,2
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	3,1	7,9	6,2	31,6
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	2,5	8,5	2,3	15,6
Lait-Elevage et Cultures	12,9	9,0	16,8	23,6
Lait et Hors-sol	1,3	4,9	2,3	17,2
Lait et Grandes Cultures	1,8	8,9	5,4	52,9
Lait et Ovins-Caprins	0,6	5,4	1,6	28,9
Lait et autres	0,4	3,3	1,4	24,8
Ensemble des exploitations laitières	100,0	12,0	100,0	24,2

Source : SCEES, Enquêtes Structures

La moitié des cessations d'activité laitière (sans disparition de l'exploitation) sont des "Petites Exploitations Laitières" ; le taux des cessations par rapport à l'effectif de 1990 est de 47 % pour ces dernières. Il est encore plus élevé pour la catégorie "Lait et Grandes Cultures" (53 %). Il est faible par contre pour les "Spécialisées", les "Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes"

(-16%) et les "Lait et Hors-Sol" (-17 %). Le taux des abandons de la production laitière est intermédiaire pour les activités "Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes" (32 %), "Lait et Ovins-Caprins" (29 %), "Lait-Elevage et Cultures" (24 %).

Ainsi, ce qui caractérise le mieux, du point de vue des types d'exploitation, les abandons de l'activité laitière c'est qu'ils touchent très fortement les « Petites Exploitations Laitières » et relativement peu les « Exploitations Laitières Spécialisées ». Les catégories « Lait et Grandes Cultures » et « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes » ont un taux élevé de cessation de l'activité laitière, mais les disparitions complètes d'exploitations sont relativement peu nombreuses. Les systèmes intensifs « Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes » et « Lait et Hors-Sol » sont relativement moins touchés. Le faible taux de disparition des « Lait et Ovins-Caprins » est à noter par ailleurs.

Les hypothèses que l'on peut avancer pour interpréter les taux de cessation plus élevés, sont :

- une plus grande fréquence d'exploitants âgés parmi les "Petites Exploitations Laitières" à l'origine de départs nombreux en préretraite ou à la retraite. L'aide incitative des programmes de cessation d'activité laitière et la volonté de réduire la charge de travail sont des éléments déterminants du taux élevé des abandons de l'activité laitière sans disparition de l'exploitation.
- le fait que les "Exploitations Laitières Spécialisées" soient relativement moins concernées par les cessations d'activité laitière peut s'interpréter comme une bonne adaptation de ce système à la valorisation de moyens de production dans l'ensemble plus limités (en particulier une SAU plus faible).
- Les systèmes intensifs par contre, peu touchés par les disparitions complètes sont plus fréquemment concernées par un simple abandon de l'activité laitière (en particulier pour les "Lait et Grandes Cultures"). Ceci tend à montrer que la production de lait est là aussi perçue comme plus contraignante et/ou relativement moins rémunératrice que d'autres productions alternatives.

1.2 - Les installations de jeunes dans le secteur de la production laitière : baisse modérée en nombre mais une forte attractivité

Depuis le début des années quatre vingt le nombre global des installations³ d'exploitants agricoles a régressé en tendance (Fig 5.1) , malgré trois périodes de reprises (1982-83, 1986-90 et 1994-97). Celles-ci correspondent assez étroitement à des impulsions de la politique agricole : le doublement du plafond de la DJA à partir de 1983, la possibilité de départ à la retraite à 60 ans à partir de 1986 accordée progressivement sur la période 1986-90 (d'où un doublement potentiel des cessations d'activité et un accroissement des reprises d'exploitations), et enfin les dispositifs de préretraite 1992-94 et 95-97. La tendance à la diminution des installations en production laitière⁴ est similaire mais beaucoup moins forte que pour l'ensemble des exploitations agricoles⁵.

La variation du nombre des installations, c'est-à-dire du taux de reprise des exploitations libérées par des exploitants qui cessent leur activité professionnelle est la résultante de nombreux facteurs. La libération de terres est une condition pour de nouvelles installations ; la structure de la pyramides des âges est donc un élément décisif conjugué à l'évolution du comportement des sortants potentiels face à la possibilité de départ à la retraite. L'avancement à 60 ans du droit d'accès à la retraite (qui a permis d'avancer les départs⁶) est un élément explicatif du redressement du nombre des installations à partir de 1986. Il faut cependant tenir compte en outre d'une modification de la réglementation concernant la DJA et de la possibilité

³ L'analyse présentée ici s'appuie exclusivement sur les installations réalisées avec le bénéfice de la DJA. On supposera qu'en tendance le nombre global d'installations suit celui des bénéficiaires de la DJA.

⁴ L'information disponible permet de connaître uniquement les installations réalisées avec le bénéfice de la DJA dans les seules OTEX 41 Exploitations laitières spécialisées et 43 Mixtes Lait-Viande.

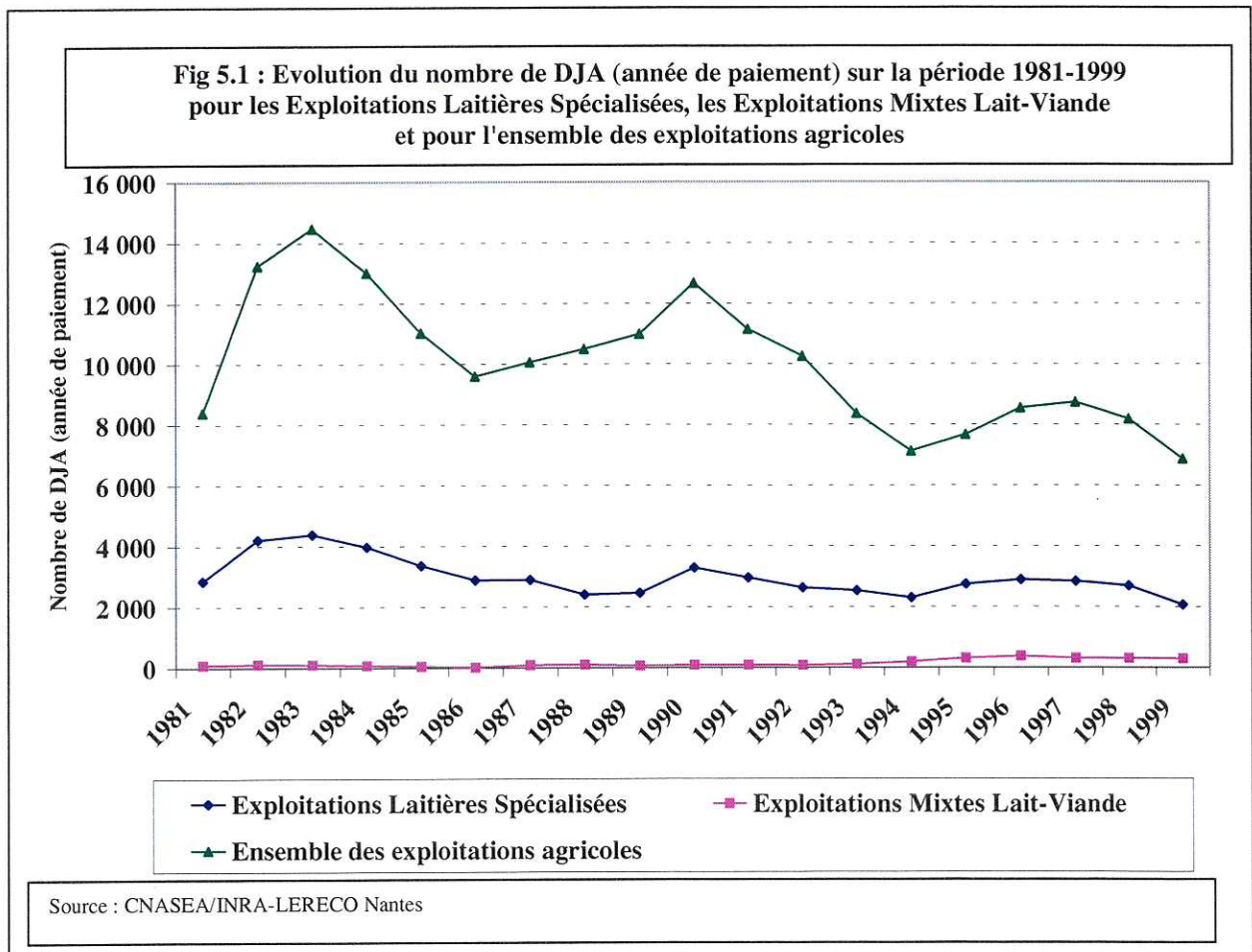
⁵ Les régressions du nombre global de DJA et du nombre de DJA des OTEX 41+43 donnent les coefficients de diminution de - 383 et - 84 par an respectivement.

⁶ Sur la période 1986-90 deux générations ont, chaque année pu accéder à la retraite : les générations nées en 1921 et 1922 en 1986, celles de 1923 et 1924 en 1987...et celles de 1929 et 1930 en 1990.

d'attribution de l'aide aux deux conjoints (chefs d'exploitation à titre principal) à partir de 1990.

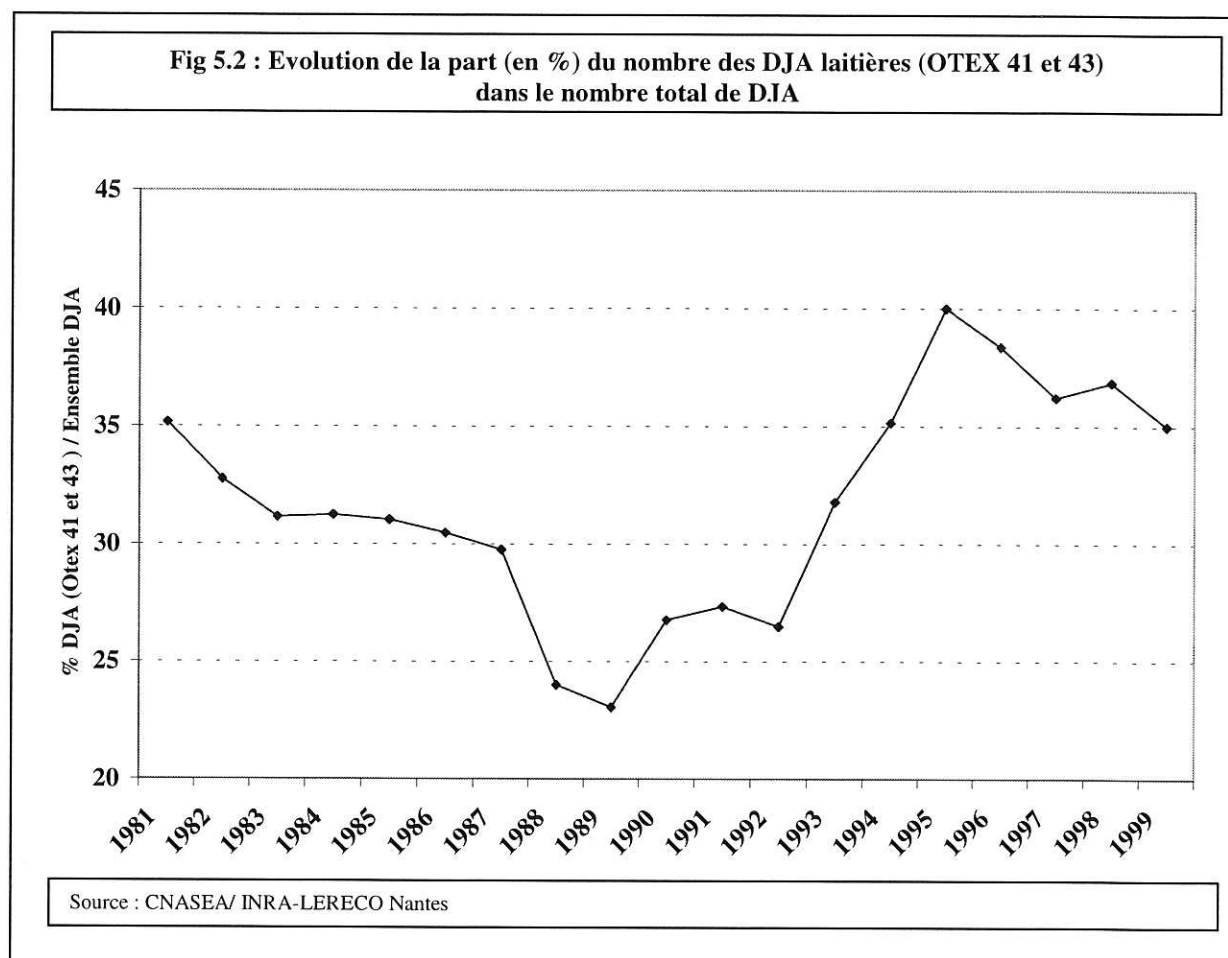
L'effet d'incitation à la cessation anticipée d'activité prévue dans les mesures d'accompagnement de la réforme de la PAC de 1992 (appliquée en France dans le cadre des deux régimes de préretraite portant sur les périodes 92-94 et 95-97) sur l'accroissement du rythme des installations pour la période 1995-98 est aussi très probable.

La chute des installations à partir de 1998 est à interpréter principalement comme la conséquence d'une anticipation d'un certain nombre de départs (ce qui a libéré des terres et des quotas laitiers, en partie disponibles pour des installations) sur la période antérieure. En effet le deuxième dispositif de préretraite accordait au cédant, outre l'allocation annuelle forfaitaire de 30 000 Francs, une prime par hectare transféré qui était de 850 Francs si le cessionnaire était un jeune agriculteur en cours d'installation et de 500 Francs seulement si ce dernier était un agriculteur déjà installé (depuis moins de 10 ans). La volonté d'orienter les terres cédées par les bénéficiaires de la préretraite vers des exploitants en cours d'installation a donc dans une certaine mesure abouti.



Les mouvements de la courbe des installations en production laitière, bien que beaucoup moins prononcés, montrent que l'argumentation qui vient d'être développée est largement applicable à ce secteur. Mais ce qui apparaît nettement aussi c'est l'accroissement de la part

des installations en production laitière à partir de 1990 (Fig 5.2) alors que la proportion des exploitations laitières dans l'ensemble des exploitations agricoles diminuait du niveau de 37,2 % en 1983 à 21,8 % en 1997. Le secteur de la production laitière reste donc très attractif pour les jeunes candidats à l'installation malgré les difficultés d'acquisition des références laitières.



Le taux des installations de jeunes sur la période 1990-97, rapporté au nombre d'exploitations en activité en 1990 est très élevé puisqu'il est de 27 % pour la catégorie des "Exploitations Laitières Spécialisées" alors que ce taux n'est que de 8 % pour l'ensemble des exploitations agricoles. Ceci témoigne d'une forte attractivité de cette production sur les candidats à l'installation au cours de la période. Les garanties de niveau de production et de prix ont largement prévalu sur le niveau modéré du revenu et les contraintes de travail dans le choix des jeunes exploitants.

2 - CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS AYANT ABANDONNE LA PRODUCTION LAITIERE

2.1 - Les exploitations laitières disparues étaient des unités relativement petites et dirigées par des exploitants âgés

Avec une SAU moyenne de 33 hectares et un effectif de 19 vaches laitières, les exploitations laitières disparues au cours de la période 1990-97 apparaissent dans l'ensemble comme des unités environ deux fois plus petites que les exploitations pérennes (T 5.2). En réalité si les petites unités sont très nombreuses, il ne s'agit pas exclusivement de "Petites Exploitations Laitières"⁷ telles qu'elles ont été définies dans cette étude ; il faut y joindre des exploitations plus importantes appartenant aux autres catégories, en particulier des « Exploitations Laitières Spécialisées ». On notera cependant que dans chaque catégorie la taille des disparues est systématiquement et très nettement inférieure à celle des pérennes correspondantes.

**T 5.2 : Taille⁸ des exploitations laitières disparues sur la période 1990-97
Comparée à celle des Pérennes en 1997**

	Nombre d'exploitations	SAU (Hectares)		Effectifs de vaches laitières	
		Disparues	Pérennes	Disparues	Pérennes
Petites exploitations laitières	11 810	20,5	24,3	11,6	12,8
Exploitations laitières spécialisées	7 052	41,1	58,3	29,6	39,0
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	765	52,4	79,3	18,1	26,7
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	613	49,2	70,8	23,6	36,2
Lait-Elevage et Cultures	3 137	48,1	87,6	19,9	34,9
Lait et Hors-sol	314	31,2	54,3	24,6	33,4
Lait et Grandes Cultures	441	63,7	118,9	14,5	25,2
Lait et Ovins-Caprins	150	40,7	70,7	18,1	23,9
Lait et autres	91	27,3	49,0	20,5	23,4
Ensemble des exploitations laitières	24 373	32,8	64,1	18,7	32,3

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Les exploitations disparues correspondent donc en général à la frange des exploitations les plus petites dans chaque catégorie. Cette dimension relativement faible peut correspondre à des exploitations n'ayant jamais eu une dimension plus grande ou à une réduction de niveau d'activité de l'exploitant en fin de carrière.

⁷ La catégorie des « Petites Exploitations Laitières » est relative aux unités de production de moins de 19 200 écus de Marge Brute Standard, ce qui correspond approximativement à une exploitation laitière de moins de 300 000 Francs de chiffre d'affaires.

⁸ Pour les disparues les critères sont mesurés lors de l'enquête précédent celle qui a permis de constater la disparition (qui a pu être l'une des enquêtes Structures 1993, 1995, 1997). Pour les pérennes l'information est relative à 1997.

On peut faire l'hypothèse que l'âge moyen (relativement faible : 56 à 58 ans) des chefs d'exploitations disparues sur cette période s'explique essentiellement par le départ d'un nombre important d'exploitants en préretraite. Les départs de bénéficiaires de la préretraite dès 55 ans ont été relativement fréquents, ce qui a contribué à faire baisser l'âge moyen des exploitants lors de la disparition de l'unité de production. L'âge moyen des chefs d'exploitations disparues est plus élevé pour la catégorie des "Petites exploitations laitières", et pour les "Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes" (57 ans). Il est nettement moins élevé dans le cas des "Lait et Hors-Sol".

2.2 - Les exploitations qui ont abandonné la production laitière au cours de la période 90-97 sont semblables à celles qui ont disparu

La SAU des exploitations qui ont abandonné la production laitière au cours de la période 90-97, (mais sans disparaître simultanément) est dans l'ensemble un peu supérieure à celle des exploitations disparues (resp. 35 et 33 Ha). L'âge moyen de ces exploitants est également voisin (resp. 53 ans pour les Cessations d'activité laitière, et, 55 ans pour les Disparues). Le nombre moyen de vaches laitières par unité de production était toutefois inférieur de 4 têtes en moyenne, ce qui correspond principalement à une proportion deux fois moins importante d'exploitations de la catégorie des « Exploitations laitières Spécialisées » dans l'ensemble des exploitations ayant abandonné la production laitière.

La cessation d'activité laitière a donc en général touché des exploitants en fin de carrière dont l'unité de production était nettement plus petite que les exploitations laitières pérennes de la même catégorie.

T 5.3 : Taille des exploitations ayant cessé l'activité laitière sur la période 1990-97 Comparée à celle des Pérennes en 1997

	Nombre d'exploitations	SAU (Hectares)		Effectifs de vaches laitières	
		en Cessation -Lait	Cessation- Lait	Pérennes	Cessation- Lait
Petites exploitations laitières	24 647	19,1	24,3	10,0	12,8
Exploitations laitières spécialisées	6 701	39,3	58,3	27,3	39,0
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	3 062	58,1	79,3	14,8	26,7
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	1 123	46,3	70,8	22,0	36,2
Lait-Elevage et Cultures	8 244	53,2	87,6	17,8	34,9
Lait et Hors-sol	1 116	38,3	54,3	18,8	33,4
Lait et Grandes Cultures	2 623	75,0	118,9	11,8	25,2
Lait et Ovins-Caprins	797	64,2	70,7	13,1	23,9
Lait et autres	687	45,4	49,0	11,9	23,4
Ensemble des exploitations laitières	49 000	35,2	64,1	14,7	32,3

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

Les exploitations ayant cessé la production laitière (sans disparaître) au cours de la période 90-97 étaient un peu moins moins intensives que les exploitations laitières disparues et

nettement moins intensives que les pérennes (T 5.4). On peut supposer que cette moindre intensité d'utilisation de la terre (repérée ici par le chargement et la part de maïs fourrage dans la SFP) par les exploitations qui abandonnent la production laitière, est souvent liée à une reconversion vers l'élevage allaitant qui est par ailleurs moins exigeant en travail et donc mieux adapté à la fin de carrière.

**T 5.4 : Comparaison des critères d'intensité % Maïs / SFP et UGB Bovins / SFP
Pour les exploitations ayant Cessé la production laitière et les Pérennes**

	% Maïs / SFP			UGB Bovins / SFP		
	Cessation-Lait	Disparues	Pérennes	Cessation-Lait	Disparues	Pérennes
Petites exploitations laitières	6	6	6	1,0	1,0	1,0
Exploitations laitières spécialisées	17	21	21	1,4	1,4	1,4
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	10	18	15	1,3	1,6	1,4
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	16	19	27	1,6	1,5	1,8
Lait-Elevage et Cultures	18	21	28	1,4	1,4	1,6
Lait et Hors-sol	32	34	33	1,5	1,8	1,6
Lait et Grandes Cultures	14	15	24	1,4	1,3	1,7
Lait et Ovins-Caprins	9	15	9	0,5	0,9	1,3
Lait et autres	13	30	17	1,2	1,5	1,3
Ensemble des exploitations laitières	12	16	21	1,2	1,3	1,4

Source : SCEES, Enquêtes Structures / INRA-LERECO Nantes

3 - DES TAUX DE DIMINUTION ET DE RENOUVELLEMENT SENSIBLEMENT DIFFERENTS SELON LES ZONES GEOGRAPHIQUES (T 5.5)

Sur la période 1990-97 le taux de diminution du nombre d'exploitations a été globalement de 35 %. Cette concentration des unités de production s'accompagne d'un renouvellement des exploitants que l'on assimilera au flux des installations⁹, mais la répartition des moyens libérés par les exploitations disparues (quotas laitiers, terres...) entre l'agrandissement des exploitations déjà en place et les installations, est variable selon les zones géographiques. On prendra comme indicateur de l'agrandissement la variation de la taille de l'atelier laitier des exploitations laitières pérennes. Le taux des installations¹⁰ des exploitations laitières (avec le bénéfice d'une DJA) est élevé dans toutes les zones géographiques (1,8 à 3,5 fois plus élevé que le taux moyen d'installation concernant l'ensemble des exploitations agricoles) ; les causes des différences régionales sont à rechercher dans les écarts structurels (degré d'avancement de la concentration de la production laitière, productions alternatives, comportement des

⁹ On ne dispose que des informations communiquées par le CNASEA concernant les installations réalisées avec le bénéfice d'une DJA dans les seules OTEX 41 et 43, il faudrait pouvoir tenir compte d'une part des installations en production laitière qui ont eu lieu dans les autres OTEX et aussi des installations de producteurs de lait qui se font sans les aides accordées dans le cadre de la législation sur la DJA.

¹⁰ Le taux d'installation est défini ici comme le rapport : (Nombre de DJA /dans les OTEX 41 ou 43 sur la période 90-97) / (Nombre d'exploitations des OTEX 41 ou 43 en 1997)

organisations professionnelles et de la CDOA dans l'orientation des opérations d'aménagement des structures d'exploitations).

T 5.5 : Taux de diminution du nombre d'exploitations laitières et taux d'installation des jeunes avec une DJA sur la période 1990-97

	Ensemble des Exploitations laitières	Exploitations des OTEX 41 et 43	Exploitations pérennes	
	Taux de baisse (%) du nombre d'exploitations de 1990 à 97	Taux d'installation (avec DJA : 90/97) en %	Livraison moyenne de lait en 1997	Accroissement de la livraison moyenne de lait de 92 à 97
Bassin parisien	38	36	200 800	13 000
Nord	36	23	214 700	10 000
Grand-Ouest	33	25	194 600	11 000
Centre-Est	32	24	134 500	9 700
Est	38	29	216 600	7 000
Sud-Ouest	35	30	159 000	5 000
Sud-Est	35	22	136 000	9 000
Ensemble	35	25	183 500	10 000

Sources : CNASEA-INSEE-SCEES / INRA LERECO Nantes25

Dans le Bassin Parisien et l'Est la forte diminution relative du nombre d'exploitations laitières va de pair avec un taux d'installation élevé (resp.36 et 29 %). La taille moyenne atteinte par les exploitations laitières pérennes de ces zones est un bon facteur explicatif de cet important taux de reprise. Dans la zone Nord, par contre le taux des installations est relativement faible malgré un taux de disparition élevé.

Le taux de diminution des exploitations laitières est au niveau de la moyenne nationale dans le Sud-Ouest, mais comme la dimension moyenne des exploitations laitières pérennes est relativement faible on peut supposer que les sorties d'exploitations du secteur laitier ont touché surtout de petits ateliers laitiers, le taux élevé des installations (30 %) est peut-être l'indice d'une absence d'alternatives plus rémunératrices. Un effort important d'installation en production laitière est probable dans la mesure où l'accroissement de l'atelier laitier des pérennes est faible sur la période (en moyenne + 5 000 litres par exploitation).

La concentration a été un peu moins forte dans le Grand-Ouest, et le taux d'installation juste au niveau de la moyenne nationale (25 %). La dimension des unités de production laitières y est légèrement supérieure à la moyenne nationale. La compétition est forte dans cette zone entre les candidats à l'agrandissement et les jeunes qui s'installent, malgré les efforts faits par les CDOA pour favoriser les installations.

Dans le Centre-Est et le Sud-Est les taux de diminution du nombre d'exploitations laitières et d'installation sont au niveau de la moyenne nationale ou un peu inférieurs. Avec un accroissement moyen de la livraison par exploitation de 9 000 à 10 000 litres (alors que les unités libérées sont en moyenne de faible taille) l'hypothèse d'une répartition des capacités libérées, plus favorable à l'agrandissement est plausible. Ceci ne permet d'ailleurs pas de

réduire l'écart de dimension de l'atelier laitier par rapport aux zones plus concentrées du Bassin Parisien ou du Grand-Ouest.

4 - INDICATEURS D'EVOLUTION DES CONDITIONS ET DES RESULTATS D'ACTIVITE DES PRODUCTEURS DE LAIT LORS DES PRINCIPALES ETAPES DE LEUR CARRIERE

Pour prolonger l'analyse présentée concernant les disparitions et les installations et remédier à la relative pauvreté de l'information à notre disposition concernant ces populations particulières de producteurs, il est intéressant d'examiner les principales caractéristiques des exploitations laitières observées aux grandes étapes de la carrière des exploitants. On divise cette carrière en trois grandes phases : le démarrage jusqu'à l'âge de 35 ans, le régime de croisière de 36 à 54 ans, la fin de carrière à partir de 55 ans. Précisons aussi que la base d'analyse utilisée étant le RICA, on écarte les unités de moins de 9 600 écus de Marge Brute Standard (environ 150 000 francs de chiffre d'affaires) ce qui revient à ignorer la frange des plus petites exploitations.

4.1 - Les jeunes producteurs mettent en valeur des exploitations de plus grande dimension

La prépondérance de la taille des exploitations mises en valeur par les « moins de 35 ans » se vérifie sur tous les critères de dimension examinés (T 5.6). Il est vrai que les jeunes sont plus fréquemment installés en sociétés que les "35-54 ans" mais moins que les "55 ans ou +" (resp 32, 21 et 38 % des exploitations). Cependant la restriction de champ aux seules exploitations à forme individuelle ne modifie pas cette hiérarchie des tailles d'exploitations. La taille moyenne des exploitations des "55 ans ou +" apparaît sensiblement plus faible sur l'ensemble des critères retenus. Par conséquent les jeunes mettent en valeur, dès le début de leur carrière, des exploitations de taille plus importante (en moyenne) que celles de leurs aînés.

T 5.6 : Taille de l'exploitation laitière et âge de l'exploitant en 1997

Age de l'exploitant en 1997	Marge Brute Standard (francs 97)	SAU (Ha)	Livraison de lait en litres	Effectif de vaches laitières	UGB Bovins
< = 35 ans	480 500	72	201 700	35	70
36 à 54	447800	66	179 600	33	65
55 ou +	451 000	62	179 300	31	59
Ensemble	454 200	66	183 500	33	65

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA 97

4.2 - Une plus forte intensité du travail pour les jeunes mais une utilisation comparable du facteur terre

L'intensité et la productivité apparente du travail décroissent avec l'âge du chef d'exploitation ainsi qu'on peut le vérifier à l'aide de multiples critères (T 5.7). Les exploitants en début de carrière qui mettent en valeur des exploitations de plus grande taille ont une combinaison productive plus intensive en travail, c'est à dire qui mobilise davantage de capital par unité de travail.

**T 5.7 : Intensité et productivité du travail dans l'exploitation laitière en 1997
Selon l'âge de l'exploitant**

Age de l'exploitant en 1997	SAU (Hectares) / UTA (Total)	UGB (total) / UTA (total)	MBS / UTA (Francs 97)	Valeur Ajoutée* / UTA (Francs 97)
<= 35 ans	44,6	54,6	297 500	220 200
36 à 54	38,8	47,6	264 600	196 000
55 ou +	30,9	40,6	225 100	167 400
Ensemble	38,1	47,3	261 800	194 000

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA 97

* Il s'agit de la valeur ajoutée subventions d'exploitation incluses

Par contre le facteur terre n'est pas exploité plus intensivement par les jeunes qu'il ne l'est par les autres classes d'âge. Le chargement moyen en UGB Bovins / Hectare SFP est de 1,5 quelle que soit la classe d'âge et la part du maïs fourrage dans la SFP respectivement de 23, 21 et 24 % pour les trois classes d'âge "<=35ans", "36 à 54" et "55 ans ou +".

4.3 - Un revenu plus élevé et plus dépendant du soutien public pour les jeunes éleveurs laitiers

La hiérarchie des niveaux du revenu agricole par UTAF selon l'âge est très nettement à l'avantage des jeunes ; elle tient au moins en partie aux différences de dimension des exploitations. Le même argument peut expliquer le niveau plus élevé des subventions d'exploitation.

**T 5.8: Revenu agricole et subventions d'exploitation dans l'exploitation laitière en 1997
Selon l'âge de l'exploitant**

Age de l'exploitant en 1997	Revenu agricole / UTA Familiale (en Francs)	Subventions d'exploitation / UTA Familiale	% Subventions d'exploitation / Revenu Agricole
< = 35 ans	157 600	65 700	51
36 à 54	143 300	56 400	49
55 ou +	122 100	47 400	44
Ensemble	141 300	56 000	48

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA 97

CONCLUSION

L'âge moyen des chefs d'exploitations laitières disparues sur la période 1990-97 est relativement faible. On peut supposer qu'il s'agit principalement d'exploitants qui ont bénéficié de la préretraite au cours de l'une des deux périodes (92-94 ou 95-97) pendant lesquelles cette possibilité a été largement offerte aux agriculteurs. Mais ceux qui ont simplement abandonné la production laitière ont des caractéristiques similaires (en particulier l'âge moyen) ; avec toutefois une proportion deux fois moins élevée des « Exploitations Laitières Spécialisées ». Les producteurs de lait en fin de carrière ont donc été des candidats fréquents à la cessation d'activité (complète ou partielle) avec le bénéfice des dispositifs incitatifs (préretraites et programmes spécifiques d'aide à la cessation de l'activité laitière). Hormis l'importante fraction (environ 50 %) des "Petites Exploitations Laitières" dans les disparitions et les cessations d'activité laitière, les unités de production qui ont abandonné la production du lait avaient un potentiel de production environ deux fois plus faible que celui des pérennes. Les exploitations non reprises pour une installation sont donc en général très nettement moins importantes que celles dont la pérennité est assurée par le transfert à un jeune exploitant.

Les installations en production laitière, dont la baisse est beaucoup moins marquée qu'elle ne l'est pour l'ensemble du secteur agricole, témoignent d'une forte attractivité de cette production malgré les contraintes de travail qu'elle présente et le niveau (relativement moyen) de revenu qu'elle procure. L'explication la plus probable du phénomène est celle de la sécurité du niveau du débouché et un niveau de prix, garanti et très stable. Ces avantages sont à confronter aux alternatives qui sont localement à la disposition des producteurs. Lorsque ces dernières sont peu développées il apparaît de fortes tensions pour l'orientation des capacités de production laitières libérées (par les exploitations qui cessent leur activité) soit vers les installations, soit vers l'agrandissement des unités existantes.

Selon la zone géographique la répartition des capacités libérées par les exploitations laitières disparues a été répartie différemment entre les exploitations en place (les pérennes) et les installations. Dans les zones où la concentration économique des unités de production laitières est la plus avancée (Bassin Parisien, Est) le taux élevé des installations est probablement lié à la taille moyenne élevée des exploitations laitières et en conséquence de

celles qui sont libérées. Dans d'autres zones comme le Centre-Est et le Sud-Est, où les structures de la production laitière sont les plus petites, le taux relativement faible des installations et le niveau moyen relativement élevé des agrandissements sont des indices d'une répartition plus favorable à l'agrandissement des unités existantes qu'à l'installation. Dans le Grand-Ouest la tension paraît forte entre une volonté publique et professionnelle de favoriser les installations et la forte demande de références laitières pour l'agrandissement émise par les exploitants en place dont les unités de production sont de dimension voisine de la moyenne.

L'examen des conditions d'activité des exploitants laitiers selon les grandes étapes de leur carrière montre que les dimensions des exploitations laitières sont plus élevées en début de carrière. Ainsi les jeunes exploitants s'installeraient d'emblée sur des unités importantes alors que les unités qui disparaissent (c'est-à-dire non reprises pour une installation) sont en moyenne deux fois plus petites que les exploitations laitières pérennes. On vérifie indirectement (par le fait que les disparitions portent sur des exploitations de plus petite taille, que les jeunes mettent en valeur des unités de production de plus grande taille et enfin par la liaison inverse entre l'âge des exploitants et le niveau du revenu agricole) la corrélation entre les résultats économiques et la dimension des unités de production laitières. Si l'intensité du travail est plus élevée pour les jeunes exploitants laitiers on n'observe par contre pas de différence sensible dans l'intensité de l'utilisation du facteur terre.

Chapitre 6

Projections du nombre d'exploitations laitières en 2007

<i>Introduction</i>	190
1 – Projections tendanciennes	192
1.1 – Hypothèse et fondement de la méthode	192
1.2 – Projections tendanciennes du nombre d’exploitations laitières	194
1.2.1 - Projections tendanciennes du nombre global d’exploitations ayant des vaches laitières	194
1.2.2 - Projections tendanciennes du nombre d’exploitations laitières par catégories	195
2 – Projections démographiques	198
2.1 – Hypothèses et méthode	198
2.2 – Une régression numérique plus modérée en cas de persistance des taux de cessation d’activité et de reprise	199
3 – Simulation des conséquences de baisses du prix du lait partiellement compensées par les primes Agenda 2000 sur l’équilibre économique des exploitations laitières	200
3.1 – principe de la simulation	201
3.2 – Nombre d’exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF resterait supérieur à un seuil à la suite d’une baisse brutale partiellement compensée du prix du lait	201
3.3 – Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial resterait supérieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée	202
3.4 – Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial deviendrait inférieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée	204
4 – Quel taux de croissance des aides pour maintenir un Revenu Agricole par UTAF supérieur au SMIC et un nombre d’exploitations donné en cas de baisse du prix du lait ?	205
4.1 – Objet et hypothèses des simulations	206
4.2 – Taux de croissance des aides nécessaire à la préservation d’un niveau de revenu par UTAF supérieur au SMIC pour environ 100 000 exploitations laitières	206
4.3 – Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu par UTAF resterait supérieur au SMIC	206
<i>Conclusion</i>	208

Introduction

L'objet de ce chapitre est d'attirer l'attention sur les conséquences que pourraient avoir les changements de certains des principaux paramètres de l'activité de production laitière, comme le niveau du prix du lait perçu par l'éleveur, sur le nombre de ces exploitations qui seront présentes dans le secteur à moyen terme. Il ne s'agit pas ici de tester de façon détaillée¹ les implications de tous ces changements mais de les analyser alternativement et d'en déduire le sens des effets sur le nombre et les caractéristiques des exploitations laitières qui seront en activité en 2007.

Une projection « réaliste » est en effet hors de portée. Le nombre des paramètres est trop élevé et les hypothèses à faire et à combiner trop nombreuses (et parfois trop hasardeuses) pour espérer pouvoir « déterminer » l'avenir du secteur de la production laitière.

Ces paramètres, concernent d'abord la population (actuelle et future) des éleveurs laitiers (rythme des installations, âge effectif d'accès à la retraite et plus généralement rythme des cessations d'activité laitière). D'autre part le coût d'opportunité de cette activité est susceptible de changer, et donc son intérêt pour les agriculteurs, en raison des évolutions en cours dans le secteur (extensification/intensification, adaptation des formes d'organisation...) ainsi que de celles qui touchent les autres secteurs d'activité. Les changements institutionnels seront encore importants dans la prochaine décennie avec la mise en œuvre de la réforme Agenda 2000 à partir de 2005, les discussions qui pourraient à aboutir à la suppression des quotas, le nouveau cycle des discussions à l'OMC et la possible remise en cause de certaines aides directes jugées trop en rapport avec les niveaux de production. Enfin l'influence du consommateur et du citoyen va probablement se renforcer ; elle tend à encourager les produits dont l'origine, la qualité culinaire, et le processus de production apportent des garanties.

Ce catalogue est forcément incomplet, et de nouveaux facteurs, qui ne sont pas perceptibles aujourd'hui sont susceptibles d'apparaître ces prochaines années. C'est pourquoi on a choisi de réaliser quelques projections simples conçues comme des alternatives (alors que de nombreux paramètres vont jouer simultanément) pour montrer quel est l'impact « toutes choses égales par ailleurs » d'un facteur déterminé comme la structure démographique de la population des éleveurs laitiers ou la baisse du prix du lait.

On commencera cependant par les projections tendanciennes qui prolongent dans le futur l'effet des divers paramètres qui ont joué dans un passé récent. Seront ensuite présentées successivement des projections basées sur la pyramide des âges des exploitants, des variations du prix du lait à la production, un objectif de revenu, un objectif de maintien en activité d'un certain nombre d'élevages.

¹ Pour de telles simulations fines voir : COLSON F. CHATELLIER V. 1999, Le compromis de BERLIN (AGENDA 2000), Conséquences pour l'Agriculture française. INRA LERECO Nantes.

- Les projections tendanciennes ont un caractère « fataliste » dans la mesure où elles supposent que les tendances de l'évolution sont inscrites dans le passé et qu'il s'agit seulement de les prolonger.
- Les dernières, au contraire partent de l'idée que le jeu volontaire des acteurs (en particulier le comportement des exploitants du secteur, celui des pouvoirs publics soucieux d'orienter cette évolution...) est susceptible d'infléchir les tendances pour d'atteindre un objectif déterminé comme le maintien à un certain niveau du nombre d'exploitations dans le secteur. Un tel résultat peut être poursuivi par plusieurs moyens :

i)- le maintien (ou la limitation de la baisse) du prix du lait :

Ceci ne semble accessible que par le biais de l'amélioration de la valorisation la matière première : développement de la transformation et/ou de la vente à la ferme, accroissement de la valorisation par l'industrie laitière et partage du surplus avec les producteurs.

ii)- la préservation ou l'accroissement du niveau des aides publiques

La réforme Agenda 2000 tend à réduire le niveau du soutien à la production laitière en prévoyant une compensation partielle de la baisse du prix du lait qui résulterait de la baisse des prix d'intervention des produits laitiers. Mais les mesures d'aide aux agriculteurs conçues pour favoriser la préservation de l'environnement ou l'aménagement du territoire (explicitement prévues par Agenda 2000 et dont un début de mise en œuvre est en cours dans le cadre de la mise en place des CTE) peuvent contrebalancer la tendance à la baisse des aides conçues pour soutenir l'activité productive marchande. Dans cet esprit, les aides aux producteurs agricoles peuvent être valablement défendues par l'UE dans les négociations internationales dans le cadre de l'OMC.

iii) Le développement de la multifonctionnalité des ménages agricoles

L'objectif de maintien d'un nombre déterminé d'exploitations laitières est justifiable par la volonté de conserver un niveau d'activité et une densité humaine suffisants pour assurer l'entretien du patrimoine naturel sur un territoire. La satisfaction de cet objectif n'entraîne pas automatiquement la rétention d'excédents de main d'œuvre dans le secteur agricole dans la mesure où les éleveurs peuvent exercer à temps partiel des activités non agricoles.

La période de projection retenue est déterminée par la date de référence des dernières données statistiques disponibles concernant la structure de la population des exploitations agricoles (1997) d'une part, et la fin de la mise en place progressive en 2007 de la réforme du système de soutien par les prix dans l'OCM lait, d'autre part. Cette période présente en ce sens des analogies avec la période 90-97 qui a encadré la mise en œuvre de la réforme de 1992. Cette réforme a concerné les exploitations laitières par le biais du maïs fourrage, de la réforme intervenue dans l'OCM viande bovine et même de celle de l'OCM céréales dans la mesure où ces derniers produits entrent dans la ration de la vache laitière et faisaient le cas échéant l'objet d'une production pour la vente (exploitations diversifiées). La simplicité des méthodes de projection utilisées incite à ne pas prolonger cette période au-delà de 2007. La suppression éventuelle des références individuelles, à partir de 2008 constituerait un changement dans le mécanisme de régulation de l'offre peu compatible avec une simple projection sur la base de tendances historiques.

1 – Projections tendancielle

Cette méthode suppose une observation préalable de l'évolution du nombre des exploitations laitières dans le but d'en analyser le rythme et les inflexions. Sur la base de ces informations et des éléments qui permettent de les interpréter, notamment les mesures de politique agricole, il sera possible de déterminer la partie de la courbe d'évolution historique qu'il paraît raisonnable de prolonger et de choisir un paramètre tendanciel de projection compte tenu des similitudes attendues concernant le comportement des acteurs dans le secteur de la production laitière.

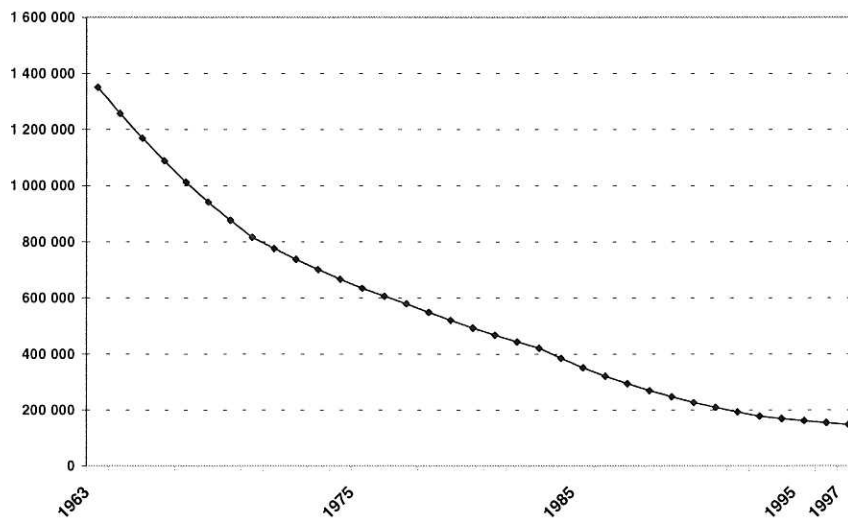
Deux techniques sont ensuite utilisées. La première suppose que la population des exploitations laitières diminue chaque année d'un nombre fixe correspondant à la pente de la droite qui s'ajuste le mieux à la partie de la courbe d'évolution retenue (projection linéaire). La seconde s'appuie l'observation d'un ralentissement de la baisse du nombre des exploitations et fait l'hypothèse d'un taux constant de diminution.

1.1 – Hypothèse et fondement de la méthode²

On ne suppose pas que les comportements des acteurs du secteur sont figés ni que les paramètres du contexte de la production sont inchangés (en niveau ou en évolution) mais que le résultat de toutes les interactions suit une tendance régulière qui peut être valablement extrapolée. Cette hypothèse s'appuie sur l'observation du passé. Le constat d'une évolution linéaire ne garantit pas que celle-ci va se perpétuer, elle en fournit cependant une présomption qui se fonde sur la possibilité d'extrapoler les comportements observés sur la période de référence, à la période de projection.

² Les experts de l'ONILAIT ont réalisé, selon le même principe, des extrapolations au niveau cantonal, sur la base du fichier des références laitières. Cf Les Cahiers de l'ONILAIT N° 20 Août 1999 p 46-65.

Fig 6.1 : Evolution du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières de 1963 à 1977



Source : SCEES, Recensements et Enquêtes Structures

L'analyse de la Figure 6.1 fait apparaître quatre périodes au cours desquelles le rythme de diminution des exploitations ayant des vaches laitières a sensiblement changé³ :

- de 1963 à 1970 la réduction a été forte et rapide (- 7 % ou - 76 417 unités /an, en moyenne). Cette période correspond à la première phase de la politique publique d'incitation à la cessation d'activité pour les exploitants agricoles dans le cadre des mesures concernant les Indemnités Viagères de Départ de la loi complémentaire à la loi d'orientation agricole de 1962.
- de 1970 à 1983 le rythme de diminution est plus modéré (- 5 % ou - 30 392 unités par an, en moyenne)
- de 1984 à 1992 le programme de « Cessation d'activité laitière » s'accompagne d'une accélération du taux des départs ou des simples abandons de la production laitière (- 8 % ou - 23 950 unités / an, en moyenne).
- depuis 1993 le rythme est à nouveau plus ralenti (- 4,5 % ou - 7 429 / an en moyenne) malgré les mesures d'encouragement à la cessation anticipée de l'activité agricole proposées aux exploitants agricoles en 92-94 et 95-97. Notons d'ailleurs que pour la période 1995-97 le taux de diminution du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières est même un peu plus faible : - 4,2 % ou - 6 566 unités / an, en moyenne.

Si l'on considère maintenant le nombre des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières on observe un taux de baisse annuel moyen de 3,1 % sur la période 95-97, ce qui indique par conséquent un régression numérique plus rapide des exploitations ayant de une à quatre vaches laitières.

³ Précisons d'autre part que la proportion du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières par rapport au nombre total d'exploitations agricoles a été divisée par plus de trois sur la période 1963-1997. Elle est passée de 71 % en 1963 à moins de 22 % en 1997. La chute du nombre d'exploitations laitières résulte donc d'un double phénomène de concentration et de spécialisation des exploitations.

Les rythmes relativement ralentis de baisse du nombre d'exploitations laitières observés sur la période 1995-97 pourraient se perpétuer au moins jusqu'en 2007 puisque aucune nouvelle mesure de politique agricole n'introduit de rupture importante dans les paramètres de décision des exploitants laitiers. Au delà de 2008 par contre l'incertitude est bien sûr plus grande.

1.2 - Projections tendancielles du nombre d'exploitations laitières

L'examen de la courbe d'évolution du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières et le constat du ralentissement de la baisse du nombre d'exploitations conduisent à retenir un taux de baisse modéré au moins jusqu'en 2007.

1.2.1 - Projections tendancielles du nombre global d'exploitations ayant des vaches laitières

Si l'on retient le taux de 4,2 % qui caractérise la période 1995-97 on aboutit à 96 800 exploitations ayant des vaches laitières en 2007. Par contre en prolongeant la réduction du nombre d'exploitations observée sur la même période (projection linéaire), soit 6 566 de moins par an en moyenne, le nombre d'exploitations en activité ne serait plus que de 82 400 en 2007 (T 6.1).

Pour les exploitations ayant au moins 5 vaches laitières les tendances sont moins prononcées (resp. - 4255 exploitations par an, ou un taux de diminution de 3,1%). Ceci signifie que les exploitations ayant moins de 5 vaches laitières régressent nettement plus rapidement que l'ensemble. Si cette observation est extrapolable à la période 1997-2007, il se produira une disparition quasi-complète de ces très petites unités de production laitière et ensuite un ralentissement de la régression numérique de l'ensemble conformément à l'évolution mesurée pour les exploitations d'au moins 5 vaches laitières.

T 6.1 : Nombre d'exploitations laitières en 1995, 1997 et projection en 2007

	<i>Base de projection</i>		<i>Projection linéaire</i>		<i>Projection à taux constant</i>	
	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>tendance</i>	<i>2007</i>	<i>tendance</i>	<i>2007</i>
Nombre d'exploitations ayant au moins 5 vaches laitières	140 657	132 148	- 4 255	89 603	- 3,1	96 700
Nombre d'exploitations ayant au moins 1 vache laitière	161 225	148 092	- 6 566	82 400	- 4,2	96 800

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

C'est le champ des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières qui est analysé par la suite.

1.2.2 - Projections tendanciennes du nombre d'exploitations laitières⁴ par catégories

On examine ci-dessous les résultats des projections réalisées successivement sur la base des tendances observées pour les quatre critères : localisation géographique, orientation de la combinaison productive de l'exploitation, taille de l'atelier lait et enfin dimension globale de l'exploitation.

i) - Quels effectifs par zone géographique en 2007 ?

- Le prolongement des tendances régionales (T 6.2) montre, en s'appuyant sur les projections à taux constant, une réduction de 25 % du nombre d'exploitations entre 1997 et 2007. La plus forte régression se produirait dans le Sud-Ouest qui perdrait plus de la moitié de ses unités de production. Dans les trois zones qui connaissent déjà la plus forte concentration économique des exploitations laitières (le Bassin Parisien, le Nord et l'Est) la réduction serait proche de 40 %. Elle serait sensiblement moins forte dans l'Ouest (- 21 %), le Centre-Est (- 8 %) et il y aurait même une légère progression dans le Sud-Est (+ 5 %).
- Au terme de cette évolution le Grand-Ouest avec plus de 45 000 exploitations (soit 45 % du nombre total) serait le bassin dominant. Les deux zones du Centre-Est et du Sud-Est en raison d'une évolution sensiblement différente deviendraient numériquement les plus importantes. Le Nord, l'Est et le Sud-Ouest n'auraient plus que 7 000 à 9 000 exploitations laitières chacune. Enfin le Bassin Parisien ne conserverait que 3 000 unités laitières environ, soit 3 % seulement du total national.
- Si l'on se base sur l'extrapolation linéaire la réduction du nombre d'exploitations serait plus forte, mais la décélération du rythme de diminution, observée à partir de 1993 incite à retenir l'hypothèse d'une baisse à taux constant.

T 6.2 : Nombre d'exploitations laitières en 1995, 1997 et projection en 2007
Projections tendanciennes par zone géographique : base 1995-97

	Base de projection		Projection linéaire		Projection à taux constant	
	1995	1997	tendance	2007	tendance	2007
Bassin parisien	5 880	5 329	- 276	2 574	- 4,8	3 258
Nord	16 217	14 795	- 711	7 685	- 4,5	9 351
Grand-Ouest	60 555	57 724	- 1 416	43 569	- 2,4	45 435
Centre-Est	13 772	13 546	- 113	12 416	- 0,8	12 470
Est	14 650	13 273	- 689	6 388	- 4,8	8 103
Sud-Ouest	16 689	14 457	- 1 116	3 297	- 6,9	7 052
Sud-Est	12 894	13 024	+ 65	13 674	+ 0,5	13 694
Total France	140 657	132 148	- 4 255	89 603	- 3,1	99 363

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

⁴ Il s'agit des exploitations ayant au moins 5 vaches laitières ; la source des estimations est ici le RICA qui nous a permis d'établir les dénombrements par catégories.

Dans les deux hypothèses, le Centre-Est et le Sud-Est, qui ne perdent pas ou qui perdent peu d'exploitations deviendraient des bassins laitiers plus importants (au moins numériquement) que le Nord ou l'Est.

ii) - Deux principaux types d'exploitations laitières en 2007 ?

Ce qui frappe dans les projections par catégories d'exploitations (T 6.3), si l'on se réfère aux résultats de la projection à taux constant en particulier, c'est l'important recul numérique des « Exploitations Laitières Spécialisées » et le poids que prennent les « Lait Elevage et Cultures » ; ces deux catégories deviendraient équivalentes avec environ 30 % du nombre total des exploitations laitières en 2007. La catégorie « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes » en progression numérique serait ensuite la plus importante avec 15 %. Le recul est très fort pour les « Petites Exploitations Laitières » et les « Lait-Ovins-Caprins ». Les catégories « Lait et Hors-Sol » et « Lait et Grandes Cultures » quoique en progression resteraient numériquement peu importantes.

T 6.3 : Nombre d'exploitations laitières en 1995, 1997 et projection en 2007
Projections tendanciennes par catégorie SEB2 : base 1995-97

Catégories SEB2	Base de projection		Projection linéaire		Projection à taux constant	
	1995	1997	tendance	2007	ten-dance	2007
Petites exploitations laitières	18 396	15 642	- 1 377	1 872	- 7,8	6 952
Exploitations laitières Spécialisées	63 378	57 187	- 3 096	26 232	- 5,0	34 205
Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes	11 256	11 934	+ 339	15 324	+ 3,0	15 988
Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes	5 381	4 190	- 596	0	- 11,8	1 199
Lait Elevage et Cultures	30 250	30 675	+ 213	32 800	+ 0,7	32 891
Lait et Hors-Sol	5 135	5 564	+ 215	7 715	+ 4,1	8 319
Lait et Grandes Cultures	3 570	3 706	+ 68	4 386	+ 1,9	4 468
Lait et Ovins-caprins	2 082	1 779	- 152	264	- 7,6	810
Autres exploitations laitières	1 209	1 470	+ 131	2 775	10,3	3 906

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

iii) - Une inversion du poids des classes de dimension extrêmes :

Dans les projections par classe de niveau des livraisons le recul numérique⁵ touche toutes les classes d'exploitations qui livrent annuellement moins de 250 000 litres (T 6.4), avec des taux de régression très élevés (resp. - 55 et - 40 %) pour les « < 100 000 litres » et les « 100 à 150 000 litres ». Et seules les deux classes « 250 à 350 000 » et « >= 350 000 litres » progressent numériquement (resp.⁶ + 60 et + 17 %). Il en résulterait une quasi inversion de poids des classes extrêmes dans l'ensemble : les moins de 150 000 litres passant de 45 % du nombre total en 1997 à 29 % en 2007 ; par contre les plus de 250 000 litres progresseraient de 22 à 38% sur la même période. La classe intermédiaire garderait environ un tiers des effectifs.

⁵ Ces commentaires portent sur les résultats de la projection à taux constant.

⁶ Resp. est mis pour respectivement

T 6.4 : Nombre d'exploitations laitières en 1995, 1997 et projection en 2007

Projections tendanciennes selon le volume de lait livré : base 1995-97

Quantité annuelle de lait livré (litres)	Base de projection		Projection linéaire		Projection à taux constant	
	1995	1997	tendance	2007	tendance	2007
< 1 00 000	38 129	32 563	- 2 783	18 648	- 7,6	14 793
100 à 150 000	29 802	26 909	- 1 447	12 444	- 5,0	16 149
150 à 200 000	27 904	26 752	- 576	20 992	- 2,1	21 667
200 à 250 000	17 929	17 165	- 382	13 345	- 2,2	13 806
250 à 350 000	15 167	16 658	+ 746	24 113	+ 4,8	26 622
>= 350 000	11 726	12 101	+ 188	13 976	+ 1,6	14 164

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Des observations similaires peuvent être faites si l'on s'appuie sur les classes de dimension globale des exploitations laitières repérées par la Marge brute Standard. La classe des moins⁷ de 30 000 écus régresserait de 30 % du nombre total en 1997 à 17 % en 2007 alors que celle de plus de 60 000 passerait de 28 à 49 %.

En résumé : l'hypothèse de l'extrapolation des tendances d'évolution du nombre d'exploitations laitières observées au cours du milieu des années 90 fait apparaître les possibilités suivantes :

- une baisse globale de plus de 35 % du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières sur la période 1997 et 2007, au terme de laquelle il subsisterait moins de 100 000 de ces exploitations,
- une baisse moins prononcée des unités comptant au moins 5 vaches laitières, dont le nombre, selon le critère de projection, pourrait être compris entre 90 000 et 99 000 en 2007 soit une réduction de 32 % entre 1997 et 2007 dans l'hypothèse la plus pessimiste.

Dans toutes ces éventualités, alors même que le contexte de la production au cours de cet avenir proche devrait être assez similaire à celui de la période de référence, on franchirait le seuil des 100 000 exploitations laitières.

Le Grand-Ouest, bassin laitier français prédominant perdrait 21 % de ses unités de production, alors que les deux régions Centre-Est et Sud-Est en raison d'une faible réduction d'effectifs ou même d'une progression se situeraient en deuxième position. Par contre le Sud-Ouest et le Bassin Parisien tendraient à limiter fortement le nombre des exploitations exerçant l'activité de production laitière.

Le nombre des « Exploitations laitières Spécialisées » en très fort recul serait à peine supérieur à celui des « Lait-Elevage et Cultures » en progression. La catégorie « Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes » en très forte progression serait la troisième quoique deux fois moins nombreuses que les deux précédentes.

La poursuite de la concentration économique des exploitations laitières aboutirait à une quasi inversion du poids des exploitations livrant annuellement moins de 150 000 litres dont le nombre chuterait de 45 à 29 % du total, et des « plus de 250 000 litres » dont l'importance numérique s'accroît proportionnellement encore davantage. La classe intermédiaire conserverait un part stable de l'effectif total.

⁷ Ceci correspond à environ 500 000 francs de chiffre d'affaires en valeur 1997.

2 – Projections démographiques

L'intérêt de cette méthode, qui se fonde sur la pyramide des âges des exploitants actuellement en activité, est de s'appuyer sur une base de projection très fiable dans la mesure où les cessations d'activité ont lieu le plus souvent en fin de carrière. Les abandons de l'activité agricole (et de l'activité laitière en particulier) sont rares en cours de carrière. La validité de l'hypothèse de maintien de ces comportements est très vraisemblable sur la période de projection qui est très courte. Mais d'autres hypothèses sont nécessaires sur le taux d'entrée des jeunes dans le secteur d'une part, et de sortie des exploitants en fin de carrière d'autre part.

2 1– Hypothèses et méthode

Le nombre d'exploitations laitières en 2007 dépend très largement de celles qui sont en activité aujourd'hui ; la projection démographique suppose que la structure de la population des exploitants par classe d'âge est le facteur déterminant de la population future et que les autres paramètres ne peuvent jouer qu'à la marge. Cette hypothèse centrale en implique d'ailleurs plusieurs autres :

- le nombre des exploitants qui abandonnent l'activité en cours de carrière est faible et ne peut sans doute pas fausser une projection qui suppose la reconduction à une date future de l'essentiel des effectifs d'une classe d'âge, tant que celle-ci n'atteint pas l'âge usuel de cessation d'activité. Les observations ont toujours confirmé le très faible taux d'abandon d'activité des exploitants en cours de carrière⁸, ce qui conforte cette hypothèse. On peut de plus supposer que ces départs peu nombreux sont compensés par quelques entrées de « non-jeunes » dans le secteur. Il est néanmoins utile d'évoquer la possibilité d'un changement de comportement des jeunes générations d'éleveurs qui seraient peut-être davantage susceptibles de quitter le secteur en cours de carrière si le coût d'opportunité de la production laitière devenait trop élevé.
- Il est par contre nécessaire de prévoir le rythme des cessations d'activité en fin de carrière ce qui implique de faire des hypothèses, car aucune information d'ensemble précise n'est disponible à ce sujet. On s'appuie sur les estimations globales du PDRN⁹ taux de cessation d'activité qui font état de 15 000 à 16 000 départs en retraite par an pour les 15 prochaines années, toutes catégories d'exploitations agricoles réunies (laitières ou non). Les taux de départ retenus dans l'hypothèse centrale (voir tableau ci-dessous) aboutissent à 3 750 départs d'exploitants laitiers par an sur la période 1997-2007 soit le quart du total. Ceci est cohérent avec la proportion des exploitations laitières dans le total des exploitations agricoles (26 % en 1997). Cependant, en l'absence d'observations plus fines on examinera la sensibilité des résultats de la projection avec les hypothèses adoptées.

⁸ Ce taux est estimé à moins de 1 % sur la période inter-censitaire 1968-1990 cf : « Etre un agriculteur : un emploi à vie » JL BRANGEON et al. 1995.

⁹ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Projet de Plan de Développement Rural National, version 2 avril 2000

- Il faut par ailleurs estimer le rythme d'entrée de nouveaux exploitants, quel qu'en soit l'âge, dans le secteur de la production laitière. Cette estimation est d'abord approchée à partir des statistiques d'installations de jeunes avec le concours de la DJA établies par le CNASEA d'une part, et des nombres d'exploitations en activité enregistrés par les enquêtes Structures d'autre part. Le taux de renouvellement¹⁰ est plus élevé dans le secteur laitier (30 à 32 % pour la période 1990-97) que pour l'ensemble des exploitations agricoles (22 %). Il était voisin de celui de l'ensemble du secteur agricole au début des années 90 mais il dépasse 40 % sur la période 95-97 ; l'influence de la préretraite qui a concerné de façon prépondérante les exploitations laitières, est ici perceptible. Il faudrait pouvoir estimer par ailleurs le taux d'entrées des exploitants laitiers de plus de 40 ans (essentiellement les conjointes d'exploitants qui reprennent l'exploitation lors du départ en retraite de leur mari). Pour la projection on retiendra ces éléments : la nécessité de majorer le taux de renouvellement pour tenir compte des installations après 40 ans, le niveau plus élevé du taux de reprise des exploitations laitières et le caractère exceptionnel de la période 95-97. On retiendra comme hypothèse centrale le taux de remplacement global (ensemble des reprises / ensemble des cessations d'activité) de 1/2 calculé dans le PDRN, deux variantes permettant de tester les conséquences d'hypothèses différentes.

. On récapitule ces hypothèses dans le tableau T.6.5 ci-dessous.

T 6.5 : Taux de départ et de remplacement retenus dans les projections démographiques

Hypothèses de taux de départ selon l'âge	Taux de départ selon la classe d'âge (en %)				Taux de remplacement
	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 ans ou +	Reprises / Départs
Haute	30 %	75 %	100 %	100 %	2 / 3
Centrale	15 %	50 %	80 %	100 %	1 / 2
Basse	0 %	33 %	75 %	100 %	1 / 3

2.2 – Une régression numérique plus modérée en cas de persistance des taux de cessation d'activité et de reprise

Les projections réalisées sur la base des hypothèses précédentes donnent des résultats, certes conditionnés par la vérification des taux de départ et de reprise choisis qu'il faut supposer reproductibles, aboutissent à des réductions d'effectifs d'exploitations moins importantes que les projections tendanciennes précédentes (T 6.6).

¹⁰ Le taux de renouvellement est ici défini comme le rapport : Installations de jeunes de moins de 40 ans / Départs d'exploitants de 55 ans ou plus.

T 6.6 : Projections démographiques du nombre d'exploitations laitières en 2007

Départs		Hypothèses : taux de remplacement		
		1 / 3	1 / 2	2 / 3
Forts	49 000	99 600	107 900	116 100
Moyens	38 000	107 000	113 400	119 800
Faibles	29 500	112 400	117 500	122 500

Source : INRA-Lereco Nantes

Quelle que soit la combinaison d'hypothèses le nombre d'exploitations laitières en 2007 serait, selon ce modèle de projection, supérieur à 99 500 unités. Avec des hypothèses intermédiaires sur les paramètres de projection le nombre d'exploitations en activité se situerait à 113 400 environ.

***En résumé :** Les projections réalisées sur la base des tendances démographiques, qui s'appuient sur des paramètres parmi les plus stables, montrent que dans les 9 hypothèses envisagées le nombre des exploitations laitières en activité en 2007 serait toujours pratiquement d'au moins 100 000. Cette méthode tend à établir que le potentiel humain que constituent les exploitants actuellement en activité, les comportements en matière de cessation d'activité, ainsi que les taux d'entrées sont suffisants pour maintenir une population d'exploitations laitières de l'ordre de 110 000 à l'horizon 2007. Il faut pourtant nuancer cette appréciation, car si les taux de départs risquent d'être stables sur cette période, en l'absence de nouvelles mesures réglementaires incitant à des cessations anticipées, la prévision en matière d'installations est moins aisée et dépend à la fois des perspectives économiques dans le secteur laitier et des opportunités alternatives dans les autres secteurs agricoles, voire dans le reste de l'économie.*

3 – Simulation des conséquences de baisses du prix du lait partiellement compensées par les primes Agenda 2000 sur l'équilibre économique des exploitations laitières

L'objectif des simulations qui suivent est d'attirer l'attention sur les conséquences de divers niveaux de baisse du prix du lait partiellement compensés par les primes fixées par Agenda 2000 pour le secteur laitier. Le niveau de la baisse du prix du lait au producteur dans l'UE ne devrait pas dépasser 15 % à moyen terme en raison des nouveaux prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait fixés pour la période qui court à partir du juillet 2006. Mais la perspective ultérieure de suppression des quotas pourrait s'accompagner d'un accroissement des excédents de produits laitiers et de baisses de prix plus importantes. Il est donc intéressant de commencer à ébaucher par des simulations simples ce que pourrait entraîner pour les producteurs et le secteur de la production laitière ce changement très important du mode de régulation de la production que représente l'abandon du système des quotas.

L'intérêt de l'exercice est seulement de mettre en lumière la fragilité de l'équilibre économique d'une fraction non négligeable des exploitations laitières françaises et de donner des indications sommaires sur le nombre de celles qui seraient rapidement mises en difficulté en cas de suppression des quotas et de « libéralisation sauvage » du marché des produits laitiers de l'UE avec d'importantes baisses du prix du lait à la production, le niveau des compensations étant celui fixé par l'agenda 2000 à partir de 2006..

3.1 – principe de la simulation

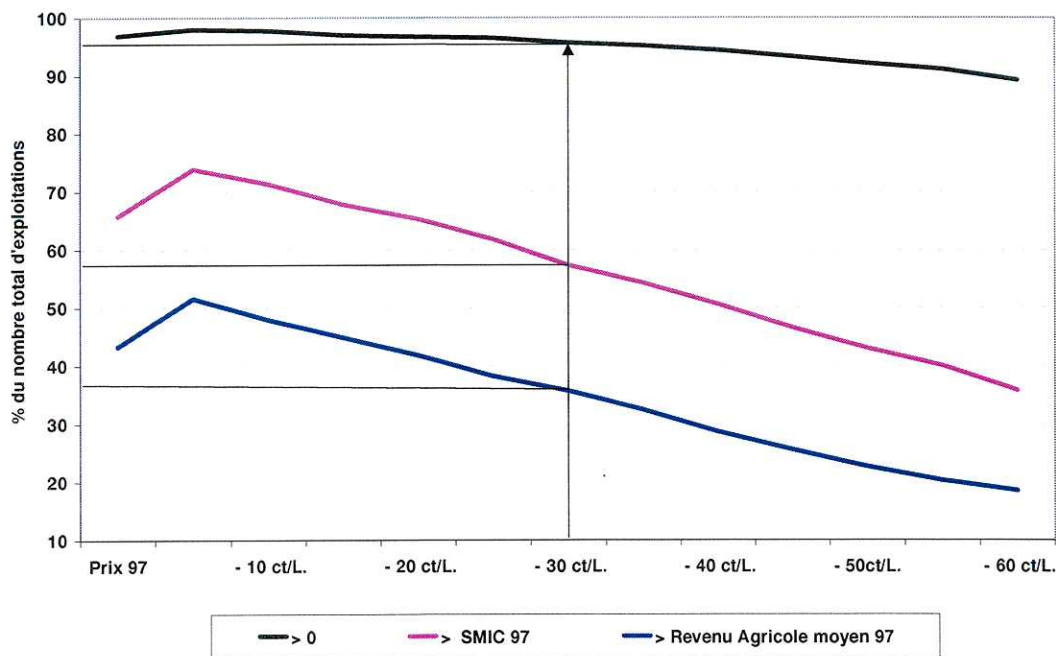
Les résultats qui suivent ne résultent pas de projections liées à un horizon temporel, elles peuvent cependant s'y rattacher en remarquant que la baisse du prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait écrémé (appliquée en 3 fois en 2005, 2006 et 2007) qui atteindra 15 % à partir du 1^{er} juillet 2006, si elle est répercutée intégralement, correspond¹¹ à une baisse 30 centimes par litre de lait environ. Les simulations réalisées sont particulièrement simples, elles se limitent à répercuter « toutes choses égales par ailleurs » la baisse des prix institutionnels des produits laitiers ainsi que les nouvelles primes prévues pour le secteur laitier dans l'Agenda 2000 sur le produit brut lait et, et sur le revenu agricole des exploitations laitières sélectionnées dans l'enquête RICA 1997. Le montant de l'aide estimé par litre de référence laitière intègre la prime versée au prorata du quota, une estimation des paiements supplémentaires qui pourront être versés au titre des fonds de flexibilité au titre du secteur laitier et de la prime à l'abattage prévue dans le cadre de l'OCM viande bovine. On n'a pas tenté d'apprécier les résultats des changements que les exploitants pourraient atteindre dans de telles circonstances, par des mesures d'adaptation de leur système ou de leur échelle de production.

3.2 – Nombre d'exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF resterait supérieur à un seuil à la suite d'une baisse partiellement compensée du prix du lait

Comme on le voit sur la figure 6.2 l'hypothèse d'une baisse brutale et non compensée du prix du lait de 30 centimes par litre entraînerait un niveau de revenu agricole inférieur à l'équivalent d'un SMIC annuel (au taux de 1997) pour plus de 40 % des exploitations laitières. Si l'on tient compte du trend de croissance du SMIC (+2,7% par an, en francs constants, sur la période 1993-99) la proportion des exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF serait inférieur au SMIC serait encore plus importante.

¹¹ Naturellement une simulation plus « réaliste » devrait tenir compte des modifications de la PAC intervenues dans les autres secteurs, dans la mesure où elles concernent les exploitations laitières. De telles simulations ont été réalisées par V. CHATELLIER et F. COLSON, voir Le compromis de Berlin (Agenda 2000) : Conséquences pour l'agriculture française. INRA-Nantes Avril 1999.

Figure 6.2 : Simulation du nombre d'exploitations (en %) dont le revenu agricole / UTAF resterait supérieur à un seuil en cas de baisse du prix du lait partiellement compensée par les primes Agenda 2000



Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Avec les hypothèses précisées ci-dessus, pour une baisse de 30 centimes par litre, il y aurait 4 % d'exploitations laitières avec un revenu négatif, moins de 60 % des exploitations à pouvoir dégager un revenu agricole par UTAF dépassant le niveau du SMIC de 1997 et 36 % seulement dépasseraient le niveau moyen du revenu agricole observé en 1997. Ces proportions étaient respectivement de 3 %, 66 % et 43 %. Ainsi la baisse de prix du lait susceptible d'être enregistrée à partir de la mi-juillet 2006, en l'absence de toute adaptation de leur système d'exploitation par les éleveurs laitiers, entraînerait une dégradation de revenu qui ferait passer 6 % d'entre eux au-dessous des seuils repérés en 1997. Cette détérioration de situation concernerait environ 20 % des exploitation si cette baisse était de 50 centimes par litre. Remarquons qu'en cas de baisse plus limitée (inférieure à 10 centimes / litre), il y aurait au contraire une amélioration du revenu des producteurs en raison du supplément de primes fixé par l'Agenda 2000 pour le secteur laitier.

3.3 – Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial resterait supérieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée (T 6.7)

L'examen des caractéristiques des exploitations dont le revenu agricole par UTAF se maintiendrait au-dessus du SMIC, en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée, montre que les exploitations qui résistent le mieux à la baisse des prix du lait sont

plus grandes, moins spécialisées dans la production laitière, plus intensives et plus dépendantes des aides publiques que la moyenne des exploitations laitières. Les écarts par rapport à la situation de la moyenne des exploitations laitières en 1997 sont d'ailleurs en général d'autant plus accentués que la baisse de prix est plus importante. Si les différences entre les deux groupes d'exploitations laitières qui auraient pu préserver un revenu agricole par UTAF supérieur au SMIC malgré une baisse de prix du lait de 30 ou de 50 centimes sont parfois faibles, on notera que dans le cas de la baisse de 50 centimes le taux des subventions est plus élevé et que le revenu agricole atteint est plus faible. D'autre part si avec une baisse de 30 centimes 57 % des exploitations laitières sont au dessus du SMIC, avec 50 centimes de baisse elles ne sont plus que 43 %. La baisse du prix du lait, compensée sur les bases prévues par l'agenda 2000, réduit a priori le nombre des exploitations laitières capables de dégager une rémunération minimale du travail agricole familial et accroît leur dépendance par rapport aux aides publiques. Rappelons cependant que ces simulations ne font que sélectionner les exploitations qui étaient déjà adaptées à de tels changements ; on peut supposer que d'autres pourraient également y parvenir en modifiant leur échelle ou leur système de production. Mais d'un autre côté le revenu minimum pris comme référence, à savoir le niveau du SMIC en 1997 va continuer de s'accroître sur la période de projection.

**T 6.7 caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF
reste supérieur au SMIC en cas de baisse du prix du lait
partiellement compensée par l'Agenda 2000**
(références : RICA 1997)

	Ensemble Exploitations laitières	Exploitations avec un revenu Agricole / UTAF > SMIC 1997 (compte tenu des primes Agenda 2000)*		
		Baisse du prix du lait par rapport à 1997		
		0 centime*	- 30 ct / litre	- 50 ct / litre
	Situation 1997			
Nombre d'exploitations	131 387	86 460	75 434	55 661
SAU (Hectares)	66	74	76	79
Marge brute Standard (écus)	51 800	60 600	62 950	66 550
UTA totales	1,73	1,77	1,78	1,81
Livraison de lait (litres)	184 500	212 000	215 400	214 800
Effectif de vaches laitières	32	37	38	38
Part du lait (en %) dans le produit brut total	48	46	45	42
Part de la SCOP dans la SAU (en %)	29	31	32	33
Chargement UGB Bovins / SFP	1,4	1,6	1,6	1,6
Maïs / SFP (%)	22	25	25	25
Rendement : vaches lait. Litres / Vache	5 500	5 700	5 700	5 700
Subventions d'exploitation (francs / exploitation)	91 600	104 300	148 700	157 400
Part des aides (%) Subv./ Revenu Agricole	48	41	61	68
Revenu Agricole / UTAF	116 500	153 000	147 000	138 600

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA -LERECO Nantes

- Seules des changements concernant le secteur laitier sont simulés (baisses de prix, primes Agenda 2000) ;
- dans la colonne sans baisse de prix (0 centime), les subventions comptées sont celles de 1997.

3.4 – Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial deviendrait inférieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée (T 6.8)

Les exploitations laitières pour lesquelles le revenu agricole deviendrait inférieur au seuil d'un SMIC par UTAF en cas de baisse de prix compensée selon les dispositions d'Agenda 2000 sont de taille nettement plus petite que la moyenne, moins intensives et plus spécialisées en production laitière. Alors que dans les conditions de production de 1977 environ un tiers des exploitations obtenaient un revenu agricole inférieur au seuil du SMIC, elles seraient 43 % en cas de baisse de 30 centimes du prix du lait et 57 % si la baisse était de 50 centimes.

T 6.8 caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF deviendrait inférieur au SMIC en cas de baisse du prix du lait partiellement compensée par l'Agenda 2000
(références : RICA 1997)

	Ensemble Exploitations laitières	Exploitations avec un revenu Agricole / UTAF < SMIC 1997 (compte tenu des primes Agenda 2000)*		
		Baisse du prix du lait par rapport à 1997		
	Situation 1997	0 centime*	- 30 ct / litre	- 50 ct / litre
Nombre d'exploitations	131 387	44 927	55 600	74 700
SAU (Hectares)	66	52	53	56
Marge brute Standard (écus)	51 800	35 100	36 9500	40 800
UTA totales	1,73	1,67	1,67	1,68
Livraison de lait (litres)	184 500	131 800	142 900	161 600
Effectif de vaches laitières	32	26	27	
Part du lait (en %) dans le produit brut total	48	54	55	55
Part de la SCOP dans la SAU (en %)	29	23	23	24
Chargement UGB Bovins / SFP	1,4	1,3	1,3	1,4
Maïs / SFP (%)	22	17	18	20
Rendement : vaches lait. Litres / Vache	5 500	5 100	5 200	5 400
Subventions d'exploitation (francs / exploitation)	91 600	67 000	93 600	101 000
Part des aides (%) Subv./ Revenu Agricole	48	95	139	183
Revenu Agricole / UTAF	116 500	44 000	42 000	34 500

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA -LERECO Nantes

- Seules des changements concernant le secteur laitier sont simulés (baisses de prix, primes Agenda 2000) ;
- dans la colonne sans baisse de prix (0 centime), les subventions comptées sont celles de 1997.

Lorsque le taux de baisse du prix du lait s'accroît, en dehors de toute adaptation, le revenu agricole se détériore malgré l'accroissement du niveau et du taux des subventions liés à des

exploitations de taille croissante qui passent en dessous du seuil de revenu minimum comme l'indiquent le niveau des livraisons de lait ou la marge brute standard.

En résumé : L'ordre de grandeur des effets (simulés) de fortes baisses du prix du lait, compensées selon les dispositions fixées dans l'Agenda 2000 montre que, en l'absence d'adaptations spécifiques aux changements des conditions de production ainsi créées, plus de 40 % des exploitations laitières françaises n'étaient pas en état en 1997 de maintenir un niveau du revenu agricole familial supérieur au niveau du SMIC. Ceci indique que le changement du mode de régulation de la production dans l'UE devra être progressif et accompagné par un soutien public pour permettre les adaptations nécessaires. Il apparaît que ces adaptations, qui consistent en particulier à accroître la taille des unités de production, conduiraient à une réduction du nombre des exploitations dans le secteur et en conséquence du niveau de l'emploi. Pour limiter les effets néfastes de cette évolution sur l'emploi, l'aménagement du territoire et l'entretien des ressources naturelles par le secteur agricole (en l'occurrence le secteur laitier) un sortie éventuelle du système des quotas devrait être progressive et accompagnée.

4 – Quel taux de croissance des aides pour maintenir un Revenu Agricole par UTAF supérieur au SMIC et un nombre d'exploitations donné en cas de baisse du prix du lait ?

Les solutions envisageables pour parer aux conséquences d'un changement éventuel du mode de gestion de l'OCM lait, sont de trois ordres :

- L'action pour la limitation de la baisse prévisible du prix du lait (sauf modification importante de la conjoncture sur le marché mondial des produits laitiers) qui passe par l'amélioration de l'image et de la qualité des produits laitiers auprès des consommateurs.
- L'accroissement de la productivité et la baisse des coûts de production, qui compte tenu de la structure des capacités de production dans le secteur laitier, devraient se traduire par de nouvelles concentrations notamment par non-pérennisation de l'activité des exploitations les moins compétitives lors du départ en retraite des exploitants. Ce mouvement qui implique une réduction du niveau de l'emploi dans le secteur pourrait être limité par un accroissement de l'activité extérieure des ménages agricoles, voire de l'activité agricole à temps partiel des exploitants.
- Enfin l'équilibre économique des exploitations menacées par la baisse des prix peut être maintenu par un accroissement de l'aide publique justifié par des objectifs de maintien d'une certaine occupation de l'espace et de maintenance des ressources naturelles.

C'est cette dernière solution qui est simulée ci-après, en fixant un double objectif de maintien d'un nombre donné d'exploitations laitières et de garantie d'un seuil minimal de revenu.

4.1 Objet et hypothèses des simulations

Il s'agit de déterminer quel est le taux de croissance des aides publiques, nécessaire à la préservation d'un revenu agricole supérieur au SMIC pour un nombre d'exploitations laitières voisin de 100 000 dans le cadre des hypothèses ci-dessous :

- Le SMIC annuel brut qui était de 78 420 francs en 1997 et de 82 074 en 1999 s'accroît au taux de 2,7 % par an et atteindrait¹² 101 772 francs en 2007.
- Le prix du lait serait en 2007 inférieur de 15 % à son niveau en 1997.
- Le coût de production du lait continuerait à baisser au taux de 1,2 % par an selon la tendance observée sur la période 1992-97 soit de 11,4 % en 2007 (par rapport à 1997).
- Les autres productions de l'exploitation ne sont pas modifiées et les structures de production de 1997 sont reconduites telles qu'elles ont été observées dans le RICA.

4.2 Taux de croissance des aides nécessaire à la préservation d'un niveau de revenu par UTAF supérieur au SMIC pour environ 100 000 exploitations laitières

Dans ce cadre d'hypothèses il aurait déjà fallu pour l'année 1997 accroître les subventions d'exploitations de 40 % pour que 100 000 exploitations laitières aient pu dégager un revenu agricole supérieur à 78 420 francs annuels. Au cours de cet exercice comptable en effet 87 000 d'entre elles seulement (66 % du total) avaient dépassé ce seuil correspondant à l'équivalent d'un SMIC annuel.

Pour qu'une centaine de milliers d'exploitations laitières continuent de dégager un revenu agricole par UTAF supérieur au SMIC (qui est supposé s'élever régulièrement) il faudrait multiplier le niveau des subventions d'exploitation de 1997 par 2,4 en 2007.

4.3 - Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu par UTAF resterait supérieur au SMIC (T 6.9)

Ces caractéristiques, analysées ci-dessous pour l'horizon 2007 (T9), font apparaître d'abord, par rapport à celles de l'ensemble des exploitations laitières en 1997, une dimension plus élevée de l'atelier lait, et aussi une taille globale plus importante de l'unité de production. La part de la production laitière dans le produit brut total reculerait, notamment au profit de la SCOP, traduisant une certaine déspecialisation ou au moins un accroissement relatif des activités non laitières. Les ratios techniques de niveau d'intensification seraient, en moyenne,

¹² Ce taux correspond à la tendance observée sur la période 1993-99.

en légère croissance aussi bien en ce qui concerne le chargement, que la part du maïs dans la SFP ou le rendement en lait par vache laitière.

T 6.9 : Comparaison des caractéristiques des 100 000 exploitations laitières dont le Revenu Agricole par UTAF serait supérieur au SMIC en 2007 en cas de baisse compensée aux caractéristiques de l'ensemble des exploitations laitières en activité en 1997
(simulation sur la base des structures observées dans le RICA 1997)

	Ensemble des exploitations laitières en 1997	100 000 exploitations laitières avec Revenu agricole / UTAF > SMIC en 2007
SAU (hectares)	66	74
UTA total	1,73	1,77
Marge Brute Standard (en écus)	51 800	59 200
Livraison annuelle de lait	183 500	203 300
Nombre de vaches laitières	33	36
Nombre d'UGB Bovins	65	73
Part du lait dans le produit brut total (%)	47	42
Part de la SCOP dans le produit brut total (%)	28	30
Chargement (UGB Bovins / SFP)	1,47	1,51
Maïs Fourrage / SFP (%)	22	24
Rendement : litres de lait / vache laitière	5 500	5 600
Revenu agricole moyen / UTAF (en francs 97)	116 300	217 100
Subventions d'exploitations d'exploitation (francs 97)	91 600	260 200
Part : Subv. / revenu Agricole (%)	48	73

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA Lereco Nantes

Sauf modulation du niveau des aides selon la dimension ou le niveau de revenu des exploitations, l'objectif du maintien d'un certain nombre d'emplois agricoles avec une rémunération par UTAF supérieure au SMIC conduit à un taux moyen élevé du soutien public, accordé y compris pour un certain nombre d'exploitations qui en sont peu dépendantes pour le maintien de leur équilibre économique. Il en résulterait un revenu agricole moyen plus de deux fois supérieur au niveau du SMIC (valeur estimée pour 2007). En effet plus de 40 % de ces exploitations atteindraient un revenu par UTAF supérieur à 200 000 francs et 16 % dépasseraient 300 000 francs. Ces dernières percevraient en moyenne plus de 500 000 francs de subventions (par exploitation). Le taux moyen des subventions par rapport au niveau du revenu agricole passerait de 48 % en 1997 à 73 % en 2007 pour l'ensemble des exploitations dont le revenu agricole par actif est supérieur au SMIC.

En résumé : Ces simulations dont l'objectif est de déterminer sommairement l'incidence, en termes d'accroissement du taux des aides publiques, de l'hypothèse d'une forte baisse de prix d'une part, et de l'objectif de maintien d'un nombre donné d'exploitations (et d'emplois) dans le secteur de la production laitière, montrent que cet effort serait important, mais qu'il pourrait être limité par un dispositif de modulation qui concernerait environ un tiers des unités de production, sans remettre en cause leur équilibre économique.

Conclusion

Les projections de nombre d'exploitations réalisées à l'horizon 2007, dans le cadre des hypothèses spécifiées et selon des méthodes simples, établissent que le seuil des 100 000 unités de production dans le secteur laitier risque d'être atteint ou même dépassé à cette date. Mais alors que l'extrapolation des tendances récentes peut, selon le critère de référence choisi, descendre bien au-dessous, la projection démographique situe le nombre des exploitations laitières en 2007 au dessus de 100 000. Or cette base de projection est vraisemblablement la plus fiable car elle s'appuie sur la réalité actuelle de la pyramide des âges des exploitants d'une part et sur des hypothèses de comportement d'entrée et surtout de sortie du secteur qui sont assez stables. L'extrapolation des tendances permet cependant de percevoir les différences d'évolution probable des effectifs selon les catégories. Les écarts seraient plus accusés entre les zones géographiques avec le maintien de la prédominance du Grand-Ouest malgré une importante érosion, la « résistance » du Centre-Est et du Sud-Est, une forte régression numérique spécialement dans le Sud-Ouest. Pour ce qui concerne les orientations technico-économiques des exploitations, on observerait un très fort recul du nombre des « Exploitations Laitières Spécialisées », la montée de la catégorie des « Lait-Elevage et Cultures » et dans une moindre mesure des « Mixtes lait-Viande avec vaches allaitantes.

Enfin la poursuite de la concentration économique en décalant vers le haut l'ensemble de la distribution des exploitations laitières donnerait en 2007 aux plus de 250 000 litres de livraison annuelle un poids relatif (38 % du nombre total) similaire de celui des moins de 150 000 litres en 1997.

Une libéralisation « sauvage » du marché des produits laitiers dans l'UE, avec une forte baisse du prix du lait partiellement compensée par les primes prévues dans l'Agenda 2000, entraînerait, en dehors de toute adaptation spécifique de la part des exploitants, un revenu agricole par travailleur familial inférieur au SMIC pour plus de 40 % des exploitations laitières. L'objectif de garantie d'un revenu supérieur au SMIC pour environ 100 000 exploitations laitières impliquerait de multiplier, par plus de 2 le taux des subventions d'exploitation par rapport à leur niveau de 1997. En fait l'effort budgétaire pourrait, sans menacer l'équilibre de ces unités de productions, être limité par une modulation qui concernerait celles dont le revenu agricole par unité de travail annuel est par exemple supérieur à trois fois le SMIC (soit environ un tiers du total). Ces simulations mettent aussi en évidence la nécessité de prévoir, dans l'hypothèse d'une remise en cause du système des quotas, une sortie progressive et accompagnée, pour éviter des effets néfastes sur l'emploi et le revenu pour le secteur de la production laitière d'une part, pour l'occupation de l'espace notamment dans les zones géographiques de faible densité de l'activité humaine d'autre part.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUAMRA-MECHEMACHE Z., REQUILLART V. (1999). Policy reform in the european union dairy sector : effects on markets and welfare, INRA-ESA Toulouse Série D N° 99-06D, 21 p.
- CNASEA Délégation Régionale de Rennes (1998). Bilan des aides à la cessation d'activité laitière dans les départements de l'Ouest 1984-1997, 16 p.
- CNASEA, ONILAIT (1995). Les exploitations laitières en 1995 : Cartographie et perspectives d'évolution, Cahiers de l'ONILAIT N° 16, 60 p.
- COLMAN D, BURTON M.P., RIGBY D.S., FRANKS J.R. (1998). Economic evaluation of the milk quota system, The university of MANCHESTER, 96 p.
- COLSON F. CHATELLIER V. (1995). Les différences de performance économique entre les exploitations laitières françaises, Etude réalisée dans le cadre d'une convention (DAFE / référence 93HA0101) avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 105 p.
- COLSON F. CHATELLIER V. (1999). Les caractéristiques et le dénombrement des exploitations agricoles selon SEB2, Document de travail INRA-LERECO Nantes, 122 p.
- COLSON F. CHATELLIER V. (1999). Le compromis de Berlin (AGENDA 2000) : Conséquences pour l'agriculture française, Document de travail INRA-LERECO Nantes, 41 p.
- DANIEL K. (2000). Politiques agricoles et localisation des productions : connexion aux marchés communautaires, Symposium INRA-DADP « Recherches pour et sur le développement régional » 11-12 janvier, pp35-54.
- DANIEL K., MAILLARD L., COLSON F (2000). Concentration géographique des productions agricoles : une analyse pour l'Union Européenne. Rapport d'étude INRA-LERECO Nantes, 128p.
- FARRAR J., FRANKS J. (1998). Economics of milk production, England and Wales 1996/97, 190 p.
- BRANGEON J.L., JEGOUZO G., QUINQU M. (1996). Agriculture et chômage, Rapport au Commissariat Général du Plan, 69P.
- BRANGEON J.L., JEGOUZO G., QUINQU M. (1996). Etre agriculteur : un emploi à vie, Document de travail INRA-ESR Rennes, 25p.
- ONILAIT (1997). La référence des exploitations laitières en 1995, Cahiers de l'ONILAIT N° 17, 64 p.
- ONILAIT (1997) La transformation laitière en France, Les cahiers de l'ONILAIT N° 19, 77 p.
- PLET F. DUBUQUOIT J. (1993). Les transformations de la France laitière dans les années quatre-vingt, in CNASEA Structures Agricoles N° 4 , p.1-25

ANNEXE :

NOTE METHODOLOGIQUE

1 - Définition du champ des exploitations laitières	213
2 - Les diverses approches de la dynamique des exploitations laitières	213
2.1- La Dynamique des exploitations laitières pérennes	214
3.- Les deux principales bases de données utilisées	227
3.1 - L'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans les enquêtes Structures de 1990, 1993 et 1997	227
3.2 - l'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans l'enquête annuelle RICA sur la période 1992-97	227
4 - Définition de quelques concepts utilisés dans l'étude	235

La méthode utilisée dans cette étude sur les trajectoires d'exploitations laitières suppose la mise en œuvre de plusieurs approches, et l'utilisation de deux bases de données individuelles principalement : les enquêtes annuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et les enquêtes Structures des exploitations agricoles du SCEES. L'approche par les coûts de production a nécessité le recours au modèle "Coûts de production agricole" élaboré par l'INRA, l'INSEE et le SCEES. Enfin cette étude utilise des concepts économiques ou technico-économique, dont on donnera ci-dessous la définition pour éviter des ambiguïtés liées à l'existence fréquente de multiples définitions proches mais néanmoins distinctes comme la notion de revenu agricole par exemple.

1 - DEFINITION DU CHAMP DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

On limite le champ de l'analyse aux exploitations ayant au moins 5 vaches laitières lors de chacune des observations réalisées ; cette restriction correspond à un taux de couverture de 96% en termes d'effectifs de vaches laitières et de 89 % par rapport au nombre total d'exploitations ayant des vaches laitières (à l'enquête Structures 1997). Le principal intérêt de cette restriction de champ est d'améliorer l'homogénéité du champ sans réduire sensiblement la couverture du secteur laitier. Les unités de moins de 5 vaches laitières sont vraisemblablement tenues par des exploitants retraités, ou dont l'activité principale est non agricole... et qui, en tout état de cause ont un comportement d'exploitant agricole particulier, pour lesquels l'analyse envisagée ici n'est pas adaptée.

Il faut cependant ajouter une autre restriction dans le cas de la base de données RICA puisque cette opération ne retient que les exploitations dont la Marge Brute Standard est au moins égale à 9 600 écus 1986 ce qui équivaut approximativement à un chiffre d'affaires net de 135000 Francs (valeur 1997).

2 - LES DIVERSES APPROCHES DE LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

La base des deux premières approches est la caractérisation des trajectoires de groupes d'exploitations pérennes sur la période d'observation. La sélection dans les bases de données d'échantillons d'exploitations pérennes permet d'éviter de perturber la comparaison du niveau moyen des indicateurs en raison de la disparition d'un nombre important d'exploitations laitières au cours de la période. Ainsi le nombre d'exploitations ayant des vaches laitières a baissé de 226 600 en 1990 à 148 100 en 1997 (-35 %). De plus le champ des exploitations laitières pérennes est au départ le mieux adapté à l'objet de l'étude, à savoir les voies d'adaptation empruntées par les producteurs de lait pour faire face à l'évolution de leur environnement économique.

Toutefois ceci n'empêche pas d'analyser les mouvements d'unités de production par rapport au champ de l'activité de production laitière. Les disparitions et les cessations d'activité laitière (sans disparition de l'exploitation), peuvent par l'examen des attributs des unités de production concernées, éclairer sur les causes d'abandon. Inversement les installations ou les entrées dans l'activité de production laitière en cours de carrière sont à examiner.

Des approches complémentaires seront mises en œuvre :

- Une analyse des prix et des coûts de production du lait
- Une approche factorielle dont l'objet est de déterminer l'effet propre des facteurs d'évolution mis en évidence précédemment et dont les influences peuvent se combiner.

2.1- La Dynamique des exploitations laitières pérennes

2.1.1 - L'unité d'observation est l'exploitation et non l'exploitant :

La population des exploitations agricoles évolue essentiellement par la disparition d'exploitations qui sont soit absorbées (en bloc), soit éclatées entre plusieurs exploitations pré-existantes en général voisines. Il n'y a qu'exceptionnellement des créations d'exploitations nouvelles, lorsque l'éclatement d'une exploitation s'accompagne de l'apparition d'une nouvelle unité de production dotée d'un siège et d'un territoire et encore plus rarement lorsque l'unité de production nouvelle est créée à partir d'un territoire jusque là extérieur au champ des exploitations agricoles (bois, forêts, marais hors exploitations agricoles...). En particulier les installations de jeunes agriculteurs ne s'accompagnent pas en général de la création d'une nouvelle exploitation agricole mais de la reprise d'une exploitation existante même si à cette occasion son siège, son territoire voire son statut sont modifiés. Plus généralement le remplacement d'un exploitant par un autre (le fils reprend l'exploitation de ses parents, l'exploitation est reprise par un autre exploitant non apparenté à celui qui a quitté...) n'est pas assimilé à une création d'exploitation.

Dans le cas du secteur de la production laitière il faut en outre signaler des sorties du secteur par simple cessation de l'activité de production de lait sans disparition de l'exploitation, cette dernière réorientant plus ou moins profondément la structure de ses activités. De même une exploitation agricole non laitière peut au cours de son existence créer un atelier de production de lait et entrer ainsi dans le champ des exploitations laitières.

Les mouvements d'exploitations laitières analysés dans cette étude le sont sur la base de ces définitions concernant l'unité de production et ses modifications.

2.1.2 - Définition de l'exploitation laitière pérenne sur la période d'observation

C'est une exploitation agricole dont le siège et en général la majeure partie du territoire ont été conservés et qui a pratiqué la production de lait en permanence (ou du moins qui la pratiquait lorsqu'elle a été observée lors des enquêtes utilisées dans cette étude). Elle peut avoir changé d'exploitant, de statut, avoir fusionné ou avoir absorbé tout ou partie d'une autre, avoir perdu une partie de ses terres...

2.1.3 - Le choix de la période d'observation

Pour déceler les caractéristiques des trajectoires d'adaptation des exploitations laitières deux aspects sont à privilégier dans le choix de la période d'analyse :

- une durée minimale est à retenir pour que les facteurs de changement (technologiques, institutionnels, sociaux) aient le temps de développer leurs effets
- certaines périodes sont plus intéressantes en raison de la survenue d'événements qui ont pu déclencher des ondes de changements dans le secteur : l'instauration des quotas en 1984, la création du statut juridique des EARL en 1985, la réforme de la PAC de 1992 et l'Agenda 2000 en sont des exemples. Les objectifs de l'étude incitaient à initier la période d'observation en 1984 en raison de l'événement majeur de l'instauration des quotas. Cette date a en effet été un moment d'accélération de la concentration des exploitations laitières en raison notamment du lancement simultané des programmes de cessation d'activité laitière.

La possibilité de disposer pour l'analyse (et de pouvoir exploiter) de bases de données incluant des échantillons pérennes fiables est cependant une contrainte majeure qui a conduit à abréger cette période. Les enquêtes « Structures » du SCEES ont été ainsi utilisées sur la période 1990-97, avec la mobilisation d'un seul point intermédiaire en 1993. Les moyens disponibles ne permettaient pas d'utiliser les informations des enquêtes de 1988 (recensement agricole) ni de 1995.

La période d'observation a été limitée à 1992-97 dans le cas du RICA en raison de la faiblesse numérique de l'échantillon d'exploitations pérennes qu'il a été possible de constituer à partir de cette base de données. Car pour que l'information relative à une exploitation soit utilisable il ne suffit pas qu'elle soit pérenne sur toute cette période, il faut de plus qu'elle reste présente en permanence dans l'échantillon de l'enquête.

Dans l'analyse, selon les informations utilisées (et donc la base de données mobilisée), la période sera soit 1990-97 (données de structures), soit 1992-97 (informations comptables en général). Il sera donc précisé dans le texte la période effectivement en cause.

2.1.4 - Dynamique sectorielle : définition des catégories d'exploitations laitières dans la typologie des systèmes d'élevage bovin SEB2

2.1.4.1- Objectifs de la typologie

Comme la plupart des exploitations agricoles les exploitations laitières sont multi-produits ; elles le sont d'ailleurs par essence puisque la production de lait de vache implique fatalement la production conjointe d'un veau et d'une vache de réforme à la fin de la carrière de la vache laitière.

Dès lors se pose la question de la nature et de l'importance des autres activités agricoles combinées à celle du lait dans les divers systèmes de production. Une typologie efficace des exploitations devra permettre de couvrir au maximum le champ, c'est-à-dire inclure toutes unités de production comportant un minimum de production de lait, même si cette activité est très faible en niveau ou relativement peu importante dans la combinaison productive qui peut être essentiellement consacrée à la production de viande bovine, de

pratique les catégories compter un nombre suffisant d'individus en sorte que leur représentation dans les échantillons statistiques permette des extrapolations fiables à l'ensemble de la population des exploitations laitières.

2.1.4.2 - La typologie des OTEX mal adaptée à notre analyse

La typologie des OTEX qui couvre l'ensemble des activités de production agricoles est très utilisée pour caractériser les systèmes de production. Elle s'appuie sur la hiérarchie des grands pôles de production dans l'exploitation : Grandes Cultures, Cultures Permanentes, Herbivores, Granivores, puis sur la part de la marge brute standard de chacun de ces pôles (ou de leurs subdivisions) dans la marge brute globale de l'exploitation. Deux types de systèmes de production appelées Orientations Technico-Economique sont définies:

Les orientations à pôle dominant lorsque l'un des pôles dépasse les 2/3 de la marge brute globale

Les orientations mixtes lorsqu'aucun pôle ne dépasse ce seuil.

Un "niveau" fréquemment utilisé de cette typologie distingue les 17 orientations ci-dessous (T 7.1) :

T 7.1 : Typologie des OTEX : Niveau à 17 rubriques

Codes OTEX	Intitulé de l'orientation technico-économique	% des vaches laitières en 1995
13	Céréales et oléo-protéagineux	1,1
14	Autres grandes cultures	1,0
28	Maraîchage	
29	Fleurs et horticulture	
37	Vins de qualité	
38	Autre viticulture	
39	Fruits et autres cultures permanentes	
41	Bovins lait	58,6
42	Bovins élevage et viande	ε
43	Bovins lait, élevage et viande	11,3
44	Ovins, caprins, et autres herbivores	1,3
50	Granivores	ε
60	Polyculture	0,8
71	Poly-élevage à orientation herbivore	3,7
72	Poly-élevage à orientation granivore	3,5
81	Grandes cultures et herbivores	17,5
82	Autres combinaisons cultures élevage	0,7
Ensemble		100,0

Le premier inconvénient de cette typologie est la dispersion des productions entre les OTEX ; la production laitière est ainsi répartie entre 12 OTEX différentes. Les trois rubriques principales rassemblent 87 % des vaches laitières en 1995, mais le reste est très disséminé entre neuf autres postes dont certains comptent moins de 1% des effectifs globaux.

Pour remédier à ces difficultés, F. COLSON et V. CHATELLIER ont mis au point plusieurs typologies des systèmes d'élevage bovin. Nous utilisons dans cette étude la partie de la typologie SEB2 qui concerne le secteur de la production laitière.

Pour remédier à ces difficultés, F. COLSON et V. CHATELLIER ont mis au point plusieurs typologies des systèmes d'élevage bovin. Nous utilisons dans cette étude la partie de la typologie SEB2 qui concerne le secteur de la production laitière.

Aucun critère de dimension n'est intégré à cette typologie, ce qui n'interdit pas naturellement de l'utiliser en croisement avec une grille de classes de dimensions.

Enfin, en dehors de l'OTEX 41 "Bovins Lait" qui correspond aux exploitations laitières spécialisées, et de l'OTEX 43 "Bovins lait, Elevage et Viande" qui identifie les combinaisons Lait-Viande, les autres OTEX incluant des exploitations laitières ne permettent pas de caractériser clairement la nature des combinaisons en précisant les productions associées à celle du lait de vache. Ceci n'est d'ailleurs pas surprenant puisque cette typologie a vocation à couvrir toutes les activités agricoles sans privilégier au départ l'une quelconque d'entre elles.

2.1.4.3 - La typologie SEB2 dans le cas des exploitations laitières

Cette nouvelle classification s'appuie sur les OTEX et l'améliore sur trois aspects :

- un regroupement des OTEX en catégories significatives du point de vue de la production laitière.
- la fixation d'un seuil pour la classe des petites exploitations dont le comportement est particulier en raison de leur dimension économique et qui sont susceptibles de rendre les catégories trop hétérogènes.
- un éclatement des combinaisons Lait-Viande selon que la production comporte ou non une part notable de vaches allaitantes.

T 7.2 : Définition des catégories de la typologie SEB 2

Code	Libellé de la catégorie	Définition
1	Petites Exploitations Laitières	Marge Brute Standard < 19 200 écus 1986 soit environ 330 000 F de chiffre d'affaires net (en francs 1997)
2	Exploitations Laitières Spécialisées	Exploitations de l'OTEX 41 dont MBS > 19 200 écus 86. L'OTEX 41 regroupe les exploitations pour lesquelles : MBS des bovins lait > 2/3 MBS globale de l'exploitation (toutes activités réunies) et et MBS vaches laitières > 2/3 MBS de l'atelier lait.
3	Exploitations Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes	Exploitations de l'OTEX 43 dont MBS > 19 200 écus 86 et comptant au moins 5 vaches allaitantes. L'OTEX 43 est définie par MBS des Herbivores et des prairies > 2/3 MBS globale et MBS des vaches laitières > 1/10 MBS bovins et (MBS Bovins lait < 2/3 MBS globale ou MBS vaches laitières < 2/3 MBS bovins lait)
4	Exploitations Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes	Exploitations de l'OTEX 43 dont MBS > 19 200 écus 86 et comptant moins de 5 vaches allaitantes
5	Exploitations Lait-Elevage et Cultures	Exploitations ayant au moins 19 200 écus 86 de MBS et appartenant l'une des OTEX 60, 71, 81
6	Exploitations Lait et Hors-Sol	Exploitations ayant au moins 19 200 écus 86 de MBS et appartenant l'une des OTEX 50 ou 72
7	Exploitations Lait et Grandes Cultures	Exploitations ayant au moins 19 200 écus 86 de MBS et appartenant l'une des OTEX 13 ou 14
8	Exploitations Lait et Ovins ou Caprins	Exploitations ayant au moins 19 200 écus 86 de MBS et appartenant l'OTEX 44
9	Autres exploitations laitières	Exploitations ayant au moins 19 200 écus 86 de MBS et appartenant potentiellement à l'une des OTEX 28, 29, 37, 38, 39, 42, 82.

2.1.4.4 - La distribution des exploitations laitières selon la typologie SEB2

Cette distribution (T 7.3) fait apparaître six catégories principales d'exploitations laitières dont les exploitations spécialisées qui comptent 43 % des exploitations laitières pérennes et 52 % des effectifs de vaches laitières en 1997, et deux catégories "marginales" incluant chacune moins de 1 % des exploitations et moins de 1 % des effectifs de vaches laitières. On notera le nombre élevé des « Petites exploitations laitières » et le faible nombre de vaches laitières qu'elles élèvent.

**T 7.3 : Nombre d'exploitations et effectifs de vaches laitières en 1997
selon les catégories de la typologie SEB2**

	Exploitations		Vaches laitières		
	Nombre	%	Effectifs	%	Effectif moyen
Petites exploitations Laitières	18325	14,0	234764	5,5	12,8
Exploitations Laitières Spécialisées	55948	42,7	2179721	51,5	39,0
Mixtes Lait-Viande avec v. a.	10733	8,2	286571	6,8	26,7
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	4382	3,3	158641	3,7	36,2
Lait-Elevage-Cultures	29318	22,4	1023884	24,2	34,9
Lait-Hors-sol	5367	4,1	179001	4,2	33,4
Lait-Grandes-Cultures	4170	3,2	104877	2,5	25,2
Lait-Ovins-Caprins	1575	1,2	37632	0,9	23,9
Lait-Autres	1282	1,0	29967	0,7	23,4
Ensemble	131100	100,0	4235058	100,0	32,3
Source : SCEES, Enquête Structures / INRA-LERECO Nantes					

2.1.4.5 - Structure du produit brut de chaque catégorie d'exploitations laitières pérennes en 1997

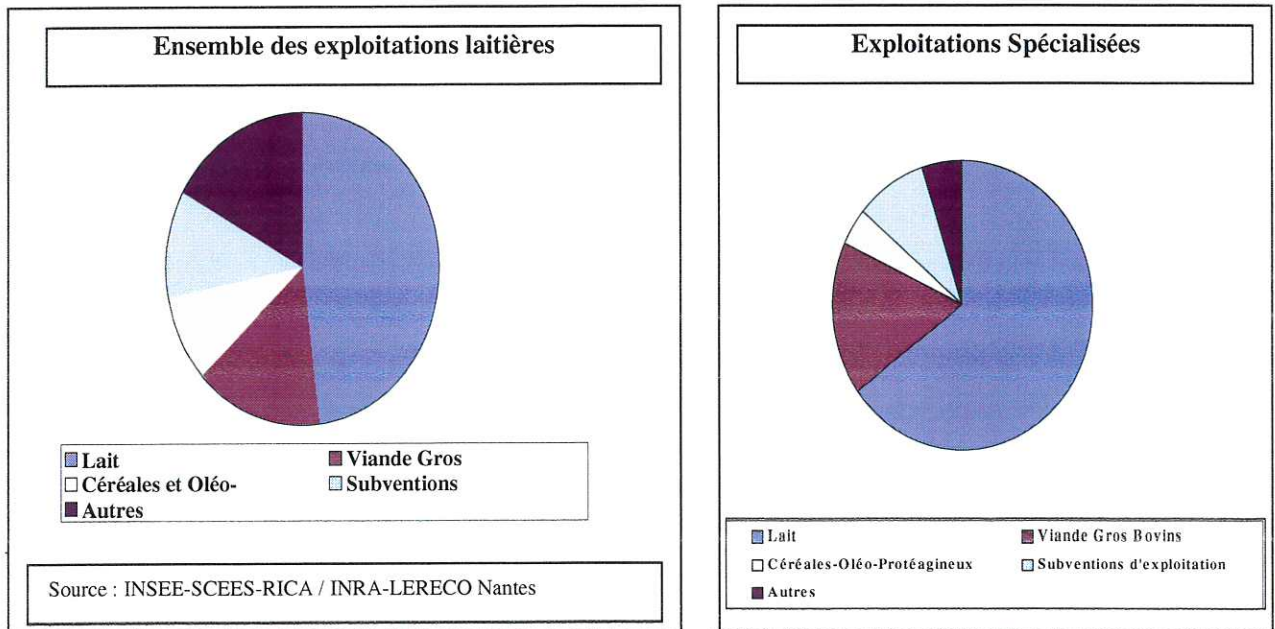
Les ventes de lait sont très prédominantes dans le produit brut des diverses catégories d'exploitations laitières à l'exception des "Lait et Hors-Sol" et des "Lait et grandes cultures" (T 7.4 et FIG 7.1). la sélection réalisée permet à la fois de rassembler des catégories bien distinctes d'exploitations laitières et de définir un ensemble d'unités de production ayant un homogénéité par la composition du produit brut.

T 7.4 : Parts des principaux postes du produit brut des exploitations laitières pérennes en 1997 selon les catégories SEB2

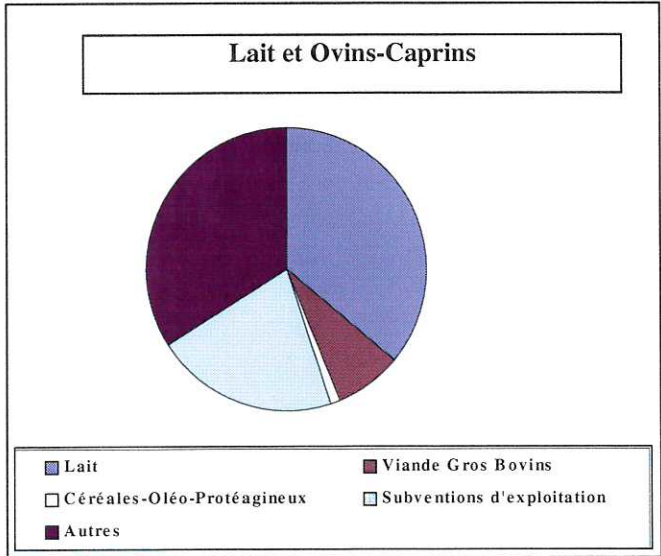
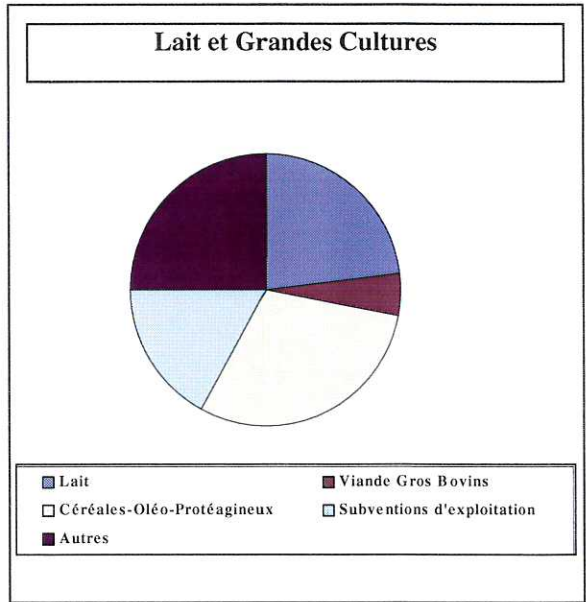
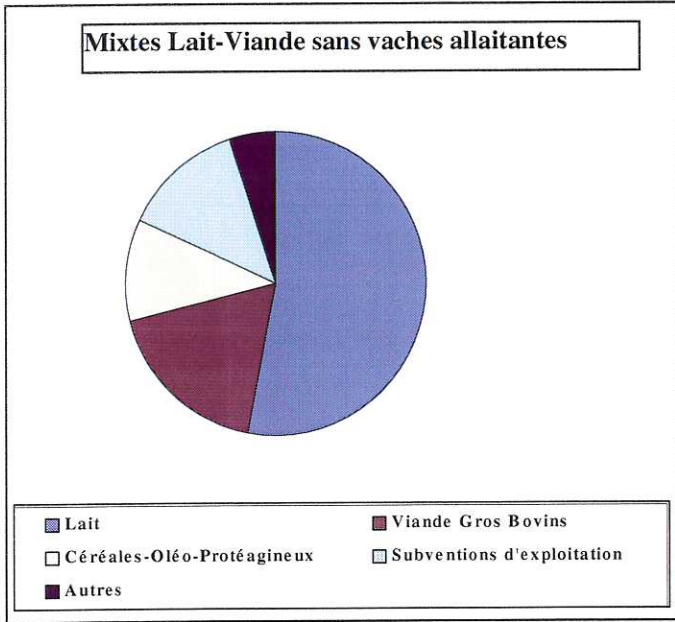
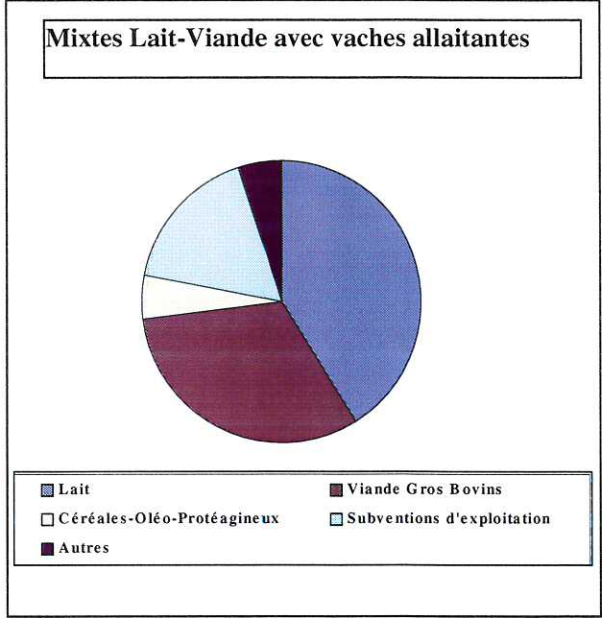
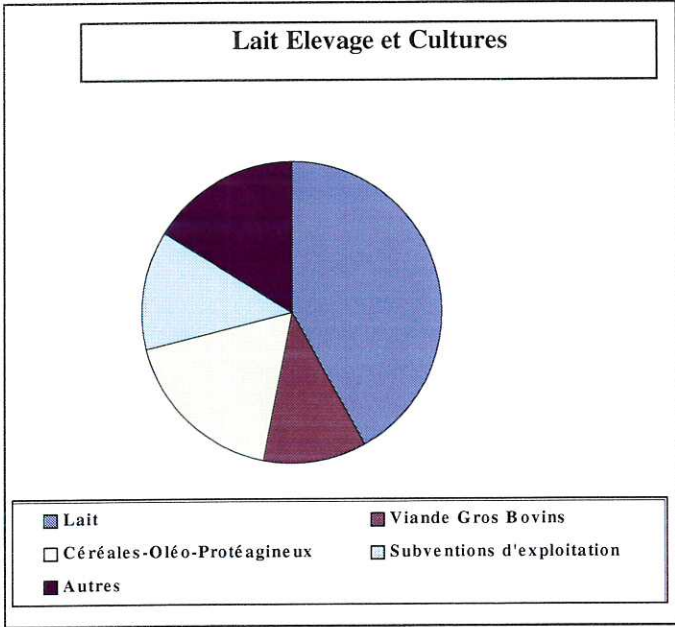
	Lait	Gros Bovins	Céréales	Oléo-protéagineux	Produits du Hors-Sol*1	Autres Produits agricoles	Subventions d'exploitation
Petites exploitations laitières	59	14	3			8	16
Exploitations laitières Spécialisées	65	17	4		1	4	9
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	41	32	5			5	17
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	53	18	10	1	1	4	13
Lait-Elevage et Cultures	42	11	15	3	1	15	13
Lait et Hors-Sol	22	5	3		4*	61*	5
Lait et Grande Cultures	23	5	23	7		25	17
Lait et Ovins-Caprins	36	8	1			34	21
Ensemble des exploitations laitières	48	15	8	1	1	15	11

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

Fig 7.1 : Parts des principales composantes du produit brut des exploitations laitières pérennes en 1997 selon les catégories



Les parts relatives aux produits des activités hors-sol, et celles de la catégorie "Lait et Hors-Sol" elle-même ne sont pas significatives en raison du mode d'enregistrement de ces produits dans les comptabilités RICA. Seul le produit des rémunérations (forfaitaires) perçues par le producteur dans le cas de production sous contrat (volailles, d'œufs, de veaux, de porcs...) est enregistré et non la valeur du bien produit ce qui n'est pas homogène avec les enregistrements des ventes des autres produits de l'exploitation.



2.1.4.6 - Indicateurs d'efficacité de la typologie SEB2

Au delà de la signification technique de la typologie SEB2 il est utile de tester l'efficacité de ces regroupements sur les critères d'analyse retenus dans l'étude. Autrement dit les catégories de la typologie SEB2 sont-elles plus homogènes que l'ensemble complet des exploitations laitières au regard des variables de dimension, d'intensification, et de résultat économique ?

Le tableau ci-dessous (T 7.5) permet d'observer que sur l'échantillon RICA des exploitations laitières pérennes, mis en oeuvre dans l'étude la dispersion des principaux critères d'analyse (mesurée ici par le coefficient de variation) est en général plus faible dans chaque catégorie que dans l'ensemble de l'échantillon.

T 7.5 : Coefficients de variation (en %) des variables (relatives à 1997) selon les catégories

	SAU	Quantité de lait livrée	UGB/SFP	Rendement Lait/ Vache	Revenu Agricole /UTAF
Petites exploitations laitières	46	73	41	81	72
Exploitations laitières Spécialisées	50	49	31	24	58
Mixtes Lait-Viande avec v.a.	52	71	32	28	68
Mixtes Lait-Viande sans v.a.	47	47	48	18	61
Lait-Elevage et Cultures	61	63	73	23	66
Lait et Hors-Sol	54	59	31	20	81
Lait et Grande Cultures	64	78	38	27	70
Lait et Ovins-Caprins	58	90	41	64	62
Ensemble des exploitations laitières	66	63	53	36	70

Source : INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA_LERECO Nantes

Le test de l'hypothèse nulle H0 : "toutes les moyennes par catégorie sont égales" conduit au rejet de cette hypothèse avec une probabilité de 1 pour mille de se tromper. Ceci permet a contrario d'affirmer, avec une faible probabilité d'erreur que la discrimination établie par la typologie SEB2 est efficace, c'est-à-dire qu'elle aboutit à des groupes dont les principaux critères (SAU, quantité de lait livrée, UGB/SFP, rendement en lait/vache, Revenu Agricole/UTAF, nombre de vaches laitières) sont, pour chaque catégorie significativement différents de leur valeur pour l'ensemble de la population des exploitations laitières pérennes.

En résumé

Dans l'analyse du comportement adaptatif de l'ensemble hétérogène des exploitations laitières, le choix de la typologie des Systèmes d'Elevage Bovin SEB2 se fonde sur : la transparence des catégories du point de vue de la nature et de la structure des divers types de combinaisons productives mis en œuvre, la fiabilité des estimations qu'elle permet d'espérer en raison d'une répartition correcte de la population des exploitations laitières entre les catégories (d'où une distribution acceptable dans les échantillons au niveau des bases de

données), et enfin l'homogénéité des catégories définies au regard des principales variables retenues pour l'analyse.

2.1.5 - Dynamique régionale : définition des zones géographiques

2.1.5.1 - Objectifs

L'intérêt d'une analyse de la composante régionale du comportement des exploitations laitières est assez évident en raison des caractéristiques particulières qu'elles présentent et qui sont explicables par des facteurs physiques (relief, infrastructures...), ou historiques se traduisant notamment au niveau de la qualité des produits laitiers. L'évolution du secteur de la production laitière au niveau régional est donc un angle d'analyse intéressant, d'autant plus que les dispositifs de politique agricole s'efforcent de moduler l'évolution "naturelle" liée principalement au jeu des facteurs économiques.

Les objectifs du zonage retenu dans cette étude sont de trois ordres :

- définir des espaces homogènes du point de vue du comportement des exploitations laitières
- déterminer un nombre restreint de zones géographiques permettant d'analyser commodément l'influence du facteur de localisation des exploitations sur leur comportement. Les régions de programme, en raison de leur nombre répondent mal à cet objectif.
- constituer des ensembles incluant un nombre suffisant d'unités de production laitière de sorte que la représentativité des échantillons disponibles dans les bases de données et donc la fiabilité des informations extrapolées puisse être garantie.

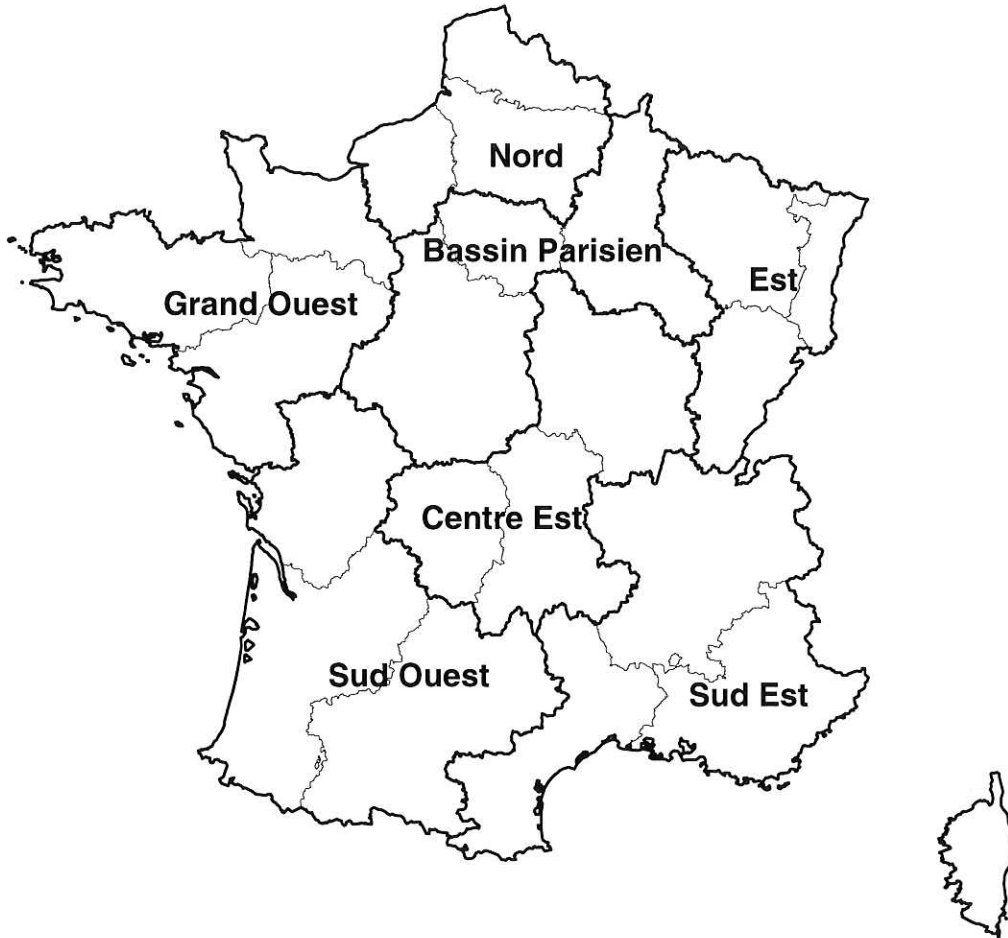
2.1.5.2 - Un découpage du territoire français en 7 zones (T 7.6 et Carte)

L'examen de la répartition des exploitations laitières sur le territoire (ONILAIT 1995) fait apparaître clairement la vocation laitière affirmée des bassins qui constituent le "croissant laitier" (Grand-Ouest, Nord, Est, Sud-Ouest) d'une part, et le faible poids des autres zones (Bassin Parisien, Sud-Est, Centre-Est). On sait aussi *a-priori* que ces espaces sont souvent bien distinctes du point de vue des caractéristiques physiques et concernant la nature des produits laitiers traditionnellement fabriqués. Sur la base de ces éléments, et compte tenu des travaux menés antérieurement au LERECO (F. COLSON et al. 1996) le zonage suivant a été retenu pour cette étude.

**T 7.6 : Table de correspondance
entre les 7 Zones géographiques et les Régions de Programme**

Zones géographiques		Régions de Programme	
Code	Libellé de Zone	Code	Libellé de Région
1	Bassin Parisien	11	Ile-de-France
		21	Champagne-Ardenne
		24	Centre
2	Nord	22	Picardie
		23	Haute-Normandie
		31	Nord-Pas-de-Calais
3	Grand-Ouest	25	Basse-Normandie
		52	Pays de la Loire
		53	Bretagne
4	Centre-Est	26	Bourgogne
		74	Limousin
		83	Auvergne
5	Est	41	Lorraine
		42	Alsace
		43	Franche-Comté
6	Sud-Ouest	54	Poitou-Charentes
		72	Aquitaine
		73	Midi-Pyrénées
7	Sud-Est	82	Rhône-Alpes
		91	Languedoc-Roussillon
		93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
		94	Corse

Carte des Zones géographiques



2.1.5.3 - Distribution des exploitations et des livraisons de lait selon les zones géographiques en 1997 (T 7.7)

Cette distribution fait apparaître à côté du bassin laitier du Grand-Ouest dont le poids est prédominant, la place des zones Nord, Est et Sud-Ouest qui ont assuré de 10 à 13 % des livraisons en 1997 et enfin les trois zones de moindre importance du point de vue des livraisons : Bassin Parisien, Centre-Est et Sud-Est. On notera aussi que les livraisons du Sud-Est en 1997 sont légèrement supérieures (+ 1 %) à celles de 1984, qu'elles ne sont que faiblement inférieures pour le Centre-Est (- 2,5 %) alors que la baisse des livraisons est proche ou supérieure à 10 % dans les autres zones.

T 7.7 : Nombre d'exploitations laitières et livraisons de lait par zone géographique

	Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières en 1997	Nombre d'exploitations laitières pérennes sur la période 90-97	Part des livraisons de lait en 1997 en %	Evolution des livraisons de lait sur la période 1984-97 (en %)
Bassin Parisien	6787	5764	5	- 17
Nord	16423	15254	13	- 12
Grand-Ouest	59498	54908	46	- 15
Centre-Est	16179	13188	7	-2,5
Est	14707	13379	11	- 7
Sud-Ouest	17845	15221	10	- 14
Sud-Est	16645	13386	7	+ 1
Ensemble des exploitations laitières	148084	131100	100	- 12

Source : SCEES, Enquêtes Structures et SAA / INRA-LERECO Nantes

2.1.5.4 - Degré et test d'homogénéité des zones géographiques

T 7.8 : Coefficients de variation (en %) des variables relatives à 1997 selon les zones géographiques

	SAU	Quantité de lait livrée	UGB/SFP	Rendement Lait/vache	Revenu Agricole /UTAF
Bassin Parisien	52	54	33	26	64
Nord	61	59	75	24	64
Grand-Ouest	57	57	30	23	65
Centre-Est	66	69	31	27	79
Est	55	55	45	22	65
Sud-Ouest	76	80	47	34	79
Sud-Est	58	80	35	87	65
Ensemble des exploitations laitières	66	64	53	36	71

Source - INSEE-SCEES, Enquête RICA / INRA-LERECO Nantes

En général la dispersion des critères sélectionnés dans le tableau ci-dessus est plus grande au niveau France que pour chacune des zones géographiques définies. Les exceptions à cette règle sont d'ailleurs plus nombreuses dans les zones de faible densité d'exploitations laitières que dans le Grand-Ouest par exemple.

Le test de l'hypothèse nulle : "toutes les moyennes par zone sont égales" conduit au rejet de cette hypothèse avec une probabilité de 1‰ de se tromper . Ceci permet a-contrario de dire, (avec une probabilité d'erreur de 1‰) que l'homogénéité des régions est meilleure que celle de l'ensemble de la population des exploitations laitières pérennes au niveau France entière, du moins pour ce qui concerne les variables testées (SAU, quantité de lait livrée, UGB/SFP, Rendement en lait/vache, Revenu agricole /UTAF, nombre de vaches laitières).

En résumé

Le critère de la localisation géographique étant une variable d'analyse intéressante pour la compréhension du comportement des exploitations laitières, il était nécessaire de définir un découpage significatif du territoire français. Les sept zones géographiques définies sur la base de critères physiques, de la densité des exploitations laitières, du type de produits laitiers fabriqués permettent de faire une répartition significative en général, fiable en raison du nombre d'unités de production localisées dans chaque zone. Cette répartition améliore en général l'homogénéité des groupes d'exploitations et donc leur pertinence du point de vue de l'analyse des comportements.

3.- LES DEUX PRINCIPALES BASES DE DONNEES UTILISEES

3.1 - L'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans les enquêtes Structures de 1990, 1993 et 1997

L'échantillon des enquêtes Structures tiré dans le fichier du recensement agricole de 1988 est un échantillon aléatoire, et permanent en ce sens que ce sont toujours les mêmes exploitations qui ont été interrogées dans les enquêtes de 90, 93 et 97 (aux disparitions près dans l'intervalle de deux enquêtes consécutives). Cependant une sélection a dû être faite pour ne conserver que les exploitations qui avaient déclaré détenir au moins 5 vaches laitières lors de chacune des enquêtes et qui sont de ce fait supposées avoir été des exploitations laitières pérennes. Cet échantillon offre de bonnes garanties de fiabilité puisque la précision (définie comme le rapport de l'estimation de l'écart-type par rapport à l'estimation de la moyenne) des variables extrapolées est estimée à 0,8 % pour l'effectif des vaches laitières, 0,5 % pour la superficie des céréales, 0,7 % pour la SFP, 0,3 % pour les UTA familiales...c'est-à-dire une précision inférieure à 1 % pour les principales bien réparties dans la population des exploitations agricoles, comme c'est le cas de celles qui sont utilisées dans cette étude.

3.2 - l'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans l'enquête annuelle RICA sur la période 1992-97

L'échantillon complet RICA comporte au niveau national de 7 400 à près de 8 000 exploitations depuis 1990. Parmi celles-ci le nombre des unités comptant au moins 5 vaches laitières, dites " exploitations laitières " a oscillé de 2 600 à 2 350. Mais cet " échantillon complet d'exploitations laitières " fait l'objet d'un renouvellement annuel d'environ 15 %. En conséquence 1 029 exploitations laitières seulement ont été présentes en permanence dans l'échantillon sur la période 1992-1997 que l'on appellera "*échantillon constant 92-97*". Deux questions sont posées pour fonder l'utilisation de cette base de données par ailleurs riche en informations techniques et comptables collectées selon une procédure normalisée et fiable :

Quelle est la représentativité de cet échantillon, autrement dit quel crédit peut-on accorder aux observations disponibles dans la base de données du RICA pour analyser les caractéristiques des exploitations laitières françaises et leur évolution sur cette période 1992-97 ?

Comment peut-on passer de ces observations ponctuelles à des indicateurs caractéristiques de la population globale des exploitations laitières, autrement quelle technique d'extrapolation mettre en œuvre ?

3.2.1 - Représentativité de l'échantillon permanent du RICA sur la période 1992-97

Celle-ci est fondée d'une part sur le champ de cette enquête et sur la méthode de sélection des exploitations de l'échantillon complet d'autre part.

3.2.1 1 - Le champ des exploitations professionnelles :

Le RICA couvre l'ensemble des exploitations dont la marge brut standard est au moins égale à 8 UDE (ou 9 600 UCE), ce qui correspond approximativement à la marge brute moyenne de 12 hectares de blé ou de 11 vaches laitières en 1994. En 1997 le nombre des exploitations laitières de moins de 8 UDE, c'est-à-dire la partie du champ non couverte par le RICA était de 3845 soit moins de 3 % des quelques 133 000 exploitations laitières dénombrées dans l'enquête Structures 1997.

3.2.1.2 - Caractéristiques de l'échantillon des comptabilités du RICA

Le principal avantage de cette enquête est de fournir un échantillon annuel de questionnaires incluant un éventail important de paramètres techniques (superficies des cultures, effectifs moyens d'animaux présents...) ou comptables établis selon une méthodologie uniforme pour l'ensemble de la France. Pour pouvoir utiliser avec confiance ces informations il faut toutefois s'assurer de la qualité (ou représentativité) de l'échantillon d'exploitations interrogées qui tient à deux aspects : le mode de sélection de ces exploitations et leur nombre.

3.2.1.2.1 - Type d'échantillon :

Il s'agit d'un échantillon par quotas, équilibré sur la base des données du RGA ou de l'enquête Structures la plus récente. Ce cadrage garantit la bonne représentativité globale des résultats de l'enquête, l'équilibrage est réalisé sur quatre critères de stratification de l'univers de référence :

- la région de localisation de l'exploitation
- l'orientation de la production (OTEX)
- la dimension économique
- le mode d'insertion des exploitations dans l'échantillon. Celles-ci peuvent être sélectionnées soit sur la base d'une adhésion volontaire de l'exploitant ou parce qu'il a bénéficié d'une aide publique spécifique (aides au titre des plans d'amélioration matérielle ou à la tenue d'une comptabilité de gestion) ou enfin parce qu'il est tenu d'établir une comptabilité satisfaisant aux normes du régime du bénéfice réel. La distribution des effectifs échantillonnés selon ce critère est importante à vérifier en raison d'un comportement économique éventuellement distinct des exploitations de ces trois sous-échantillons.

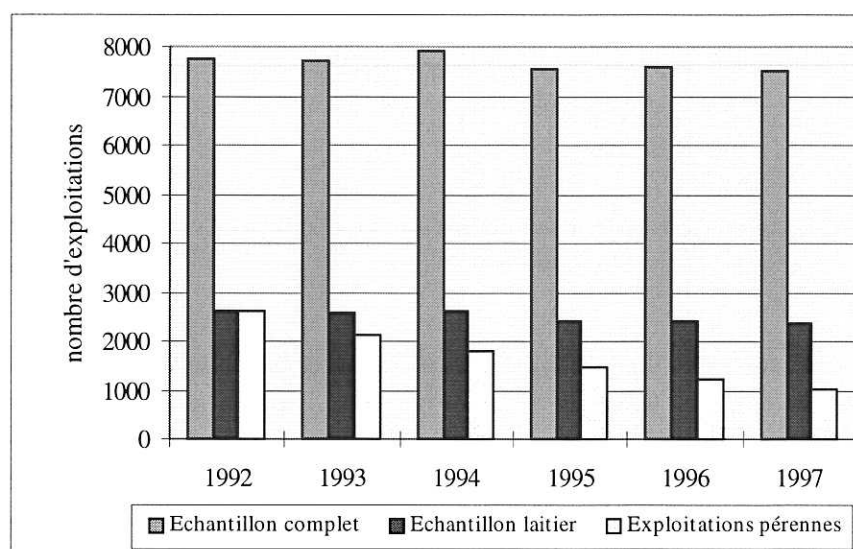
Deux autres critères sont contrôlés quoique de façon moins systématique : le statut juridique de l'unité de production et l'âge du chef d'exploitation.

Le principal défaut de cet échantillon est son caractère non aléatoire, ce qui empêche de connaître de façon systématique la précision statistique des estimations obtenues (intervalles de confiance). Néanmoins on procède à des contrôles des résultats de l'enquête à partir des autres sources disponibles, ce qui est relativement aisé pour ce qui concerne les paramètres techniques.

3.2.1.2.2 - Le nombre d'exploitations échantillonnées

L'échantillon compte de 7 500 à près de 8 000 exploitations, dont 2 350 à 2 700 exploitations laitières, selon l'exercice comptable sur la période 1992-1997 soit environ 1 % de l'univers. Environ 15 % des unités de l'échantillon sont renouvelées chaque année. Sur la période 1992-97 un millier d'exploitations ont été ainsi interrogées sans interruption. Ce noyau d'exploitations laitières présentes chaque année dans l'échantillon RICA de 1992 à 1997 est appelé ici "échantillon constant d'exploitations laitières 92-97" ou encore "échantillon permanent d'exploitations laitières 92-97".

Figure 7.2 : Evolution du nombre d'exploitations échantillonnées dans le RICA de 1992 à 1997



Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes RICA

- La qualité de l'estimation d'un résultat d'enquête, par exemple le nombre de vaches dans les exploitations laitières spécialisées, dépend beaucoup du nombre d'unités échantillonnées dans la catégorie correspondante. Il est donc important de vérifier que les principales catégories de l'étude sont suffisamment pourvues dans l'échantillon.

Au niveau national l'échantillon pérenne est en général suffisant pour une estimation fiable des caractéristiques des exploitations par type (typologie SEB2 et par classe de dimension économique (tableau 1). Des groupes d'au moins 20 unités existent pour les principales catégories du tableau, toutefois la classe des exploitations d'au moins 100 UDE ne pourra être analysée isolément que pour le type Lait-Elevage et Cultures. De même les types Lait et Ovins-caprins ; Lait-Viande sans vaches allaitantes comportent trop peu d'unités pour une analyse spécifique par classe de taille. Les autres catégories sont par contre en général suffisamment nombreuses et ne nécessitent que des regroupements ponctuels.

Tableau 7.9 : Nombre d'exploitations de l'échantillon pérenne 1992-97 selon la catégorie SEB2 et la dimension économique (UDE)

Catégories SEB2	8 à < 16 UDE	16 à <40	40 à <100	> = 100	Ensemble
Petites exploit. Laitières	61				61
Lait-Très Spécialisées		312	107	3	422
Lait-viande (avec VA)		46	40	4	90
Lait-viande (sans VA)		5	22	1	28
Lait-Elevage-Cultures		80	172	47	299
Lait-Hors sol		6	34	12	52
Lait-Grandes Cultures		11	24	14	49
Lait-Ovins-Caprins		8	5	1	14
Autres		7	6	1	14
Ensemble des exploitations laitières	61	475	410	83	1 029

Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes RICA

Au niveau des groupes de régions l'échantillon présente aussi une distribution satisfaisante selon les classes de dimension économique, et peu de regroupements seront nécessaires pour une bonne fiabilité des estimations.

Tableau .7.10 : Nombre d'exploitations échantillonnées selon la dimension économique et la région

	8 à < 16	16 à <40	40 à <100	> = 100	Ensemble
Bassin parisien		16	46	9	71
Nord		47	119	30	196
Ouest	13	163	116	20	312
Centre-Est	11	66	26		103
Est	4	69	70	21	164
Sud-Ouest	14	62	22	3	101
Sud-Est	19	52	11		82
Total	61	475	410	83	1 029

Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes RICA

Au niveau des groupes de régions seules les catégories les plus importantes pourront être analysées ainsi que le montre le tableau suivant.

Tableau .7.11 : Nombre d'exploitations échantillonnées selon le type et la région

	Petites	Très spécialisées	Lait- viande (avec VA)	Lait- viande (sansVA)	Lait Elevage Cultures	Lait Hors sol	Lait Grandes Cultures	Lait Ovins caprins	Autres exploit.lai t.	Total Lait
BassinPari sien		16	4	6	30		13	2		71
Nord		42	8	10	112		24			196
Ouest	13	170	35	6	41	42	3		2	312
Centre- Est	11	49	25		4	6		63	2	103
Est	4	75	9	6	65	1	4			164
Sud-Ouest	14	38	4		31	1	4	3	6	101
Sud-Est	19	32	5		19	2	1	3	4	82
Total	61	422	90	28	299	52	49	14	14	1 029

Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes RICA

Le choix des exploitations appartenant à chacune des strates est une autre condition de la bonne représentativité statistique, le respect des quotas doit assurer cette exigence.

3.2.2 - L'extrapolation des résultats de l'échantillon

L'extrapolation des résultats individuels de l'enquête à " l'ensemble de l'univers " implique le recours à des coefficients de pondération (ou d'extrapolation) qui indiquent combien d'unités semblables sont représentées par chacune des exploitations de l'échantillon. Le calcul de ces coefficients s'opère en divisant le nombre d'exploitations de la catégorie dans l'univers par le nombre qui lui correspond dans l'échantillon, les catégories étant ici définies par les quatre critères d'échantillonnage (voir ci-dessus).

3.2.2 1 - L'univers de référence

La population des exploitations ou univers est approchée par le moyen de l'enquête par sondage sur la Structure des exploitations réalisée tous les deux ans, la dernière datant de 1997. Cet échantillon tiré de façon aléatoire dans la base de sondage du RGA de 1988 compte environ 60 000 unités ; il permet des estimations très fiables : l'erreur aléatoire est inférieure à 1 % pour des variables comme des superficies de cultures ou les effectifs d'animaux bien dispersés sur le territoire. L'échantillon du RICA de 1997 a été rapporté à cet " univers "

3.2.2.2 - La distribution des coefficients de pondération des exploitations pérennes dans l'échantillon RICA 1992-97

Les observations individuelles de l'échantillon constant sont " repondérées " au moyen de coefficients d'extrapolation spécifiques calculés selon une méthode mise au point au SCEES.

Selon la règle classique la fraction de sondage est faible pour les catégories nombreuses et relativement homogènes, elle est par contre élevée pour celles qui sont fortement différenciées. Un certain nombre d'unités dans le RICA ne représentent qu'elles-mêmes et ont donc un coefficient de 1. La moyenne des coefficients d'extrapolation est de 120 et les indicateurs de répartition suivant caractérisent la distribution des valeurs.

Tableau 7.12 : Quantiles des valeurs du coefficient d'extrapolation des exploitations pérennes dans l'échantillon RICA 1992-97

Minimum	Q1	Médiane	Q3	Maximum
1	46	90	172	550

Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes RICA

Le fait que la valeur de la médiane soit très nettement inférieure à la moyenne réduit le risque d'erreur lié à l'extrapolation par des coefficients importants de variables éventuellement peu représentatives. On notera aussi que les coefficients d'extrapolation de l'échantillon constant sont en moyenne plus élevés que ceux de l'échantillon courant (respectivement 120, 100) ce qui résulte du renouvellement opéré chaque année.

3.2.2.3 L'échantillon des exploitations pérennes permet une couverture correcte de l'univers

i) Au niveau des catégories SEB2 :

La comparaison des estimations de nombre d'exploitations réalisées à partir de l'échantillon des exploitations pérennes du RICA d'une part et de l'échantillon de l'enquête Structures 1997, d'autre part montre que l'écart, en termes de nombre d'exploitations, entre les estimations basées sur l'échantillon constant et " l'Univers " est inférieur à 1 % globalement. Au niveau des catégories SEB2 cet écart est inférieur à 5 % pour les catégories les mieux représentées (Lait spécialisées, Lait-Hors-sol ...), il est plus élevé pour les catégories résiduelle (Lait-autres) et surtout les Petites exploitations laitières. En fait pour cette dernière catégorie le défaut de couverture de l'Univers par l'échantillon tient d'abord à une différence de champ d'enquête puisque le RICA ne comporte pas d'exploitation de moins de 8 UDE.

Tableau 7.13: RICA 1997 : Nombres extrapolés d'exploitations selon les catégories SEB2

	Echantillon laitier complet (Structures 97) " Univers " (1)	Echantillon laitier d'exploitations pérennes (2)	Taux de couverture % (2) / (1)
Petites exploit.laitières	18 325	15642	85,4
Lait-Très Spécialisées	55 948	57 187	102,2
Lait et viande (avec VA)	10 733	11 934	111,2
Lait et viande (sans VA)	4 386	4 190	95,5
Lait, Cultures et Elevage	29 318	30 675	104,6
Lait et Hors sol	5 367	5 565	103,7
Lait, Grandes cultures	4 170	3 706	88,9
Lait et Ovins-caprins	1 575	1 779	113,0
Lait autres	1 282	1 470	114,7
Ensemble des exploit. laitières	131 100	132 148	100,8

Source des données : SCEES-INSEE : Enquêtes Structures et RICA

ii) Au niveau des groupes de régions

Globalement l'ensemble des exploitations laitières est bien couvert dans chacun des groupes de régions, puisque l'écart, en termes de nombre d'exploitations est au maximum de 5 %. Cependant la représentativité ne peut être assurée au niveau des groupes de régions pour toutes les catégories SEB2. On notera la bonne couverture atteinte pour les " Spécialisées " avec un écart maximal de 6 %. Pour les catégories Lait-élevage-et-Cultures, Lait-Viande avec vaches allaitantes l'écart maximal est respectivement de 20 et 25 %

**T 7.14 : Taux de couverture de l'Univers des exploitations laitières
par l'échantillon permanent 92-97 du RICA**

(% extrapolés à partir de l'échantillon permanent du RICA 92-97 par rapport à l'enquête Structures 1997)

	Petites Exploit Laitières	Lait Spécialisée s	Mixtes Lait- Viande avec v.a.	Mixtes Lait- Viande sans v.a.	Lait Elevage et Cultures	Lait et Hors-Sol	Lait et Grandes Cultures	Lait et Ovins- caprins	Lait autres	Ensemble
Bassin Parisien	0	95	112	93	102	0	89	37	0	92
Nord	0	94	88	82	113	1	114	0	163	97
Grand- Ouest	86	105	116	118	111	111	40	118	122	105
Centre-Est	104	101	117	31	93	76	27	123	867	103
Est	46	106	125	90	105	14	44	56	0	99
Sud-Ouest	103	95	113	9	83	73	96	164	117	95
Sud-Est	97	99	71	93	120	53	125	82	71	97
France	85	102	111	96	105	104	89	113	115	101

Source : SCEES-INSEE, Enquêtes Structures et RICA / INRA-LERECO Nantes

En résumé

L'utilisation de résultats concernant les exploitations laitières pérennes extrapolés à partir de l'échantillon constant de l'enquête RICA est fondée, d'une part sur la qualité des observations individuelles établies et contrôlées selon une procédure uniformisée pour l'ensemble de la France, d'autre part sur le nombre et la distribution des exploitations de l'échantillon. Certes la couverture de toutes les catégories de la typologie ne sera pas assurée au niveau régional, mais les groupes les plus intéressants pourront être analysés avec une bonne fiabilité dans la mesure où un nombre suffisant d'unités échantillonnées garantit une information individuelle suffisante. L'équilibrage de l'échantillon complet du RICA sur les résultats de l'enquête Structures 1997 et la méthode de pondération de l'échantillon constant garantissent par ailleurs un bon cadrage global des résultats tant au niveau des catégories d'exploitations que des groupes de régions .

4 - DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS UTILISES DANS L'ETUDE

L'objet de ce paragraphe est de donner la définition des principaux concepts (essentiellement des notions comptables) utilisés pour éviter les ambiguïtés voire les confusions.

Chargement : UGB Bovins/SFP

Il s'agit du « chargement technique ». Tous les bovins (primés ou non) entrent dans le calcul des UGB. La SFP inclut les cultures fourragères (plantes sarclées fourragères, maïs fourrage, prairies temporaires, prairies artificielles) et la superficie toujours en herbe (prairies permanentes, parcours).

Dans le cas de la catégorie SEB2 "Lait et Ovins-Caprins" le chargement calculé prend en compte l'ensemble des herbivores et en particulier les ovins et les caprins.

Marge Brute Standard (MBS)

Elle est calculée pour chacune des productions agricoles qui donnent lieu à une commercialisation, y compris les productions fourragères lorsque ces dernières sont excédentaires par rapport au cheptel de l'exploitation et que l'excédent est commercialisé.

La MBS est égale à la différence entre d'une part la production brute d'une unité d'activité (1 hectare de blé, 1 vache laitière...) comptée hors TVA et subventions liées au produit incluses et d'autre part un ensemble défini de charges spécifiques de la production et facilement imputables (engrais, semences, produits phytosanitaires, frais divers spécifiques pour les cultures, coût de remplacement, aliments achetés, frais vétérinaires, frais de saillie ou d'insémination, frais spécifiques d'assurance, et autres frais spécifiques pour les autres productions animales).

Cette information est une moyenne régionale ou nationale évaluée principalement à partir des informations rassemblées pour l'élaboration des comptes économiques de la branche agriculture dans la cadre des comptes de la nation. Pour éviter des perturbations conjoncturelles les coefficients sont définis comme la moyenne des marges obtenues pour

trois années consécutives. Ainsi les coefficients de marge de 1986 sont la moyenne des marges relatives aux années 1985, 1986 et 1987.

Production de l'exercice

C'est la valeur de l'ensemble de la production vendue, immobilisée ou stockée ou autoconsommée pendant un exercice comptable. Elle comprend, outre les produits agricoles, les travaux et services réalisés par la main d'œuvre de l'exploitation (et avec ses moyens matériels) pour le compte de tiers: travaux de labours, de récolte, prise en pension d'animaux..., agritourisme, locations de biens agricoles. La valeur des achats d'animaux (comme biens intermédiaires : génisses laitières, broutards..) est déduite.

Produit brut

Il s'obtient en ajoutant à la production de l'exercice : les rabais, remises, ristournes (hors facture), les subventions d'exploitation, le remboursement de TVA, les produits financiers.

Valeur Ajoutée

C'est le solde :

- + valeur de la production de l'exercice + rabais, remises, ristournes
- Consommations intermédiaires : achats d'approvisionnements pour les besoins de l'exploitation, autres achats et charges externes (travaux et services pour cultures ou pour élevage, eau, gaz, électricité, loyers pour le matériel ou les animaux, frais d'entretien des matériels ou des animaux, honoraires vétérinaires et autres, frais de transport, frais de gestion)
- Loyers et fermages
- Assurances

Chapitre 1 : Dynamiques Structurelles des exploitations laitières françaises sur la période 1990 -97	1
I Vue d'ensemble sur la dynamique du secteur des exploitations laitières françaises de 1990 à 1997	3
1.1 Deux fois plus de cessations d'activité laitière que de disparitions complètes d'exploitations (T 1.1)	3
1.2 - La régression du nombre des exploitations laitières porte principalement sur les petites exploitations et sur les exploitations spécialisées (T1.2)	4
1.3 - La répartition équilibrée des exploitations laitières pérennes entre spécialisées et diversifiées (T1.3)	5
1.4 - Caractères technico-économiques de l'ensemble des exploitations laitières pérennes (T1.4)	6
1.5 - Régression numérique des exploitations individuelles, léger progrès du nombre de GAEC et explosion du nombre des EARL	9
II Facteurs de différenciation de la dynamique sectorielle des exploitations laitières pérennes	10
2.1 - Sur la période 1990-97 : recul numérique des exploitations laitières spécialisées et diversification progressive (T1.5)	10
2.2 - L'âge moyen des chefs d'exploitations laitières pérennes plus élevé en 97 en raison d'un déficit d'installations de jeunes : réduction de la proportion des moins de 45 ans et accroissement de celle des 45 à 50 ans (Fig 1.1)	15
2.3 - Progrès simultanés de la formation initiale des exploitants et de l'activité professionnelle extérieure de leurs conjoints	18
2.4 - Développement rapide des formes sociétaires d'exploitation dans le secteur de la production laitière	20
2.5 - Un trend de croissance du volume des livraisons moyennes par exploitation similaire pour les diverses catégories	23
2.6 - Accroissement modéré du rendement des vaches laitières et tendance à la désintensification	28
2.7 - Progression modérée de la productivité apparente du travail en termes physiques, baisse sensible de la productivité du travail évaluée aux prix du marché	31
2.8 - Croissance du revenu agricole par UTAF en début de période, forte progression de la part des subventions dans le revenu, et tendance à la baisse des taux d'endettement	34
2.9 - Facteurs déterminants du revenu agricole par UTAF dans les exploitations laitières	38
III - Synthèse sur la dynamique des exploitations laitières par catégorie SEB2	43
3.1 Les exploitations laitières pérennes spécialisées, en croissance modérée, accentuent l'orientation laitière sans accroître le chargement (T 1.18)	43
3.2 - Le développement de la SCOP prime sur l'atelier bovin dans la catégorie " Lait-Elevage et Cultures " qui connaît une croissance forte (T 1.19)	48
3.3 - Les exploitations " Mixtes Lait-Viande avec vaches allaitantes ", en croissance forte, ont surtout développé l'atelier viande (T 1.20)	50
3.4 - Une forte réduction du poids de l'atelier laitier dans des exploitations laitières pérennes " Lait-Hors-Sol " dont la croissance est soutenue, et le comportement plus dynamique (T 1.21)	53
3.5 - L'atelier laitier tout juste maintenu dans le cadre des exploitations laitières pérennes intensives de la catégorie " Mixtes Lait-Viande sans vaches allaitantes ", spécialisées dans l'élevage bovin ; elles ont fortement accru l'atelier taurillons (T 1.22)	55
3.6 - La catégorie " Lait-Grandes-Cultures " en forte croissance, mise sur les grandes cultures mais maintient un atelier laitier d'importance modeste (T1.23)	57
3.7 - Pour les exploitations laitières pérennes " Lait-Ovins-Caprins " : croissance soutenue consacrée à l'atelier ovins-caprins, l'atelier laitier est simplement maintenu (T 1.24)	59
3.8 - Les petites exploitations laitières pérennes spécialisées dans la production laitière et peu intensives sont très stables en dimension et dans leur orientation (T 1.25)	61
Conclusion de l'analyse dynamique sectorielle des exploitations laitières pérennes	64

Chapitre 2 : Dynamiques régionales des exploitations laitières françaises sur la période 1990-97	67
I Facteurs de la différenciation des bassins laitiers français	69
1 - Réduction de 30 à 40 % du nombre d'exploitations ayant des vaches laitières selon la zone géographique et de 2 à 8 % des livraisons de lait à l'industrie de 1990 à 1997	69
2 - Caractéristiques structurelles des secteurs de la production laitière au niveau des zones géographiques	70
2.1 La densité des livraisons, qui varie de 1 à 10 selon les zones, est en légère baisse sur la période	70
2.2 Un décalage entre les zones dans le déplacement progressif des exploitations laitières pérennes vers des niveaux de production plus élevés	72
2.3 Une même tendance à la croissance de la taille de l'atelier lait dans toutes les zones mais deux niveaux de dimension bien distincts (Fig 2.3)	73
2.4 Malgré un net recul numérique, les exploitations laitières spécialisées restent prédominantes, sauf dans le Nord, le Bassin parisien et le Sud-Ouest (Fig 2.4).	74
3 - Quelques indicateurs des écarts techniques entre zones	76
3.1 - Des écarts de rendements / vache laitière sensibles et permanents	76
3.2 Niveau de chargement des surfaces fourragères, part du maïs fourrage dans la SFP et rendement des vaches laitières varient en général dans le même sens (Fig 2.6 et 2.7)	77
4 Un retard d'adaptation du statut des exploitations laitières dans les zones à petites structures?	77
5 - La valeur de la productivité du travail juste maintenue grâce aux subventions d'exploitation, mais a des niveaux bien distincts dans les deux groupes de régions	78
6 - Les coûts alimentaires et les coûts de mécanisation expliquent une grande part des disparités du coût de production du lait entre les zones géographiques (T 2.6)	80
7 - Dans la détermination du revenu agricole par utaf l'avantage de dimension l'emporte sur les économies de coûts ou la meilleure valorisation du lait (T 2.8)	82
II Synthèse : Atouts et faiblesses des principaux bassins laitiers français	86
1 - Le Grand-Ouest : les structures et les performances du plus important des bassins laitiers français sont au niveau de la moyenne	86
2 -Le Nord de la France: Le 2ème bassin laitier français par la quantité de lait produite est parmi les plus performants	87
3 - L'Est : le 3ème bassin laitier par les volumes produits a des performances comparables à celles du grand ouest mais il est nettement moins intensif	88
4 - Le Bassin parisien : le plus petit des bassins laitiers français, est en régression malgré des structures importantes et des performances élevées	89
5 - Le Centre-Est : un secteur laitier fragile caractérisé par des structures faibles et une forte dépendance par rapport aux aides publiques	90
6 - Le Sud-Ouest : un bassin laitier aux structures et aux performances inférieures à la moyenne ; des résultats relativement bas et fortement dépendants des aides publiques	91
7 - Le Sud-Est : des structures et des performances faibles, mais une bonne valorisation des produits laitiers	92
Conclusion	96

Chapitre 3 : Caractérisation des bassins de production laitière de l'Union Européenne **99**

I. Evolution de la localisation de la production laitière et spécialisation des bassins dans l'Union européenne **99**

1.1 Méthodologie	99
1.2 La localisation géographique de la production laitière	105
1.2.1 Répartition de la production laitière européenne par bassin en 1995	105
1.2.2 Répartition du nombre d'exploitations laitières par bassin, en 1995	106
1.3 Le niveau de spécialisation laitier des bassins de production	107
1.3.1 Le poids de la production laitière pour chaque bassin de l'Union européenne	107
1.3.2 La taille moyenne des ateliers lait dans l'Union européenne et leur évolution	110
1.3.3 Le poids de la production laitière dans les zones à handicaps naturels	112
1.4 L'évolution de la concentration de la production laitière entre 1983 et 1995	113
1.4.1 Evolution des références laitières, dans l'UE	113
1.4.2 La concentration de la production européenne de lait	114

II. Caractéristiques des exploitations laitières de l'Union européenne **117**

2.1 Analyse et évolution de la densité de lait (hl) au Km ²	117
2.2 La dimension des exploitations laitières de l'Union européenne	119
	120
	121
2.5 L'intensification de la production laitière dans l'Union européenne de 1990 à 1995	123
2.5.1 Analyse et évolution du rendement par vache (litre/UGB)	123
2.5.2 Analyse et évolution du taux de chargement dans l'Union européenne	125
2.5.3 Analyse et évolution de la part du maïs fourrage dans la SFP	127
2.6 Performances économiques et valorisation de la production laitière des différents bassins	129
2.6.1 Analyse de l'EBE par UTAF	129
2.6.2 Analyse de la Valeur Ajoutée Brute / Production Agricole	131

Chapitre 4 : Disparités des moyens, des méthodes de production, et des résultats économiques des exploitations laitières françaises en 1997 **132**

1 - Disparités des moyens, des niveaux d'intensification et des résultats économiques des exploitations laitières **135**

1.1 - Dimensions des exploitations laitières et dotation des exploitants en facteurs de production	136
1.1.1 - De très fortes disparités de SAU entre les exploitations laitières	136
1.1.2 - Les " plus de 250 000 litres " : 22 % de livreurs pour 43 % des livraisons de lait	137
1.1.3 - La disparité entre les 10 % d'exploitations laitières les plus grandes et les 10 % les plus petites est aussi importante pour l'ensemble de l'activité agricole de l'exploitation qu'elle ne l'est au niveau du seul atelier laitier	138
1.2 - L'intensité des systèmes de production	140
1.2.1 - Des surfaces fourragères en moyenne peu chargées et une disparité des taux de chargement de l'ordre de 1 à 2 entre le premier et le dernier déciles	140
1.2.2 - La moitié des exploitations laitières consacrent de 20 à 50 % de la SFP au maïs fourrage	141

1.2 - Le prix du lait payé au producteur : un écart de 20 % entre le prix perçu par les 10 % les mieux payés et les 10 % les moins bien payés	142
1.3 - Indicateurs de niveau de productivité	143
1.3.1 - La productivité des vaches laitières : un rapport de 1 à 2 entre le rendement correspondant au seuil des 10 % d'exploitations ayant les vaches les moins productives et celui des 10 % d'exploitations ayant les vaches les plus productives	143
1.3.2 - la " valeur ajoutée au coût des facteurs " par UTA : un rapport de 1 à 4 entre les 10 % d'exploitations ayant la plus faible productivité du travail et les 10 % d'exploitations ayant la plus forte plus productivité du travail	144
1.4 - Un rapport de 1 à 6 entre le revenu agricole par UTAF des 10 % de producteurs de lait les moins bien rémunérés et celui des 10 % les mieux rémunérés	145
2 - Caractérisation des groupes appartenant au premier décile	148
2.1 - Les exploitations laitières à faible dotation en facteurs de production	148
2.1.1 - les unités à faible SAU (tableau A1)	148
2.1.2 - Les unités dont l'atelier lait est de faible dimension (tableau A1)	149
2.2 - Les exploitations laitières peu intensives	152
2.2.1 - Les élevages dont l'exploitation des surfaces fourragères est peu intensive (tableau A2)	152
2.2.2 - Les exploitations à faible rendement par vache laitière (tableau A2)	153
2.3 - Les exploitations laitières à faibles résultats économiques	155
2.3.1 Les exploitations qui obtiennent le prix du lait le plus faible (inférieur à 1,89 F/litre)	155
2.3.2 Les exploitations laitières à faible productivité du travail ou à faible revenu agricole (tableau A3)	156
3- Caractérisation des groupes appartenant au dernier décile	158
3.1 - Les exploitations laitières de grandes dimensions	
3.1.1- Les unités dotées d'une SAU supérieure à 75 Ha (tableau B1)	158
3.1.2 - Les exploitations laitières de plus de 198 000 litres de lait par UTA (tableau B1)	159
3.2 - Les exploitations laitières les plus intensives	161
3.2.1 - Les exploitations laitières dont le chargement est supérieur à 2,27 (tableau B2)	161
3.2.2 - Les Exploitations à fort taux du maïs fourrage dans la SFP (tableau B2)	162
3.2.3 - Les unités de plus de 7 150 litres de lait par vache (tableau B2)	162
3.3 - Les exploitations qui obtiennent les résultats économiques les plus élevés	165
3.3.1 - Les exploitations laitières à prix du lait élevé (tableau B3)	165
3.3.2 - Les exploitations laitières à plus forte productivité apparente du travail	165
3.3.3 - Les exploitations à plus fort revenu agricole par UTAF en 1997 (tableau B3)	166
4 - Caractérisation de 3 groupes d'exploitations laitières viables : " peu intensives " ; " intensives " ; " économes en intrants "	169
4.1 - un groupe d'exploitations laitières peu intensives et " viables " (tableau C)	169
4.2 Un groupe d'exploitations laitières spécialisées intensives et " viables "(tableau C)	170
4.3 Un groupe d'exploitations laitières " économes en intrants " et viables (Tableau C)	171
Conclusion	172

Chapitre 5 : Disparitions, cessations d'activité et installations dans le secteur de la production laitière française sur la période 1990-97	173
1 - Bilan des Entrées et Sorties d'exploitations du secteur de la production laitière de 1990 à 1997	175
1.1 - Près de 50 % de Petites unités dans les disparitions d'exploitations et les cessations d'activité laitière sur la période 1990-97 (T 5.1)	175
1.2 - Les installations de jeunes dans le secteur de la production laitière : baisse modérée en nombre mais une forte attractivité	177
2 - Caractéristiques des exploitations ayant abandonné la production laitière	180
2.1 - Les exploitations laitières disparues étaient des unités relativement petites et dirigées par des exploitants âgés	180
2.2 - Les exploitations qui ont abandonné la production laitière au cours de la période 90-97 sont semblables à celles qui ont disparu	181
3 - Des taux de diminution et de renouvellement sensiblement différents selon les zones géographiques (T 5.5)	182
4 - Indicateurs d'évolution des conditions et des résultats d'activité des producteurs de lait lors des principales étapes de leur carrière	184
4.1 - Les jeunes producteurs mettent en valeur des exploitations de plus grande dimension	184
4.2 - Une plus forte intensité du travail pour les jeunes mais une utilisation comparable du facteur terre	185
4.3 - Un revenu plus élevé et plus dépendant du soutien public pour les jeunes éleveurs laitiers	185
Conclusion	186
Chapitre 6 : Projections du nombre d'exploitations laitières françaises en 2007	188
Introduction	190
1 - Projections tendanciennes	192
1.1 - Hypothèse et fondement de la méthode	192
1.2 - Projections tendanciennes du nombre d'exploitations laitières	194
1.2.1 - Projections tendanciennes du nombre global d'exploitations ayant des vaches laitières	194
1.2.2 - Projections tendanciennes du nombre d'exploitations laitières par catégories	195
2 - Projections démographiques	198
2.1 - Hypothèses et méthode	198
2.2 - Une régression numérique plus modérée en cas de persistance des taux de cessation d'activité et de reprise	199
3 - Simulation des conséquences de baisses du prix du lait partiellement compensées par les primes Agenda 2000 sur l'équilibre économique des exploitations laitières	200
3.1 - principe de la simulation	201
3.2 - Nombre d'exploitations laitières dont le revenu agricole par UTAF resterait supérieur à un seuil à la suite d'une baisse brutale partiellement compensée du prix du lait	201
3.3 - Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial resterait supérieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée	202
3.4 - Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu agricole par unité de travail familial deviendrait inférieur à un seuil en cas de forte baisse de prix du lait partiellement compensée	204

4 - Quel taux de croissance des aides pour maintenir un Revenu Agricole par UTAF supérieur au SMIC et un nombre d'exploitations donné en cas de baisse du prix du lait ?	205
4.1 Objet et hypothèses des simulations	206
4.2 Taux de croissance des aides nécessaire à la préservation d'un niveau de revenu par UTAF supérieur au SMIC pour environ 100 000 exploitations laitières	206
4.3 - Caractéristiques des exploitations laitières dont le revenu par UTAF resterait supérieur au SMIC	206
Conclusion	208
Références bibliographiques	209
Annexe méthodologique	211
1 - Définition du champ des exploitations laitières	213
2 - Les diverses approches de la dynamique des exploitations laitières	213
2.1- La Dynamique des exploitations laitières pérennes	214
3.- Les deux principales bases de données utilisées	227
3.1 - L'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans les enquêtes Structures de 1990, 1993 et 1997	227
3.2 - l'échantillon permanent d'exploitations laitières pérennes dans l'enquête annuelle RICA sur la période 1992-97	227
4 - Définition de quelques concepts utilisés dans l'étude	235